This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,281,961

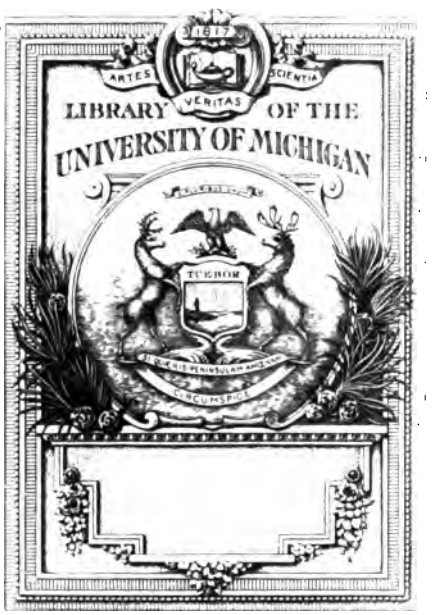
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

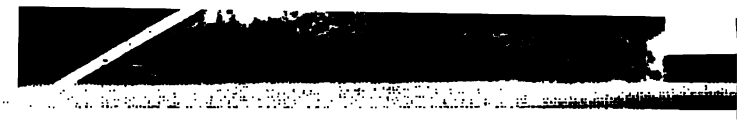

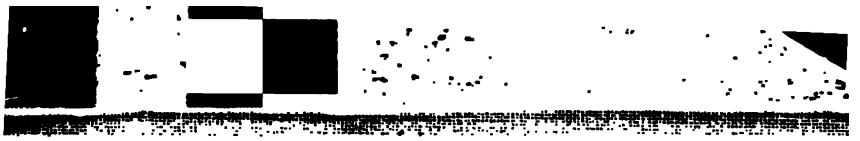

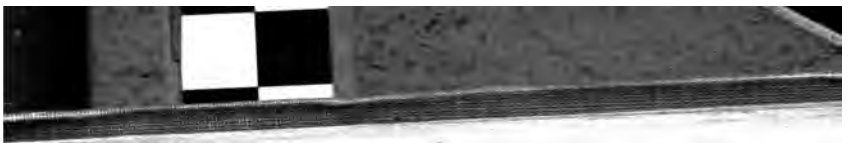

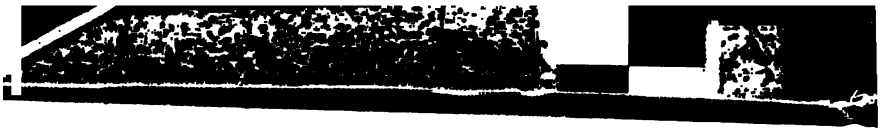

# JOURNAL INÉDIT

DU

# DUC DE CROŸ

III

# JOURNAL INÉDIT

DU

# DUC DE CROŸ

— 1718-1784 —

PUBLIÉ

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE

DE L'INSTITUT,

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET INDEX,

**Par le Vte de GROUCHY et PAUL COTTIN.**

---

TOME TROISIÈME

---

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

—

1907

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays,
y compris la Suède et la Norvège.

n. lang.
Fouinheur
14-36
2146

# JOURNAL INÉDIT

# DU DUC DE CROŸ

## XXVI

### DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1772

Mes travaux géographiques me mettent en rapports avec MM. de Bougainville, Robert de Vaugondi, d'Anville, Molin et Bouvet. — Envoi de mon mémoire sur la découverte des Antipodes, à M. de Boynes, ministre de la Marine, et à l'ambassadeur d'Angleterre. — Nouvelle monture du globe terrestre inventée par moi. — Visite à M. Anquetil-Duperron. — Un incident à la cérémonie de l'Ordre. — Mort du duc de La Vauguyon. — État de la Cour : mésintelligence entre le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupeou; les princes du sang et le Parlement : édits du contrôleur général Terray. — Carnaval. — Entrevues avec M. de Monteynard, au sujet des affaires de mon commandement. — Etudes scientifiques. — Voyage du duc d'Havré en Espagne. — Mariages de la princesse de Stolberg avec le prince Charles-Edouard; de Mlle d'Harcourt avec le duc de Mortemart. — Visite à Jean-Jacques Rousseau, rue Plâtrière. — Vente des collections du duc de Choiseul. — Reprise de mon travail d'*Histoire naturelle*. — J'assiste aux expériences de Lavoisier sur le diamant. — Le nouveau parlement. — Procès du comte de Morangiès. — M. de Monteynard et la réforme de la cavalerie. — Visite au Moulin-Joli de M. Watelet. — Je quitte Paris, le 11 mai, pour Calais et l'Hermitage. — Retour le 23 novembre. — Etat de la Cour : crédit de Mme du Barry et rentrée en grâce des princes du sang. — Etat de

Paris. — Je travaille, avec M. de Vaugondi, à une carte de l'hémisphère antarctique dont j'ai conçu le plan. — Travail avec M. de Kerguelen. — Notre visite à M. de Buffon. — Je conduis M. de Kerguelen à Versailles, où sa seconde expédition aux terres australes est décidée. — Incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Mon recueillement pour bien finir et commencer l'année, et le voyage à Versailles m'occupa, les premiers jours. On débita que la grande promotion des Cordons bleus était remise à la Chandeleur. Il y avait bien des prétendants dans la crise, et heureux qui l'était, car ce n'est pas chose aisée !

Ensuite, les lettres et les affaires indispensables m'occupèrent huit ou dix jours, et la passion m'ayant pris pour les recherches géographiques et les découvertes des grands voyages, je fis connaissance avec M. de Bougainville. Il approuva un mémoire que j'avais fait, l'automne, pour la découverte des Antipodes, et il me parla du désir qu'il avait d'aller se mettre le pôle sur la tête. Cela me parut téméraire, étant mal pris, mais possible en l'attaquant bien.

Je me procurai tous les ouvrages sur cette matière ; j'en fis les extraits. Je fis connaissance avec tous les géographes et marins qui pouvaient m'instruire, comme MM. Beaurain (1), Robert de Vaugondi (2), et MM. d'Anville et Nolin (3), que je connaissais déjà. Je vis M. Bouvet (4), qui vivait encore

(1) Le chevalier de Beaurain, géographe militaire, a publié les cartes de l'*Histoire de la campagne du prince de Condé en Flandre* (Paris, 1774, in-f°), et de l'*Histoire des quatre dernières campagnes du maréchal de Turenne*, en 1672-1675 (1782, in-f°).

Il était fils de Jean, chevalier de Beaurain (1696-12 février 1771), géographe lui-même, auteur d'une *Description topographique et militaire de la Flandre*, depuis 1590 jusqu'en 1694 (Paris, 1756, 3 vol. in-f°).

(2) Didier-Robert de Vaugondi, géographe ordinaire du Roi, censeur royal (1723-1786), auteur d'une *Uranographie, ou description du Ciel* (1779), in-4° ; d'une *Description et usage de la sphère armillière, suivant le système de Copernic* (1771), in-4°.

(3) Jean-Baptiste Nolin, géographe, auteur d'un *Atlas général à l'usage des collèges et maisons d'éducation... pour l'intelligence de l'histoire ancienne et moderne* (Paris, 1791, in-4°).

(4) Jean-Baptiste-Charles Bouvet de Lozier, né en 1706, entra, en 1731, au service de la Compagnie des Indes, et fut, quelques années après, chargé

et qui, en 1739, a fait, dans les glaces, la découverte du cap de la Circoncision, et la grande quantité de matériaux peu connus que je rassemblai, m'ayant fait couler la matière à fond, j'entrepris avec ardeur, et sans presque m'en apercevoir, un grand travail d'où résulta, en janvier et février, mon grand mémoire sur la découverte à faire au pôle, et, par là, dans la mer du Sud ; ce mémoire acheva de me faire connaître à fond la partie physique et astronomique du pôle arctique.

Je trouvai, en M. Robert de Vaugondi, celui qui avait les meilleurs globes et s'y entendait le mieux. J'entrepris de les perfectionner avec lui. Je fis corriger les siens qui étaient déjà bons, sur la recherche des Russes. Nous avions le mémoire de M. de Bougainville, et déjà des notions du beau voyage des Anglais. Cela me fit perfectionner son globe : j'y fis ponctuer fin la forme de l'Europe aux Antipodes. Je repris mon travail là-dessus et M. de Boynes, notre ministre de la Marine, l'ayant très approuvé, mais n'ayant point d'argent, je le donnai à l'ambassadeur d'Angleterre, qui l'envoya au Roi son maître et aux Anglais qui allaient retourner pour cette découverte.

Ces deux curieux objets marchant donc de front et s'entr'aidant, je trouvai que les cercles des globes terrestres gênaient. J'imaginai une nouvelle monture de globe nu et facile à placer en tous sens pour l'usage des marins, qui est très commode et donne une grande facilité pour mieux entendre le système de la terre. J'en fis faire plusieurs, ainsi que des mappemondes corrigées, et avec le dessin des antipodes et des routes les plus vers les pôles, et tout cela, joint à mes deux mémoires, peut jeter un assez grand jour sur ces deux curieux voyages à entreprendre, qui achèveraient

d'une expédition dans laquelle il découvrit le cap de la Circoncision et les îles auxquelles il a donné son nom. En 1718, il commanda une escadre dans l'Inde, fut ensuite créé gouverneur des îles de France et de Bourbon, enfin conduisit à Pondichéry, en 1757, la première division de l'armée de Lally-Tollendal. Anobli en récompense de ses services, il mourut en 1787. Il avait épousé, en secondes noces, une demoiselle de Laumont, petite-nièce du cardinal de Fleury.

de nous faire connaître à fond toute notre petite boule, et à en faciliter le tour en moins d'un an.

Le mémoire et les recherches sur le pôle finis, je montrai à M. de Boynes celui sur les antipodes, vers le 15 février, et, puisque le manque d'argent nous empêchait d'en profiter, et que les Anglais allaient partir pour reconnaître les glaces antarctiques, il jugea qu'il valait autant les aider de mes recherches, pour que nous profitassions, ensuite, des leurs, et je donnai mon mémoire des antipodes, sans parler de l'autre, à mon ami milord Harcourt, ambassadeur d'Angleterre, qui le fit partir avec les mappemondes, le 26 février, pour le roi d'Angleterre, et MM. Banks et Solander, qui devaient partir vers le 1er mai, pour ces curieuses découvertes.

Tout cela, qui m'amusa avec passion, m'ayant occupé janvier et février, il fallut, ensuite, reprendre ce dont j'étais en arrière, savoir mes comptes, mon livre de comptes nouveau, mes mémoires, et les affaires du commandement, et surtout la grande affaire là-dessus, qui tenait tout en suspens. Vers le 12 février, ayant, en partie, fini l'objet du globe, je fus encore distrait huit jours par la lecture du nouveau livre de *Zoroastre* (1), que j'étudiai pour la partie des antiquités, et dont je tirai de bonnes choses. Il est remarquable que cela est bien moins ancien qu'on ne croyait, mais que, quoiqu'il y ait cinq cents ans avant Jésus-Christ, il y a un rapport frappant avec la vraie religion en beaucoup de choses qui font voir que tous les anciens philosophes ont puisé dans l'Ancien Testament ce qu'ils ont dit de mieux, et se le sont communiqué entre eux. L'histoire de l'auteur, M..... (*sic*), est amusante : j'allai faire connaissance avec lui et j'en tirai de bonnes notions pour la vérité de mon système du *Globe*. Ensuite, je me mis à mes comptes et affaires dont je parlerai après avoir repris un mot sur les affaires de notre Cour.

A la cérémonie de l'Ordre, à la Chandeleur, on était comme

(1) *Zend Avesta, contenant les idées théologiques, physiques et morales de ce législateur, les cérémonies du culte religieux qu'il a établi, et plusieurs traits relatifs à l'histoire des Perses*, traduit en français par Abr.-Hyac. Anquetil-Duperron (Paris, 1771, 3 vol. in-4°).

sûr que, sur onze cordons vacants, le Roi en nommerait huit ou dix. On les désignait ; ils s'en croyaient assurés, et la plupart l'attendaient depuis plus de quinze ans, et ainsi l'avaient bien gagné. De ce nombre étaient, entre autres, MM. de Croissy, de Sourches, de Tresmes, de Montmorin, etc., qui en avaient promesse avant que j'eusse été nommé, il y avait douze ans. Quand nous fûmes entrés, qu'on eut fait sortir tout ce qui n'était pas de l'Ordre et fait fermer les portes, personne ne doutait qu'il n'y allât avoir chapitre, mais, au grand étonnement général, le Roi ordonna d'ouvrir et faire l'appel pour défiler. Ce fut un vrai coup de Jarnac pour les anciens postulants remis à un an, le Roi paraissant n'en plus nommer, de façon à faire des réceptions, l'hiver. Il y avait très longtemps qu'il n'y avait eu de nominations, et le Roi est si tourmenté, à ce sujet, qu'il est très difficile, sans grandes charges ou ambassades, d'y parvenir, et je crois que, si je ne l'avais pas été, quand j'ai été nommé, je ne le serais pas encore.

La raison de ce manque de promotions est que MM. de la Vrillière et de Monteynard le sollicitèrent, et que le Roi, n'ayant pas voulu les faire, trouva plus court de retarder encore.

Je remarquai, ce jour-là, plus de monde à Versailles qu'à l'ordinaire. De même, le Carnaval fut des plus vifs et brillants à Paris. Ainsi, notre nation volage, après avoir tant crié que tout était perdu, songeait plus à courir et à s'amuser qu'à tout le reste, ce qui est très remarquable, après tout ce qui était arrivé.

Peu de jours après, mourut à Versailles le duc de la Vauguyon, gouverneur des Enfants de France. Ce fut un événement pour le reste du parti des Jésuites, dont il avait été le soutien, de sorte qu'il ne leur resta plus que la comtesse de Marsan, mais le gouverneur de son fils, fameux ex-jésuite, fut fait valet de chambre des Enfants de France ; ainsi, c'était encore tenir par un petit coin. M. le Dauphin parut peu sensible à la mort de son gouverneur, qu'il n'aimait plus, à ce qu'on croit, et qu'il n'écoutait plus depuis qu'il

était marié. M. le comte de Provence y parut plus attaché ; il ne resta que M. le comte d'Artois (1) à l'éducation ; on ne nomma pas de gouverneur : M. de Sinety (2), premier sous-gouverneur, en fit les fonctions.

Les nouveaux événements de Versailles commençaient à se déclarer. La rupture du duc d'Aiguillon avec le chancelier parut certaine, et, comme le duc tenait bien par Mlle du Barry, qui pouvait tout sur l'esprit de Mme du Barry, il parut qu'il l'emporterait. Cela influait, comme de raison, sur les grands systèmes du royaume. Aussi celui du chancelier parut-il baisser et, après avoir tout fait et poussé l'autorité du Roi au comble, il parut lui-même embarrassé. Aussi ne fit-il plus rien de nouveau et, en effet, tout étant culbuté et refait de sa façon, il n'y avait plus guère à faire.

Les princes du sang tenaient bon dans leur système de l'ancien parlement. Aussi restaient-ils privés d'aller à la Cour, sans que cela fît sensation. Le remarquable était qu'on s'habituât, à la fin, à plaider au palais, et que les avocats fameux y allant, on fît foule, comme à l'ordinaire, pour beaucoup de causes curieuses et atroces qui s'élevèrent. Les princes du sang y portèrent aussi leurs affaires, disant que, puisqu'il n'y avait pas d'autre moyen, ils y allaient comme au tribunal existant, sans le reconnaître comme parlement, ni cour des pairs qui n'eut plus lieu pendant ce temps, ou du moins qui fut comme telle, les pairs n'y allant pas, quoique plusieurs ne demandaient pas mieux, étant pour le nouveau parlement ; division qui avait été bien utile au chancelier, qui était venu à bout du plus grand coup qui fût arrivé dans la monarchie, et dont on ne parlait déjà presque plus, tant les Français s'habituent aisément !

Le contrôleur général donna alors deux très mauvais édits

(1) Charles-Philippe, comte d'Artois (1757-1836), roi de France le 16 septembre 1824, épousa, en 1773, Marie-Thérèse de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne.

(2) André, marquis de Sinety, maréchal de camp en 1767, sous-gouverneur des Enfants de France, premier maître d'hôtel du comte de Provence. Mort en 1773.

qui me parurent devoir faire tort à son plan, que j'approuvais assez, sans cela ; il en convint avec moi, dans une grande conversation, mais il disait que son plan, ne pouvant avoir lieu que dans un an, il avait fallu, coûte que coûte, trouver de l'argent sans augmenter les charges, pour gagner cette époque. Ces deux édits furent la vente des offices des municipaux des villes et l'augmentation sur l'impôt des octrois des villes. Ces deux choses les écrasaient et ne pouvaient réussir. D'ailleurs, le parti dominant parut être le duc d'Aiguillon, M. de Boynes, et le contrôleur général et M. de Monteynard, ne sachant où aller, paraissaient se lier avec le chancelier.

Le Carnaval, qu'on croyait devoir être si triste, ayant pris sur le ton le plus gai, le 18 février, nous donnâmes un beau et grand bal, où le salon et le bel appartement ouvert et orné en entier brilla beaucoup. Cela était fort beau, et j'étais bien aise qu'on jouît de la belle maison qui m'avait coûté cher pour l'orner.

Les bals de Versailles, ceux en grand nombre à Paris, les mascarades mêmes du faubourg Saint-Antoine, qui reprirent au mieux, et les beaux spectacles très courus, tout cela rendit ce Carnaval, qui fut assez long, très brillant. C'était une époque très remarquable dans les circonstances présentes. On commencait un peu à payer, et tout le passé s'oubliait déjà, tant il faut peu pour dissiper les Français !

Pendant ce temps, qui m'entraîna en quelque dissipation, pour me prêter par complaisance, je ne pus que me remettre à mes comptes, et je refis au mieux mon livre de comptes et le plan de mes affaires, qui auraient été bonnes, sans les grandes dépenses des basses-cours de l'Hermitage, du salon de Paris, des frais de la substitution et autres, ce qui m'avait dérangé de soixante mille francs, qu'il fallait deux ans pour payer, avant de me remettre au courant et en état d'aider les autres.

Tel fut l'état des choses jusqu'au 4 mars, mercredi des Cendres, hors la grande affaire du traitement de mon commandement, affaire qui tenait tout en suspens, et la dernière dont il me reste à parler.

Ce fut le 17 février que j'eus, avec M. de Monteynard, le premier éclaircissement sur mon traitement. J'en parlai aussi à mes enfants, à Mme de Marsan, et j'entamai cette affaire avec M. Bannière, premier commis des finances de la Guerre, M. Foulon ayant quitté. Ce fut le 27 et le 28 février que cela se décida.

Mon fils et ma belle-fille m'avant prié de finir, j'avais demandé rendez-vous à M. de Monteynard et, le 17, je lui avais remis deux mémoires qui éclaircissaient nettement ma situation, mes scrupules et mon désir. Si on voulait me continuer en traitement plein, j'offrais d'en donner une bonne partie à un maréchal de camp qui résiderait dans mon absence, et j'en proposai deux convenables.

Ce projet ne plut pas, M. de Monteynard me déclarant qu'il ne voulait que des retranchements, à cause des six millions qu'on lui ôtait, qui mettaient le département de la Guerre très bas. Il me remit à dix jours après.

Le 28 février, je lui exposai encore tout, au plus nettement, ainsi que mon désir et mes conditions. M. Bannière, que cela regarde, y était. Je fus très content de la façon dont M. de Monteynard me parla. Ce fut en bon militaire et en homme de condition. Il conclut qu'il fallait que je restasse, que je fusse avec tout l'agrément dû à des commandants de province ; que j'eusse ma liberté sans gêner, mais que, de son côté, il y gagnât pour les épargnes et retranchements qu'il était obligé de faire, et il conclut à me prier d'accepter de n'avoir que moitié de traitement, au moyen de quoi je ne résiderais qu'autant que je voudrais, sans avoir de congé à demander, et serais libre en tout.

Je ne marchandai pas, et en passai par ce qu'il voulait, étant fort content d'être libre en gardant un beau commandement de province. Je leur présentai tout ce que m'avaient remis les trésoriers, que je n'avais pris qu'en billets, et les leur remis pour en disposer. Comme cela faisait une année pleine, ils réglèrent que je les garderais pour les deux années passées. Ainsi, ce fut comme si, du 1er janvier 1770, j'avais été réglé sur moitié de traitement, et qu'on continuerait de

même. Il fut convenu que cela ne serait point su, que je paraîtrais comme les autres, que mon commandement de province par un *par le Roi* serait confirmé en commandement fixe de province, et que, de plus, j'aurais toute ma liberté pour résider quand bon ne semblerait, et qu'on s'en rapportait bien à moi. Voici la lettre qu'on m'écrivit, dans la suite, pour décider cela :

De Versailles, le 6 mai 1772.

Sur le compte, monsieur, que j'ai rendu au Roi que vous désiriez, pour être plus libre, ne toucher, depuis le 1er janvier 1770, que la moitié de votre traitement de lieutenant-général commandant en Picardie, Calaisis et Boulonnais, Sa Majesté trouve bon que cet arrangement ait lieu, à commencer de cette époque, au moyen de quoi vous ne recevrez, pour les années 1770 et 1771, que douze mille neuf cent quatre-vingt-une livres douze sols, sauf les réductions, et de même à l'avenir, tant que vous ne serez pas assujetti à une résidence habituelle. Au moyen de cette décision, vous serez le maître de ne résider dans votre commandement que deux ou trois mois de l'année et de vous en absenter quand vous le jugerez à propos, sans avoir de congé à demander, persuadé que vous veillerez toujours avec le même soin à tout ce qui pourra intéresser le service de Sa Majesté.

J'ai l'honneur, etc.

*Signé :* MONTEYNARD.

Tout cela terminé me mit fort à l'aise, à la finance près, pour mes arrangements, et je pris jour pour travailler sur tous les objets du commandement. Je me concertai, pour cela, avec le duc de Charost, gouverneur du Calaisis, et homme d'un grand mérite, et, par politesse, avec M. d'Hérouville, pour que nos travaux cadrassent ensemble.

Vers le 15 mars, nous travaillâmes, le duc de Charost et moi, avec M. de Monteynard. Le plus difficile était pour M. de la Boulie, commandant de Calais, très estimable, mais aveugle, âgé de 86 ans, ce qui demandait au moins un adjoint. M. de Monteynard nous dit qu'il ne pouvait se déterminer à

lui donner ce dégoût, que ce ne fût de son consentement : qu'il y destinait M. de Bienassise (1), choix que nous approuvâmes tous, et qu'il me chargeait d'y faire consentir, dans l'été, M. de la Boulie. Ensuite, nous traitâmes des gratifications indispensables, et du reste du détail. Je fus très content de M. de Monteynard, qui travaillait plutôt en bon militaire instruit de la besogne, qu'en ministre de Cour, et nous nous retirâmes fort contents.

Je suivis, ensuite, dans les bureaux, tous les objets de détail. Peu de jours après, je fis connaissance avec M. d'Agay (2), nouvel intendant de Picardie, dont je fus très content, et nous convînmes de tout. Ainsi tous les objets du commandement se terminèrent dans ce temps-là, et je vis que j'y serais plus agréablement que jamais, ayant, par confiance, réussi tous les objets.

Un autre qui m'occupa agréablement cet hiver, mais qui prit assez de temps, fut un cours de physique expérimentale que mon fils engagea nos dames à faire et qui fut assez bien rempli. M. Delor, excellent ancien démonstrateur, le fit en portant chez nous ses instruments, hors les dernières leçons, qu'on fit chez lui. Mon fils et sa femme, ma fille, Mmes de Tourzel, de Vérac, de Saint-Simon le suivirent assez assidûment et s'en amusèrent autant que la dissipation de la bonne compagnie put le permettre.

Puisque j'en avais l'occasion, je me remis avec assez de soin, et à relire, à mesure, ma physique, et à travailler sur quelques objets que j'avais poussés assez loin. Ainsi, cela prit encore du temps, de sorte que tout cela, joint aux grands ouvrages que j'avais faits sur la géographie du globe, me fit, avec tout le reste, manquer, cet hiver, à mon grand regret, la suite de mon *Histoire naturelle*, quoique cela y eût toujours du rapport, mais je craignais bien que cela ne me fît cesser mon grand ouvrage qui demande tant de temps et de suite.

(1) M. de Bienassise, nommé lieutenant du Roi à Calais en 1772, en remplacement de M. de la Boulie.

(2) M. d'Agay de Mutigney, maître des Requêtes, intendant de Bretagne en 1767, et de Picardie en 1771.

Le 25 mars, jour de la Mi-Carême, je fis mes dévotions, puis je donnai encore quelques jours à mes comptes et affaires. Dans ce temps, j'allai aux quatre récapitulations du cours de M. Bomare, où il y eut beaucoup de monde. Le duc de Chartres y vint. Cela occupa une semaine agréablement, joint à la fin du cours de physique. Je fis aussi, alors, avec l'aimable M. Anquetil, qui venait de nous donner *Zoroastre*, de bonnes remarques d'antiquités. Je suivis aussi le projet du pôle, et des découvertes de géographie, et le nouveau globe terrestre que j'imaginai avec une monture plus commode que M. Robert exécuta bien. Tout cela fit des objets agréables qui me distrayèrent et ne me laissèrent pas un moment de libre.

Nous fûmes, alors, occupés à garder ma fille, qui eut une rechute de fièvre qui venait d'autant plus mal à propos qu'elle était dans la douleur de sa fille qui avait été languissante, et de son mari qui partait pour l'Espagne. Le duc d'Havré, voyant que la paix lui donnait du temps, et que sa femme avait besoin d'aller encore, l'été, prendre les eaux des Forges, ayant appris que son oncle, M. le comte de Priego, colonel des Gardes Wallonnes, venait de perdre sa femme, et désirait le voir, ainsi que Mme d'Arizza, et jugeant que le moment était favorable pour aller solliciter pour la Toison d'or, au moins après M. de Priego, ce qui lui était nécessaire, ne pouvant accepter le Cordon bleu par la dispute d'ancienneté, le duc d'Havré, dis-je, sur tous ces motifs, arrangea son voyage d'Espagne et résolut d'en profiter pour faire le tour de la France.

Le 27 mars, il partit de Paris, arrangeant sa route par Lyon, Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Barcelone et Carthagène ; voyage agréable qu'il s'arrangea pour rendre utile à tous égards. Celui que nous avions fait ensemble d'Angleterre lui avait donné du goût pour bien voyager.

Nous restâmes à consoler sa pauvre femme, et je fus bien touché de ne pouvoir l'accompagner, regrettant de n'avoir jamais eu le temps de voir la France. J'étais aussi bien fâché qu'il partît avant qu'on eût fini les grands arrangements de

famille qui étaient entamés avec M. Danjou, son conseil, et dont les lenteurs nous désespérèrent, malgré le grand travail que mon fils fit, cet hiver, avec lui. Le duc d'Havré lui laissa sa procuration, et c'était une affaire remise pour longtemps, le voyage du duc d'Havré étant de huit mois.

Le 27 mars, Mme la princesse de Stolberg, qui était venue avec sa fille aînée, chanoinesse de Mons, voir sa sœur Mme la princesse de Salm, fit partir, tout à coup, sa fille (1), pour aller épouser à Rome le Prétendant, ce qui étonna fort. Le duc de Fitz-James l'épousa par procuration pour le prince Édouard. Cet événement singulier fit du bruit, et nous plaignîmes bien cette pauvre victime de l'obéissance.

Dans ce même temps, le mariage de Mlle d'Harcourt, fille M. de Lillebonne, se déclara avec M. de Mortemart (2). Je fus vivement touché de cet événement qui écrasait la Maison d'Harcourt, ne restant de mâle pour faire souche que les Beuvron, très mal dans leurs affaires, et dont le fils, bon sujet, devait, à tous égards, avoir la préférence, surtout suivant l'union de cette ancienne et estimable famille dont le choix de cette fille faisait la perte, du moins suivant les apparences.

Depuis bien longtemps, j'avais envie de voir le fameux Jean-Jacques Rousseau, que je n'avais jamais vu et qui, depuis trois ans, était revenu se mettre en retraite au milieu de Paris.

(1) Louise-Marie-Caroline, née à Mons en 1753, fille aînée de Frédéric Charles, prince de Stolberg-Gedern, et de Louise, comtesse de Nassau-Saarbruck, épousa, le 17 avril 1772, le prince Charles-Édouard Stuart, et prit, après ce mariage, le nom de comtesse d'Albany. Obligée de quitter son mari, à cause de ses brutalités, elle devint la maîtresse d'Alfieri, puis, après la mort du poète, celle du peintre français François-Xavier Fabre. Elle mourut à Florence en 1824.

Voir, sur ses dernières années, *Le Portefeuille de la comtesse d'Albany* (*1806-1824*), lettres mises en ordre et publiées, avec un portrait, par Léon-G. Pélissier (*Fontemoing*, 1902).

(2) Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, né en 1752, d'abord capitaine au régiment de Navarre, puis colonel du régiment de Lorraine (1774), maréchal de camp en 1788, avait épousé Anne-Catherine-Gabrielle d'Harcourt, fille de François-Henri d'Harcourt, comte de Lillebonne, et de Françoise-Catherine-Scholastique d'Aubusson.

Depuis son retour d'Angleterre, la malheureuse querelle avec M. Hume (1), écrivain anglais, ayant achevé de révolter sa vanité, il avait tout abandonné, et il avait tâché de trouver de la ressource dans un prétendu stoïcisme sauvage qui ne voulait recevoir de bienfait de personne ; il ne vivait, suivant son ancien usage, que de copier de la musique.

On avait su qu'il allait à un café : on y courait pour le voir; il n'y alla plus, et on croyait très difficile de l'aborder. Le prince de Ligne et le prince de Salm, le fils, le connaissaient et m'avaient promis de m'y faire recevoir, mais, voyant que cela traînait, et, étant persuadé que je l'apprivoiserais d'abord en ne lui parlant que des objets qui l'intéressaient alors, c'est-à-dire de botanique, et, de plus, ayant grand désir de savoir ce qu'il penserait du plan de mes ouvrages et de sonder sa façon de penser sur les grands objets, je résolus d'y aller, tout simplement.

Je le cherchai, non sans peine, dans la rue Plâtrière (2); enfin, ayant appris, à un café, qu'il était à un hôtel garni, j'y allai. Un vieux homme me dit qu'il n'y logeait plus, mais que c'était à trois portes de là. Je pris cet homme par le bras, lui disant que je ne le quitterais pas qu'il ne me mît dans son escalier. Nous y allâmes à tâtons, quoique ce fût de jour, mais il était si noir, qu'on ne voyait rien. Enfin, ayant gagné la rampe, je grimpe toujours, sachant que c'était à un sixième.

Parvenu à sa porte, je frappai. Sa femme, toujours en manière de servante, m'ouvrit et m'annonça.

Je la suivis, de peur qu'il ne dise qu'il n'y était pas, et, ayant débuté par des objets qui l'intéressaient, et qui nous

(1) En janvier 1766, Rousseau s'était rendu en Angleterre, sur les sollicitations de l'historien David Hume qui professait une vive admiration pour lui, mais avec lequel il rompit, après la publication d'une fausse lettre de Frédéric II, lettre dont il attribuait la rédaction à Hume, et qui, en réalité, était d'Horace Walpole.

Pour mettre fin à la polémique qui s'ensuivit, l'auteur de l'*Histoire d'Angleterre* publia un *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, avec les lettres que celui-ci lui avait écrites.

(2) La rue Plâtrière allait de la rue Montmartre à la rue Coquillière. C'est, aujourd'hui, la rue Jean-Jacques-Rousseau.

conduisirent à bien d'autres, nous fûmes bientôt bons amis, et j'en fus très content. Ayant mis par écrit, en revenant, notre conversation, je crois bien faire de la rapporter.

*Conversation avec M. Rousseau.*

Le 28 mars 1772, je vis, pour la première fois, et fis connaissance avec M. Rousseau, de Genève. Il me dit avoir soixante ans, étant né en 1712.

Je le trouvai ne paraissant pas son âge, des yeux vifs, une belle physionomie, et annonçant le cœur et la candeur.

Son seul soin était d'être dégoûté des hommes, ainsi que d'écrire, vraisemblablement par beaucoup de vanité cachée, qui lui faisait dire qu'il ne pouvait plus ni penser, ni s'attacher. Je le trouvai ne vivant que pour lui et être heureux, depuis huit ans, disait-il, qu'il n'écrivait plus, vis-à-vis de sa femme, qui paraît toujours sa servante, copiant, pour vivre, de la musique, une épinette à côté de son lit, une chambre passable au sixième étage, au milieu de la rue Plâtrière, sans rien d'affecté, en robe de chambre et bonnet, seul et tranquille, paraissant heureux, ou cherchant à croire l'être.

Voltaire, parisien, à sa terre près Genève, exilé de Paris, qui avait alors soixante-dix-huit ans, cultivait ses choux et écrivait des sottises, parce que son médecin lui disait qu'il fallait faire de l'exercice et se tenir l'esprit gai. M. Rousseau de Genève, à un sixième étage, à Paris, chassé de Genève, à qui je dis ce trait, me repartit : «Il n'écrit des gaietés que parce qu'il a l'esprit triste, et il ne fronde que parce qu'il craint ! »

Il me reçut très bien, sans gêne. Il a le meilleur ton de la bonne compagnie, le plus doux et respectueux. Tout cela n'a pas l'air affecté, et, hors son espèce de misanthropie, et de ne vouloir pas être mieux, il est charmant en tout, hors quand il retombe à dire : « Je ne pense plus, et ne veux plus penser ! »

Il paraît un philosophe sensible, dont les yeux et le cœur décèlent les grandes qualités de l'âme, s'il ne les avait pas

outrées par une vanité et une sensibilité poussées à l'extrême.

Ce qu'il dit de mieux, c'est qu'il ne veut plus penser, parce qu'il se méfie de son imagination, qu'elle l'emportait, qu'il paraissait vieux quand il écrivait, depuis qu'il ne pense plus.

Je débutai, pour l'intéresser, en lui demandant si je ne pouvais pas traiter le règne végétal autrement qu'on ne traite la botanique, et j'entrai tout de suite en matière. Je lui exposai avec force le plan de mon ouvrage, et surtout comment j'entrevoyais la façon de traiter le règne végétal. Il parut s'animer sur ces objets-là, et même beaucoup approuver. Il m'encouragea dans des termes dignes de lui. On voyait encore son âme de feu sur ses lèvres, mais il ne veut plus ni lire, ni penser.

Il m'avoua, cependant, qu'en considérant les fleurs des champs, il ne pouvait s'empêcher de chercher les rapports d'utilité de toutes les parties entre elles, mais pour admirer, car il serait bien fâché, me dit-il, de faire ni système, ni classes.

Il me dit qu'il ne concevait pas qu'il y eût des athées; que, cependant, il y en avait beaucoup, à présent, sans qu'ils en convinssent, mais que c'était parce qu'on ne voulait ni sentir, ni raisonner; qu'il trouvait, comme moi, dans Moïse et dans les objets reçus, plus de vérités que dans tout, que tout porte au Créateur, que cela seul peut anoblir et charmer.

Sur cela, je lui dis qu'il fallait avouer qu'on n'avait pas toujours assez entendu ses ouvrages, qu'on en avait abusé; qu'il serait bien digne de sa raison, de son amour pour la vérité, de finir par une protestation de foi qui éclaircît les doutes de ses ouvrages, et que, si ce qu'il me disait était imprimé et signé de lui, cela ferait plus que tous les prédicateurs. Sur cela, il revint à son point de folie de dire qu'on ne l'entendrait pas, qu'on ne voudrait que le critiquer, et qu'un homme sage ne devrait jamais imprimer, M. de Fontenelle lui ayant dit, ce qu'il n'avait que trop expérimenté, que le meilleur livre fait le malheur de son auteur.

Il m'encouragea fort à écrire, toute ma vie, les vérités que je paraissais avoir saisies si juste, pour les laisser à l'Aca-

démie ; que je ferais mon bonheur en remplissant le devoir de chacun, qui doit à ses semblables le tribut de ce qu'il peut découvrir de bon, de ne rien négliger pour corriger et approcher de la perfection, et ne pas me donner le dégoût, de mon vivant, de le voir critiquer ou mal entendre par des ignorants. On sent que cela revient à lui qui, pour avoir été trop loin, est dégoûté des hommes, par la vanité offensée de n'en avoir pas été cru l'oracle.

Je profitai de l'occasion pour lui établir mon système du milieu de nos connaissances, et que nous ne disons ne rien savoir que parce que nous voulons tout savoir, ce qui ne serait pas dans l'ordre de la créature créée. Il approuva beaucoup mon système, et même avec enthousiasme, disant que nous pouvons encore aller un peu plus loin, mais que j'ai raison de prendre pour plan que nous savons tout, si nous approchons de savoir ce qui nous suffit pour nous être utile.

Il me dit faire grand cas de M. de Buffon, mais qu'il trouvait que j'y répondais bien et battais bien M. Maillet (1). Il m'encouragea fort à suivre mon plan, qui lui paraissait le mieux qu'il eût entendu. Il s'enflamma à mes peintures de l'aurore à Châtillon, et de la nuit du Blanc-Nez : « La nature dictait, j'écrivais! — Ah! dit-il, mettez cela pour votre épigraphe. Qu'elle est belle! »

Que mon *Règne végétal* devait être charmant, pris ainsi!

Il fut très aise de ce que je lui dis des *Antiquités* : il pensait aussi que les Hébreux étaient le plus sûr. Enfin il me parut, en gros, presque orthodoxe sur les généralités; que ce n'est que pour avoir été trop loin, et avoir été mal entendus, que ses ouvrages ont fait du tort, et que nous aurions pu nous accorder, en gros, à merveille — remarque que je fis avec joie pour le développement de la vérité, qui n'est

(1) Benoît de Maillet, consul de France en Égypte, inspecteur des établissements français dans le Levant (1656-1738), auteur d'une *Description de l'Égypte* (1735, 2 vol.), de *Telliamed, ou entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français sur la diminution de la mer, la formation de la terre, l'origine de l'homme*, etc. (1775, 2 vol.).

qu'une pour tous les bons esprits. Il est malheureux que, pour les détails, il n'ait pas jugé aussi juste.

Enfin, rien n'est si délicieux que son cœur et son esprit, mais je crois qu'on peut comparer Jean-Jacques à un nerf exquis, mais trop sensible, qu'un rien ébranle et fait tomber dans le faux; et c'est surtout l'amour-propre outré et le feu de l'imagination qui le rendent intraitable, par un excès de sensibilité qu'un rien révolte.

*Nota.* — Pendant cette conversation de deux grandes heures, sa femme, qui tricotait à côté de lui, et lui, ne parurent avoir de distraction que pour s'inquiéter de ce que mon laquais toussait dans leur petite antichambre, de lui porter de la lumière, et de la crainte qu'il ne s'y enrhumât, paraissant, de bonne foi, en faire autant de cas que moi. Ils nous donnèrent une petite chandelle pour descendre les six étages, qui sont petits, et dont je crains qu'il ne tire vanité.

Je le fis presque consentir à venir botaniser à Châtillon.

On a vu qu'à notre travail, le duc de Charost et moi, avec M. de Monteynard, il avait été décidé que ce serait M. de Bienassise, ancien lieutenant-colonel de Normandie, et ancien brigadier, qui succéderait à M. de la Boulie, à Calais, et que je lui ferais, cet été, goûter d'avoir ce survivancier. M. de Bienassise vint, quelque temps après, à Paris, et je lui dis les intentions du ministre. Il n'insistait que sur son traitement, en attendant, ce que je laissais à traiter à M. de Périgord, son ancien colonel.

Sur ces entrefaites, M. Houbacq (1), notre bon major, que je fus heureux d'avoir alors, me manda que, le 21 mars, M. de la Boulie, âgé de quatre-vingt-six ans, était tout à coup tombé dans des défaillances qui faisaient qu'on en désespérait. Il lutta encore quelques jours, par la grande force de son tempérament. Enfin, on me manda que le 28 mars, à cinq heures du soir, il avait cessé sa carrière. Il fut véritablement regretté, et méritait de l'être. Il avait de l'esprit, de

(1) Houbacq, nommé major au gouvernement de Calais en 1772.

l'adresse, un bon cœur et des qualités qui le rendront toujours cher à Calais, où on le regretta longtemps.

Comme il fallait finir, je répondis, le 31 mars que j'appris cette nouvelle, à M. Houbacq, que M. de Bienassise était nommé, que lui, M. Houbacq, pouvait prendre le commandement, retirer tous les papiers, de concert avec Mme de la Boulie, femme de mérite, et qui était au fait, et de tout suivre sur l'ancien pied, jusqu'à mon arrivée au 1er juin.

Ainsi finit ce respectable M. de la Boulie, avec qui je m'étais si bien accordé, depuis *seize ans* que nous étions ensemble à Calais, et je le regrettai bien sincèrement.

Le 3 avril, nous allâmes voir la belle maison et les tableaux du duc de Choiseul, qu'on montrait au public, tous les tableaux allant être mis en vente. Il y en avait pour une grande somme, dans sa belle galerie, et cela faisait un magnifique coup d'œil. C'était, surtout, dans l'Ecole flamande que cela brillait. Il est étonnant qu'il eût pu rassembler tant de si beaux tableaux en si peu de temps, et c'était une chose bien touchante de voir quelqu'un, dix-huit mois devant au pinacle, être obligé de tout vendre et de faire comme son inventaire de son vivant. Il y avait de quoi faire, là-dessus, bien des réflexions !

Nous vîmes, entre autres, un superbe plan en relief, de la plus grande gaîté et vérité, de Chanteloup où il était exilé. Cet art de représenter en relief ne pouvait être poussé plus loin. M. de Laborde, son bon ami, achetait sa maison pour la lui louer à vie, et, se mettant à la tête de ses affaires, très dérangées, lui assurait au moins de l'aisance. Ce cabinet de tableaux, qu'il avait achetés cher, et qui lui revenait à trois cent mille francs, fut vendu quatre cent vingt mille, et on se les arrachait, parce qu'il était à la mode d'avoir quelque chose de ce cabinet-là. Le tableau hollandais du bois de la Haye fut, entre autres, vendu vingt-sept mille francs ; les Wouvermans, quinze et douze mille francs.

Ce même jour, j'allai, avec mon fils, à la dernière récapitulation de M. de Bomare, où fut le duc de Chartres, et qui fut très curieuse.

Le soir, je repris, enfin, chez Baumé, mon travail *Histoire naturelle*, si délaissé cet hiver. Je ne pus m'y donner que dix jours, mais, aidé de tous les plus savants, et bien sûr de la marche, je fixai la chaîne : je prouvai que le grès était la terre la plus approchante de l'élément *Terre*, solide, pure, et je liai ma suite d'une façon satisfaisante. C'était le grand coup, et alors, il n'y avait plus qu'à suivre. Je fis tout de suite le grès, et je prouvai, par l'expérience, qu'il est beaucoup plus dur que le cristal.

Ce fut tout ce que je pus faire cet hiver, mais j'avais, au moins, éclairci tous les principes, et pris la meilleure voie.

Le 25 avril fut bien rempli, au sujet de cette science : j'allai voir Bomare qui arrangeait un nouveau cabinet, plus beau et décent que l'autre. Je réglai avec lui des choses importantes sur le grès et le quartz.

Il me fit voir, vis-à-vis chez lui, un lit très bien inventé pour les malades, et par où on peut les élever pour ôter le bassin ou faire le lit dessous eux, sans qu'ils le sentent.

De là, j'allai chez un M. Forster, allemand, rue Neuve-des-Bons-Enfants, voir un superbe cabinet de cristallisation de toute sorte. J'y fis connaissance avec M. Romé de Lisle, qui venait de nous donner l'excellent *Essai de cristallographie* (1), où il ne laissait presque rien à désirer sur les formes constantes des cristallisations, et d'où M. Lesage (2) venait de prendre son système de faire de tout des sels, sur la ressemblance des cristallisations, système qui fut très rejeté, mais qui, en s'expliquant, pour ne pas tout confondre par les termes, a bien du bon. On fit, ensuite, la vente de ce cabinet de cristaux, qui devait aller à soixante mille francs, si les amateurs donnaient, et c'était un goût nouveau qui prenait, depuis deux ans, à Paris, et ce M. Forster nous enrichissait des

(1) Jean-Baptiste-Louis Romé de Lisle, physicien et minéralogiste (1736-1790), auteur d'un *Essai de cristallographie, ou description des figures géométriques propres à différents corps du règne minéral, connues vulgairement sous le nom de cristaux*, avec figures et développements (Paris, 1772, in-8°), etc.

(2) Georges-Louis Lesage, mathématicien et chimiste (1724-1803), auteur d'un *Essai de chimie mécanique*, couronné en 1758 par l'Académie de Rouen, et d'un grand nombre de dissertations et de mémoires scientifiques.

cabinets d'Allemagne et d'Angleterre. C'était dommage de diviser cela !

De là, j'allai chez M. Cadet (1), apothicaire, où on faisait encore l'expérience du diamant. J'y trouvai les fourneaux allumés et tout le monde bien occupé. C'est M. Lavoisier (2), fermier général et membre de l'Académie, et un autre qui essayaient de distiller le diamant, puisqu'on pouvait le volatiliser, comme on l'avait prouvé par beaucoup d'expériences, et une fameuse, il y avait six mois, chez M. Rouelle (3).

J'y retournai à sept heures du soir, et il résulta que les diamants ne furent point altérés, parce qu'ils étaient enfermés dans des cornues et qu'ils ne se brûlent et dissipent bien qu'à l'air libre. Cela mit en train de mettre bien des diamants au feu !

Quoiqu'on eût peu d'estime, alors, pour le nouveau parlement, il prenait au mieux : jamais il n'y eut plus de causes célèbres, et ce parlement, où personne ne voulait aller, fut, par là, rendu si à la mode, qu'on s'y étouffait. C'était un spectacle inconcevable de voir comment il prit en un an, malgré le déchaînement qu'il y avait eu, et cette inconstance ou soumission par légèreté, de la nation, ne peut être trop remarquée. Tous les avocats reprirent, et les bons orateurs furent plus à la mode que jamais.

La cause qui fit le plus de bruit et qui, en effet, était étonnante, fut celle du comte de Morangiès (4) contre des petits usuriers

(1) Cadet, ancien apothicaire major de l'Hôtel des Invalides et des armées du Roi, membre de l'Académie des Sciences, demeurait rue Saint-Honoré, près la croix du Trahoir (*Alm. Royal*).

(2) Antoine-Laurent Lavoisier, l'illustre chimiste (1743-1794).

(3) Hilaire-Marin Rouelle (1718-1779), démonstrateur au Jardin du Roi, auteur d'un *Mémoire sur la présence de la potasse dans la crème de tartre*, lu, en 1769, à l'Académie des Sciences, etc.

(4) Jean-François-Charles de Molette, comte, puis marquis de Morangiès, né en 1726, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762, avait épousé, en 1753, Marie-Paule-Thérèse de Beauvilliers de Saint-Aignan.

Son procès est un de ceux qui contribuèrent à illustrer l'avocat Linguet qui le perdit d'abord, mais gagna ensuite en appel : « Je crois, écrit à ce propos madame du Deffand, le comte de Morangiès un fripon, et qui vient de gagner son procès contre des gens aussi fripons que lui ! »

Voltaire avait pris chaudement la défense du comte.

nommés la veuve Véron, de quatre-vingt-six ans, et Dujonquay, son petit-fils, avocat de vingt-cinq ans. Il s'agissait de savoir si cent mille écus avaient été portés, dans une matinée, par Dujonquay, chez le comte de Morangiès, ou non. Ce fait si simple s'embrouilla de sorte que rien n'était plus intéressant à éclaircir. Il paraît qu'il en aurait fallu laisser le soin à la police ; mais on l'attaqua elle-même, on en fit l'affaire des grands contre le peuple, et chacun prit parti. Les Mémoires de Linguet, et surtout de son adversaire, furent des plus curieux, et le 11 avril, il fut jugé qu'on cassait la première procédure et qu'on recevait le procureur général appelant contre toutes les parties, contre tous les témoins, et tous restant également accusés. Ainsi, on n'y voyait plus goutte. Mais les choses étaient au point qu'on ne pouvait juger autrement, et il fut remarquable que, parmi tant d'affaires célèbres, ce parlement méprisé jugea, au dire du public, mieux qu'on n'avait jamais fait. Tout cela devait faire triompher le chancelier qui avait réussi en tout, et, pendant ce temps, par le revers ordinaire des Cours, il devint voisin de sa perte.

A la fin d'avril, le grand travail de M. de Monteynard sur la cavalerie s'effectua. Le Vendredi Saint, 17 avril, il le fit signer au Roi. C'était un grand événement, un quart des escadrons étant retranché, l'intérêt remis en jeu, par conséquent, aux dépens de l'avancement des exercices qui avaient été poussés au point d'illustrer notre cavalerie, qui ne pouvait qu'y perdre de ce côté, tandis qu'on disait qu'elle y gagnerait sur le bon état des hommes et des chevaux. J'aurai occasion d'en parler dans la suite.

Le dernier avril, mon fils partit pour son régiment, à Cambrai. Il avait bien travaillé cet hiver, et, entre autres, poussé l'arrangement de partage avec sa sœur, mais les lenteurs insupportables de M. Danjou nous firent encore suspendre cette grande affaire qui me touchait tant.

Ce jour-là, nous fûmes voir le Moulin-Joli de M. Watelet (1),

(1) Claude-Henri Watelet, receveur général des finances, peintre et littéra-

qui est la situation la plus fraîche et agréable, pour les eaux courantes et belles prairies, qu'on puisse voir. C'est la fraîcheur même, unie au goût de la meilleure architecture de Rome et du meilleur ton pittoresque.

Le 1er mai, j'allai à Versailles, pour le contrat de mariage de la deuxième Mlle d'Ecquevilly (1) et pour mes différents travaux avec le ministre et autres.

Le 2 mai, je fis, avec lui, le travail d'inspection en règle du régiment de Péronne. Comme c'était son ouvrage, il le traitait très à fond. J'entamai aussi, pour mon fils, le grade de brigadier, étant dans sa sixième année de colonel et ayant plus de campagnes de guerre que les autres. Je fis beaucoup d'ouvrage. J'étais avec agrément avec tous les ministres, les bureaux, et, si j'avais eu encore de l'ambition, j'avais de quoi être satisfait. D'ailleurs le Roi et la famille royale ne s'occupaient à rien, chaque ministre faisait tout dans sa partie, et ils s'entre-détruisaient. Le crédit du chancelier baissait.

Je donnai un de mes globes de nouvelle invention, mon mémoire, et fis un grand travail avec M. de Boynes, ministre de la Marine, et M. Rodier (2), son premier commis. Sur les trois voyages qui restaient à faire pour achever de connaître tout le globe, on promit d'y faire attention et d'en faire faire un dans un an.

Je pris congé et terminai tout à la Cour, où j'étais avec considération pour la partie du travail. Ce jour-là, parut la mémorable ordonnance de la cavalerie qui, culbutant tout ce qu'avait fait M. de Choiseul, remettait l'intérêt en vogue, par conséquent la perte de l'exercice et des évolutions.

teur (1718-1786), membre de l'Académie française en 1761, auteur de différents ouvrages de littérature et d'art, notamment un *Essai sur les jardins* (1774), et une comédie, *la Maison de campagne à la mode* (1784), que lui avaient inspirée ses jardins du Moulin-Joli, près Colombes, jardins que le Roi, la Reine et les princes n'avaient pas dédaigné de visiter plusieurs fois.

(1) Aglaé-Marie, unie, en 1772, avec François-Emmanuel de Capendu, capitaine au régiment de Royal Picardie (cavalerie).

(2) Rodier, intendant de la Marine, ayant, depuis 1764, l'inspection générale des Classes en survivance.

M. le duc d'Aiguillon nomma, alors, des conseillers d'ambassade, ou apprentis politiques, qui lui donnaient plus de créatures.

Le 3 mai, de retour à Paris, n'ayant plus que huit jours, et mille affaires, je commençai mes paquets et à plier mon grand ouvrage, où il était bien difficile de se retrouver, y travaillant si peu de suite. Je portai à Calais de quoi perfectionner le *Système du globe* et ses *Antiquités* et de suivre un peu les *Pierres* où j'espérais me remettre en entier, l'hiver, pour avancer la minéralogie, après laquelle je comptais repasser les principes et les éléments, et donner alors tout, jusqu'au végétal.

Le 6 mai, à dix heures du soir, Charbonneau, notre bon maître d'hôtel, tomba en apoplexie : il fut soigné d'abord, et au mieux, par M. Milliard (que nous craignions de perdre aussi, alors, car on voulait le débaucher). Mme de Croÿ resta quatre jours après moi, ayant bien des embarras, et je laissai le maître d'hôtel bien mal. Il mourut trois jours après mon départ.

Mon équipage partit le 8, et je restai deux jours à tout régler. Enfin, je partis le 11 mai de Paris, y ayant passé un hiver bien occupé (1) . . . . . .

. . . . . .

(1) Arrivée à Cambrai le soir. Visite aux mines d'Anzin avec le prince de Solre, qui accompagne ensuite son père à l'Hermitage, où il l'aide à mettre en ordre ses finances qui, en raison des travaux de l'année précédente, sont en mauvais état.

La duchesse d'Havré les rejoint le 20 mai. Promenades aux environs. Le 29, départ du duc pour le Quesnoy, Aire et Calais, dont M. de Bienassise vient d'être nommé gouverneur. M. de Croÿ termine, le 15 juin, un mémoire sur le dessèchement du Calaisis, opération à laquelle il prend un grand intérêt. D'autre part, ses études géographiques le mettent en correspondance avec M. de Lauraguais qui lui envoie, de Londres, un superbe pigeon huppé, de la part de M. Banks qui le prie de le remettre de sa part à M. de Buffon, — plus une carte des découvertes de la mer du Sud et des îles de la Nouvelle-Zélande.

Le 18 août, départ pour Saint-Omer, le Quesnoy, Bruges et Ukerque (où les travaux sont finis), Gand, Courtray et l'Hermitage. Les embellissements de l'Hermitage, commencés en 1749, sont terminés ; ils ont coûté 150 mille livres. Les principaux hôtes de M. de Croÿ sont, alors, outre ses enfants et petits-

J'arrivai heureusement à Paris le 23 novembre 1772. La Cour de France était la même depuis six mois : Mme du Barry faisait tout pour les grâces de Cour et autres, et le reste par les ministres en chef dans leurs parties. La famille royale ménageait moins la dame chez qui la cour d'hommes était nombreuse. On assure que son crédit alla jusqu'à entrer dans le temps du travail de quelque ministre. Les Barry faisaient ce qu'ils voulaient; le contrôleur général, très habile, d'ailleurs, se soutenait en fournissant à tout cela, et le duc d'Aiguillon en étant le principal favori. Le parti du chancelier déclinait, mais tenait, et telles étaient les choses, vers la fin de l'année, que le Roi, en bon père, était fâché de voir les princes séparés de lui, et la cérémonie du jour de l'An, où il y avait des réceptions, se faire sans les princes. On croit que ce fut le chancelier qui, avec le prince de Soubise, ménagea le raccommodement du prince de Condé, qui écrivit une lettre assez humble et revint à la Cour, comme nous dirons.

Le duc d'Aiguillon, pour n'être pas en reste, ménagea le retour du duc d'Orléans, qui écrivit plus noblement, et enfin le Roi eut la satisfaction, hors le prince de Conti, de revoir les princes à la réception du duc de Bourbon, au jour de l'An, et tout paraissait tranquille, tandis que ce retour ne fit que ranimer les deux partis, le duc d'Orléans étant avec le duc d'Aiguillon et bien avec le Roi, et le prince de Condé, au grand déchaînement de Paris, avec le chancelier, où se raccrochait M. de Monteynard, pour tenir à quelque chose, et se soutenant par son mérite, sa complaisance aux dames, et en attendant.

Telle fut, à la Cour, la fin de l'année et le commencement de l'autre, dont je reparlerai.

Paris était fort tranquille et fort criant, à l'ordinaire. On

enfants, Mme de Maubeuge, leur tante, M. de Traisnel, l'abbé de Sainte-Aldegonde, M. et Mme de Colins, l'abbé d'Arvillars, le marquis Deinse.

Le 3 octobre, ouverture du théâtre par un prologue composé par le prince de Solre et suivi de la représentation de *Tancrède*. Clôture le 30. Retour du duc de Croy à Paris, le 23 novembre.

se dilatait la rate par des pasquinades contre le chancelier et le prince de Condé. On criait contre le nouveau parlement, mal composé, et qui jugeait au moins autant et aussi bien de grandes causes. Les malheureux qui perdaient réellement à la suppression de l'ancien, gémissaient et s'y habituaient; les autres criaient par habitude. Cependant la vie n'y était pas fort chère, la tranquillité était parfaite, le chaos tout aussi grand, cependant. Peu d'étrangers, et un hiver des plus doux et tranquilles que j'aie vus. De grandes actrices débutantes et une excellente Comédie française faisaient diversion. C'était, avec la médisance et l'habitude de fronder, la principale occupation d'une nation volage et douce, qui s'occupe peu dans le grand.

Je reviens à ce qui me regarde et à mes *Mémoires* courants : m'étant arrangé, le 26 novembre, je rentamai avec M. de Vaugondi, géographe, pour la belle carte de l'hémisphère antarctique, que j'avais imaginée à Calais, dans une projection un peu inclinée qui donnait toutes ces mers et côtes-là du même coup d'œil, ainsi que toutes les routes faites et à faire, de sorte que rien n'était plus curieux pour achever la connaissance du globe. J'en trouvai l'esquisse commencée à assez grand point, et je suivis ce curieux ouvrage.

Le même jour, je repris enfin mon *Histoire naturelle*, que je désespérais de finir par mon âge de cinquante-cinq ans, et le peu de temps que j'y pouvais donner. J'étais revenu exprès un peu de bonne heure et, pour regagner, je m'y mis avec force, car tout l'été, et huit mois dehors, étaient perdus pour cet important ouvrage. Je repris au quartz, non sans peine, pour me retrouver et me remettre en train, et je suivis avec ardeur un mois juste, c'est-à-dire jusqu'à Noël, et je finis le quartz, le cristal et les pierres, le tout assez bien.

Au bout de dix jours que j'allai à la Cour, je trouvai que j'y étais agréablement, non auprès du Roi et du nouvel intérieur, où je n'allais pas, mais chez M. de Monteynard, les bureaux, et avec le militaire et gens instruits qui me distinguaient d'une manière qui, pour être moins brillante, ne m'en

paraissait pas moins flatteuse. J'allais peu en haut, et, cependant, je faisais ce que je voulais et réussissais dans le détail.

C'est, environ, le 7 décembre que je vis tout à coup le prince de Condé et son fils à la Cour. Cela fit grand bruit. Sa lettre fut trouvée basse, et aussi on le ménagea peu, ayant mis dans la *Gazette de France* qu'il était venu faire excuse.

J'avais, en novembre 1771, fait un grand mémoire sur les trois meilleures découvertes à faire pour, en trois seuls voyages, achever la connaissance du globe, et je l'avais, alors, lâché à M. de Boynes, ministre de la Marine, qui y entendait peu, mais qui avait de l'esprit et voyait dans le grand. Depuis, il me faisait beaucoup d'amitiés. A mon arrivée, M. de Kerguelen (1), lieutenant de vaisseau, qui m'avait écrit, de l'île de France, qu'il allait à la découverte des terres australes dont je lui avais parlé, me vint voir à Paris. Il me montra sa découverte d'une terre à 50 degrés et sous l'île Maurice. Il me dit qu'il avait été fait capitaine de vaisseau pour cela, quoiqu'il eût, par l'état de sa mâture, abandonné son camarade M. de Sainte-Aldegonde (2), dont on était bien inquiet, et qu'il avait laissé à l'atterrage, et il m'apprit qu'il avait ordre d'y retourner. Je lui demandai, de là, par où il reviendrait ; il me dit : « Par le même chemin, à l'île de France ! » Je lui fis remarquer qu'il était malheureux de ne pas profiter d'une pareille dépense et armement, pour revenir par le même endroit, et, lui ayant fait voir, sur les

(1) Yves-Joseph de Kerguélen-Trémarec, navigateur (1734-1797). Chargé, en 1771, d'explorer les terres australes, il y fit plusieurs découvertes, entre autres celle de la terre à laquelle il a donné son nom, mais, après une nouvelle expédition, en 1773, fut l'objet d'accusations qui le conduisirent devant un conseil de guerre et lui valurent une condamnation. Il n'en reprit pas moins son service dans la marine, peu après. On trouvera, ci-dessous, quelques échos des difficultés qu'il eut à subir. Il a publié, en 1782, une *Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes, faits de 1771 à 1774* (in-8°).

(2) Voir ci-dessous pages 44 et 45. Cet officier eût été, d'après ce passage, non M. de Sainte-Aldegonde, mais M. de Saint-Allouarn, commandant la flûte *Le Gros-Ventre*.

jolis globes à ma nouvelle façon de monture, qu'il n'en coûtait presque rien de plus pour, de là, longer et reconnaître toutes les terres australes, la largeur de toutes ces mers, nos Antipodes qui n'avaient jamais été vus, et, côtoyant toujours les terres à découvrir, revenir par le cap Horn avec les vents et courants qu'on sait favorables de ce sens-là ; en homme instruit, il fut frappé de la beauté et importance de ce projet, et me pressa fort de le faire mettre en exécution, le moment ne pouvant jamais être aussi convenable, puisqu'on l'envoyait jusque-là, et qu'il y avait autant, à peu près, de chemin à revenir par un côté ou l'autre. Je lui dis que j'en avais donné un mémoire, il y avait plus d'un an, sans me douter d'une circonstance si favorable, et je lui fis le plan de détail de cette importante et dangereuse expédition. Il me rassura sur ses dangers, la saisit avec ardeur, sagesse et capacité, et je le vis propre à l'exécuter. Nous fîmes ensemble le détail, et il me pressa d'en parler au ministre, et de ne pas laisser négliger une pareille occasion de découvrir la cinquième partie du monde.

Ce fut le 6 décembre 1772, que j'entamai, à Versailles, avec M. de Boynes, cette grande opération. Il m'écouta bien, parut saisir la chose, mais, n'étant pas assez au fait, m'en demanda un plus grand détail. Le 12 décembre, je lui portai et je lui donnai un de mes globes, avec le mémoire tout prêt, pour servir d'instruction à M. de Kerguelen, avec qui je l'avais préparé. Il fit entrer M. de Kerguelen, qui l'assura de l'importance et de la facilité de tout. Pour moi, je ne lui en dissimulai nullement les moyens et difficultés, pour n'avoir rien à me reprocher, et, faisant connaître ma crainte de me mêler de tout cela, par les risques que tant de gens courraient, quoique, pour la partie des sciences, le projet fût superbe et le plus beau et utile possible.

Le ministre saisit avidement, pesa et examina bien, et nous renvoya à M. Auda, chef des bureaux des Colonies, et qui avait toute sa confiance. Nous trouvâmes un homme qui voyait bien, et dans le grand. Il saisit la beauté du tout. Il ne s'agissait que de huit mois de vivres de plus, ce qui était un objet

cher, mais la plus grosse dépense était arrêtée, sans cela. Nous retournâmes plusieurs fois chez M. Auda, qui acheva de déterminer le ministre à cette grande opération, qui fut décidée, comme on verra ci-après.

Le 17 décembre, j'allai voir le nouveau cabinet, très embelli, de Bomare, qui s'était dérangé à son changement de maison, et n'était pas soutenu comme il le méritait. L'après-dîner, j'allai au discours et à l'ouverture du cours de M. Adanson (1), autre célèbre naturaliste dans un autre genre, mais que je suivis peu, et j'aimais mieux M. Bomare pour la minéralogie. J'allai plusieurs fois chez lui étudier les matières sur lesquelles je travaillais.

Le 25 décembre, M. de Kerguelen, étant venu dîner, me pressa fort de pousser pour la décision de son voyage, tel que je l'avais étudié être le plus nécessaire et glorieux. Il m'engagea à aller, le soir, au Jardin du Roi, chez M. de Buffon, pour le prier d'en écrire, de façon à aider à déterminer le ministre. Je m'y rendis, et nous allâmes ensemble chez M. de Buffon, qu'il connaissait. Le singulier était que je n'avais jamais vu le célèbre M. de Buffon, parce que, voulant aller d'après ce que l'expérience me donnerait de principes, en approfondissant chaque objet, j'avais craint, dans les commencements, de me laisser entraîner par sa fameuse éloquence, et que, dans la suite, il avait presque toujours été malade ou chez lui, à ses forges, ce qui l'avait fixé.

Nous le trouvâmes assez bien remis, et aussi aveugle, ou avec la vue aussi basse qu'à l'ordinaire; c'est tout dire, car celui qui passe pour avoir si bien vu la nature, n'a pu même la voir avec des lunettes, car n'y aurait pas eu place pour elle, entre ses yeux et le papier. Il écrivait y touchant du nez, mais on sait avec quelle éloquence il s'en acquittait. Nous le trouvâmes occupé pour ses forges, qui étaient son principal objet d'intérêt, où le goût s'était mis. Je lui exposai l'objet de notre visite. Je lui montrai, sur un de mes globes

(1) Michel Adanson (1727-1806), auteur d'une *Histoire naturelle du Sénégal* (1749-1753), d'une *Méthode pour apprendre à connaître les différentes familles des plantes* (1764, 2 vol.), etc.

que j'avais porté, le plan du voyage qu'il approuva fort, et en parla en homme bien au fait. Il fut très content de mes globes, et ensuite je le mis sur tous les objets les plus intéressants des systèmes du globe. Il en revenait à son erreur du sable vitrifié, et sa partie systématique est misérable, mais on entrevoyait souvent des traits lumineux d'un très beau génie dont l'imagination est le principal.

J'ai écrit, en revenant, notre conversation, qui fut intéressante. Il me dit beaucoup de choses flatteuses sur le pigeon couronné que j'avais envoyé avec tant de peine et dont il loua la description, ce qui nous fit entrer en matière. Je vis, chez lui, M. du Tillet (1), dont je fus encore plus content que de M. de Buffon. En sortant, M. de Kerguelen avait le double d'opinion de moi de ce que j'avais tenu tête, dans cette visite, mais je vis que cela n'était pas si difficile, et qu'à l'exception de la partie des grands animaux qu'il a très bien traitée, j'étais plus qu'en état de tenir au reste, ce qui m'enhardissait et me faisait regretter de n'avoir pas plus de temps à donner à mon grand ouvrage. Dans tous ces temps-là, j'achevai de connaître le reste des savants fameux, qui ne le paraissent plus tant, quand on devient un peu fort.

Le 26 décembre, M. de Kerguelen m'engagea à le mener exprès à Versailles pour nous éclaircir avec M. Auda. Nous y traitâmes le projet à fond, et ce fut un coup de parti. En allant et revenant avec M. de Kerguelen, en voiture, je lui fis le tableau du voyage, et il prétendait que je le voyais comme si nous y étions. Il était éclairé, docile, hardi et sage, et me parut très propre à l'exécution. Cela nous fit trouver le chemin de Versailles bien court, et il ne s'est guère fait de conversation plus curieuse. A sa réquisition, j'envoyai, quelques jours après, un livre et une lettre à M. de Boynes, qui l'éclaircit, en *enfin, le 28 décembre*, je menai encore M. de Kerguelen à Versailles. Le ministre nous reçut au

(1) Directeur de la Monnaie, à Troyes, membre de l'Académie des Sciences et de la Société d'agriculture de Paris, mort en 1791, du Tillet est l'auteur d'ouvrages sur le pain, les blés, les métaux et les poids.

mieux; il était déjà déterminé, et ce superbe et dangereux voyage *fut arrêté et résolu.*

Le 29 décembre, le duc d'Orléans et son fils, le duc de Chartres, retournèrent à Versailles : le premier fut bien reçu, et le second, qui avait marqué plus d'entêtement, le fut très sèchement.

M. le prince de Condé, pour son rappel, quelques jours devant, avait écrit une lettre plus humble. Aussi déplut-elle beaucoup aux mécontents. Celle de M. le duc d'Orléans n'eut pas non plus le bonheur de plaire à tout le monde, chose impossible. Le parti de la Cour disait qu'il était singulier qu'en écrivant pour rentrer en grâce, on expliquât la continuation de ses sentiments de façon à faire, pour ainsi dire, une nouvelle protestation. Le parti des mécontents trouvait mauvais qu'il se soumît, trouvant que la Cour avait tort. Le fait est qu'il paraît que le duc d'Aiguillon (ennemi déclaré du chancelier qui l'avait mis où il était, ce qui est assez d'usage de Cour), voyant qu'il avait fait rentrer le prince de Condé en s'y attachant, voulut s'attacher le duc d'Orléans de même, et profiter de l'occasion pour, dans la lettre, donner un coup de patte au chancelier qui avait tout fait pour le soutenir. Il en résulta donc augmentation, dans les deux partis, dont il fallait voir la suite, et ces princes allèrent chez la dame, et ainsi se remirent dans l'intimité.

La nuit du 29 au 30 décembre 1772, le feu prit à l'Hôtel-Dieu, dans les endroits où était le dépôt des suifs, charbons, graisses et matières combustibles, ce qui le rendait inextinguible. Il fut affreux et dura trois jours. Il y eut les trois salles et le côté sur le bord de la rivière de consumés, et le voisinage endommagé. Le malheur voulut que les sœurs, comptant l'éteindre avec leur pompe, comme cela était déjà arrivé, se barricadèrent et ne voulurent pas ouvrir. Ensuite, les efforts qu'on fit pour enfoncer les grosses portes, dérangèrent les serrures, les malheureux se trouvèrent enfermés dans les trois salles où périrent d'une manière affreuse les malades, vieillards infirmes, en grand nombre, qu'on cacha. Les uns dirent qu'il n'en périt pas cent, d'autres dirent plus

de cinq cents. Il périt aussi sept ou huit gardes françaises et pompiers qui firent des merveilles. Les gardes françaises y méritèrent les plus grands éloges, et le chef des pompiers et sa compagnie aussi, laquelle était mise sur le plus beau pied. Mais la multitude des pompes faisait peu sur des graisses enflammées, et par une eau tombant en pluie sur une prodigieuse masse de chaleur qui la résolvait d'abord en vapeur, et l'enlevait avec la fumée. Ce qui fit le mieux fut de couper et d'abattre. Heureusement, il fit peu de vent, mais le terrible est qu'il gelait de trois degrés, et que l'eau gelait à mesure qu'on l'apportait, de sorte que les ouvriers avaient les mains gelées et brûlées en même temps.

On transporta le reste des malades dans Notre-Dame, où M. l'archevêque et les bonnes âmes en eurent grand soin. Il s'y fit des actions admirables ; c'etait à qui retirerait les malades chez lui. On peut se figurer l'horreur d'une pareille nuit. On parla beaucoup, ensuite, de mettre l'Hôtel-Dieu hors de Paris, sans en voir aisément la possibilité.

# XXVII

## DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1773

Réception, à la cérémonie de l'Ordre, des ducs de Bourbon, de Villeroy et de Tresmes, de MM. de Croissy, de Sourches et de Montmorin. — Préparatifs de l'expédition de M. de Kerguelen : conférences avec MM. Borda et de Lalande au sujet des instruments astronomiques nécessaires; avec MM. Berthoud et Le Roy, au sujet des horloges et montres marines. — Bal d'enfants chez le prince de Monaco. — Je rédige un projet d'instructions pour le voyage de M. de Kerguelen. — Choix du personnel qui doit l'accompagner sur le vaisseau le *Roland* et la frégate l'*Oiseau*. — Je remets aux navigateurs une centaine de livres imprimés et des mémoires rédigés par moi. — Objets du voyage de M. de Kerguelen. — Je rends compte à M. de Boynes des quinze mille francs d'acquisitions qu'il m'a chargé de faire. — Heureux départ des explorateurs. — Arrivée à Versailles de M. de Rosily; récit de sa course à la recherche de M. de Saint-Allouarn. — Nouvelles du capitaine Cook. — Je reçois la visite du comte de Beniowski. — Déclaration du mariage du comte d'Artois. — Partage anticipé de ma succession entre mes enfants. — Visite au naturaliste Adanson. — Promenades aux environs de Paris, que je quitte le 29 avril, pour n'y rentrer que le 25 novembre. — Je trouve la capitale illuminée pour les fêtes du mariage du comte d'Artois. — Je lis, à l'Académie des Sciences, un mémoire sur le début du voyage de M. de Kerguelen. — Visite à M. de Monteynard au sujet de mon affaire avec M. de Maillebois. — Dîners chez le prince de Tingry, chez M. de Monteynard, chez Mme de Marsan. — J'assiste aux opéras de *Sabinus* et

d'*Issé*. — Je fais la connaissance de MM. Crozet et du Clesmeur, lieutenants du navigateur Marion-Dufresne, et commence la rédaction d'un mémoire relatif au Pôle Nord.

Le 1er de l'an 1773, après avoir pris mes bonnes précautions ordinaires et m'être recueilli, j'assistai, à Versailles, à la cérémonie de l'Ordre. Au chapitre, il n'y eut pas de chevalier, mais le Roi reçut les six nouveaux chevaliers de Saint-Michel, dans la chapelle, à l'ordinaire ; le duc de Bourbon, seul, d'abord, ayant M. le Dauphin et M. le comte de Provence pour parrains. Il était beau, en habit de novice, et il était attendrissant, pour un bon Français, de voir l'attention avec laquelle le Dauphin l'aidait à soutenir le prodigieux manteau, et la joie du Roi de les voir tous réunis.

Les deux ducs, savoir le duc de Villeroy, et le duc de Tresmes, furent reçus ensuite ; ce dernier avait attiré du monde à sa réception : son grand âge, sa taille et sa boiterie lui rendaient difficile à soutenir l'habit de novice. Cela alla comme il put. Les trois autres furent reçus ensemble, savoir MM. de Croissy, de Sourches et de Montmorin : ils l'avaient bien gagné par leur persévérance, car cette grâce leur était promise depuis vingt ans, et combien de temps de galop à la chasse n'avaient-ils pas fait pour cela, depuis cinquante ans !

Par là, je perdis deux rangs à la procession, les deux ducs ayant des duchés antérieurs à ma grandesse, mais je m'y trouvais encore le huitième.

M. de Kerguelen vint me trouver chez moi, à Versailles, où nous décidâmes tout ce qu'il pouvait faire de plus curieux et utile, dans son important et dangereux voyage qui, s'il réussissait passablement, devait nous faire connaître toute la cinquième partie du monde, nos antipodes et la largeur des mers navigables, et j'en travaillai avec lui au bureau.

Le 17 janvier, M. de Kerguelen étant parti, deux jours devant, pour Brest, me laissant tout l'embarras de cette besogne, j'allai pour cela à Versailles. Le ministre me remercia beaucoup, y parut très attaché, et m'assura que

tout était décidé. M. Potier, chargé des armements, me montra l'état arrêté de celui-là qui, pour un vaisseau de 64 canons, *le Roland*, une frégate de 24, l'*Oiseau*, et vingt et un mois de vivres, tant en nature qu'en argent, allait à environ sept cent mille livres. Ainsi, ce sont curiosités de souverains, et un peu chères. Je n'en aurais pas même parlé, si l'armement n'eût été résolu pour aller jusqu'à sa découverte aux terres australes. Ainsi, je n'y ajoutais que de tâcher de profiter d'une circonstance unique pour faire le retour de la manière la plus propre à tout découvrir à la fois. On promit que cet ordre serait signé le 22 et partirait tout de suite pour Brest, pour tout préparer, commencer l'armement le premier, et partir le 20 mars. M. Auda me demanda les derniers éclaircissements et promit de mettre au net les instructions. Ainsi, tout parut décidé définitivement.

Les jours suivants, je travaillai avec M. de la Lande et les autres savants, pour la collection des instruments astronomiques et physiques.

Je travaillai aussi, alors, beaucoup avec M. de Vaugondi, bon géographe, pour mon grand planisphère antarctique, qui pouvait être un chef-d'œuvre bien curieux.

Le 24, j'allai à Versailles pour solliciter pour les instruments astronomiques que demandait M. de la Lande, pour l'expédition de M. de Kerguelen. J'en donnai l'état au ministre et à MM. Auda et Rodier, et on donna espérance. M. Potier me fit lire tout au long la lettre portant ordre pour cette expédition. Elle était très bien, signée de la veille, et partit le lendemain. Ainsi, ce fut affaire réglée. Je dînai chez M. de Boynes et parlai bien marine, et revins, le soir, écrire sur le tout à M. de Kerguelen, et le presser fort. Comme j'avais fait mettre, dans l'ordre, que personne ne s'embarquât par force, qu'on dît à chacun les risques, et qu'il n'y allât que ceux qui le voudraient, je lui peignis au plus fort le danger d'aller faire 5 000 lieues de canton absolument inconnu, avec de si gros vaisseaux qu'un de 64 et une frégate, et des bâtiments trop longs et trop faibles, et je l'exhortai fort à ne rien risquer. Je lui mandai ce que

j'avais appris sur la route de M. Cook (1), que je craignais nous avoir prévenus dans notre projet, et je prévoyais au pis tous les risques, pour qu'on n'eût rien à se reprocher.

Tout cela me tint plusieurs jours avec les astronomes et artistes pour les instruments, précautions, et avec MM. Borda (2), Lalande, ceux qui avaient été pour essayer les excellentes horloges de MM. Berthoud (3) et le Roy (4), et tout cela faisait des détails extrêmement curieux, et il est affreux qu'ils n'occupassent pas plus de monde.

Le 28, j'allai, avec M. de Lalande, chez M. Berthoud, qui nous montra ses fameuses montres marines en détail. Il en avait inventé de quatre sortes : les unes étaient à ressort, les autres à poids contenus par des moulettes très mobiles, entre quatre piliers d'acier. Il avait étudié à fond et vaincu tous les grands obstacles des frottements, balancements, variations et dilatations par le chaud, le froid, le sec, l'humide ; enfin, tout était prévu ; aussi sa montre n° 8 eut-elle le plus grand succès au grand voyage de *La Flore*, qui nous fixa juste les mers ordinairement pratiquées. Une des pendules de M. Le Roy avait eu les mêmes avantages, et toutes deux l'avaient emporté, pour la précision, sur la pendule anglaise de M. Harrison (5), qui avait remporté le prix

(1) James Cook (1728-1779), le célèbre navigateur anglais.

(2) Jean-Charles Borda (1733-1799), géomètre et marin, ayant commencé par servir dans l'armée de terre, n'entra dans la marine qu'en 1758. Il exécuta, en 1771 et 1775, des voyages scientifiques et prit, ensuite, comme major général, une part glorieuse à la guerre d'Amérique. Il a publié, en 1778, un *Voyage fait par ordre du Roi en 1771 et 1772* (2 vol. in-4°), etc.

(3) Ferdinand Berthoud, horloger et mécanicien, membre de l'Institut, mort en 1807, auteur d'*Essais sur l'horlogerie* (1763, 2 vol.), d'un *Traité des horloges marines* (1773), etc.

(4) Julien Le Roy, le fameux horloger, mort en 1759, eut pour fils Pierre, horloger du Roi comme lui et auteur d'*Etrennes chronométriques* pour l'an 1760 ; Julien David, architecte et archéologue, membre de l'Institut, et Charles (1726-1779), médecin à Montpellier, auteur de *Mélanges de physique* (1771), de *Mémoires et observations de médecine* (1766-1784), etc.

(5) John Harrisson (1693-1776), horloger et mécanicien anglais, inventeur de l'horloge marine *Time-Keeper* (garde-temps) pour calculer les longitudes, qui lui valut un prix de 20.000 livres, en 1749.

du problème des longitudes, problème résolu par là, et par les octants et sextants perfectionnés.

Ainsi, nous nous occupions fort à avoir les instruments et astronomes propres à cet objet. Je sus qu'un M. de Lobe, fameux navigateur, qui était chez M. Ogier, avait été sur *la Flore* (1), et avait le meilleur sextant, et j'allai l'engager à le prêter.

Le 30, mon petit-fils de Mœurs mit, pour la première fois, un habit d'homme pour un bal chez le prince de Monaco. Il apprenait un peu les contredanses, et réussissait. D'ailleurs on le tenait dans des habits de matelot qui sont commodes, et il faisait, avec ses frères, un très grand exercice, beaucoup de tours de force et de souplesse, et cette nouvelle façon d'éducation était fort supérieure pour fortifier le corps. De tout l'hiver, il n'y eut pas un seul jour qui les ait empêchés, hors la grande pluie, de faire de grandes promenades à pied : aussi ne furent-ils pas enrhumés.

Avant la Chandeleur, j'allai trouver M. de Boynes et son bureau, pour les instruments et l'instruction, et je m'y donnai tout entier sans relâche, jusqu'au départ. Ce fut un travail prodigieux et bien intéressant. Ce grand objet avait commencé, comme on a vu, le 6 décembre. J'y avais déjà bien travaillé, mais, tout le mois de février, et jusqu'au 22 mars que je finis, je ne fis rien d'autre et je m'y adonnai avec toute l'application que méritait le plus grand et le plus important voyage que les Français eussent encore entrepris pour les Sciences, et pour achever la connaissance du globe.

J'achevai, en janvier, d'étudier à fond tout ce qui pouvait

(1) Un officier distingué, qui devint chef d'escadre en 1786, Verdun de la Crenne, accomplit, en 1771 et 1772, sur le bâtiment *la Flore*, armé à Brest, un voyage ayant pour but d'expérimenter des montres marines récemment exécutées, et différents autres instruments. A cet effet, il se rendit de Cadix à Ténériffe, et, de là, aux Antilles, en Islande et en Danemark. Il a publié, avec J.-Ch. Borda et Pingré, le récit de son expédition, sous le titre de *Voyage fait par ordre du Roi en 1771 et 1772, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instruments servant à déterminer la latitude et la longitude*. Paris, Moutard, 1778, 2 vol. in-4°.

rendre ce voyage complètement beau et utile. La nouvelle manière de globe terrestre que j'avais imaginée, et l'excellent hémisphère incliné antarctique que j'avais trouvé, et dont M. de Vaugondi m'apportait les épreuves à corriger tous les quinze jours, me facilita beaucoup. J'achevai de lire et d'extraire tous les voyages et livres qui pouvaient avoir rapport à cet objet, et, étant bien au fait, je fis, en janvier, tout le plan en détail de l'expédition.

Etant occupé à cet objet, dont je conférai quelquefois avec l'habile M. de Lalande, avec qui je fis, à Versailles, deux voyages très curieux, j'observai qu'outre l'avantage de la géographie, on pouvait en tirer les plus grands avantages pour déterminer, par les oscillations comparées du pendule, la figure de la terre, et, de plus, achever de connaître tout ce qu'on pouvait désirer sur la grande physique, le globe et les grands objets d'histoire naturelle ; d'autant que, cela devant découvrir la plus grande partie qui restait inconnue de la terre, en faisant, là, toutes les expériences et recherches les plus curieuses, on achevait de connaître tout ce qui peut l'être sur notre boule.

Il fallait, pour cela, des savants instruits pour chaque objet, et des instruments de toute sorte, et les plus parfaits — chose rare.

Pour avoir des instruments, il fallait de l'argent et des soins. Je fis l'aperçu de cette dépense, pour laquelle, sur mon état, il fallait environ quinze mille francs d'argent comptant. Comme toute cette expédition allait à près de huit cent mille francs, il ne valait pas la peine, pour quinze mille et la dépense de quatre savants, de manquer l'occasion unique de remplir tous les grands objets ; c'est ce que je fis sentir avec force, et M. de Lalande m'y aida bien.

M. de Boynes, homme d'esprit, et le premier à qui j'aie pu faire entendre un grand projet, saisit tout cela et s'y prêta si bien que, lui ayant observé qu'il n'y avait pas quinze mille francs d'argent comptant dans la caisse, les fonds étant dans les ports, il m'assura qu'il enverrait, dès le lendemain, cette somme qu'il avança du sien.

Quoiqu'il s'y prêtât si bien, il voulut y établir la plus grand économie, et il nomma, pour ces emplettes, M. Bezout, de l'Académie des Sciences, et examinateur, pour les mathématiques, des gardes de la Marine. Il ne pouvait mieux s'adresser, tant pour la science que pour l'économie. Nous travaillâmes beaucoup ensemble. Il engagea M. Borda et plusieurs savants à nous prêter, avec remplacement, les meilleurs instruments, et on vit, à ce sujet, combien peu les Français s'y donnent, ce qui fait que les artistes, faute de débit et de prix, ne peuvent égaler les Anglais, dont il faut tirer ce qu'il y a de mieux.

Pendant deux mois, je ne fis que travailler aux instructions de détail et courir chez les artistes pour les presser et faire ajouter tout ce qui nous manquait. La mesure de la terre demandant pour environ mille écus de plus d'instruments et ne regardant pas la marine, j'étais près d'en faire l'acquisition à mes frais, quoique j'y misse beaucoup d'ailleurs, mais M. de Boynes se piqua d'honneur, et ordonna à M. Bezout d'y fournir sur les quinze mille francs. En outre, M. de Boynes alla lui-même chez le fameux horloger, le sieur Berthoud, commander deux montres marines, car je fis tant que j'obtins que tout serait double et complet pour que chaque vaisseau, en cas de naufrage de l'un d'eux, pût continuer l'entreprise, seul moyen de donner un peu d'espérance pour une opération si dangereuse. J'allai bien souvent chez M. Berthoud, où je vis les choses les plus curieuses, de sorte que ce grand projet, renfermant de tout, achevait de m'instruire à fond.

Ce n'était pas tout, des instruments ; il fallait des savants qui sussent s'en servir. M. de Kerguelen avait déjà retenu M. de Mersais, joli sujet qui venait de l'expédition de *la Flore*, pour l'épreuve des montres marines, ainsi qui était au fait. M. de Lalande voulut, pour deuxième astronome, quand j'eus obtenu que tout serait double, nous donner le neveu de son ami de Ponte, nommé Dagelet, sujet qu'il formait depuis quelques années, et de grande espérance. Le ministre l'agréa.

M. de Jussieu, si fameux en botanique (1), nous donna pour naturaliste M. de Bruguière (2), jeune médecin de Montpellier, élève d'un grand naturaliste, et jeune homme plein de tout le zèle et de toute l'ardeur nécessaires en pareil cas, et je l'arrêtai. Nous eûmes bien de l'embarras pour le dessinateur : nous manquâmes le fameux Ozanne (3) et un jeune sujet de talent qui revenait d'avec l'abbé Chappe, qu'il avait vu mourir en Californie. MM. Vernet (4) et Cochin (5), que je vis souvent, assuraient que c'était le meilleur, mais il nous tint longtemps, et nous manqua. Enfin, le naturaliste nous procura son ami M. Dubois, très bon sujet, doux et plein de goût et de talent pour l'histoire naturelle. Ainsi, nous fûmes montés en quatre excellents sujets et, de plus, de bonne compagnie et propres à bien vivre avec tout le monde, chose d'autant plus nécessaire que les marins criaient qu'on y mît quelqu'un, se croyant assez forts. En effet, M. de Rosnevet (6), commandant la frégate, était chimiste et physicien et pouvait remplir, ainsi que ses camarades, la partie d'histoire naturelle. Il avait un bon dessinateur. M. Dagelet allait avec lui, quoi qu'il fût déjà fort en astronomie, de sorte que les deux vaisseaux se trouvèrent bien garnis en astronomes, physiciens et naturalistes, et les marins (alors beaucoup plus instruits) pouvaient suppléer à tous égards et, chose rare, tout alla de suite sans le moindre retard ni obstacle.

(1) Bernard de Jussieu (1699-1777), démonstrateur de botanique au Jardin du Roi, depuis 1722, membre de l'Académie des Sciences depuis 1725, auteur de savants mémoires insérés dans le recueil de cette Académie.

(2) J.-Guillaume Bruguière (1750-1799), médecin, naturaliste et voyageur, auteur du premier volume de l'*Histoire naturelle des vers*, dans l'*Encyclopédie méthodique* (1789), etc.

(3) Nicolas-Marie Ozanne, dessinateur et graveur (1728-1811).

(4) Claude-Joseph Vernet (1712-1789), le célèbre peintre de paysages et de marines.

(5) Charles-Nicolas Cochin (1715-1790), le célèbre dessinateur et graveur.

(6) M. de Saux-Rosnevet commandait la frégate *l'Oiseau*, dans la seconde expédition de Kerguélen.

Les autres navires de cette expédition étaient *le Roland*, vaisseau de 74, commandé par Kerguélen, et la corvette *la Dauphine*, sous les ordres du chevalier Ferron.

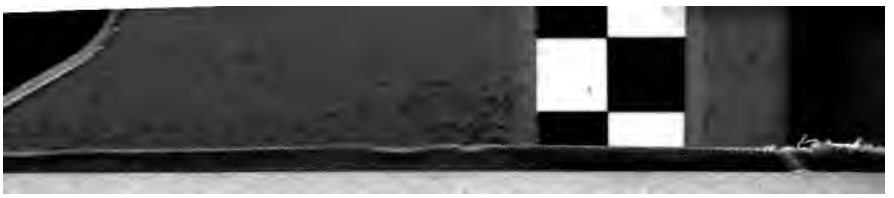



Mon premier soin fut la santé. On donna des secours peu communs. Je voulus y faire mettre beaucoup de poudre de Faciot (1), bon préservatif. Cela seul fit obstacle, M. de Poissonnier (2) ayant un autre remède à proposer : il me fallut bien des démarches là-dessus !

Le transport des montres, pèse-liqueurs, baromètres, etc., étant extrêmement fragile, et M. Berthoud ne voulant donner ses montres que le 15 mars, quoique l'armement dût finir le 20, je fournis, à mes frais, une voiture à ressorts, arrangée exprès, qui me donna bien de l'embarras. Je m'y décidai encore, pour que nos quatre savants allassent, avec tout cela, en poste, et que j'eusse plus de temps pour les instruire à fond de chaque objet.

Je leur fournis aussi, à mes frais, bien des petites choses utiles et trop recherchées pour être mises sur le compte du Roi, et surtout une centaine de volumes du plus beau choix de livres possible, pour l'opération de chacun. Tout cela fit que j'y mis beaucoup du mien, et surtout de mon temps, par un travail prodigieux pour former des mémoires d'instruction sur chaque objet (3).

(1) Cette poudre, ou « limonade sèche » de M. Faciot est mentionnée dans un *Rapport sur plusieurs questions proposées à la Société royale de médecine, par M. le maréchal de Castries, ministre de la Marine, relativement à la nourriture des gens de mer*, rédigé par de la Porte et Thouret. (*Histoire de la Société royale de médecine*, (1784 et 1885). *Histoire*, page 278. Paris, 1788.)

« Elle est composée, par livre de sucre, de 5 gros de sel d'oseille, auxquels on ajoute quelques zestes de citron. » Elle figure dans l'*Officium* de Dorvault, sous le titre de *Limonade oxalique sèche* de Fascio (*sic*). (*Communication de M. le Dr P. Dorveaux, bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie.*)

(2) Il y avait deux frères Poissonnier : Pierre-Isaac Poissonnier (1720-1798) et Poissonnier des Perrières, qui étaient, le premier, docteur régent de la faculté, inspecteur général de la médecine, chirurgie et pharmacie de la marine et des colonies, conseiller d'État, médecin consultant du Roi, membre de l'Académie des Sciences ; le second, médecin honoraire du Roi, médecin de la grande chancellerie, inspecteur adjoint des hôpitaux de la marine et des colonies, censeur royal et membre de la Société royale de médecine.

(3) Mes ouvrages pour la collection du voyage de M. de Kerguélen, lesquels ont été faits en janvier, février et mars 1773 :

Mon mémoire sur les trois meilleurs voyages pour achever la connaissance complète du globe. — Celui pour le côté des Antipodes. — Celui pour le Kamtchatka. — Celui pour le pôle arctique. — Mes mémoires sur la nécessité de

Plusieurs de ces Mémoires doivent être importants, étant le résumé de beaucoup d'études, des extraits de tous les bons ouvrages, des conversations des plus savants, et d'un ensemble de vues générales que cela doit procurer, joint à l'habitude de ces travaux qui étaient dans mon genre et goût, depuis longtemps.

La partie géographique n'avait sûrement pas été poussée aussi loin, et mon bel hémisphère, que je formais et que j'y joignis, joint aux belles découvertes de MM. Cook et Banks que j'y réunis, mettait le plus au fait possible et prévoyait tous les cas.

Le travail sur *La figure de la terre* était bien éclairci, et d'autant plus important qu'ils allaient où il aurait fallu envoyer exprès pour cela, et où on ne s'était pas même douté qu'on irait un jour.

Celui des *Causes du plus de froid d'un pôle que de l'autre* était la question physique la plus curieuse et approfondie de manière à les mettre dans la situation de la décider et de l'éclaircir par tous les moyens de pratique et de théorie.

mieux employer celui de M. de Kerguélen. — La note des grands objets du voyage. — Celui pour diriger sa route et projets d'instructions. — Mes lettres. — Petits brouillons, etc. — Route d'Abel Tasman et observation. — L'itinéraire avec date. — Liste des livres que je donne à chacun. — Observations pour les astronomes. — Figure de la terre par le pendule. — Sur les causes du plus de froid du Pôle Sud (bon). — Observations pour les naturalistes (très bon). — Observations pour les marins, ou indications abrégées de tous les objets (bon). — Observation pour le point des Antipodes (très bon). — Sur le scorbut. — Sur l'eau (très bon). — Observation sur les cartes. — De la manière de faire le voyage le plus utilement. — Courte observation pour la géographie. — Les neuf articles à remplir. — L'itinéraire et mes lettres importantes. — Les longitudes (beau et bon). — Observation sur les oiseaux. — Remarques sur les oiseaux de M. Brisson. — Oiseaux tirés d'Ulloa et du voyage de l'Isle de France. — Sur les amphibies de mer et phocas, et les listes à remplir d'amphibies, insectes de mer et zoophytes, des cétacés et plagiures, des insectes à polypier, des vraies plantes marines et des oiseaux et poissons de mers antarctiques. — Pour les dessinateurs, instruction pour les plans, les vues et les objets d'histoire naturelle. — État et observation sur les cartes. — Instruction sur les baromètres. — Sur la manière de conserver les papiers. — Les lettres et assurances des quatre savants. — La lettre pour la fête aux Antipodes. — Projet pour la Gazette. — Un autre projet curieux qui n'a pas été accepté, pour y joindre la course au Kamtchatka, et qui peut servir ailleurs pour ce voyage. — Et, enfin, projet d'avance pour le livre à faire au retour.

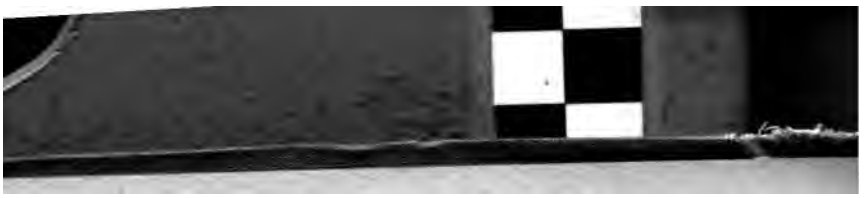



L'*Instruction des naturalistes* était mon métier, l'extrait d'un travail immense, et fit tant de plaisir au vieux M. de Jussieu, qu'il ne pouvait se lasser de l'entendre : cela renfermait tout.

Les *Observations à faire pour les Antipodes*, et reconnaître ces points où on n'a jamais été, ne laissaient, à ce qu'il paraît, rien d'oublié à faire là, pour l'astronomie, la physique et l'histoire naturelle.

La Cour, à ma demande, accorda aux équipages des récompenses et encouragements distingués, dès qu'ils parviendraient.

Je fis les plus grandes recherches pour prévenir le scorbut, et ce mémoire, ainsi que celui de l'eau et du dessalage, pouvait parer à de grands maux. Mon idée, surtout, de tout sécher sur l'alambic et de prévenir, par là, les défauts de l'humidité, fut très approuvée.

Les *Observations* sur les longitudes, la réfraction, la géographie et les cartes, donnaient tout ce qu'il était possible à nos connaissances actuelles, et pour ainsi dire à celles devinées.

Les dessinateurs avaient des instructions neuves sur les plans, les vues et les parties d'histoire naturelle qui, réglant les mesures, mettaient à même de graver à l'arrivée, et d'avoir tout dans des rapports justes et comme si on y était.

Enfin, je m'adonnai beaucoup à bien régler la marche et route des découvertes, de façon qu'on ne pût trop s'en écarter, et qu'on remplît l'objet d'une dépense de huit cent mille francs, bien chère dans un temps où les fonds étaient si épuisés, de sorte que je me tenais toujours en équilibre entre la crainte extrême que j'avais de l'expédition la plus dangereuse qui ait encore été faite, et celle de n'en pas remplir l'objet d'une manière qui réponde à tant d'argent de l'État, et à tant de soins, recherches, et à une occasion qui ne se retrouverait peut-être jamais.

Sur cela, je mis MM. Potier et Auda bien au fait. L'instruction traîna un peu, mais enfin M. Auda la finit, et elle partit le 20. Je la lus, le lendemain, à Versailles, et elle était

au mieux, et remplissant tous les objets que j'avais donnés dans mes projets d'instruction. Deux fois la semaine, j'écrivais de bien grandes lettres à M. de Kerguelen, qui renfermaient tous les détails. M. du Dresnay, frère de M. de Rosnevet, et qui allait avec lui, vint à Paris, et nous travaillâmes à fond ensemble.

Les quinze premiers jours de mars se passèrent surtout à faire lire, sur l'objet même, c'est-à-dire le globe et mon hémisphère, ces mémoires à ces messieurs, à leur donner le plan de leur travail, qu'ils allaient étudier chez les plus savants dans chaque objet, à essayer les instruments et pratiques, et enfin à les instruire à fond. Ils y répondirent tous de façon à donner la plus grande espérance.

Les objets de ce voyage étaient : 1° de retrouver nos Français ; 2° de longer et achever la découverte de toutes les terres australes et de la cinquième partie du globe ; 3° d'y descendre et d'en détailler toutes les terres abordables ; 4° d'y découvrir les rades, ports et endroits d'établissement ; 5° d'y fixer les longitudes, la physique et l'histoire naturelle, de ce qui restait d'inconnu sur la terre ; 6° par l'expérience du pendule, de déterminer enfin la figure de la terre ; 7° de découvrir et fixer nos antipodes ; 8° de découvrir et fixer toute la largeur et étendue des mers inconnues et navigables.

Ce fut le 15 mars qu'ils partirent, enfin, de Paris, de chez M. Berthoud, où les montres furent emballées avec la plus grande recherche. Ma voiture contenait bien des choses casuelles, si bien arrangées que, suivant l'itinéraire que je leur avais donné, ils arrivèrent à Brest le 21 mars pour dîner, et furent dîner à bord. Ils m'écrivirent qu'ils avaient été très bien reçus, que tout était embarqué et rangé au mieux, et que jamais entreprise n'avait été mieux préparée et commencée. Dieu seul peut leur permettre de la terminer heureusement en entier !

Le 22 mars, je portai à M. de Boynes le compte des quinze mille francs dans le meilleur ordre, et un petit restant au moyen d'environ quinze cents francs que j'y mis du mien,

et nous eûmes encore la satisfaction rare d'avoir tout payé et de ne pas, sur un compte du Roi, laisser la moindre chose en arrière, ni personne dans l'embarras.

Le départ fut des plus heureux, ainsi que les préparatifs. Voici ce qu'on écrivit de Brest, le 29 au soir :

« M. de Kerguelen reçut, le mercredi 24 mars, ses instructions. Il régnait des vents de sud faibles. Le jeudi au soir, ils remontèrent au nord. Tout le monde coucha à bord et, vendredi 26 mars 1773, ils appareillèrent à onze heures du matin, d'un vent d'est-nord-est bon frais. A deux heures, on ne les voyait plus. Les vents sont, depuis, nord-est et sud-est, assez forts pour filer huit nœuds ou faire deux lieues et demie à l'heure : cela fait augurer qu'à présent 29 au soir, ils ont décapé Finistère. »

On voit, par là, que le départ fut des plus heureux, ce qui, joint au beau temps de l'armement où tout avait été embarqué sec, était d'un bon augure. Les vents, à Paris, ayant continué plus de huit jours vers le nord, il paraît qu'en huit ou dix jours, ils auront été à la hauteur des îles Canaries.

M. de Kerguelen montait *le Roland*, vaisseau neuf de soixante-quatre canons, mais ayant laissé partie de sa batterie basse pour porter plus d'un an de vivres : M. de Rosnevet montait la frégate *l'Oiseau*, de vingt-six canons, reconnue bonne marcheuse.

Cette expédition, proposée seulement pour ses additions le 6 décembre, l'armement, commencé le 1er mars, n'avait pas tardé. Il n'y en a guère eu de ce genre qui ait été aussi de suite, et qui fût aussi bien approvisionnée en tout, et surtout pour la partie des instructions, des savants et des instruments.

Voilà tout ce qui regarde le départ de cette expédition. Mais on était toujours bien inquiet du *Gros-Ventre* (1), que

(1) La flûte *le Gros-Ventre*, de seize canons, faisait partie de la première expédition de Kerguélen (1771). Elle était commandée par M. de Saint-Allouarn. L'autre bâtiment employé à cette expédition était la flûte *la Fortune*, de vingt-quatre canons, commandée par Kerguélen.

M. de Kerguelen avait laissé en danger, et de M. de Rosily (1) qu'il avait envoyé à son secours. Nous ne restâmes pas longtemps dans cette inquiétude, et nous en sûmes bientôt plus que nous n'espérions.

Le 17 avril au soir, ce même M. de Rosily, qu'on croyait péri, arriva à Versailles. Le 18, M. de Boynes me procura, avec lui, le détail le plus intéressant. Je travaillai plusieurs jours avec lui et, par là, je fus le premier et le mieux au fait de tout ce qui regardait le vrai de cette découverte des terres australes où personne n'avait jamais abordé, devant.

Voici la lettre que j'en écrivis à M. de Kerguelen, et le rapport succinct, mais clair, que je fis de l'ensemble de cette expédition, ce qui mettra bien au fait de la première, et prépare pour la seconde.

De Versailles, le 18 avril 1773.

Je vous fais mon compliment, mon cher ami, de tout mon cœur, car j'ai eu une joie bien vive. M. de Rosily est arrivé à Brest le 12 avril, ainsi dix-sept jours après que vous êtes parti, et il est arrivé hier, à huit heures du soir, à Versailles. M. de Boynes, dès qu'il m'a vu, ce matin, chez le Roi, à qui il en rendait compte, m'a fait signe, et, me tirant à part, m'a dit avec une joie bien vive dont je lui ai su bien bon gré : « *Le Gros-Ventre* est revenu, et M. de Rosily est ici. Venez chez moi, que nous voyions ensemble son rapport ! »

Vous croyez bien que je ne me suis pas fait prier. M. de Rosily, sur les cartes, nous a lu son journal fait au mieux, avec la plus grande candeur et netteté. Il dit du bien de ses camarades, de vous et rend justice à tout le monde. Il n'y a que de lui qu'il ne parle guère, et tout ce qu'il demande, c'est pour ses camarades et pour vous aller rejoindre ; nous en avons été enchantés.

Nous pleurons MM. de Saint-Allouarn et Mengan (2), ce sont de grandes pertes, mais qu'allaient-ils faire à Batavia ? C'est cet air empesté qui a fait tout le mal ! Jusque-là, *le Gros-Ventre* n'avait, en tout, perdu qu'un homme ; cela est d'un bon augure.

(1) François-Étienne, comte de Rosily-Mesros (1748-1832), lieutenant de vaisseau en 1778, contre amiral en 1793, vice-amiral en 1796.

(2) Le chevalier de Mengan, enseigne de vaisseau à bord du *Gros-Ventre*.

Il déclare bien que *le Gros-Ventre* n'a pas été en vrai péril. Il n'a point touché, il ne lui est rien arrivé. Il a bien déclaré, à Brest et ici, que vous ne pouviez rien faire d'autre que ce que vous avez fait. Cela a fait baisser l'oreille aux raisonneurs. Tout le monde vous rend justice et tout est dit et en règle, de ce côté-là.

Ils n'ont pu, avec le canot, être qu'un quart d'heure à terre, au fond de la petite baie que vous avez vue. Ils y ont arboré le drapeau blanc, mis des bouteilles, fait des décharges et pris possession. Malheureusement, la vivacité et le peu de patience française a fait qu'on les a rappelés. Ils n'ont vu qu'une terre inhabitée là où les oiseaux familiers n'indiquent pas d'habitants dans le voisinage. Ce sera à vous à les trouver ailleurs, plus à tête reposée. De là, ils ont doublé le cap nord qui est tout près, au 49e degré, vu fuir la terre un peu sud-est, et, au lieu de suivre, ils ont été aborder à deux endroits de la Nouvelle-Hollande, puis à Timor et à ce chien de Batavia, où ils n'avaient que faire!

Il a été un mois à l'île de France, où tous les esprits sont bien remis pour vous, et partout, et où *le Gros-Ventre* est en bon état. Ainsi, tout est sûr et calme, du côté des inquiétudes qu'on en avait. On a demandé si cela ne changeait rien pour vous. Au contraire, j'ai fait voir, ainsi que M. de Rosily, que cela n'était que bien plus avantageux. On voudrait seulement qu'après avoir fait le tour de Nachtegal, vous preniez un peu plus ouest pour reprendre le bout des découvertes de M. Bouvet, et que, longeant de loin, sans vous engager, à moins d'apparence de bon port, vous voyiez si votre terre fait suite avec la sienne; comment gisent les glaces et les terres; quelles sont les étendues des golfes, et n'ayant plus besoin à votre terre *où on vous dispense d'aller*, d'autant qu'elle est située à marée vent, vous fixiez juste les longitudes des points principaux et du cap Saint-Louis ou nord de votre terre, et, de là, tâcher de ne plus perdre ces terres-là, ou glaces, de vue, et de découvrir de bons ports, d'y séjourner avec patience, et de tailler, enfin, réellement ces terres-là et le reste, comme dans les instructions et mémoires. Cela vous ôte le plus difficile et désagréable, et vous donne du temps. M. de Rosily pense qu'il faut y arriver de bonne heure, pour avoir du temps.

Voilà un bon début. Je prie Dieu que tout réussisse, et j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

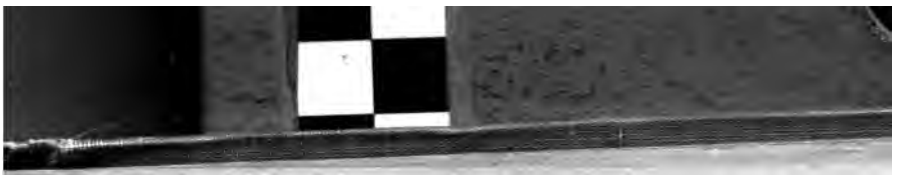



Mille choses à tous ces Messieurs, et à MM. de Rosnevet et du Dresnay. Accusez-moi réception de cette lettre, si vous la recevez.

C'est le 13 février 1772, que M. de Kerguelen vit les premières îles qu'il appela *de la Fortune*. Le lendemain, à six heures du matin, il découvrit le continent qu'il longea avec *le Gros-Ventre*, commandé par M. de Saint-Allouarn. L'après-dînée, le coup de vent s'annonçant, et la mâture de M. de Kerguelen ne lui permettant pas de résister à la côte, il convint, avec M. de Saint-Allouarn, que ce dernier enverrait à terre prendre possession de ce continent qui paraissait inhabité, et M. de Kerguelen s'éloigna de la côte pour accommoder sa mâture. Alors, le coup de vent l'ayant emporté plus de soixante lieues au-dessous du vent, il ne put plus atteindre M. de Saint-Allouarn, et revint à l'île de France.

En quittant cet officier, il lui envoya sa grande chaloupe commandée par M. de Rosily, lequel, malgré le gros temps, joignit *le Gros-Ventre* qui, en virant entre des écueils, pensa couler bas la chaloupe. Cependant, M. de Rosily rétablit le dommage et conduisit *le Gros-Ventre*, en sondant devant lui, à l'entrée d'une petite baie, qui était par les 48 degrés et demi.

Alors, *le Gros-Ventre* mit son petit canot à la mer, dans lequel M. Mengan alla, suivant ses ordres, aborder sur la côte, qui était très raide et difficile. Il y monta avec son monde, avec beaucoup de peine, sur des rochers chargés de mousse et dont le sommet était couvert de neige. Parvenu, à cette hauteur, dans l'endroit le plus accessible, il y arbora le drapeau blanc, fit ranger son monde autour, et ce grand pays étant désert, il en prit possession dans les règles usitées. On dressa procès-verbal ; on fit enterrer des bouteilles avec des inscriptions et les armes du Roi, et alors, le coup de vent se déclarant tout à fait, la nuit approchant, et *le Gros-Ventre* faisant signal de retour, il rejoignit le vaisseau, ainsi que M. de Rosily qui l'avait soutenu dans cette opération, et dont la chaloupe, étant trop forte pour être embarquée, fut abandonnée.

Tout étant rejoint sur *le Gros-Ventre*, ce bâtiment fit plusieurs grandes bordées, pendant trois jours, revint plusieurs fois vers la terre, dont il prit les relèvements, ainsi que les îles de Boynes et de la Fortune, dont M. de Kerguelen avait pris le plan, et, n'ayant plus retrouvé M. de Kerguelen que le coup de vent avait emporté au-dessous des terres, M. de Saint-Allouarn doubla, par les 49 degrés, le cap nord de ce grand pays que tout fait juger être le vrai continent, mais qui est très élevé, sans arbres, et inabordable dans cette partie. Ayant doublé ce cap, il vit que la terre fuyait un peu vers le sud-est.

Il suivit cette direction jusqu'au 50e degré de latitude, sans voir de glace, et la terre continuant de s'enfoncer, il partit de là pour aller reconnaître la Nouvelle-Hollande qu'il atteignit en peu de temps à la pointe sud-ouest. Il la longea et y fit plusieurs découvertes intéressantes, et l'aborda dans plusieurs endroits. De là, il se rendit à Timor, et, jusque-là, de toute cette expédition, il n'avait péri qu'un seul homme. Mais ayant été obligé de relâcher à Batavia, pour faire des vivres, la maladie se mit dans l'équipage, et *le Gros-Ventre*, étant revenu en bon état, d'ailleurs, à l'île de France, M. de Saint-Allouarn, qui le commandait, et qui était parti malade de Batavia, y mourut, ainsi que M. de Mengan, son second.

Les autres officiers reviennent en France, et M. de Rosily, qui est arrivé le premier, et a débarqué à Brest, le 12 avril 1773, a donné tous ces détails intéressants par où l'on voit qu'on a, enfin, abordé pour la première fois et pris possession du vrai continent, mais dans une partie âpre et inhabitable.

*Nota.* — M. de Kerguelen en était parti le 26 mars, pour retourner achever ces découvertes-là.

Par tout ceci, on voit ce qui était arrivé, et l'état des choses, depuis le rapport de M. de Kerguelen.

Son voyage, sans être changé, était simplifié et débarrassé de la partie la plus difficile, qui était de chercher ses camarades. Mais M. de Rosily m'apprenait deux choses très

fâcheuses : l'une, qu'il croyait, par la rigueur de ce climat, dès le 38e degré, qu'il était impossible de faire le tour sans hiverner en partie moins froide ; l'autre, que le fameux anglais M. Cook, que je craignais tant, nous avait prévenus, car M. de Rosily avait appris, au cap de Bonne-Espérance, qu'il y avait relâché avec ses deux navires, et en était parti dès le 1er novembre 1772, pour aller faire, disait-il, précisément tout le tour que j'avais projeté et fait décider. Mais il croyait qu'il hivernerait à sa découverte de la Nouvelle-Zélande. Cela, joint au rude climat, à la côte périlleuse et inabordable, qu'il avait découverte, me donnait peu d'espérance et mauvaise opinion de l'expédition. Enfin, de tout cela il résultait qu'on pouvait espérer, dans deux ans, d'achever de connaître notre globe.

M. de Rosily, avec un zèle charmant, sollicita beaucoup pour aller tout de suite rejoindre M. de Kerguelen, et il l'avait obtenu quand je partis de Paris.

Pendant que je m'adonnais à cet objet important, j'appris que le baron de Beniowsky (1), ce Polonais qui, prisonnier au Kamtchatka, s'en était sauvé par mer avec tant de hardiesse, était secrètement à Versailles, où le Roi lui faisait lever un corps pour l'Inde. Il voyait tous les jours M. Auda, que j'avais aussi l'occasion de voir souvent. J'appris de lui que ce n'était point du tout un aventurier, et que son rapport était juste.

J'avais proposé à M. de Boynes des vues sur mon autre voyage pour découvrir par le Kamtchatka ce qu'il y a de possible du détroit d'Anian, vérifier le très grand travail que j'avais fait sur le rapport des Russes et les ouvrages savants de M. Engel (2). Le voyage de M. Beniowsky remplissant presque mon objet, je proposai au ministre de me l'envoyer pour en tirer l'essentiel.

(1) Maurice-Auguste, comte de Beniowsky (1741-1785), hongrois qui a raconté ses aventures dans ses *Voyages et Mémoires* (2 vol., 1791).

(2) Samuel Engel (1702-1784), géographe et économiste suisse, auteur d'ouvrages relatifs aux pays et à la mer du Nord, et au passage par le Nord, sur lequel on sait que le duc de Croÿ a aussi publié un *Mémoire*.

Il vint me voir à Versailles, me montra ses plans. Je discutai assez avec lui, pour voir que le tout était vrai, et je fis sentir au ministre l'importance d'avoir ses cartes et brouillons originaux faits sur les lieux et son routier. Il avait donné une copie de tout au dépôt des Affaires étrangères. J'en conférai avec M. Sémonin (1), mon ami, qui avait ce dépôt, et qui m'assura le tout très vrai, et qu'il avait retourné de tous les sens, pendant deux mois, ce voyageur, sans qu'il parût se démentir jamais, ni hésiter. Il avait même dans sa compagnie, à Versailles, quelques hommes de ces pays-là, et même un, chose très précieuse, de l'Amérique vis-à-vis le Kamtchatka. C'est ainsi qu'on enfouit des trésors sans en connaître la valeur, et c'était la crainte que les Russes ne le réclamassent, et que cela fît tort à nos prisonniers du château de Cracovie, qu'on tenait le tout si secret.

Enfin, le 20 mars, M. de Beniowsky partit pour l'île de France et, ce même jour, je travaillai longtemps avec lui, avant son départ, chez M. Auda, et sur ses bonnes cartes en original. Par là, je sus tout ce qu'on pouvait apprendre du détroit d'Anian. J'en fis un bon mémoire. Je me mis aussi en relations avec M. Engel, et j'en traitai avec nos géographes et le respectable et vieux M. d'Anville, de sorte que je me mis en train de profiter, pour la géographie, de ce voyage-là, ce qui remplissait un des trois que je proposais : celui des terres australes était entamé par le voyage de M. de Kerguelen, sur mes instructions, et le fameux M. Banks, anglais, allait au pôle arctique. Ainsi, ce que je n'aurais jamais espéré dans la même année, l'objet de mes trois grands voyages pour achever la connaissance de notre globe, était entamé.

(1) Successeur de Durand de Distroff dans la place de garde du dépôt des Affaires étrangères, Sémonin y avait été nommé par l'influence du duc d'Aiguillon.

Né en 1723, il avait été d'abord secrétaire de M. de Courteilles, puis celui de M. de Neuilly dont il avait rempli l'intérim, en 1753, comme chargé d'affaires à Gênes. Consul général à Lisbonne, il fit, en 1766, l'intérim du chevalier de Saint-Priest dans cette ville. Revenu à Paris, il eut la garde du dépôt de 1772 à 1792.

A la Cour de Versailles, il n'y eut pas d'événement, cet hiver : jamais ce pays orageux ne fut si tranquille. M. le chancelier et M. de Monteynard se tenaient en équilibre contre le duc d'Aiguillon, et tout était paisible, en apparence. La dame avait toujours le plus grand crédit, mais en faisait peu d'usage, hors les grâces de détail où elle influait seule, et un peu les ministres.

On déclara, à la fin de mars, le mariage du comte d'Artois encore avec une princesse de Savoie, et on ne se lassait pas de faire, aux petits-fils du Roi, des maisons ruineuses et plus fortes que celles des autres souverains et de les marier trop jeunes, malgré le mauvais succès des deux autres mariages dont il ne venait rien et dont l'espérance était bien médiocre.

Me voilà, enfin, revenu à mon courant particulier. Les objets de géographie qui m'occupèrent depuis Noël presque en entier, me firent perdre, à mon grand regret, cet hiver pour mon grand travail d'*Histoire naturelle*. Après le départ de M. de Kerguelen, il fallut me remettre aux affaires de mes biens et aux comptes et détails qui étaient un peu retardés. Nos affaires, dérangées par les grandes dépenses du salon et des basses-cours de l'Hermitage, me mettaient au moins d'une année en arrière. Il fallut beaucoup économiser, et on résolut de tenir ferme à la cessation totale d'ouvrages, hors une ménagerie que faisait ma belle-fille, ouvrage plus agréable que cher, pour lequel on fit partir de Paris, le 1er avril, une charrette d'oiseaux rares bien garnie.

La grande affaire du partage avec le duc d'Havré et pour régler d'avance ma succession dont mes petits-fils pouvaient, si mon fils ne me succédait, être en partie privés, me tournait la tête avec raison. M. le duc d'Havré n'avait de confiance qu'en M. Danjou qui remettait sans cesse et ne travaillait pas, ce qui nous tenait depuis deux ans. Il m'avait donné un rendez-vous fixé au 15 mars. Ce jour-là, il y manqua. Je m'impatientai et lui écrivis avec feu. Il m'avait écrit pour s'excuser, mais les lettres se croisèrent. Il fut piqué et se désista de l'affaire. On ne put le faire revenir, et enfin, heu-

reusement, par cette rupture, l'affaire fut remise, le 1er avril, à nos deux notaires qui devaient d'abord la débrouiller.

Le temps de Pâques et tous ces objets m'occupèrent jusqu'à la fin de la quinzaine de Pâques. Je fis seulement quelque séance chez M. Adanson, célèbre naturaliste, de l'Académie, qui avait formé un cours d'histoire naturelle. Il était très savant, très méprisant les autres, son cabinet bien garni, mais il voulait tout changer, et son plan était si embrouillé qu'il fut peu suivi. J'aimais mieux Bomare, qui avait plus d'ordre. Enfin, je tirai de M. Adanson ses divisions, son plan, et tout ce que je pus pour le règne minéral que je traitais, et j'en fis mon profit.

Je ne pus aller qu'une seule fois à Châtillon et à Ivry, ce fut à la fin d'avril. Nous fîmes, surtout à Châtillon, un dîner charmant avec M. de Caraman, par le plus beau temps ; un à Ivry avec M. de Bévis, où nous fûmes enchantés. Je fis aussi, par le plus beau temps, mes deux seules promenades à cheval au pont de Neuilly et à la montagne du Cours, qu'on baissait : cet ensemble, avec la place et les Tuileries, sera de la plus superbe magnificence.

J'achevai de voir le cabinet de M. Adanson, qui est superbe, et je regrettais de ne pouvoir suivre l'objet de l'histoire naturelle et des connaissances que j'acquérais. Je commençais à devenir plus connu dans ce genre. Mon bel hémisphère antarctique, mes recherches avec le baron de Beniowsky, dont je fis copier la carte du détroit d'Anian, et les derniers jours que je passai avec l'aimable et intéressant M. de Rosily, qui me mit plus au fait des vraies terres australes qu'on ne l'avait jamais été, tout cela me fit finir cet hiver par les considérations les plus intéressantes pour la grande géographie et physique du globe, où j'avais plus de morceaux intéressants et de connaissances que personne. Heureusement, je pus tout rassembler et me mettre à même d'arranger l'hiver d'après.

Mon fils et mon gendre devant être, au 1er mai, à Cambrai et à Calais, et désirant les prévenir et me donner le mois de mai entier à l'Hermitage qui devait être, cette année, à sa

perfection, et tout fini, je partis de Paris le 29 avril, au point du jour (1).

. . . . . .

Le 25 novembre, étant parti à neuf heures et très commodément, lisant, réfléchissant ou dormant, ce qui me rendait les voyages fort courts, j'arrivai à Paris vers huit heures. Je fus étonné de trouver tout Paris illuminé, sachant les fêtes du mariage de M. le comte d'Artois, qui s'était fait le 19, à leur fin. Mais les commis m'apprirent que c'était le jour fixé pour la fête de Paris, qui consista en illumination générale et à marier à la Ville, en cérémonie, vingt jolies filles pauvres et sages, à qui on donna cent écus et un mari ayant un état.

J'appris que les fêtes avaient fort bien réussi et que le peuple paraissait plus content à celle-là qu'aux autres. Le temps était calme, l'illumination dans sa force. Je traversai toute la ville, où il faisait clair comme le jour ; cela faisait un superbe effet, et c'est ainsi que je me rendis chez moi, le 25 novembre 1773.

A côté de chez moi, je vis la très belle illumination de l'ambassadeur de Sardaigne, qui devait briller, puisque c'était la deuxième princesse qu'il nous donnait.

(1) En arrivant à l'Hermitage, le duc de Croÿ admire encore ses embellissements, notamment « la salle d'assemblée, en colonnades, du théâtre ». Il ne reste plus qu'à perfectionner, autour du château, les perspectives et les routes.

A Condé, il prend, avec l'intendant, des mesures pour la construction de l'hôtel de ville, dont l'architecte sera M. Dubuat, et pour celle du canal de dessèchement dont un arrêt du Conseil vient de charger l'ingénieur Laurent. Malheureusement, celui-ci meurt vers le milieu d'octobre ; son neveu, Laurent de Lionne, le remplace.

Le 30 mai, il reçoit une nouvelle qui lui cause une vive émotion : M. de Maillebois, fils du maréchal, intrigue pour lui enlever et se faire attribuer une partie de son commandement. « La tête, écrit-il, m'en tourna presque, pendant un mois ! » Heureusement, tout s'arrange, et M. de Maillebois est obligé de renoncer à ses prétentions.

Conseil de guerre de Lille. Retour à l'Hermitage. Chasses, visites au canal de dessèchement. Le 18 novembre, une lettre de sa fille lui annonce que son mari vient de faire ériger en duché héréditaire sa terre de Wailly.

Le 23, M. de Croÿ quitte l'Hermitage ; le 25, il est à Paris.

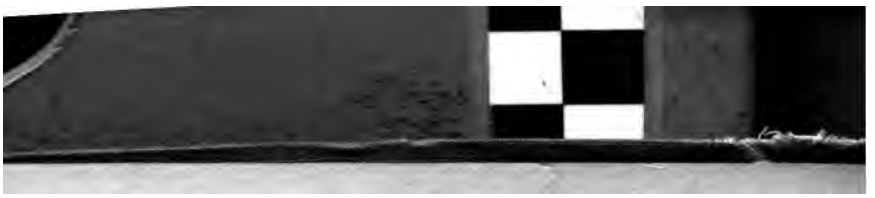



Je trouvai mes petits-enfants mieux de la coqueluche qui les avait tant tourmentés, mais les deux aînés attaqués d'une espèce de petite vérole volante très bénigne qui ne les retint que quelques jours. Le prince de Salm était moins mal que je ne croyais. Ma belle-fille y allait tous les jours, ce qui occupa une partie de cet hiver.

Le duc d'Havré était étonné de la grâce qu'il venait d'obtenir de faire ériger Wailly en duché héréditaire, sous le nom de Croÿ-Wailly, au moyen de quoi l'ancienneté du duché prétendu de Croÿ était perdue. A quoi son père n'aurait pas, peut-être, consenti, mais il valait mieux un titre réel qu'un en prétention.

Ma fille était restée à Raismes pour sa grossesse, et son mari devait l'aller prendre ; mon fils, trouvant Paris peu gai et tout arrêté à la Cour, le ministre étant à la veille d'être renvoyé, désira, pour se dissiper, faire cette course : il partit avec le duc d'Havré, le 1er décembre, et revint à petites journées avec ma fille, le 13.

Comme j'allais me remettre à la chimie, à lire le bon livre de celle de Baumé, qui paraissait depuis peu, j'en fus distrait, dès le 1er décembre, par le détail que M. de Rosnevet m'envoya du cap de Bonne-Espérance. Cela m'engagea à faire un mémoire du début de leur voyage où, joint à la grande vitesse de soixante et un jours, il y avait des observations physiques importantes, surtout de la température sous l'eau de mer. Le 3 décembre, ayant travaillé avec l'habile M. de Lalande, je me résolus à lire à l'Académie ce mémoire pour mettre mes voyageurs en vogue, et un peu me faire connaître, après tant de travail.

Le 7 décembre, j'allai, pour la première fois, à l'Académie des Sciences et j'y lus l'introduction sur le début de nos voyageurs, cherchant à faire revenir de la prévention où on était contre eux. L'abbé Rochon, ennemi déclaré de M. de Kerguelen, me barra, mais je le regagnai ensuite. Cet aréopage est noble et devrait être imposant. C'est dommage que ce soit un peu pétaudière et que les rivalités personnelles y fassent plus d'effet que celles de science, et qu'on ne s'y

entende guère, tant chacun est occupé de son objet personnel, de ses affaires et de n'y venir que par mode ou intérêt. On m'écouta assez bien et on m'y traita avec égards, m'ayant mis à côté du président et prié de rester toute la séance, que je fus bien aise d'avoir vue. On y lut un très bel extrait d'un très bon ouvrage de M. de Lavoisier, sur les expériences de l'air fixe, ouvrage qui parut peu après, qui fut estimé, et dont à peine on parla, tant la multitude des livres et des objets se croisent et se nuisent dans une nation si volage, où le gouvernement n'encourage pas, ce qui fait manquer de suite aux objets. Je promis d'y lire d'autres mémoires, l'habile M. Macquer qui, avec Baumé et Lalande, était le plus fort, allant y présider, et je fus assez aise d'avoir engrené, si la chose me plaisait et que je pusse trouver le temps.

Dès le 4 décembre, j'avais été à Versailles pour y profiter d'un reste des fêtes et voir les beaux spectacles dans cette salle unique par sa beauté. En arrivant, je vis M. de Monteynard. Comme on le disait sur sa fin, je n'appuyais pas beaucoup auprès de lui. Cependant comme, sans le vouloir, il avait été la cause de ma cruelle affaire de commandement, s'étant laissé entraîner par M. de Maillebois, à qui il devait beaucoup, et qu'alors il était brouillé à outrance avec lui, je crus devoir sonder où les choses en étaient, et je demandai audience.

Il me fit beaucoup d'amitiés, et même me demanda, noblement et en honnête homme, excuse du mal qu'il m'avait fait, avouant avoir été cruellement trompé par M. de Maillebois, contre qui il se déchaîna beaucoup, parce qu'il venait de lui susciter une rude querelle avec M. le prince de Condé, à qui Maillebois avait persuadé de demander la charge de grand maître de l'artillerie, en chassant M. de Monteynard et à condition de lui donner, à lui, Maillebois, la charge de chef du génie. M. le duc d'Aiguillon se servait de tout cela pour chasser M. de Monteynard, et puis les attraper.

Enfin, je demandai à M. de Monteynard ce qu'il y avait à faire pour moi. Il me dit qu'il fallait faire révoquer le *bon* de Maillebois, et qu'il allait mettre le mémoire simple de mes

pièces et services, que je lui avais envoyé l'été, dans le portefeuille, pour en parler au Roi. Comme je savais qu'il ne travaillait plus, j'y fis plus de fond, mais j'aimais mieux que cela fût toujours au portefeuille, pour appuyer ce que je dirais, au besoin. Ainsi, le ministre y paraissant aussi piqué et vif que moi, étant outré contre ma partie, je n'eus plus rien à faire, et je le maintins par Mme de Marsan et de Guerchy, qui étaient ses conseils et amis.

J'allai dîner chez le prince de Tingry, où je vis toutes les disputes pour avoir des places et, quoique je n'eusse pas encore fait mes révérences, j'allai voir le beau et triste opéra de *Sabinus* (1), ne pouvant surtout me lasser d'admirer la salle.

Le 5, je fis toutes les présentations qui ne finissaient pas par le nombre de la famille et des nouvelles maisons si chères pour l'Etat que cela était ruineux, et un monde entier à Versailles. Il est difficile que cela reste bien ensemble.

Je dînai chez M. de Monteynard où le vieux militaire allait toujours de même, quoiqu'il n'eût pas obtenu un travail depuis le voyage de Fontainebleau, ce qui grossissait le portefeuille et faisait tout languir, et cela dura encore longtemps sur ce pied. A chaque jour, on le disait disgracié; cependant cette incertitude dura longtemps et il faisait pitié. Je vis les bureaux où tout languissait; je fus, en particulier, présenté à Mme la comtesse d'Artois, bien petite, mais assez bien, d'ailleurs, et si ce prince marié trop jeune ne nous donnait pas d'enfants, non plus que les deux autres, chose bien malheureuse sur trois garçons, cela pouvait être d'autant plus fâcheux que leur maison n'en coûtait pas moins tant de millions !

Le 6, je dînai chez Mme de Marsan, qui était bien fâchée de la prochaine culbute de M. de Monteynard. La Cour était à l'ordinaire, Mme du Barry dominant et M. d'Aiguillon étant le mieux auprès d'elle, allant à grands pas à être tout. Le

(1) *Sabinus*, tragédie lyrique en quatre actes, de Chabanon, musique de Gossec, représentée pour la première fois à l'Opéra de Versailles, pour les fêtes de la Cour, le 4 décembre 1773, et ensuite à l'Académie royale de musique, le 22 février 1774.

contrôleur général était le mieux, après, et M. le chancelier soutenant M. de Monteynard étant assez bas. M. de Boynes se soutenait par M. le duc d'Aiguillon, mais on lui prêta, alors, de perdre la tête, ce qui était faux, mais qui le mit en danger. Il me traitait toujours avec grande confiance, mais on n'avait pas de nouvelles de nos voyageurs. Je revins à Paris, passer chez la petite d'Havré en l'absence de ses parents : elle était dans un état dangereux, à cause des dents, qui l'a mise extrêmement bas, cet hiver.

Le 9 décembre, je repris fort, avec M. de Vaugondi, le curieux travail de l'hémisphère antarctique, qui se trouva poussé à perfection par les voyages que je découvris dans la suite. L'état du prince de Salm occupait aussi une partie des journées, et, pendant ce temps, son fils eut bien des affaires qui firent grand bruit, et il avait une jeunesse qui lui donnait bien de la peine.

Dans ce temps, ma santé me tracassa et me fit perdre bien du temps. Je pris médecine, ce qui me réussit un peu, mais des fluxions et maux de dents me firent bien souffrir, de sorte que cet hiver n'était pas agréable. Heureusement que mes petits-fils se remirent au mieux et furent les cinq plus charmants enfants qu'on pût voir, ce qui, avec l'agrément que me donnait toute ma famille, était notre ressource.

Le 13, mon fils étant de retour avec ma fille et son mari, nous vécûmes fort en famille. A chaque jour, on se demandait si les actions de M. de Monteynard baissaient ou haussaient, on avait des lueurs, mais tout allait en décroissant pour lui et en augmentant pour le duc d'Aiguillon, qu'on craignait.

Le 18 décembre, j'allai à l'avant-dernier grand Opéra des fêtes du troisième mariage, qui fut un des plus beaux et chers. Je me plaçai à l'amphithéâtre, derrière le fauteuil du Roi, qui était dans sa loge, pour être au point parfait de la perspective. On donna *Issé*, que j'avais tant vu jadis, qui fut très bien rendu, et ennuya, parce qu'il était à la mode, alors, de bâiller d'avance à Lully (1). Je fus frappé et dans la

(1) La musique d'*Issé*, pastorale en trois actes, paroles de La Mothe, repré-

plus grande admiration de quelques décorations, et surtout de la salle et de l'ensemble de tout cela, un des plus beaux, ou le plus beau coup d'œil mondain qui existe et à qui on ne rend pas assez de justice. Je l'examinai et admirai à fond, en connaisseur, et avec d'autant plus de soin, que c'était peut-être pour la dernière fois de ma vie, n'allant à tout cela qu'en amateur des arts et pour juger de l'effet, et n'y retournant plus, après.

Mon mémoire étant dans le portefeuille, et le ministre aussi piqué que moi, je n'avais plus rien à faire, mais il n'avait plus de travail. Je craignais que M. de Maillebois ne fût très bien avec M. le duc d'Aiguillon qu'on voyait gagner chaque jour; ainsi ma position était critique, sans y pouvoir rien faire, n'allant pas chez la dame, et j'étais un des seuls dans ce cas, qui pouvait me mal tourner. Telles furent les positions de la fin de l'année.

Ayant su, chez M. Auda, que nos marins qui venaient de la curieuse expédition de M. Marion (1) étaient à Paris, j'en pris l'adresse. Le 22 décembre, je travaillai, pour la première fois, avec M. du Clesmeur, jeune homme qui avait commandé un des navires. Il me mit bien au fait des îles désertes découvertes par eux, et de la Nouvelle-Zélande, et m'en donna une hache qui, avec ses pierres de jade et de touche, fait des ouvrages étonnants. Cela était trop curieux pour ne me pas passionner, après l'avoir tant étudié dans l'ouvrage de M. Cook. Ainsi je fis connaissance avec M. Crozet (2), encore plus instruit, et je m'adonnai entièrement à ces curieux ouvrages-là. M. Maty (3) m'ayant en-

sentée à l'Opéra en 1797 et mise en cinq actes en 1708, n'était point de Lully, comme le dit M. de Croÿ, mais de Destouches.

(1) Nicolas-Thomas Marion-Dufresne (1729-1772), navigateur, était parti de l'île de France, en avril 1771, sur *le Mascarin*, accompagné du *Marquis de Castries*, commandé par le chevalier du Clesmeur. Après avoir fait route vers le sud du cap de Bonne-Espérance, et découvert plusieurs terres, il fut massacré par les indigènes de la Nouvelle-Zélande, et ce fut M. du Clesmeur qui ramena les deux navires à l'île de France.

(2) M. Crozet était un des lieutenants du capitaine Marion. Parti avec lui en mars 1772, il revint, après le meurtre de son chef, à l'île Maurice, avec M. du Clesmeur.

(3) Michel Maty (1718-1776), docteur en philosophie et en médecine, membre

voyé, alors, en anglais, le *Voyage au pôle arctique* de M. Phipps (1) que traduisit mon fils ; je commençai mon grand mémoire sur l'impossibilité du passage, et je sautais continuellement d'un pôle à l'autre, ce qui, avec ma belle carte, m'amusa et m'occupa tout l'hiver.

Le 23 décembre, j'imaginai la charmante idée de la boussole de l'Hermitage, ce qui m'occupa agréablement avec mon fils, plusieurs jours, et pouvait faire valoir cet endroit, qui devenait très fameux.

Ensuite, les approches du Noël et du jour de l'An me firent tout quitter, pour me tenir en retraite, et je fis tous mes efforts pour bien finir cette année et bien commencer l'autre.

de la Société royale de Londres et de l'Académie de Berlin, bibliothécaire du British Museum, s'occupait d'ethnographie. (V. les *Mémoires secrets* de Bachaumont à la date du 16 juin 1767.)

(1) *Voyage au Pôle boréal, fait en 1773, par ordre du roi d'Angleterre*, par Constantin-Jean Phipps, traduit de l'anglais. Paris, 1775, in-4°.

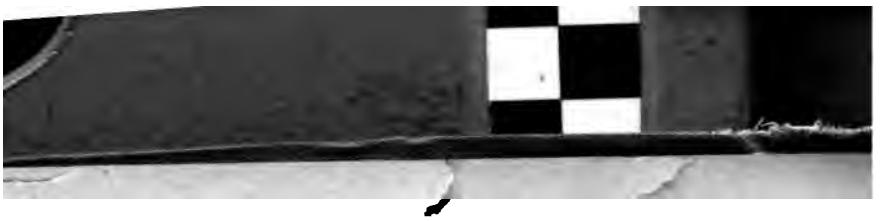

# XXVIII

## DU 1er JANVIER AU 10 MAI 1774

Cérémonie de l'Ordre. — La comtesse du Barry dans le cabinet du Roi. — Succès de mon fils à la Cour. — Il en profite pour demander la survivance du gouvernement de Condé. — Disgrâce de M. de Monteynard. — Je vais voir le duc d'Aiguillon, son successeur, qui me fait bon accueil, et me répond favorablement au sujet de mon affaire avec M. de Maillebois et de la survivance du gouvernement de Condé. — Nouvelles conférences avec M. Crozet. — Mon fils obtient les entrées de la chambre du Roi. — Fête chez l'ambassadeur de Malte. — Dans une réunion de famille, chez le duc d'Harcourt, on me prie de danser; je m'y prête de bonne grâce. — Erection du duché héréditaire de Croy-Waily pour le duc d'Havré. — Nouvelles visites au duc d'Aiguillon; il rejette la demande de survivance du gouvernement de Condé. — Arrivée à Paris du comte de Priego; honneurs qu'on lui rend. — Mon fils entreprend un voyage d'affaires à Bruxelles. — L'Académie de Marine de Brest m'admet, à mon insu, parmi ses membres honoraires. — Nouvelles de M. de Kerguelen. — Projet d'organisation de milices garde-côtes, formé par le ministère. — Administration du duc d'Aiguillon. — Retour de mon fils; résultats de sa tournée. — Je corrige le *Voyage à la Nouvelle-Zelande*, de M. Crozet. — Assemblées des commandants de province chez le duc de Richelieu, au sujet des garde-côtes. — Dîner chez le comte de Mercy-Argenteau. — La duchesse d'Havré accouche d'une fille. — Présentation de ma carte de l'hémisphère antarctique au Roi, aux Princes, à M. de Boynes, au duc d'Aiguillon et à M. Trudaine. — Conversation,

chez ce dernier, avec M. Cadier, inspecteur des Ponts et Chaussées, au sujet des canaux de dessèchement de Picardie. — Réception d'une lettre de M. de Rosnevet, lieutenant de M. de Kerguelen. — Attaques dont celui-ci est l'objet. — Au moment de partir pour l'Hermitage, j'apprends la maladie du Roi. — Récit détaillé de ses derniers jours et de sa mort. — Attitude des Parisiens après cet événement. — Examen du règne de Louis XV.

Le 1er de l'An, je me trouvai, à l'ordinaire, à Versailles, à la cérémonie de l'Ordre. Il me parut que M. de Maillebois était bien accueilli du Roi, ce qui n'avait pas bonne mine. M. le duc d'Aiguillon s'élevait, à mesure, en crédit, et on ne doutait plus que ce ne fût lui. Cependant, M. de Monteynard tenait encore, mais ne travaillait plus ; ainsi Janvier fut aussi dans l'inaction et incertain que les deux mois précédents.

Je vis Mme du Barry dans le cabinet du Roi, avec ses deux dames d'honneur, exactement comme en titre, savoir la duchesse d'Aiguillon et la duchesse de Mazarin. Cela était réellement remarquable. De l'autre côté était la nombreuse famille du Roi, qui n'accueillait pas bien la dame, mais le Roi était toujours charmant, au milieu de sa famille, où Mme la Dauphine brillait par ses grâces légères. La quantité de monde, dans le cabinet, était étonnante.

Le 6 janvier, l'abbé de la Ville fut nommé directeur des Affaires Étrangères, et évêque *in partibus*. Ainsi, le duc d'Aiguillon pouvait avoir un autre département avec le sien, sans qu'il en souffrît. C'était un grand pas.

La multitude de lettres, d'affaires, les voyages, nos travaux de Flandre, du canal, hôtel de ville, moulin, braconniers (1), etc., qui m'occupèrent beaucoup, tout cela remplit bien le mois de janvier.

Mon fils, qui n'allait point chez la dame et, par conséquent, qui n'était pas des parties du Roi, se donna fort bien à la jeune Cour. Il y suivait les bals, était bien avec Mme de Marsan, qui le mit des proverbes ou petites comédies de l'in-

(1) M. de Croÿ avait, alors, maille à partir avec les braconniers, qui dévastaient ses terres de l'Hermitage, et prenait des mesures pour les en purger.

térieur, où, comme très bon acteur, il était utile : il y jouait avec les deux jeunes princes ; il n'y avait que M. le Dauphin de spectateur, et les princesses, et il y eut de très jolies petites fêtes.

Il en profita pour faire mettre, dans le portefeuille, un *bon* tout préparé pour la survivance actuelle de mon gouvernement de Condé. M. de Monteynard nous avait procuré, par Mme de Marsan, il y avait deux ans, une bonne lettre, mais elle ne promettait qu'en cas que je manquasse devant, ou quand il serait maréchal de camp. M. de Monteynard y tenait fort, mais, se voyant aux abois, il ne lui en coûtait pas plus de mettre encore cela dans les gros portefeuilles, et nous espérions que cela pourrait passer, comme le reste, au premier travail du successeur.

Enfin, le 26 janvier, M. le duc de la Vrillière, le grand congédieur ordinaire, qui en avait bien expédié ou porté l'arrêt, depuis quarante ans, vint, le matin, à Paris, chez M. de Monteynard, lui porter l'ordre du Roi de donner sa démission et le portefeuille, ce qui fut fait, et il resta ni exilé, ni récompensé, et bientôt on n'en parla plus. Son règne, qu'il n'avait pas cherché, dura, comme en traînant, près de trois ans, et ne fut pas bien brillant. Les deux conseils de guerre, de Lille et des Invalides (1), achevèrent de le décrier dans le militaire où, après avoir eu de la considération dans l'état-major de l'armée, il n'en eut plus comme secrétaire d'État de la Guerre, n'ayant jamais été ministre, et empêché par M. de Boynes de l'être.

Le 29 janvier au soir, M. le duc d'Aiguillon fut (en conservant les Affaires étrangères qui donnent la principale place au Conseil d'État), nommé secrétaire d'État de la Guerre par intérim, mais cet intérim n'est qu'un mot, car le duc de

(1) Procès retentissant, jugé par un Conseil de guerre assemblé aux Invalides, et intenté à MM. de Bellegarde et de Monthieu, officiers généraux d'artillerie, à l'instigation d'un de leurs collègues, M. de Saint-Auban, à propos de la réforme des armes dans les arsenaux, pendant les années 1767-1770. Le jugement du Conseil les condamna, mais fut annulé par celui du parlement de Nancy, rendu en janvier 1778.

Choiseul ne fut aussi que par intérim, quoi qu'il fût tout. Ainsi, le voilà au pinacle, après avoir été dans des cas si fâcheux !

Le 31 janvier, à neuf heures et demie du soir, j'allai descendre chez lui, à Versailles. Je ne comptais que me faire écrire, mais on me fit monter. Je trouvai, chez sa femme, grand monde, comme maison ouverte. Ainsi, je m'enhardis, j'y restai et, à onze heures, quand il vint, je lui fis mon compliment. Il m'accueillit beaucoup, et de l'inquiétude où j'étais, je passai tout de suite dans l'aisance et une espèce de familiarité. Je lui dis que j'avais deux affaires dans le portefeuille. Il en avait déjà vidé un, et il me dit qu'il croyait que tout cela était fait. Il n'en était rien, mais cela prit bien.

Le 2 février, à la cérémonie de la Chandeleur, je lui dis, dans le cabinet, que je lui demanderais audience. Il me pria à dîner ; j'y fus ; il y avait le maréchal de Biron, M. de Contades et compagnie mêlée. Tout prit le ton d'aisance. Au sortir de table, avant même le café, il me dit : « Eh bien ! vous avez à me parler ? » Et me tira dans un coin.

Il n'y avait pas un moment à perdre. Je lui dis : « C'est pour deux affaires qui sont dans le portefeuille, l'une une ancienne promesse, pour mon fils, de la survivance de Condé ; vous devez avoir trouvé cela ! » Il me dit : « Je ne sais pas ! », hésita, mais ajouta : « En tout cas, c'est de même, s'il n'y est pas, il n'y a qu'à l'y mettre ! » Je le remerciai comme de chose faite, le priant de ne pas oublier cette expédition-là.

L'autre, je lui dis, en le lui montrant : « Vous devez avoir trouvé le pareil de ce mémoire pour la méprise de Maillebois, M. de Monteynard ignorant mes *par le Roi*, du Boulonnais et Picardie ! » Je lui fis lire le dernier *par le Roi*, et la lettre, en original, de M. le prince de Soubise. Il la lut avec grande attention, puis appuya, en riant, sur ce que je lui avais dit : « *Méprise*, non, dit-il, il y a distraction de bureau ! » Je repris ma lettre et dis : « Je dois garder cela. *Distraction* est bon ! et je voulais vous en parler pour ne pas vous laisser prévenir par lui ! » Il dit : « Il ne m'en a pas parlé, mais

vous me faites souvenir qu'on vient de me faire signer une des lettres circulaires pour lui, donnant avis de ma place comme commandant en Boulonnais, ce qui m'a fort étonné, mais, dès que vous étiez pourvu devant, cela va sans dire ! » Je lui dis que j'étais tranquille, dès qu'il était au fait. Il me serra la main et me dit : « Cela est bon comme cela ! » Je lui laissai un de mes grands mémoires et un projet de *bon* qui déclarait qu'il n'y avait que moi de commandant.

Le 5 février, je retournai à Versailles avec mon fils. Nous fûmes chez M. de Fumeron, premier commis, qui a les *bons* et ce travail là. Je lui expliquai l'affaire de Maillebois. Il me dit qu'il la savait bien. Je lui dis que M. le duc d'Aiguillon m'avait dit, il y avait trois jours, qu'il avait été étonné qu'on lui eût fait signer une lettre d'avis, à lui, comme commandant en Boulonnais. M. de Fumeron en fut embarrassé, et dit qu'il avait beaucoup hésité, mais qu'il était sur l'état.

Je lui fis lire mes trois *par le Roi*, surtout le dernier, en original, qui est en activité. Il le collationna sur mon grand mémoire, que je lui ai laissé. Il assura que, quand il en avait été question pour M. de Maillebois, il avait représenté à M. de Monteynard que j'en étais pourvu, mais qu'il avait toujours répondu : « Ils sont d'accord ensemble ; Maillebois en fait son affaire ! »

Je lui fis lire la lettre de M. le prince de Soubise. Il se récria sur ce qu'on s'en prenait à lui, qu'il en avait bien averti ; enfin que, puisqu'il était reconnu que j'étais pourvu devant, il fallait ou annuler ce *bon* de M. de Maillebois, ou qu'il n'y allât pas, et qu'on laissât cela comme non avenu. J'appuyai qu'il me fallait, au moins, une lettre, comme mon projet de *bon*.

Il me dit que, depuis les expéditions de tout cela, il n'avait plus vu ni entendu parler de M. de Maillebois.

Je demandai à M. de Fumeron sur quel titre était M. de Maillebois. Il me dit que c'était sur un *bon* du Roi, qu'il lui avait expédié, et une lettre d'avis et de commandement ou *par le Roi*. Il alla chercher le *bon* du Roi, il le chercha longtemps et ne le trouva pas. Il croyait que le ministre l'avait

repris, mais il l'a retrouvé dans la suite. Il trouva, sur le registre, qu'il y était porté, et la lettre d'avis de mai 1773. Il parut, suivant ce que dit M. de Fumeron, qu'il pensait que cela devait rester oublié, ou qu'il regardait comme difficile de supprimer ce *bon ;* qu'il faudrait prendre un nouveau *bon* du Roi pour supprimer celui-là, et autoriser à lui écrire qu'il est rappelé, ce qui lui a été donné n'étant pas vacant, et que cela est dur.

Le soir, nous fûmes chez M. Charlot, à l'hôtel de la Guerre. Je lui fis tout lire. Il dit qu'il n'y avait rien de cela, à l'hôtel de la Guerre, qu'on n'y connaissait que moi de commandant, et qu'il croyait que cela tomberait de soi-même.

Nous parlâmes à M. de Fumeron et à M. Charlot de la survivance de Condé. Ils cherchèrent et virent qu'ils n'avaient, ni les uns ni les autres, rien du tout sur cela, ni copie de la lettre, que c'était M. de Fumeron qui faisait les expéditions, et M. Charlot qui gardait les brevets.

Depuis le 6 février, je restai incommodé à Paris, ensuite fort occupé de l'hémisphère. J'eus, avec M. Crozet, plusieurs conférences des plus curieuses. Il me donna sa route, celle très importante de M. de Surville (1), qui coupe et donne toute la partie qui nous manquait, et cela, avec les deux voyages qui se faisaient alors, devait nous donner le globe entièrement connu. J'eus, avec cet habile marin, qui me fit voir les vues et détails comme si j'y étais, les conversations les plus importantes, et, enfin, je terminai le discours et toutes les routes et corrections, que je donnai à M. de Vaugondi, pour faire graver, et, dans un mois, tout devait être fini.

Je me donnai aussi à mes comptes, à mes affaires de Flandre, et la dissipation du carnaval m'occupait encore. Mon fils allait souvent au bal de la famille royale, et se tenait bien avec la famille.

Le 7, il obtint et prit, le 8 février, les entrées de la

(1) Jean-François-Marie de Surville (1717-1770) reconnut, en 1770, la Nouvelle-Zélande, au moment où Cook l'abordait sur un autre point. Il se noya, en voulant débarquer à Port-Callao.

chambre. Ce fut M. le duc d'Aumont, gentilhomme de quartier, qui les demanda au Roi et insista très honnêtement, et cela fut très agréable.

Le 12 février, j'allai à la fête de l'ambassadeur de Malte (1), où une grottte de l'entrée de l'enfer, les Cyclopes, Caron et une galerie menaient aux Champs-Élysées. Il y avait du goût et de la variété, et, au moins, c'était sortir de la grande monotonie ordinaire à Paris.

Le 14, on me força à aller chez le duc d'Harcourt, où toute la famille, vieux et jeunes, était assemblée. Je tins bon longtemps ; enfin, on me força à danser. Je n'en pouvais plus, mais, à la deuxième contredanse, je me mis en train, et, à la sixième, je suai, et cela me guérit dans l'instant, tous mes maux venant de transpiration interceptée et de besoin de fatigue.

Le 15, jour du mardi-gras, par méprise, n'y ayant sur le paquet que *A M. le duc de Croÿ, à Paris*, je reçus et j'ouvris un paquet contresigné « la Vrillière », et j'y trouvai les lettres en parchemin de l'érection du duché héréditaire de Croÿ-Wailly pour le duc d'Havré. Je les parcourus, et vis que nous n'y étions pas rappelés. Cependant, celle de Henri IV (2) rappelait toute la famille par forme de substitution, et j'avais fait, par le contrat de mariage de ma fille, substituer la petite terre de Condé, qui est notre berceau très ancien, et aussi très précieux. Mais j'observai que, tant qu'il y avait des mâles de la branche d'Havré, tout cela n'avait pas lieu, et que, quand il n'y en aurait plus, ce duché étant éteint, tout rentrait dans l'état de devant ; ainsi, que cela pouvait faire tort. Le soir, je portai cette pièce au duc d'Havré, lui faisant voir que je n'avais aucune part à la méprise. Ainsi, voilà la terre de Wailly duché héréditaire, sous le nom de *Croÿ-Wailly*.

(1) L'ambassadeur de la religion de Malte était le bailli de Fleury, qui demeurait rue de la Madeleine de la Ville-l'Évêque.

(2) La terre de Wailly, à 19 kilomètres d'Amiens, avait été érigée en duché par lettres patentes du roi Henri IV, de 1598, en faveur de Charles de Croÿ, duc d'Arschot. La petite terre de Croÿ, berceau de la famille de notre héros, appartenait aussi au duc d'Havré.

Le mercredi des Cendres, nous traitâmes bien, avec M. de Taboureau, l'affaire des braconniers, qui était sérieuse, celle du canal, du moulin, de l'hôtel de ville, etc.

A l'entrée du Carême, je finis mes comptes, mes mémoires, jusqu'au 22 février, que nous retournâmes à Versailles pour y reprendre les affaires.

Je travaillai à fond mon affaire de Maillebois avec M. de Fumeron, et elle parut se mettre en règle.

Le 23 au matin, j'allai, avec mon fils, à l'audience du duc d'Aiguillon, et je ne lui parlai que de la survivance du gouvernement de Condé, affaire qui tourna mal. Nous l'avions fait mettre dans le portefeuille de M. de Monteynard, espérant qu'elle passerait quand son successeur le viderait ; mais le duc d'Aiguillon chercha à nous faire entendre que le Roi y trouvait des difficultés, qu'il y avait tant d'officiers généraux qui n'en pouvaient obtenir et qu'il nous demandait du temps. J'insistai vivement sur mes raisons. Sur quoi il prit le ton ministériel qui lui paraissait très naturel ; il dit : « C'est parce que vous avez des raisons que je vous réponds : donnez-moi du temps ! Sans quoi je vous dirais, comme je dis aux autres, qu'on n'accorde pas ! » Et coupa court là-dessus. Je voulus continuer d'appuyer, mais il dit ferme : « Je n'ai pas autre chose à vous dire ! Je ne viens que d'entrer dans mon intérim. Donnez-moi du temps ! »

Il n'y eut pas moyen de le pousser davantage, car on savait qu'il ne faut pas le pousser trop, et nous sortîmes mécontents. Cela fit que je ne pus traiter d'autres affaires. Nous revînmes à Paris achever de régler tous nos comptes dans le plus bel ordre, mais les charges et entretiens emportaient tout, de sorte que je ne pus pas encore être tout à fait au courant et, par conséquent, aider mon fils, qui en avait grand besoin.

Paris fut occupé, tout cet hiver, des mémoires trop forts, mais bien écrits de MM. Linguet et Beaumarchais (1), qui

(1) Les *Mémoires et plaidoyers* de Linguet avaient paru, à Liège, en sept volumes, l'année précédente, et ses *Œuvres* furent publiées, en 6 volumes, à Londres, en 1774. Quant à Beaumarchais, il était, alors, en pleine affaire

succombèrent, à la fin, avec raison, la licence des mémoires d'esprit tournés en libelles étant poussée beaucoup trop loin, mais le nouveau parlement, quoique méprisé, en jugeait bien.

Le 1er mars, toute la famille alla à la Croix de Berny, au-devant du comte de Priego qui avait quitté le service de France et était parti de Paris le 4 mai 1742, pour aller servir en Espagne, puis s'était marié avec une riche héritière de la maison de Cordoue, dont il était veuf sans enfants, et avait été à Paris avec elle, mais n'y était pas revenu depuis vingt-huit ans.

A la grosseur près, je le trouvai peu changé, quoiqu'il eût trois ans de plus que moi. Il me reconnut aussi. Nous fûmes très bien ensemble. Nous le ramenâmes à Paris avec une espèce de cérémonie, ayant quatre voitures à six chevaux. Il se reconnut partout, fut très aimable, parut très aise de se retrouver en famille, et tout ce début fut à merveille. Il était bardé de quatre ordres qui faisaient bien sur sa large carrure. M. de Villers, aide-major de son régiment, et homme aimable, était avec lui et avait toute sa confiance.

Les jours suivants, on fut fort occupé à bien traiter M. de Priego, et je le vis, le 6 mars, présenté au Roi dont il fut très accueilli. On lui accorda les mêmes entrées qu'au duc de Biron. Enfin, il fut traité avec la plus grande considération. Il avait, à Versailles, un habit superbe relevé par quatre ordres en diamants.

Le 4 mars, mon fils partit pour Bruxelles, où il allait traiter les grandes affaires de la substitution de la partie autrichienne, de la navigation, du pavé de Péruwelz à Leuze, du polder à faire au Hassegras, etc. Tout cela était en bonnes mains, car on ne pouvait entendre mieux les affaires et y être un meilleur sujet à tous égards. Aussi, je restai avec sa femme à ne faire que chanter ses louanges, avec tous ceux qui le connaissaient. Il écrivit à chacun très exacte-

Goëzman : les Mémoires judiciaires sortis de sa plume, à ce sujet, portent la date de 1773.

ment, et sur ces objets, je l'avais chargé, entre autres, de passer à l'Hermitage pour voir l'état des choses en hiver, et, près Condé, l'inondation. Il me marqua que le bosquet d'hiver rendait bien son effet, que le bosquet du premier printemps marquait déjà assez, et que, pour l'inondation, elle n'avait jamais été si haute et qu'il avait encore bien vu l'eau du petit marais couler dans le grand, ainsi à contrepente, ce qui ne laissait pas de doute sur la nécessité du canal.

Le 7 mars, j'allai à Versailles dîner chez M. le duc d'Aiguillon, pour tâcher de m'y mettre en familiarité. J'y fus très accueilli, surtout de la belle duchesse de la Vallière, quoique surannée, et de Mme de Harville (1), et tous ces débuts prenaient bien, en apparence. Le ministre était un travailleur infatigable, sans se distraire, étant toujours assidu, et paraissait au niveau, au moins, de sa besogne.

Le lendemain, je dînai chez M. de Boynes, qui venait d'être déclaré ministre, et qui m'aimait fort. Nous étions dans les plus grandes transes sur le compte du vaisseau de M. de Kerguelen, qu'on avait mandé péri, et dont il ne venait pas de nouvelles.

De retour à Paris, je m'adonnai à faire finir une belle carte de l'hémisphère incliné antarctique. J'allai chez le graveur suivre les corrections et, en plusieurs jours de travail assidu, je mis ce travail en état d'approcher de sa perfection. Je fis aussi, alors, un grand mémoire sur les longitudes.

Il y avait quinze jours que j'avais reçu avis de Brest, par le secrétaire de l'académie de Marine, que cette académie, sans que je m'en doutasse, ni n'eusse fait aucune espèce de démarche, et même au contraire, m'avait donné la pluralité des voix pour une place vacante d'honoraire. Je ne répondis pas, et ne fis aucune démarche, cela dépendant de la Cour.

(1) Mme de Harville était née de la Trousse, et le Roi avait signé, le 9 août 1766, à son contrat de mariage avec le comte de Harville, gentilhomme d'honneur du comte d'Artois. Elle avait la charge de dame pour accompagner la comtesse d'Artois.

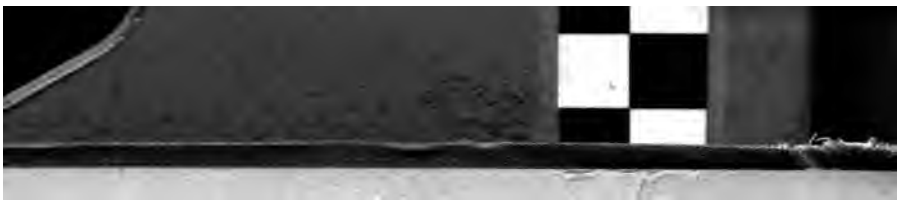



Le 13 mars, je reçus, de la part de M. de Boynes, la bonne nouvelle que le *Roland*, vaisseau de 64 canons, que montait M. de Kerguelen, n'avait pas péri, mais, au contraire, était arrivé à l'Ile-de-France.

Le 14, comme je ne m'y attendais pas du tout et n'y songeais plus, je reçus de M. de Boynes la lettre dont voici copie :

De Versailles, le 13 mars 1774.

L'Académie royale de Marine, monsieur, vous ayant proposé pour remplir une place d'académicien honoraire, j'ai approuvé cette élection avec d'autant plus de plaisir que je connais le zèle qui vous anime pour tout ce qui peut intéresser la Marine, et que vous emploierez volontiers vos connaissances et vos lumières à tout ce qui pourra contribuer à ses succès et à sa gloire.

J'ai l'honneur, etc.

*Signé :* DE BOYNES.

Ce jour-là, je travaillai avec les députés d'Artois, qui convinrent de la bonté de mes plans généraux pour la navigation des canaux et le dessèchement du pays maritime. Ils en parurent convaincus, et désirer que je fusse chargé d'accorder l'ensemble de tout cela qu'il fallait séparer par partie, savoir le dessèchement, l'approfondissement des canaux de navigation, et l'accord à mettre entre tous les corps de navigation. J'en avais parlé à l'évêque d'Arras (1), qui était le grand faiseur et se mêlait de tout. Je n'entendais plus parler de lui, et j'appris qu'il était brouillé avec les Etats.

N'y ayant pas moyen de rejeter sans raisons l'honneur que l'Académie de Marine me faisait, je leur répondis que je ne m'étais point du tout attendu à cet honneur, que je n'avais pas besoin de cela pour m'intéresser vivement aux progrès et à la gloire de la Marine, mais que je n'en serais que plus empressé à leur en donner des preuves. Cela étant arrangé,

(1) Louis de Conzié, né en 1732, évêque de Saint-Omer en 1766, et d'Arras en 1769.

je préparai quelques mémoires que j'avais tout prêts pour les leur envoyer.

J'allai à Versailles où je remerciai M. de Boynes et lui remis le *Mémoire sur les longitudes*, lequel renfermait un précis sur le tout, qui pouvait lui en mieux faire entendre l'ensemble. Je vis M. Auda, qui me montra la lettre du cap de Bonne-Espérance. Elle ne portait, en tout, pour ce qui nous intéressait, que le post-scriptum que voici :

« Le *Mascarin* est venu de l'Ile-de-France chercher des provisions. Le *Roland* est arrivé heureusement, ayant été démâté au cap des Aiguilles. »

Voilà pourquoi nous avions appris, il y avait six semaines, qu'on y avait trouvé un de ses mâts, et même une cage à poulets et une vache sur la côte, ce qui me l'avait fait croire péri, et peut-être par un coup de tonnerre (ils sont fréquents, à bord). M. Auda fit mettre dans la *Gazette* qu'il était arrivé à bon port, ainsi que la frégate et l'équipage en bonne santé, et le tout pour rassurer et faire taire les envieux, car nous n'en savions pas tant!

Le 16 mars au soir, je reçus, aussi sans m'y attendre, la lettre dont voici copie :

A Versailles, le 16 mars 1774.

Les milices garde-côtes ont été, monsieur le duc, licenciées à la paix, dans les provinces des pays d'élection. Depuis ce temps, il n'a été pris aucun parti sur leur composition, ni sur leur service. Cependant, il pourrait arriver des circonstances où l'on aurait à regretter de ne s'en être point occupé. C'est pour en prévenir les inconvénients que le Roi a décidé que M. le maréchal de Richelieu serait chargé d'examiner la composition qu'il paraît le plus convenable de donner à ces milices, ainsi qu'à celles des provinces de Bretagne et de Provence.

Sa Majesté le charge, en même temps, de donner son avis sur le service dont elles seront jugées susceptibles en paix comme en guerre. Ces objets sont amplement détaillés dans la lettre que je lui écris. Ce sera chez lui que se tiendront les assemblées auxquelles l'intention du Roi est que vous assistiez. Tout ce qui regarde la constitution des garde-côtes y sera traité, et les con-

naissances que vous avez sur cette question qui intéresse la province dont le commandement vous est confié, ne pourront que concourir au succès des vues de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement, monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur.

*Signé :* LE DUC D'AIGUILLON.

Le 19, étant à Versailles, je vis le duc d'Aiguillon. Je lui demandai comment il entendait ce travail. Il me dit qu'il ne s'en mêlait plus, nous l'ayant renvoyé. Mais j'en tirai son plan, qui était de les mettre sur le pied de Bretagne, et que cela, sans trop gêner le peuple, fût pourtant un peu réglé par compagnies détachées, ayant des armes et sachant un peu servir, et des officiers ; enfin qu'on vît, sans les gêner en paix, où on pourrait les trouver d'abord en temps de guerre, et le parti qu'on en peut tirer, et le tout sans qu'il en coûte rien. Sur quoi je lui dis : « Point d'argent, point de suisse ! » Mais il ne prêtait pas aisément l'oreille à la partie pécuniaire.

Il me pria à dîner, et cela fut bien.

Je vis M. le Sancquer (1), premier commis, que cela regarde. Il pensait, comme moi, qu'on devrait laisser toute espèce de milice en repos, pendant la paix. Cependant, il faut avouer qu'en les soutenant un peu alors, on les trouve mieux, au besoin. Nous retournâmes l'affaire de tous ses sens. Je me fis écrire chez le maréchal Richelieu, à Paris et à Versailles, comme étant venu à ses ordres, et que j'attendrais qu'il nous fît avertir. Cela était besogne très longue et chiffonnière, pour ne faire ni trop, ni trop peu.

Je m'assurai qu'on n'avait pas envoyé de ces lettres à M. de Maillebois. Ainsi, j'étais seul et en pied. Je pris aussi mes précautions pour qu'on ne l'envoyât pas faire de revues de régiments provinciaux dans ma partie, mais j'appris qu'ils ne s'assembleraient pas cette année, ce qui met-

(1) M. Le Sancquer, chef de bureau au ministère de la Guerre, chargé de la partie concernant l'artillerie, les fortifications de Paris et les garde-côtes.

tait du louche dans ce grand établissement, tandis qu'on voulait former l'autre.

Le ministre se débarrassait adroitement de tout : il avait chargé quatre maréchaux de France de la grande question de l'artillerie, entre les projets de M. de Vallière et de M. de Gribeauval (1). Il chargeait les inspecteurs de s'assembler pour les manœuvres, et tout le détail et même les emplois des troupes. Il chargeait les commandants de province des garde-côtes et des autres détails. Il pressait tout cela de façon à ne pas tarder, et travaillait très nettement, depuis six heures du matin jusqu'à minuit, sans quitter Versailles. Il était déjà si au courant que les affaires qu'on lui écrivait aujourd'hui étaient, demain, à la décision, au portefeuille, et finies tout de suite. Si cela durait, on n'avait pas encore vu pareille expédition, et rejetant les objets à faire crier sur les autres, il rendait ses besognes durables, et se mettait en état d'en badiner tout le premier, en rejetant le blâme ailleurs. Il me parut très décidé et, comme on s'y était attendu, que cela irait loin.

Je dînai chez lui en petite compagnie, et j'y fus agréablement. Je mis la conversation sur Condé et, en sortant de table, je trouvai le moment de lui pousser une botte pour l'expédition de la survivance. Il me dit : « Je sais vos bonnes raisons, car, sans cela, je rejetterais bien loin ! » et fit une mine qui donnait un peu d'espérance, mais il me paraissait qu'il fallait plus d'appuis particuliers pour l'emporter.

Les jours suivants, je m'adonnai à terminer l'hémisphère antarctique. J'allai souvent chez le graveur et je fis, devant moi, faire toutes les petites recherches, surtout pour l'exactitude des routes et des îles, et je portai cette curieuse carte à sa perfection.

(1) Jean-Baptiste Waquette de Gribeauval, volontaire en 1732, lieutenant-colonel en 1757, passa au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie, en 1758, et ne revint qu'après la paix en France, où il obtint le grade de maréchal de camp, en 1763, et celui de lieutenant général en 1765. Il était commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et l'un des sept chefs des départements généraux de l'artillerie.

J'achevai aussi un grand *Mémoire sur les longitudes*. Il faisait voir qu'il ne fallait négliger aucun des moyens, mais les faire tous s'entr'aider, et donnait la façon d'en tirer le plus grand parti. Ce mémoire fut remis au ministre et envoyé à l'Académie de Brest.

Le 25 mars, nous eûmes la première assemblée chez M. le maréchal de Richelieu, dans son superbe hôtel. Nous étions neuf commandants de province ou gouverneurs, quatre intendants, et M. la Noue (1), inspecteur des garde-côtes de Bretagne et créature du duc d'Aiguillon. On traita la besogne assez à fond. On lut la belle lettre d'instruction, ainsi que les ordonnances, et on convint de plusieurs points. Le maréchal nous donna un grand dîner, et cette première assemblée se passa bien.

Mon fils revint de son voyage de Bruxelles le 30 mars. Ce voyage ne laissa pas que d'être utile : il mit mon fils très au fait, pour toujours, des tribunaux, des coutumes et de la manière de traiter les affaires, à Bruxelles. Il s'y fit aimer et estimer. Il cultiva nos amis, et le prince et la princesse de Starhemberg. Il en fit dans tous les états, et mit en train ce qu'il ne put finir.

Il y traita sept grandes affaires; il emporta celle du pavé de Péruwelz à Leuze, qui fut résolue. Il remit en train d'espérance celle du polder du Hassegras. Pour la grande affaire de la substitution, on lui fit voir que cela était absolument contre toutes les lois du pays. Cependant on donna espérance de l'emporter à Vienne, comme grâce particulière. On promit de tenir la main aux braconniers en bandes. L'affaire de l'accord des navigations de Mons et de Condé parut plus reculée, mais on la mit en train. On convint qu'on ne pouvait s'opposer à nos canaux de dessèchement. Ainsi, il n'y eut pas d'opposition à craindre, et ils s'occupèrent de s'écouler par le bas de Gand, et, pour le bâtardeau de Zuydcoote, on promettait de s'y porter, si on faisait la demande en règle.

(1) Le comte de La Noue Vieux-Pont, colonel d'infanterie, inspecteur des milices garde-côtes de Bretagne.

On voit que mon fils fit, là, un voyage important et d'autant mieux que cela le mettait, pour toute sa vie, très en état de suivre toute espèce d'affaires à Bruxelles. En allant, il vit, le 5 mars, l'Hermitage encore en état d'hiver. Cependant, il le trouva propre et agréable, que le bosquet d'hiver faisait son effet, et que le n° 1, ou bosquet du premier printemps, marquait déjà bien. Ainsi il put juger des bosquets par saisons. Il traversa par le pavé de Thivencelle, dans le temps des plus hautes eaux d'inondation qu'on ait jamais vues. Ainsi il put, par là, juger, dans la suite, de l'effet du canal de dessèchement dont j'étais occupé, et il remarqua encore bien, chose singulière, que l'eau, par la route sous la Haine, allait encore, alors, à contre-sens, donnant du petit marais dans le grand, ce qui démontre la nécessité de notre nouvel écoulement. En revenant le 28 mars, il trouva déjà l'Hermitage un peu vert, et le printemps faisant bon effet.

Le temps de Pâques nous occupa ensuite. Vers ce temps, je terminai entièrement la belle carte de l'hémisphère antarctique, dont on tira les vraies épreuves. Les députés d'Artois vinrent m'assurer qu'ils demanderaient que je fusse chargé de concilier tous les grands objets. M. de Trudaine me fit dire qu'il avait le même désir. Je corrigeai le curieux voyage de M. Crozet à la Nouvelle-Zélande, et, comme je lisais, alors, le superbe voyage de M. Cook, j'étais enchanté de l'accord parfait de tous ces différents voyageurs, qui me firent connaître réellement à fond cette partie des Antipodes d'Europe qui répond exactement à l'Espagne, Madrid étant sous le bord du détroit de Cook, et la fameuse baie des îles où M. Marion fut assassiné, et que M. Crozet détaillait si bien, répondait juste à Cadix. J'engageai le ministre à faire imprimer aussi nos voyages, qui en valaient la peine.

Le 4 avril, je fis un dîner curieux d'ambassadeurs, chez M. de Mercy, ambassadeur de l'Empereur, où je fis connaissance avec le fameux et très fin maréchal de Lascy (1), dont

(1) Frantz-Moritz, comte de Lascy (1725-1801), célèbre homme de guerre autrichien, se distingua pendant la guerre de Sept ans, après laquelle il fut promu feld-maréchal. Inspecteur général en 1765, président du Conseil de

la santé était dérangée, sans diminuer de son ambition. J'y fis grande connaissance avec le bel ambassadeur de Russie (1), qui me promit la nouvelle carte du Kamtchatka, car mon pôle antarctique étant fini, il était temps de reprendre le pôle arctique dont je venais de faire, d'après le voyage de M. Phipps, que mon fils avait en partie traduit, un mémoire sur l'impossibilité du passage.

Le 6, nous eûmes la deuxième entrevue des commandants chez le maréchal de Richelieu. Nous y travaillâmes sept heures avec assiduité, et bien. Tout fut discuté. M. le duc d'Aiguillon, qui avait bien monté les garde-côtes en Bretagne, mais cher, désirait que cela fût partout sur le même pied. Je répugnais à mettre un impôt et à tourmenter le peuple par le tirage en temps de paix, et ma besogne étant prête quand on en avait besoin. D'un autre côté, il faut avouer qu'elle va mieux en temps de guerre, quand elle est montée en temps de paix. Nous eûmes les choses en état de finir à la huitaine, et je fis, les jours suivants, mon dernier plan là-dessus.

Le 10, la princesse de Montmorency donna à M. de Priego et à la famille une jolie fête dans sa charmante maison du boulevard, où il y a des idées neuves. M. le comte de Priego se promenait beaucoup à pied, venait souvent dîner sans cérémonie chez moi, et parut le meilleur homme du monde et un bon gros *rengoins* (*sic*).

Le 11, j'eus, à Versailles, une audience du duc d'Aiguillon, dont j'eus lieu d'être très mécontent, pour la survivance actuelle, par brevet, de mon gouvernement de Condé pour mon fils; il rejeta loin et avec dureté. Heureusement que nous avions une lettre d'assurance, mais je revins très mécontent.

Dans ce temps, j'appris avec la plus grande douleur la

guerre en 1766, il réorganisa l'armée, qu'il commanda en chef, en 1788-1790, dans la campagne contre les Turcs.

Joseph II le tenait en haute estime. A cette époque, il était venu en France autant pour des raisons de santé que pour échapper aux dissentiments existant entre l'Empereur et Marie-Thérèse.

(1) M. Chotinski, qui portait le titre de chargé d'affaires de l'Impératrice.

mort de M. Prouveur, prévôt de Condé et homme du plus grand mérite, ainsi que le vieux prévôt. Cela me donna de l'embarras. Je nommai M. Watiau au canonicat, et je partageai le cantuaire (1) Saint-Georges à mes deux chapelains.

Le 13 avril, à deux heures du matin, ma fille accoucha, en peu de temps, d'une fille. Je l'avais quittée le soir sans qu'on se doutât de rien, et nous comptions que cela irait au 20. Elle avait eu la grossesse la plus heureuse, et même s'était mieux portée qu'à l'ordinaire, et sans souffrance, et, quoiqu'on la crût si facile à se blesser, elle avait fait le voyage de Calais et de l'Hermitage. Elle monta, le soir, le grand escalier de Mme de Tourzel qui nous avait fort inquiétés par une maladie qui s'annonçait comme fièvre maligne, mais qui n'eut pas de suite. Elle avait soupé chez la duchesse de Charost, où les douleurs la prirent. Elle revint à onze heures. A peine eut-on le temps d'avoir l'accoucheur et, à deux heures, tout était fait. Son enfant était mieux portant que les autres, mais c'était une fille, et ils avaient tant besoin de garçons ! On le lui dit d'abord, car elle pressait tant qu'on ne pût le lui cacher, et elle fut inconsolable.

M. le duc d'Havré fit bonne mine à mauvais jeu. M. de Priego, qui logeait chez eux, y fut et chercha à la consoler et, à trois heures tout le monde se coucha, et on ne voulut réveiller personne. Ce ne fut qu'à dix heures du matin que le duc d'Havré nous en fit part ; ainsi, nous ne sûmes rien qu'après. J'y allai d'abord, et je pris bien part à sa douleur. On chercha à la distraire et, tout allant bien, je fus obligé d'aller à notre assemblée, bien touché de leur douleur.

A midi, je me rendis chez le maréchal de Richelieu, qui nous fit voir son charmant pavillon ; puis, nous y travaillâmes, hors le temps d'un bon dîner, jusqu'à huit heures du soir. On termina à peu près tout, et on remit à huitaine pour relire la rédaction de tout notre travail, qui fut très bien et très réfléchi, à l'exception que c'était mettre un impôt et une

(1) Titre de celui qui baptisait dans l'église cathédrale.

gêne bien onéreuse aux habitants des côtes. Puis, je retournai chez ma fille.

Le 15, je tins compagnie à ma fille. Tout allant bien, j'allai à Versailles et j'y présentai, à près de minuit, M. de Vaugondi et ma carte à M. de Boynes. C'était cette carte de l'hémisphère antarctique incliné qui m'avait donné tant de peine et demandé tant de soins, depuis dix-huit mois que je l'avais imaginée à Calais au moyen de ma nouvelle suspension du globe. Quoique ce ne fût pas, en particulier, une carte marine, elle y avait tant de rapports, et elle renfermait si bien toutes mes nouvelles découvertes, que la marine avait cachées avec tant de soin, que nous craignions que le ministre de la Marine, ou plutôt son jaloux bureau des plans, n'en prît ombrage et ne trouvât qu'on allait sur ses brisées.

Je me servis de l'ascendant que j'avais, alors, sur M. de Boynes; j'avais bien prévenu M. Auda, son homme de confiance; je commençai par lui faire voir les hémisphères de M. d'Anville; je tâchai de lui faire sentir, par là, que cette espèce de carte ne regardait pas son bureau. Il ne s'occupa, heureusement, que de la facilité que cela donnait à voir la route que faisaient M. de Kerguelen et M. Cook. Je lui fis voir où je les croyais alors : c'était sur les antipodes de Tobolsk, et je souffrais bien de leurs souffrances. Il trouva cela si curieux, qu'il approuva qu'on le présentât au Roi. C'était tout ce qu'il nous fallait. Ainsi, je pris congé sous prétexte qu'il était bien tard, et j'allai, avec Vaugondi, chez le duc d'Aumont.

Il était au coucher du Roi. J'y allai et, en attendant, j'eus une conversation intéressante avec un homme d'esprit qui arrivait de chez Voltaire, dont j'eus des détails intéressants. Il paraissait avoir surmonté ses scrupules, être tranquille, pyrrhonien et, à près de quatre-vingts ans, d'un esprit presqu'aussi vif qu'à l'ordinaire. Il était près de deux heures quand je ramenai M. le duc d'Aumont chez lui. Vaugondi n'avait jamais fait de telles séances. Le duc d'Aumont nous remit à son fils pour la présentation, dont je fus fâché, et, comme il aurait fait valoir mon travail, je pris le parti de ne m'en pas mêler auprès du Roi.

Je me rendis au lever du Roi comme le sieur de Vaugondi présentait la carte. Je vis le Roi s'attacher beaucoup à parler des Antipodes, jadis si niés, sans s'attacher à l'ensemble. Je ne m'en mêlai donc pas, et je laissai à Vaugondi tout l'honneur, persuadé que les vrais connaisseurs sauraient à quoi s'en tenir (1). Je trouvai Bougainville, qui en fut piqué plus que moi.

De là, nous allâmes la présenter aux trois princes. M. le Dauphin était à déjeuner pour aller à la chasse. Nous parlâmes bien chasse et culbutes, puis je présentai Vaugondi et la carte. M. le Dauphin saisit très bien des objets importants, mais la chasse pressant et les objets de Sciences n'étant pas à la mode, cela fut court. Les autres princes n'eurent pas le temps de l'examiner.

Le duc d'Aiguillon m'ayant demandé, en passant, ce que c'était, nous allâmes lui en donner une. Il l'examina en connaisseur. Il m'en parla bien, et encore pendant son dîner, où il m'invita. J'allai en porter aussi dans son bureau des Affaires étrangères, que cela pouvait regarder par l'espèce de prise de possession que j'avais tâché d'y joindre adroitement des terres australes, cette carte importante, publiée sous l'approbation de l'Académie, et ayant été présentée au Roi et annoncée comme telle, pouvant faire titre.

Enfin, lorsque je ne cherchai pas à m'en faire valoir auprès du Roi, notre présentation réussit bien, et nous donna toute liberté pour rendre public ce morceau curieux de géographie, qui fera pour longtemps la base de cette partie.

Le 17, je dînai chez M. de Boynes, où il en fut fort question et où elle prit au mieux. Ainsi, toutes nos inquiétudes cessè-

(1) M. de Vaugondi a publié, en 1773 : 1° *L'hémisphère austral ;* 2° *Essai d'une carte de la mer polaire arctique.*

L'Académie des Sciences rendit compte de la première comme suit : « M. de Vaugondi avertit qu'il doit l'idée de la projection de cet hémisphère à M. le duc de Croÿ, sous les yeux et par les ordres de qui cette carte a été construite, en faisant usage d'un globe terrestre monté de façon qu'on peut le tourner dans tous les sens, et présenter tel endroit que l'on veut sous le zénith, ce qui le rend propre à déterminer la projection d'un hémisphère quelconque, sur tel horizon que l'on veut. »

rent, et cet ouvrage fut publié sous les meilleurs auspices. Je revins, le soir, à Paris, où je trouvai ma fille toujours au mieux de sa couche.

Le 18, j'eus la grande conférence chez M. Trudaine, avec les chefs des ponts-et-chaussées, et devant M. d'Aoust, principal député des États d'Artois. Je commençai par présenter à M. Trudaine ma carte de l'hémisphère antarctique, dont il parut enchanté. Il m'accorda des pavés pour notre rue d'Ivry. Ensuite, nous entrâmes en matière.

M. Cadier, l'inspecteur pratique des ponts-et-chaussées de Picardie y était, heureusement. Je me trouvai bien en train, et je leur expliquai avec tant de clarté et de détail mes projets, tant pour achever les canaux que pour le règlement des huit navigations, et pour le dessèchement du pays, que l'on fut d'accord. Je battis à fond M. Cadier sur quelques objets, et convins des autres. Les États d'Artois me demandaient déjà pour conciliateur du tout. M. de Trudaine et MM. des ponts-et-chaussées en firent autant, et je suis très flatté d'avoir, enfin, pu m'entendre avec ce bureau difficile, qui parut satisfait, et prendre une vraie confiance en moi, de sorte qu'on convint de se réunir chez le duc d'Aiguillon, pour m'en charger et arrêter le plan total, d'après mes principes. Depuis dix-huit ans que j'étudiais ces objets, ce fut la première occasion que j'eus de me faire bien entendre, et je m'y lâchai avec une force qui réunit tout.

Le 19, je terminai, avec mon fils, le joli ouvrage de la boussole de l'Hermitage, et je réglai ce qu'il fallait pour la publication de ma carte de l'hémisphère antarctique, dont j'eus, enfin, de ce jour, terminé le travail, commencé depuis le mois de juillet dernier, et qui m'avait fort occupé cet hiver.

Le 20, fut la dernière assemblée chez le maréchal de Richelieu. Ce ne fut que le soir; ainsi, je pus dîner chez le comte de Bentheim, dîner très agréable pour le comte de Priego, qui s'amusait bien à Paris. Cette maison a la vue la plus délicieuse de Paris (1). M'étant rendu à cinq heures chez le

(1) Cet hôtel était situé au coin de la rue de Bourgogne et de la rue de Bourbon.

maréchal de Richelieu, on n'y fit que relire le résumé de tout ce que nous avions décidé. En gros, ce travail avait été bien fait et, quoique je susse très bien ma partie, j'avoue que cela était très utile pour entendre l'ensemble de toutes les côtes, voir ce qui pouvait être général, ou non, et qu'on traita très bien la matière. Cela me fit voir que ces renvois aux chefs de chaque objet étaient meilleurs que je n'avais cru, car, malgré la pétaudière dont cela est susceptible, le bon perce aux bons esprits, pourvu qu'il y ait quelqu'un en état de bien résumer le tout, et que le ministre et même le Roi, dont ce devrait être l'emploi, et qui devrait se mettre en état de le bien remplir, pût, de tout cela, saisir le bon, l'ordonner nettement, et surtout qu'on y tînt la main sans variation, et que cela servît à établir des points fixes. Il en résulta qu'on allait donner une ordonnance qui monterait un peu la besogne en temps de paix, mais c'était au moyen d'une taxe sur le peuple, qui est malheureux. Cependant, si cela était suivi, sans variations ni trop de rigueur, on s'y habituerait, et la chose resterait montée.

Le 21, je fis un dîner intéressant chez l'ambassadeur d'Angleterre, avec..... (*sic*).

Le 22, j'allai à Versailles, pour l'objet des dessèchements de l'Artois et du Calaisis. J'étais avec M. d'Aoust qui, en allant et revenant, me fit le détail le plus curieux du Vésuve et d'Herculanum qu'il venait de voir en connaisseur. Mais, de tout ce voyage, nous ne pûmes voir que M. d'Aiguillon, qui nous remit au surlendemain.

Le 23, je reçus la bonne lettre de M. de Rosnevet, du 26 octobre 1773, de l'île de Bourbon, qui fixait le vrai départ pour les terres australes au 30 octobre 1773. Cette lettre annonçait un sujet capable, et donnait espérance pour la réussite du voyage. Pendant ce temps, j'achevais de lire le superbe *Voyage* de Cook, si bien traduit et orné de si bonnes planches. J'en étais à son échouement et ses risques au labyrinthe, ce qui me faisait frissonner pour nos pauvres gens qui devaient être, alors, précisément vers Tobolsk, au plus rude du voyage et, par conséquent, aux abois, manquant de

tout, et dans un vaisseau dont la grosseur m'en faisait mal augurer, avec l'impossibilité de huit mois de vivres sans relâche. Quelle horrible situation !

Le 24 et le 25, je fis, chez M. de Janssen, au magnifique plant du Jardin du Roi, de bien curieuses promenades de botanique avec les fameux Jussieu et Descemet. Le 26, je fis une autre visite bien intéressante, pour un philosophe.

Le 27, j'allai à Versailles avec M. de Bevis, et pour le dessèchement, mais il fut impossible d'avoir audience. J'appris, chez MM. Auda et Potier, les rudes plaintes faites contre M. de Kerguelen, qu'on voulait perdre, tandis qu'ils étaient tous aux abois et au plus périlleux des Antipodes. Quelle injustice ! Je fis un retour charmant dans le vis-à-vis de M. d'Aoust, qui me fit une relation de son délicieux voyage d'Italie, de Sicile, de la vilaine Calabre, du Vésuve, d'Herculanum, Venise et la Dalmatie. Cela fut très amusant.

Le 28 avril, je fis mes paquets, mon équipage devant partir pour l'Hermitage le 1er mai, et moi le 4.

Le 29 avril, jour qui nous avait été indiqué par M. d'Aiguillon pour entamer les grands objets des dessèchements, canaux et navigation, je retournai à Versailles avec M. d'Aoust, mais, en arrivant chez le ministre, j'appris que le Roi venait de tomber malade.

Le 29 avril 1774, je partis, dès neuf heures du matin, encore dans le vis-à-vis de M. d'Aoust (mon équipage devant partir le surlendemain). Dans le chemin, il me fit un détail politique de Rome et de la destruction des Jésuites, des plus curieux.

Arrivé chez le duc d'Aiguillon qui nous avait donné rendez-vous pour ce jour-là, pour attaquer le dessèchement du Calaisis et pour de Langle (1), et mon bon plan général, je

(1) Peut-être s'agit-il de Paul-Antoine-Marie Fleuriot de Langle (1744-1787), alors enseigne de vaisseau, et qui, précisément en 1774, devint membre de l'Académie de Marine. On sait qu'après la paix de 1783 (il était alors capitaine de vaisseau), il prit part à l'expédition de La Pérouse en Océanie, expédition où il trouva la mort.

fus étonné d'apprendre qu'il était chez le Roi, et le valet de chambre me dit que le Roi était malade et avait été saigné. J'en fus très frappé, mais, comme on disait que ce n'était rien, et que le ministre allait revenir, nous attendîmes. Il revint, un moment, pour l'audience publique, puis dit qu'il allait faire un tour chez le Roi, et qu'il reviendrait. Ainsi, nous attendîmes encore de onze heures à deux heures et, voyant qu'il ne venait pas, j'allai dîner chez M. de Boynes, pour lui montrer la belle lettre de M. du Dresnay (1).

A quatre heures et demie, je revins chez le duc d'Aiguillon qui me dit qu'il n'avait pas, de plusieurs jours, le temps de me parler, à cause de l'état du Roi, qui annonçait une vraie maladie, et que je ne pouvais pas partir. Ainsi, je vis tout retardé pour mes arrangements.

Je courus donc chez le Roi, et j'appris qu'il avait été saigné vers neuf heures du matin, et encore vers trois heures de l'après-midi, et que la fièvre continuait fort. Je savais que le Roi n'est guère soigné que de Lemonnier (2), qui tenait la place de son premier médecin, n'aimait pas la saignée : ainsi, je vis que c'était quelque chose de grave. On avait barré l'Œil-de-Bœuf et reculé d'une chambre toutes celles des Entrées. J'entrai dans celle du lit de parade, qui remplaçait celle du conseil. Je fus étonné du peu de monde que j'y trouvai. On disait que ce n'était rien, et cependant cela s'annonçait comme une maladie dangereuse.

Depuis huit jours, le Roi avait souvent très mauvais visage et des malaises. Le mardi 26 avril, étant à souper à Trianon, avec la dame et les courtisans ordinaires, il trouva tout de goût rebutant et ne mangea pas. Le mercredi 27, il chassa, mais, se trouvant avoir froid et le temps étant humide, il fit, contre son ordinaire, la chasse en voiture sans pouvoir se réchauffer et eut un peu de fièvre. Le jeudi 28, la

(1) On a vu, page 81, que cette lettre était de M. de Rosnevet, frère de M. du Dresnay.

(2) Louis-Guillaume Lemonnier (1717-1799), docteur régent de la faculté, médecin ordinaire du Roi, en survivance, professeur de botanique au Jardin du Roi, membre de l'Académie des Sciences.

fièvre était décidée, avec des envies de vomir. On fit venir La Martinière, son premier chirurgien, homme décidé et un des seuls qui lui parlassent avec force. Le Roi voulait rester, se trouvant mal. La Martinière lui dit que c'était à Versailles qu'il fallait être malade, et le força à monter en voiture sur le soir, en robe de chambre, son manteau pardessus.

Le Roi, en montant en voiture, dit : « A toutes jambes ! » En effet, il vint de la cour de Trianon à celle de Versailles en trois minutes, juste. Il descendit, sous la voûte, à l'appartement de Madame Adélaïde, pour donner le temps de faire son lit, et se coucha tout de suite. La fièvre fut forte toute la nuit, ainsi qu'un terrible mal de tête, accompagné d'agitation. Pour le calmer, on lui mit des mouches sur les tempes, avec de l'opium.

Lemonnier, de lui-même, le fit saigner le 29 matin, comme j'ai dit, et il demanda les médecins consultants de Paris. Bordeu et Lorry (1) vinrent, et on le fit resaigner vers trois heures. Je restai dans l'appartement où on disait, à l'ordinaire, le oui et le non, et l'on ne savait rien de juste. J'allai passer deux heures chez moi et, à neuf heures du soir, étant rentré dans la chambre des Entrées, on appela à l'Ordre. Les officiers des Gardes entrèrent et prirent l'ordre de lui, à son lit, et on nous laissa les suivre. Nous n'étions que six ou sept, savoir les maréchaux de Brissac et de Broglie, d'Ecquevilly, La Salle (2), prince de Marsan et quelques autres. Nous entrâmes dans la chambre réelle du Roi, et, m'étant trouvé contre la console, j'examinai beaucoup son sang qui y était dans trois palettes, et il me parut de bonne qualité.

Le Roi était dans un petit lit de camp au milieu de la chambre, parce qu'il venait de changer de tout et de lit,

(1) Anne-Charles Lorry (1726-1783), docteur régent de la faculté de médecine de Paris, auteur, entre autres ouvrages, d'un *Traité sur les maladies cutanées* (1777).

(2) Marie-Louis Caillebot, marquis de la Salle, né en 1716, sous-lieutenant des gendarmes de la Garde, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, marié en secondes noces, en 1750, avec Marie-Charlotte de Clermont-Chaste.

ayant eu un peu de sueur, ce qu'on regardait comme une détente causée par la deuxième saignée, mais qu'on ne trouvait pas assez forte. Je l'entendis plusieurs fois parler. Il me parut avoir une voix rauque qui annonçait encore beaucoup de fièvre et d'agitation. Il appelait souvent Laborde (1), son valet de chambre de confiance, et l'envoya chez Mme du Barry. On fit sortir; sa chambre était trop chaude, et rien que le service et la faculté, toujours trop nombreux. Toute la famille royale y était entrée souvent, dans la journée, et Madame Adélaïde y entra, alors. Du reste, toute la famille réunie rôdait sans cesse autour de l'appartement, dans une agitation intéressante.

A dix heures du soir, j'allai chez la duchesse de Cossé où on raisonnait beaucoup de tout cela, et, quoi qu'on en dît, les apparences nous paraissaient annoncer une vraie maladie. A dix heures et demie, j'allai chez la comtesse de Marsan où, étant entré, je fus étonné de la trouver tête à tête avec Madame. Je voulus sortir ; on me retint, et nous causâmes assez longtemps. A onze heures et demie juste, on annonça un billet de la part de Madame la Dauphine. Madame, croyant qu'il était à elle, quoiqu'il fût adressé à Mme de Marsan, l'ouvrit précipitamment et, jetant un grand cri, s'écria : « Mon Dieu ! La petite vérole déclarée ! »

Le prince de Soubise arriva peu après, très consterné, et nous confirma cette nouvelle.

Une bonne demi-heure après que nous étions sortis de chez le Roi, et vers dix heures et demie du soir, les médecins, en lui donnant à boire, crurent voir de la rougeur. Ils dirent : « Avancez donc de la lumière ! Le Roi ne voit pas son verre ! » Et, se poussant l'un l'autre, ils firent semblant de rien et s'en allèrent dans l'autre chambre, convenir de leurs faits. Un quart d'heure après, ils revinrent, et, sous différents prétextes, comme de voir la langue, ils examinèrent et trouvèrent l'éruption de la petite vérole déclarée. Ils envoyèrent chez la famille royale lui annoncer qu'elle ne devait plus entrer

(1) J. Benjamin Laborde (1734-1794), premier valet de chambre du Roi, historien, poète, musicien et fermier général.

chez le Roi, ni avoir de communication, personne ne l'ayant eue. On voulut savoir pourquoi, et, tout le monde le sachant, on ne put le leur cacher, et la nouvelle s'en répandit d'abord.

A minuit, j'allai chez le Roi. Je fus étonné d'y trouver si peu de monde. Nous n'étions que quatre : Tourdonnet (1), l'ami du Roi, en pleurs, ainsi que Laborde, et je leur en sus gré. D'Ecquevilly, La Salle, M. Pfiffer (2) et moi, nous causâmes une heure avec les valets de chambre qui sortaient, et nous apprîmes tous ces détails-là. L'éruption faite, le Roi était accablé, mais plus tranquille. On lui donnait l'émétique en grand lavage, et il ne savait rien de sa maladie. J'y restai jusque vers deux heures de nuit. Il fut très bien conduit et préparé.

Quand la nouvelle vint chez Mme de Marsan, de la déclaration de la petite vérole, on en marqua de la joie, craignant la fièvre maligne, et elle se récria contre l'inoculation qui répandait le germe dans l'air. Il paraît que cela aurait dû faire l'effet contraire, car, hors la Maison de Bourbon, toutes les familles royales de l'Europe se mettaient au-dessus de cette inquiétude par l'inoculation, et on peut juger de celle qu'on devait avoir, personne de la famille royale n'ayant eu cette dangereuse maladie.

Après avoir rapporté le vrai des faits, il faut dire un mot de la partie politique, chose aussi curieuse qu'incertaine. Si la deuxième saignée n'avait rien produit, on parlait d'une troisième à huit heures du soir, ainsi en onze heures de temps. On assurait que le Roi avait pour principe qu'on ne devait pas aller à la troisième saignée sans qu'on se fût préparé chrétiennement à la mort. On prétendait que le médecin Bordeu, du parti de Mme du Barry, s'y opposait, et que le

(1) Joussineau, marquis de Tourdonnet, officier au régiment des Gardes françaises, monte dans les carrosses du Roi en 1771, devient, en 1774, maître de la garde-robe du comte d'Artois, et meurt en 1788.

(2) M. de Croÿ a écrit ce nom *Fifre*, mais il faut lire *Pfiffer*.

François-Louis de Pfiffer de Wyher obtint, en 1726, la compagnie des Gardes Suisses de son père, compagnie dont il ne se démit qu'en 1763 ; le grade de brigadier en 1745, celui de maréchal de camp en 1768, enfin fut promu lieutenant général en 1768.

médecin Lemonnier, du parti de la famille royale, y coucherait ; ainsi, que peu d'heures allaient décider du sort des du Barry et de presque tous les ministres qui étaient de son parti. On reparlait déjà du duc de Choiseul. Enfin, le moment était pressant, mais la moiteur que la deuxième saignée procura décida l'éruption qui, sans doute, eut lieu dès avant l'heure où nous entrâmes, ce qui fit qu'on commença à compter du 29 à sept heures du soir, et cela tira, pour le moment, les partisans de la dame de l'inquiétude de la troisième saignée.

On juge bien que la nature de la maladie jeta bientôt ce parti dans de nouvelles alarmes. Chacun courait et discutait selon son intérêt. Mme du Barry y était entrée tout le jour. La petite vérole déclarée, Mesdames, les trois filles du Roi, quoiqu'elles ne l'eussent pas eue, s'enfermèrent chez lui en héroïnes, ce qui fut bien beau et risquable. Par là, Mme du Barry n'y fut plus de quelque heure. On attendait l'archevêque de Paris, peut-être Madame Louise qu'on croyait avoir un bref du Pape pour sortir en pareil cas (ce qui n'était pas). Et tout cela allait décider du grand changement.

Le 30 avril, tout Paris accourut. L'éruption abondante alla bien. Il n'y avait pas de mauvais symptôme. Ainsi, on n'osait inquiéter le Roi, qui l'était déjà fort. On lui disait que ce n'était qu'une fièvre miliaire. Ainsi, on ne lui parla de rien, ni lui non plus. Il montrait ses boutons d'un air étonné. On le rassurait par un air de tranquillité, et il n'osait trop s'éclaircir, de sorte que, très abattu de son cruel état, et personne ne lui parlant religion, crainte de l'effrayer, il n'osa en parler, et tout restait sur l'ancien pied. Ses filles le gardaient le jour, et Mme du Barry y venait pendant la nuit. Il est apparent que les soins de ses filles le gênaient souvent. Tout le monde se gênait, se contraignait, et personne ne parlait, comme cela se pratique, en pareille circonstance, envers les souverains, à qui on n'a jamais pu parler librement.

Il en fut exactement de même le dimanche 1er mai, et, malgré un gros orage très chaud, il n'y eut pas d'accident,

mais la petite vérole était très abondante, presque confluente au visage, et non ailleurs.

Ce jour-là, je fus obligé, ainsi que mon fils, qui était venu le samedi, d'être à Paris pour un grand dîner, prié longtemps devant, que je donnai au maréchal de Lascy, et à la plupart des ambassadeurs, et où ma maison et mon jardin furent très admirés.

A six heures du soir, je revins, avec mon fils, m'établir à Versailles. Il y avait du mieux ; les vésicatoires faisaient très bien, et les médecins disaient qu'il fallait voir jusqu'au bout, mais qu'ils n'avaient pas encore été si contents.

J'appris que M. l'archevêque de Paris, mourant de la gravelle, était venu ce jour-là, l'avait vu, qu'il avait été fort question de la maladie de l'archevêque, et puis c'est tout ; et, chose extraordinaire, que l'archevêque était retourné à Paris. Les médecins du parti de la dame avertissaient bien de ne pas l'effrayer, que ce serait le tuer comme d'un coup de pistolet. C'est ainsi que, faute de parler, comme dit le proverbe, on meurt sans confession, et que lui qui comptait toujours sur le dernier moment, et qu'un bon *peccavi* couvre tout, et qui passait pour avoir si peur, accablé de son état, la tête grosse comme un boisseau, de petite vérole, et n'osant lui-même trop approfondir, ne dit mot, ni les autres non plus, et tout restait sur le pied que j'ai dit plus haut (1).

On pense bien que chacun en parlait vivement, suivant son système ; les uns qu'il serait affreux, par préjugé, de le tuer exprès en l'effrayant ; les autres qu'il était affreux de risquer de le laisser mourir sans sacrements, ce qui était sans exemple, disait-on, depuis Clovis. On sait qu'à cette maladie il n'y a pas de temps à perdre, la tête se perdant en entier, si elle rentre, et combien elle est traîtresse, surtout pour quelqu'un de soixante-quatre ans. On parlait diversement si la tête était bien libre. Cependant la maladie, forte mais en règle, paraissait aller sans incident. A neuf heures du soir,

(1) *Nota :* Voilà bien toute la marche de tout ce qu'on lit dans tous les bons sermons, sur ce sujet. (*Note de l'auteur.*)

on entra pour l'Ordre qu'il donna assez bien, mais on ne pouvait guère le voir ni l'entendre, dans ses rideaux.

Le 2 mai, lundi, la nuit fut plus calme ; l'éruption, très abondante, se continuait sans accident. A midi et demi, tout ce qui avait les Entrées se trouva dans la chambre du lit de parade. A une heure, on entra comme pour le lever ordinaire, hors qu'il n'y eut que les Entrées, et que c'était dans la chambre du vrai lit, qui est la première sur l'aile. J'y entrai et j'examinai bien cet intéressant spectacle : Mesdames, c'est-à-dire les trois filles du Roi, debout au pied de son lit, l'air consterné, mais se contraignant. Le Roi dans un lit de camp, au milieu de la chambre, le dossier contre la balustrade, paraissant alors tranquille, mais la tête rouge et grosse comme un boisseau, de la masse de la petite vérole. La chambre me parut bien, n'étant ni trop, ni trop peu aérée, les grandes portes ouvertes, et l'air qu'on faisait traverser souvent.

Les ministres, le prince de Soubise et tous étaient là comme nous, ne le voyant pas plus souvent, n'y ayant, en dedans, que le service de la chambre et de la médecine. Le duc d'Aumont conduisait le tout avec les médecins, et s'en acquittait bien, mais c'était le duc d'Aiguillon et l'habile et libertin maréchal de Richelieu, de quatre-vingts ans, qui avaient le plus d'influence sur l'intérieur, et de voir là Mesdames, qui craignaient tant cette maladie, était bien attendrissant !

Le reste de cette journée se passa au mieux, et sans aucun mauvais symptôme. La tête se dégageait suivant que cela doit être, à mesure que le venin pousse au dehors. Aussi, le Roi parla de choses et d'autres, et, le soir, à l'Ordre, où on entra, il parut même assez gai.

Je m'informai pourquoi, la veille, l'archevêque était retourné à Paris. J'appris qu'outre qu'il pissait le sang et s'était évanoui de douleur, il avait été fort mécontent de sa réception. On l'avait d'abord retenu dans la salle des Gardes. Mesdames n'avaient pu qu'avec peine le faire entrer. M. le duc de Richelieu l'avait d'abord retenu longtemps à causer pour lui faire sentir le risque de tuer le Roi en l'effrayant.

Enfin, l'archevêque avançant vers le Roi, avait été frappé de trouver Mme du Barry qui sortait et qui, à ce qu'on dit, s'évanouit de son apparition. Le Roi ne lui dit presque rien, se retourna de l'autre côté, et on lui fit entendre qu'il fallait qu'il se retirât.

Tous les médecins avouaient que l'éruption étant extrêmement abondante et sortant bien, une secousse de frayeur, à quoi on le sait, en pareil cas, enclin, pouvait, suivant un parti, faire rentrer le venin et l'étouffer d'abord, et, selon l'autre, le ferait sûrement.

Ainsi, Mesdames aimant toutes leur père et n'ayant jamais pu lui parler de ces choses-là, n'osaient risquer de le tuer, quoiqu'elles sentissent qu'en se sacrifiant à le garder avec le plus grand risque, elles se déshonoreraient, par ce silence, devant le peuple. Quelle position !

Mme du Barry n'était retenue et encouragée que par son parti, car elle disait : « Je déplais à toute la famille ; qu'on me laisse m'en aller ! » Mais l'habitude que le Roi avait de la voir lui faisant sentir qu'elle lui était utile, elle paraissait se sacrifier en restant, et, en effet, tout cela n'était, depuis longtemps, qu'habitude de société.

Il faut encore observer que le Roi croyait fermement avoir eu la petite vérole, ce qui aida à la tromper. En octobre 1728, à Fontainebleau, comme il avait dix-huit ans, il avait eu la petite vérole assez fort. Le prince de Soubise me dit qu'il avait toujours cru aussi qu'il l'avait eue. Mais des anciens se souvenaient que les médecins avaient dit en confidence, après, qu'ils croyaient que ce n'était que la petite vérole volante, et que, pour le rassurer sur l'avenir, ils la disaient la véritable. Ainsi, le Roi disait : « Si je n'avais pas eu la petite vérole, à dix-huit ans, je croirais l'avoir ! » Quoi qu'on en dise, ce qui prouve nettement qu'il ne crut pas du tout l'avoir, c'est qu'il aimait fort ses filles, qu'il savait bien qu'elles ne l'avaient pas eue, et la craignaient, et que, cependant, au plus fort de l'éruption, il appela Madame Adélaïde et lui fit toucher et manier ses mains pour examiner ses boutons. Cette vertueuse fille aînée du Roi, quoiqu'avec la révolution intérieure qu'on peut

croire, les mania sans montrer d'émotion. Cela est, assurément admirable ! Il faisait aussi frotter son front par Mme du Barry, ce qu'il n'aurait pas fait s'il eût connu sa maladie, et il avait sa tête présente, car il parla très bien de diverses choses et regardait toujours ses boutons, en s'étonnant de cette espèce de maladie dont on lui disait toute la période comme elle était.

Il me paraît donc que c'est la conviction qu'il avait de l'avoir eue, et qu'on ne peut l'avoir deux fois, qui aida le plus à le tromper, joint à ce qu'il se sentait fort et rien qui lui annonçât du danger. D'ailleurs, la plus grande partie du service qui l'entourait, étant placée par la dame, était sans cesse aux aguets pour éloigner tout ce qui pouvait ou l'éclaircir, ou l'inquiéter.

Le 3 mai, mardi, fut encore plus tranquille et plus favorable. L'archevêque de Paris arriva à midi et demi, comme on sortait du lever, c'est-à-dire d'entrer chez le Roi. Le maréchal de Richelieu s'en empara à l'ordinaire, et n'entra pas. A une heure et un quart, le duc de Bouillon (1) étant à côté de lui, le Roi regarda les boutons de sa main avec attention et dit : « C'est la petite vérole ! » Un moment après, fixant encore mieux ses boutons, il dit : « Mais c'est là la petite vérole ! » Personne ne répondit, et il se retourna en disant : « Pour ça, cela est étonnant ! » Il y a apparence qu'il entendait, par là, qu'il l'eût encore et qu'on le lui cachât.

Le duc de Bouillon sortant nous dit cela, et le bruit se répandit qu'il avait fait appeler tout de suite sa fille. L'arrivée de l'archevêque, établi à demeure, alors, à Versailles, et toutes ces circonstances firent juger qu'il pourrait vouloir s'éclaircir et prendre des précautions ; ainsi que la crise politique approchait. Mais il était bien entouré, et on prétend que le médecin Bordeu le dissuada encore de croire que ce fût la vraie petite vérole. D'ailleurs, il était si bien qu'il n'en parla plus.

(1) Godefroy-Charles-Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, né en 1728, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1748, épousa, en 1743, Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine. Il était Grand Chambellan de France depuis 1771.

Suivant que les craintes du parti s'apaisaient, on courait chez la dame faire sa cour et faire le bon valet, et tout était en l'air, hors moi qui n'ai jamais été chez elle. Mais, le soir, ils furent tout à fait triomphants, l'archevêque n'ayant pu pénétrer, et les craintes du Roi paraissant dissipées.

La veille, j'avais dîné chez le duc d'Aiguillon, chez qui il y avait trois tables et cinquante personnes. Ce jour-là, je fis un joli petit dîner chez M. d'Aranda, ambassadeur d'Espagne.

A neuf heures du soir, à l'Ordre, nous entrâmes chez le Roi. Je fus près de demi-heure à côté de son lit. Il était traité plutôt à la méthode froide que chaude, car les deux côtés de son lit de camp étaient ouverts, et les fenêtres, ouvertes aux chambres voisines, faisaient circuler et traverser un bon air frais, bien différent de la manière dont on étouffait jadis. Cependant, il était couché et paraissait très légèrement couvert, mais on lui tenait les mains dans le lit, qu'il tirait sans cesse. La tête paraissait fort grosse et rouge. Il nous parut alors, comme il était, en effet, au mieux. Il fit la conversation d'un ton de voix ordinaire. Il parla, suivant sa coutume, de choses noires, de la mort de M. de Vaulgrenant, et se rappela avec sa grande mémoire, tout ce qu'il avait été, même des époques très anciennes. Enfin, il était si bien, et on était si aux aguets, qu'il y avait toujours apparence qu'il s'en tirerait à merveille et que cela ne ferait aucun changement, au grand scandale de Paris. Ce qui, je crois, contribuait à le tenir si bien et la tête si libre, était l'écoulement du pus établi par en bas, par les vésicatoires, méthode nouvelle et d'un grand effet. Les médecins le conduisaient bien, à ce qu'on croyait, et furent très d'accord.

Le mercredi 4 mai fut différent. Jusque-là, tout avait été au mieux pour sa santé. Je me rendis, à midi, à l'espèce de lever, c'est-à-dire quand la Chambre entre. Je vis d'abord M. d'Escars, un des premiers partisans de la dame, qui sortit avec un air qui m'annonça événement. Je vis le prince de Ligne qui était très bien chez Mme du Barry. Je lui fis part de ma remarque. Il me dit à l'oreille : « La catastrophe va avoir

lieu ! » Alors, je vis tout changé. Plusieurs personnes qui sortirent de chez le Roi ne nous apprirent que trop, par leur tristesse, qu'on avait lieu d'être inquiet, et le bruit se répandit que la petite vérole rentrait, ce qui fait bientôt tourner au pis. La consternation fut générale, et les mauvaises nouvelles augmentant toujours en s'éloignant, on le dit bientôt sans espérance.

Je parlai aux médecins : ils dirent qu'ils n'étaient pas si contents de la suppuration qui commençait au col et qui s'arrêtait, mais qu'il n'y avait rien encore de dangereux et qu'ils espéraient que ce ne serait que l'affaire de quelques cordiaux.

Sur cela, à midi et demi, on nous laissa entrer : j'avançai jusqu'au fond de la chambre du Roi. Sa tête me parut moins grosse et moins rouge. Il parla assez, à son ordinaire, mais d'un ton inquiet, et comme quand il est fâché.

Je songeai, d'abord, à examiner les physionomies, et j'ai vu peu de spectacles mieux caractérisés. Tous ceux, en grand nombre et bien connus, du parti de la dame, marquaient nettement la fureur et le désespoir. Tous ceux qui n'étaient attachés qu'au Roi, comme nous, marquaient la douleur et l'inquiétude. En un moment, je vis le tableau de tous les caractères et de toutes les situations, enfin. Pour cette fois, je vis tous les miroirs de l'âme à découvert. En entrant, je trouvai que l'archevêque de Paris sortait de la chambre du Roi. C'en était plus qu'il n'en fallait, de tout cela ensemble, pour voir la catastrophe politique déclarée.

Étant sorti de chez le Roi, je m'informai et j'appris successivement ce qui suit :

On a vu, ci-devant, que, la veille, le Roi s'était enfin aperçu de lui-même qu'il avait la petite vérole. Il l'avait dit à tant de gens qui ne lui avaient pas répondu, qu'il n'en pouvait plus guère douter. Les propos de Bordeu le tenaient encore un peu en suspens ; enfin, la nuit, je ne sais bien comment il en avait été convaincu.

On assure que ce fut à onze heures trois quarts du soir qu'il dit à Mme du Barry : « A présent que je suis au fait de mon état, il ne faut pas recommencer le scandale de Metz. Si

j'avais su ce que je sais, vous ne seriez pas entrée. Je me dois à Dieu et à mon peuple. Ainsi, il faut que vous vous retiriez demain. Dites à d'Aiguillon de venir me parler, demain à dix heures! » Elle se trouva mal, et sortit.

Le Roi ne dormit pas, cette nuit. Il songea à tout, et, vers huit heures du matin, la suppuration, qui commençait, se ralentit, et les médecins furent moins contents.

La dame ne vit, la nuit, que le duc d'Aiguillon, et fut en pleurs. A minuit, le duc fit dire, par Laborde, le valet de chambre des plaisirs, qu'il était là. Le Roi lui fit répondre, avec une suite d'esprit remarquable, en pareil cas : « Qu'il vienne à l'heure que je lui ai fait dire! »

Suivant cet ordre, ce fut à dix heures du matin que le duc d'Aiguillon entra. Il lui commanda de la faire partir honnêtement, vers quatre heures du soir, en évitant toutes les duretés de Metz, et on croit qu'ils convinrent, alors, que la duchesse d'Aiguillon la mènerait à la maison du duc d'Aiguillon, à Rueil. Il faut que tout cela ait été fait de bonne heure, car, dès onze heures du matin, le prince de Ligne savait qu'elle partait à quatre heures.

A midi juste, qu'on dit la messe dans la chambre du Roi, l'archevêque de Paris y fut et, après la messe, le Roi l'appela et lui dit d'un ton ferme : « Monsieur l'archevêque, j'ai la petite vérole! » Et il le répéta deux fois. M. l'archevêque fit une inclinaison indicative qui signifiait : « Cela est vrai, et vous savez ce que vous avez à faire! » et ne dit pas un mot.

Le Grand Aumônier (1) s'étant approché, à l'ordinaire, pour prendre l'ordre, le Roi lui dit : « Je vous parlerai ce soir! » Celui-là lui dit, tout bas, un mot qu'on n'entendit pas, et le Roi répondit : « Oui! »

(1) Charles-Antoine, cardinal de la Roche-Aymon, né en 1697, archevêque de Toulouse en 1740, de Narbonne en 1752, Grand Aumônier de France en 1760, archevêque de Reims en 1762, reçu au Parlement, la même année, comme pair ecclésiastique de France, créé cardinal en 1771, sacra Louis XVI en 1775, présida l'assemblée du Clergé de 1760 à 1775, et mourut en 1777, à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, où il avait été nommé en 1772.

Je trouvai le maréchal de Richelieu et le duc de Choiseul revenant de chez le Grand Aumônier. Ils y allaient souvent. Le maréchal disputait avec lui. On dit que le cardinal lui disait : « Cela ne fera que le calmer, d'aller à confesse ! » que l'autre l'intimidait en disant qu'il le tuerait, au moment le plus délicat du commencement de la suppuration, et cherchait à traîner. Mesdames étaient dans l'affreuse crise de désirer qu'il se confessât, et de craindre que la révolution de la peur et du sacrifice ne le tuât. Et tout l'intérieur négociait à sa mode, personne, à ce qu'il paraît, n'osant lui parler, et les médecins, inquiets de l'état, recommandant de ne pas l'effrayer. C'est ainsi que se passa ce jour important.

Pour la dame, au désespoir le plus marqué et outré, non seulement de tout son parti, mais de tous les mécroyants et libertins, elle monta en voiture, sous l'arcade, à trois heures trois quarts de l'après-dînée, avec mesdames du Barry, et, chose remarquable, avec la duchesse d'Aiguillon, dans un carrosse à deux chevaux et un laquais gris. Ils allèrent chez elle, prendre un attelage et, de là, à la maison de Rueil du duc d'Aiguillon, comme cela avait été arrangé le matin.

Ceux qui pensaient rigidement trouvèrent ce départ trop bien rangé, et que Paris n'y ajouterait pas confiance, et regarderait tout cela comme un jeu joué, et le duc d'Aiguillon en jouait un gros, vis-à-vis de la famille royale et de Mme la Dauphine, très décidée là-dessus, si le Roi manquait. Mais, dans ce cas, il n'avait plus rien à ménager et, ayant un parti pris, il fallait être conséquent. D'autres disaient que, lui devant tout, il serait affreux de lui manquer de secours, et qu'on devait pardonner cela à la reconnaissance. Il y en avait même qui pensaient que tout cela avait été arrangé avec Mesdames. Comme personne de ceux qui entraient chez le Roi ne voyait le reste de la famille royale, il ne paraît pas qu'on se fût arrangé avec eux, et c'était Mme la Dauphine qui menait cet intérieur-là.

A une heure et demie, le départ fut connu de tout le monde, et on trouvait partout des jeunes gens furieux et désespérés. Comme M. de Boynes m'avait prié à dîner, je n'y pus man-

quer. Sa femme tint de bons propos et, hors la nécessité de l'intrigue, cela paraissait d'honnêtes gens. Comme il tenait tout de ce parti, il sentait sa situation et ne la cachait pas.

A quatre heures de l'après-dînée, je retournai chez le Roi. J'appris le départ de la dame effectué, et que la suppuration reprenant, les médecins étaient plus contents, mais c'était aux dépens des cordiaux, et il fallait voir si, avec l'extrême abondance de petite vérole confluante, à soixante-quatre ans, la nature serait la plus forte, sans compter l'extrême agitation d'esprit d'une confession depuis si longtemps [négligée], et voir s'il s'y déterminerait de lui-même; car, outre que le parti cherchait à éloigner cela, personne n'osait risquer d'en parler, et son assoupissement, qui inquiétait, ne lui laissait guère la force de prendre de lui-même son parti. Heureusement que, le soir, on trouva que les vésicatoires faisaient toujours merveille.

Ce jour-là, le duc d'Aiguillon eut grand monde à son café, y fut très affable et dit qu'il croyait les sacrements pour le soir. La famille s'y prépara, mais on n'entendit parler de rien.

A neuf heures et demie du soir, nous entrâmes à l'Ordre, comme à l'ordinaire. On trouva que le nez entrait en suppuration, qu'elle reprenait bien ; ainsi, que tout était remis, pour sa santé, dans l'état désiré. On se réjouit donc de bon cœur, mais on apprit que le confesseur n'avait pas encore été appelé et qu'il n'en avait pas encore parlé. Il était absorbé de son état, et, si cela tardait, l'événement pouvait n'être qu'à demi et pour la forme de l'exemple, et c'était encore, jusque-là, une révolution manquée ou douteuse.

Vers minuit, je retournai à l'appartement, et j'appris des détails qui n'annonçaient pas la vraie révolution. A environ six heures, il dit : « Qu'on appelle Laborde ! » Puis, il lui dit, comme à l'ordinaire : « Allez chercher Mme du Barry ! » Laborde lui dit : « Elle est partie ! — Où est-elle allée ? dit-il. — A Rueil, sire ! — Ah ! déjà ! » Puis, il dit, quelque temps après, au duc d'Aiguillon, qui entrait apparemment par l'intérieur, et qui conduisait tout avec le maréchal de Richelieu,

(et ils s'y entendaient bien, tous deux) : « Avez-vous été à votre château? »

Tout cela paraissait prouver qu'il songeait plus à elle qu'à son confesseur, et pouvait indiquer qu'il n'avait voulu que la mettre à couvert et en sûreté pour la retrouver au besoin, lui éviter l'affront de Mme de Châteauroux à Metz, et, en cas qu'il fallût en venir au sacrement, n'avoir plus d'obstacle.

Jusque-là, il y en avait qui, voyant qu'il ne voulait pas renoncer à ses premiers principes en entier, pour tout accommoder, lui avaient laissé [croire] que, pourvu qu'à la mort, on reçût l'absolution, tout était bien. En effet, quand M. de Chauvelin était mort chez lui subitement (1), il avait toujours crié : « Un prêtre! l'absolution! » et, quoiqu'il fût mort, un abbé la lui avait donnée sous condition, et on lui avait dit que le pouls battait encore, sur quoi il avait été apaisé. On voit que tout cela n'annonçait pas un grand changement, ni bien solide. Aussi était-il, depuis longtemps, entouré de plus de gens d'un système que de l'autre.

Ce soir-là, il demanda à se lever. Bordeu y consentit, car il était traité à la méthode froide. Il mit des pantalons, voulut marcher à son fauteuil, mais la douleur des boutons à la plante des pieds et des vésicatoires le fit trouver mal. On le reporta à son lit et il revint d'abord. En général, la suppuration tardait, mais allait toujours. A une heure de nuit, celui qui lui porta son bouillon nous donna, à mon fils et à moi, de bons détails : les yeux étaient bons et à l'ordinaire, sa chemise toute ouverte lui laissa voir toute sa poitrine dont les boutons se touchaient sans se confondre, et blanchissaient. On le tenait presque à l'air, quoique dans son lit couvert d'un drap, et il nous assura qu'il avait de la force et avait parlé comme à son ordinaire. Enfin, nous vîmes que cela allait bien, quoique lentement, qu'il paraissait assez gai, quoiqu'il leur eût dit : « Ceci sera long! » et qu'il n'y avait, jusque-là, rien d'inquiétant pour la santé, d'autant qu'il ne

(1) François-Claude, marquis de Chauvelin, lieutenant général, était mort subitement en novembre 1773, près d'une table où le Roi faisait une partie de cartes.

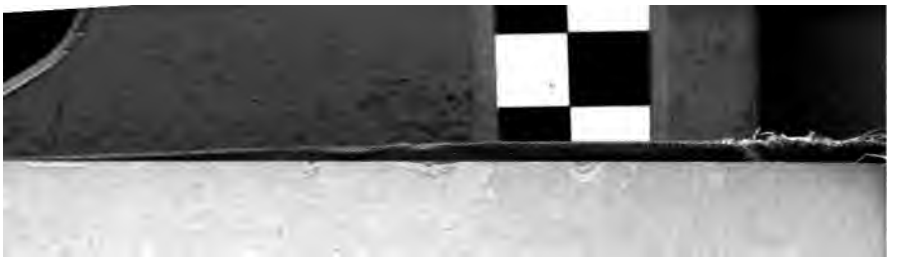



paraissait plus inquiet. Sur quoi, nous allâmes nous coucher, et la révolution réelle me parut manquée, et la force de l'habitude l'emporta.

Le jeudi 5 mai, quoique la suppuration parût trop lente, tout alla bien : il ne paraissait pas très agité. La suppuration avançait un peu, les urines étaient brunes, et les vésicatoires tiraient abondamment le pus par en bas, ce qui tenait la tête et la poitrine libres. Le confesseur attendit toujours dans une chambre à côté. On ne lui dit rien. Le Roi tint quelques propos qui faisaient croire qu'il se préparait à la cérémonie des sacrements, mais il ne parla pourtant pas de confession, et il y avait bien longtemps, depuis le début de Mme de Mailly, vers 1736 !

En général, le Roi parut, à ceux qui examinèrent de près, agir avec suite d'esprit, beaucoup d'ordre et de fermeté, et songeant à tout, conséquemment au plan qu'on lui supposait, qui était singulier. L'âge lui avait diminué ses craintes ; il voulait, croyait-on, arranger tout cela avec ses goûts et habitudes, et ne pas se rendre le reste de sa vie ennuyeux, s'il en revenait, car il lui était devenu indispensable d'avoir un appartement où il pût aller causer librement, sa famille, à la vie qu'il avait menée, ne pouvant lui suffire pour cela.

En conséquence, il croyait qu'il suffirait d'avoir, à la mort, les sacrements ; il faisait arranger son grand lit, songeait à tout pour l'extérieur, guettait le moment, et ne voulait pas se mettre inutilement des entraves, de sorte qu'il parut que, quoi qu'on en dise, non seulement il avait sa tête, mais beaucoup d'ordre et de suite dans son plan, et que c'était en conséquence qu'il avait mis la dame à couvert et disait en lui-même : « Agissons suivant le moment, ne montrons pas de faiblesse ! » et qu'il ne pouvait se résoudre à prendre des engagements, s'il n'y avait pas de risque, d'autant qu'on lui faisait espérer que ce serait un bail de longue vie. C'est ainsi qu'on attendit encore inutilement, tout ce jour-là, de même que le confesseur à qui il ne parlait jamais, et qui était un saint prêtre, fort retiré et réservé. Il faut avouer que son habitude et tout ce qui l'entourait le sollicitait pour le parti

qui lui plaisait, et que personne ne pouvait lui parler pour l'autre. Le soir, il fut assez bien, pour son état, et la suppuration fut abondante. Mais, tandis qu'on lui attribuait ce qu'on vient de dire, il paraît qu'il s'occupait intérieurement avec beaucoup d'ordre, et on remarqua qu'il pria, à la messe, avec plus de ferveur.

Le vendredi 6 mai, étant le septième de la maladie, il y eut, la nuit, de l'agitation et un peu de délire. Cela se calma. La dessiccation avait lieu au visage, mais la suppuration était lente au corps, peut-être à cause de l'abondance du pus que tirait le vésicatoire. En général, hors un peu de lenteur dans la suppuration et des accès de fièvre trop marqués, il n'y avait aucun accident. On lui disait, sans cesse, de se tranquilliser, que tout allait bien et, dans l'accablement de ce cruel état où on lui recommandait de ne s'occuper de rien, il ne parla pas de précaution chrétienne et ne mit pas à portée de lui en parler, mais il y songeait intérieurement.

L'archevêque de Paris et le cardinal de La Roche-Aymon, Grand Aumônier, trouvèrent à lui glisser quelques mots qu'on n'entendit pas, et on prétend qu'il répondit : « Je ne peux pas, à présent, je ne peux pas rassembler deux idées! » Cependant la tête fut assez libre, quoiqu'accablé. On donna beaucoup de cordiaux; on remarqua de l'inquiétude dans les médecins, ce qui en donna beaucoup à ceux qui le surent, et ils donnaient du quinquina et des antiputrides qui faisaient faire des réflexions. Il fallait voir si les forces répondraient à toute l'évacuation des boutons et des vésicatoires.

A neuf heures du soir, les « Entrées » entrèrent comme à l'ordinaire, et comme à midi, car on le vit toujours ces deux fois-là par jour. Je l'examinai d'assez près : il faisait peu clair. Le visage paraissait plus noir, ce qui pouvait venir de la croûte des boutons. Sa voix se sentait des grains qui gênaient le nez et la gorge, mais paraissait encore assez forte et inquiète. Enfin, nous ne vîmes rien qui ne fût dans l'ordre de la maladie. C'était le septième jour fini, mais je crus remarquer un peu plus d'agitation dans la faculté.

Ce jour passé sans confession faisait triompher les liber-

tins et le parti de la dame, laquelle recevait beaucoup de visites à Rueil, et ne paraissait pas inquiète, et les bons chrétiens gémissaient extrêmement.

Le samedi 7 mai, huitième jour de la maladie, fut très différent et décisif à beaucoup d'égards. On fut bien inquiet, d'abord, et bien en l'air, mais ce fut une nuit triomphale pour la religion, et sans aucune marque de faiblesse !

Depuis que le Roi avait découvert qu'il avait la petite vérole, malgré le soin qu'on avait mis à le cacher, il avait toujours réfléchi son plan avec suite, et le faisait cadrer avec les périodes et les bons et mauvais jours de sa maladie. L'ordre, la fermeté et la suite qu'il mit dans tout cela sont étonnants, et cela marqua, assurément, beaucoup de courage et d'esprit conséquent. Se rappelant tous les détails de sa grande maladie de Metz, il calculait et arrangeait sans rien dire. Il ne tarda pas à se défaire honnêtement de la dame, et arrangea tout cela avec ordre. Il comptait les jours et progrès de sa maladie, et les temps où il avait la tête la plus libre.

Je vais copier l'extrait que mon fils fit de cet événement, qui est ce qu'il y a de plus exact :

A trois heures un quart du matin, le Roi a dit à M. le duc de Duras : « Allez chercher l'abbé Maudoux (son confesseur). Il le lui a répété. On a été le chercher, et il se trouva prosterné dans la chapelle.

Il est entré à quatre heures. Il est resté avec lui seize minutes, et le Roi a envoyé chercher M. d'Aiguillon, avec qui il a parlé en particulier. Il a ensuite, fait avertir Mesdames, leur a dit de faire éveiller ses petits-enfants, a prescrit jusqu'où ils devaient avancer, et a donné tous les ordres lui-même. Il a encore été deux fois avec son confesseur, jusqu'à sept heures qu'il a été administré. Il n'a pas reçu l'Extrême-Onction, parce qu'on ne suit pas, ici, le rituel de Paris. Mme la Dauphine et Mme la comtesse de Provence étaient dans le cabinet du Conseil, Mesdames à la porte de sa chambre. M. le Dauphin et les autres restèrent toujours à genoux au bas de l'escalier, le service seul dans la chambre, tout le clergé en cercle autour du lit.

Le Cardinal a fait une exhortation, et le Roi a reçu le saint Via-

tique avec la plus grande édification. Le Cardinal est venu, ensuite, parler à la porte du cabinet et, comme on ne s'accorde pas sur les copies qu'on donne de ce qu'il a dit, en voici la substance qui est la plus sûre :

« Messieurs, le Roi me charge de vous dire qu'il demande pardon à Dieu de l'avoir offensé, et du scandale qu'il a donné à son peuple; que si Dieu lui rend la santé, il s'occupera de faire pénitence, du soutien de la religion, et du soulagement de ses peuples.

« Le Roi a dit, ensuite : « J'aurais voulu avoir la force de le dire moi-même! »

Il a aussi dit, quelque temps après, à Madame Adélaïde : « Je ne me suis jamais trouvé ni mieux, ni plus tranquille! »

On est fort content de son état, dans ce moment-ci, et la suppuration paraît faire de véritables progrès. »

Le soir, quoiqu'on entrât dans le neuvième jour de la maladie, le mieux se soutint. On assura même que la suppuration des jambes et du reste des boutons était en plein effet. J'y entrai à l'Ordre à dix heures du soir, ainsi que mon fils et le duc d'Havré, qui n'en manquèrent aucun. Je l'examinai bien : il me parut incomparablement mieux et plus tranquille, n'ayant plus la voix inquiète et rauque. M. Lemonnier me confirma, dans sa chambre, le rétablissement du reste de la suppuration, et sa mine donnait toute espérance. Ainsi, le neuvième jour commençait bien.

Le dimanche 8 mai fut bien différent : la nuit, il y eut un redoublement auquel on s'attendait. Il avalait avec plus de peine. Il dormit et, pendant ce temps, le mal se forma apparemment. A son réveil, à cinq heures et demie du matin, époque des grands accidents, au milieu du neuvième jour de la maladie, le pouls et la chaleur augmenta, il y eut des moments de délire. Depuis, on ne put presque rien lui faire avaler. Son visage changeait et, à midi et demi, quand on entra à l'Ordre comme à l'ordinaire, tous ses vrais serviteurs furent effrayés de son visage. Celui des médecins donnait aussi de l'inquiétude, quoiqu'ils se préparaient à tous les cas, et c'était le premier vrai orage, mais la terreur fut générale et nous avions tous l'air consterné.

Le soir, la fièvre augmentant et la suppuration diminuant, et de mauvaise qualité, on le regarda comme perdu. Le désespoir était sur les visages dans l'appartement; quoiqu'il n'y eût que les Entrées, il y avait un très grand monde; ce spectacle était affreux. On craignait une filtration et un épanchement en dedans. Les vésicatoires commençaient à mal aller, et la fièvre, qui paraissait indépendante de l'état, redoublait. On essaya beaucoup de remèdes inutilement.

A neuf heures et demie du soir, nous entrâmes à l'ordinaire : il me parut avoir beaucoup de force, mais occasionnée par la fièvre. Il parla beaucoup, demanda ceux qui étaient là, se frottait sans cesse le front, ce qu'il avait toujours fait. A ne juger que par ce qu'on voyait, il ne paraissait pas si mal, mais il l'était fort par la tournure que prenait la maladie. On entrait dans le dixième jour.

A onze heures et demie, arrivèrent les Sutton, célèbres inoculateurs anglais qui étaient à Paris. On ne leur fit pas voir le Roi. Ils parlèrent de leur poudre : comme ils n'en voulaient pas donner le secret, et que les médecins dirent avoir juré de ne conseiller ni permettre, de leur part, qu'on prenne de remède dont la recette ne soit pas connue, on ne voulut pas en parler. Sur quoi les Sutton repartirent sans avoir vu le Roi. On murmura beaucoup de tout cela.

Le lundi 9 mai, dixième jour de la maladie, le Roi eut de bonnes conversations avec son confesseur. On dit qu'il voulut qu'il restât dans sa chambre. Il sommeilla. A trois heures du matin, à son réveil, il tourna au très mal; ensuite tout rentra. Les croûtes et boutons séchés devinrent noirs, la filtration se faisait en dedans, et on remarquait des eschares dans la gorge, qui l'empêchaient d'avaler. Son confesseur l'exhortant, il avalait par effort et avec grand'peine, et l'état empirait. A midi, pendant la messe, il ne donna que peu de marques de vie; cependant, ce qu'il disait fut toujours juste et de bon sens, et ne marqua aucune faiblesse, mais, au contraire, la plus grande force, suite et résignation ferme.

Nous attendions après la messe, mais on vint dire qu'il n'y aurait pas d'ordre du matin. Ce fut la première fois qu'on

n'entra pas, et nous nous retirâmes tous pénétrés et jugeant que cela ne serait pas long.

On disputa encore tout le jour sur le remède des Sutton, qu'on avait renvoyé chercher. On voulut le décomposer. Enfin, les médecins convinrent d'un plus fort, et, à quatre heures, ils lui donnèrent la potion la plus forte possible, en annonçant que, si cela ne faisait rien, il n'y avait plus aucune espérance. Il ne paraît pas qu'elle fit d'effet. On crut d'abord revoir un peu de moiteur, mais, à l'entrée de la nuit, cela empira. Depuis quelque temps, par les croûtes, il ne voyait plus clair. Le peu qu'il se plaignit fut les plaintes les plus douces. Il parla, dans la nuit et dans la journée, à son confesseur, qui était un très saint prêtre, et instruit. On assure, généralement, que son confesseur lui ayant dit d'offrir ses peines à Dieu, en expiation, il avait répondu : « Ah! si cela y pouvait suffire, ce serait bien peu de chose! Je voudrais souffrir davantage! »

En général, loin de craindre la mort, comme on avait cru, il montra toujours un courage d'autant plus vraiment héroïque, qu'il fut simple, doux et modeste, enfin une résignation chrétienne parfaite, jointe à la plus grande tranquillité, et tout ce qui annonce une belle âme. Il ne cessa, surtout, jamais de calculer juste les instants, d'en profiter et d'indiquer avec précision tout ce qu'il fallait faire chrétiennement ; il ne parut pas s'occuper d'autre chose.

A huit heures du soir, les ministres et tout ce qui avait les entrées se rassembla dans la chambre du grand lit, où régnait un morne silence. Nous vîmes passer un prêtre en surplis, et nous apprîmes que les saintes huiles venaient de passer par l'autre côté. A huit heures trois quarts, on nous fit entrer : il n'est pas possible de peindre ce terrible spectacle-là. Je vais copier ma lettre à ma belle-fille, qui en est l'abrégé :

Ce lundi 9 mai, à dix heures du soir.

Nous venons d'avoir un spectacle affreux : le Roi, sentant qu'il était temps, et n'ayant manqué à rien, avec une présence d'esprit

admirable, a demandé l'Extrême-Onction. A huit heures trois quarts, on a laissé entrer toutes les « Entrées », et nous l'avons vu en plein pendant toute la cérémonie. Je ne me suis aperçu que de très peu de mouvement, mais, quand tout a été fini, mon fils a entendu sa voix, et ceux qui entouraient le lit ont tous assuré que, jugeant que tout était fini, parce qu'il n'entendait plus de prières, il a dit d'un ton ferme : *Amen!* ce qui prouve qu'il avait sa connaissance, mais les croûtes l'empêchaient de voir.

Vers neuf heures, les médecins lui avaient donné le dernier remède sur lequel ils pouvaient compter. Il ne paraît pas avoir fait effet, et il y a apparence que cela n'ira pas à vingt-quatre heures. C'est la mort la plus ferme qu'on puisse voir, et bien chrétienne.

Je n'ai pas eu, d'abord, la force d'en écrire davantage. J'ajouterai, en peu de mots, qu'on peut se représenter ce que c'est que de voir, dans un lit de camp, au milieu de la chambre, tous les rideaux ouverts, et très éclairé par quantité de cierges que tenaient les prêtres en surplis qui, à genoux, entouraient son lit, à très peu près personne n'en ayant vu d'autre, avec un masque comme de bronze et plus gros par les croûtes, ce qui représentait son buste sans mouvement, la bouche ouverte, sans que le visage, d'ailleurs, fût déformé, ni montrât d'agitation; enfin comme une tête de more, de nègre, cuivrée et enflée.

L'évêque de Senlis (1), debout, disant à haute voix les oraisons, puis donnant les onctions, et un chapelain lui montrant et tenant élevé un grand crucifix qu'on lui fit baiser, tout le reste debout, consterné, les uns affectant plus de fermeté qu'il n'était nécessaire, très peu pleurant, et, en général, plus d'étiquette que de sentiment.

Dans l'autre chambre, les ministres se disputant et beaucoup de personnes affectant des contenances qui n'indiquaient que trop leur sentiment. En général, je trouvai ce spectacle affreux, mais qu'on aurait dû rendre plus édifiant et touchant.

(1) Armand de Roquelaure, évêque de Senlis depuis 1754.

En sortant, nous trouvâmes une foule qui parut prendre une vraie part à l'horreur du spectacle que nous venions de voir.

Une heure après, on crut qu'il allait passer : on ouvrit une partie des fenêtres du reste de l'appartement, et un peu de peuple vint dans la cour de marbre, et d'autres aux fenêtres attendre la proclamation, et il en resta une partie de la nuit.

En général, je ne suis pas du tout content de la Nation : comme il faisait beau, il y eut beaucoup de monde, ces deux jours, dans le parc, qui se promena à l'ordinaire, les cabarets étaient pleins, et personne, hors dans l'appartement, n'eut l'air touché. Cela ne fut pas mieux à Paris, les premiers jours, où on ne s'apercevait de rien, hors dans les églises, aux prières de Quarante heures, où il y eut assez de monde ; mais un étranger, ni à Versailles, pas même dans les cours, la galerie ou les jardins, ni dans les rues de Paris, n'aurait pu s'apercevoir qu'on y perdait son Roi. Mais, à Paris, le dernier jour, quand on eut appris son repentir, cela fut beaucoup mieux.

Toute la nuit se passa à attendre le moment qu'on avait cru, à tort, plus avancé, car il n'y avait aucune marque d'agonie.

Le mardi 10 mai, onzième de la maladie, nous nous rendîmes, de bon matin, à l'appartement : il était dans le même état, comme assommé, mais ayant connaissance, car, quand on lui demandait s'il entendait les exhortations, il répondit : « Oui ! » D'ailleurs, il n'y avait encore aucune marque de râle, ni d'agonie. Cela pouvait être plus long qu'on ne croyait, et les médecins ne cessaient de lui donner des remèdes, quelquefois un peu contradictoires, car il avala de quoi brûler une fournaise, et cependant on désirait des évacutions, et il y avait encore un peu de force par la fièvre. Le dernier mot qu'il dit, vers dix heures du matin, fut à une exhortation de l'évêque de Senlis, qui demanda s'il l'entendait. Il répondit bien : « Oui ! » En général, il conserva connaissance jusqu'à midi, et continua comme il avait commencé, la plus grande patience, fermeté, douceur et résignation.

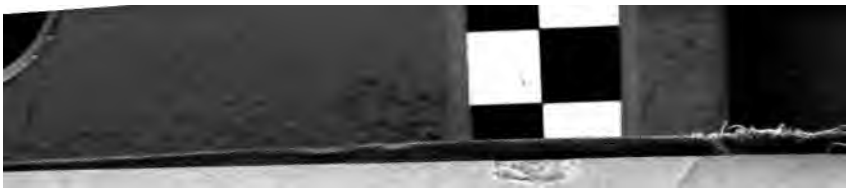



A une heure, comme nous étions une cinquantaine dans la chambre des « Entrées », dont étaient mon fils et mon gendre, qui n'avaient jamais quitté, et qui avaient montré, ainsi que moi, la plus grande sensibilité, on avertit que l'agonie commençait et qu'on se mettait à en dire les prières à genoux, autour de son lit. Cette agonie dura deux heures et demie. Il n'avait pas connaissance, et elle fut assez tranquille. Enfin, à trois heures et près d'un quart après-midi, il expira.

Le bruit s'en étant répandu devant qu'il y eût beaucoup de monde dans les cours, on dit qu'on cria par sa chambre, mais personne ne l'entendit. On ouvrit les deux battants, pour que ceux qui voudraient, le vissent. Un huissier vint à l'Œil-de-Bœuf dire simplement : « Le Roi est mort ! » On fit sortir, et on ferma l'appartement. Ainsi finit un des hommes qui avaient le plus de bonnes qualités, s'il avait su se fier à lui-même, décider par lui, et ne pas se livrer aux femmes, et s'en laisser conduire.

Aussitôt, M. de la Vrillière envoya au Roi (Louis XVI) une feuille de tous les objets qu'il avait à décider sur-le-champ. Il mit les réponses en marge, qui contenaient qu'on expédiât des ordres pour que tous les emplois continuassent, en attendant ; qu'il verrait les ministres dans neuf jours, et que les commandants des provinces ne partissent que quand ils l'auraient vu (ce qui décidait, pour le moment, mon sort).

Tous les carrosses du Roi et de la nombreuse famille royale, à huit chevaux, vinrent dans la cour, où il y avait un très grand monde. A cinq heures et un quart, de l'après-midi, le nouveau Roi y monta, paraissant pénétré, et ils partirent tous pour Choisy. On cria un peu « *Vive le Roi !* » et tout ce contraste était frappant, seize carrosses superbes à huit chevaux, un peuple innombrable garnissant jusqu'au bout de l'avenue, et les acclamations en opposition de ce qu'on venait de quitter, faisant un mélange d'horreur et d'éclat qui fait bien voir le songe des grandeurs.

Ayant suivi de près, mon fils et moi, cette maladie et cette prompte mort qui nous avait pénétrés, j'allai chez le duc d'Aiguillon où étaient les ministres, où j'appris que tout

restait, en attendant, sur le même pied, et qu'il fallait que je différasse mon départ, ce qui me faisait grand tort pour mes grands objets, à Condé. Ensuite, nous vîmes le superbe départ du nouveau Roi, et nous partîmes aussi, traversant, par un très beau temps, une foule de monde qui garnissait les cours et l'avenue d'un air plus badaud que touché, dont je fus très fâché. Le chemin de Versailles n'était qu'une file de voitures, ce qui, près Paris, et surtout au Cours-la-Reine et sur la terrasse des Tuileries, attirait un concours frappant qui aurait été le plus beau spectacle, sans l'horreur de l'événement qui l'occasionnait, mais j'y vis avec plaisir plus de visages touchés qu'on ne croyait.

Ainsi se passait ce cruel événement sur lequel on me permettra de reprendre quelques réflexions sur sa maladie, la beauté de cette mort, le caractère du monarque, les sentiments des peuples et autres objets.

On avait cru, d'abord, la maladie bien traitée et préparée. Cependant les Sutton, habiles inoculateurs, dirent à Paris, dès qu'ils surent la deuxième saignée, que c'était le tuer sans ressource, et qu'on n'en revenait jamais, quand on saignait deux fois, outre que ce n'était pas le principe de nos médecins qui, peut-être, ignoraient ce cas-là. On peut observer qu'on était presque en doute si le Roi n'avait pas eu la petite vérole, qu'on ne s'attendait plus qu'il l'eût à soixante-quatre ans, et qu'on l'avait préparé contre la fièvre maligne, qu'on craignait. On reprocha aussi de l'avoir trop évacué, et il se peut que les vésicatoires, dès le début, l'empêchèrent de périr de dépôts à la tête, où il avait un mal fixe, mais le firent périr, ensuite, en l'épuisant et ne laissant pas la force à la nature de pousser au dehors cette grande abondance de petite vérole. Pour le reste des remèdes qu'on proposa et qu'on ne voulut pas donner, n'en connaissant pas la recette, cela n'aurait rien fait, alors.

On fit courir des bruits sur la façon dont il avait gagné cette maladie, mais le fait fut que quelques enfants l'avaient, au voisinage, et qu'une petite fille de deux ans en mourut dans un grenier, au bout du jardin de Trianon, et fut em-

portée, la nuit, dans un drap, et qu'il paraît certain que c'est là ce qui en répandit le venin dans le jardin où il allait souvent. C'étaient ces belles serres et jardin botanique de Trianon que j'allai encore voir dans leur beauté, et qui paraissaient prêts à être détruits par son successeur, plus économe que curieux.

Pour la beauté de sa mort, on ne peut rien lui reprocher : il fit tout ce qu'il put, dès qu'il sut son état, mais la cabale nombreuse et la plus forte, de la dame, le lui cacha plusieurs jours. Dès qu'il en fut assuré, à force de regarder ses boutons, et par le silence du maréchal de Broglie et de l'archevêque de Paris à qui il le dit, il profita, avec la plus grande présence d'esprit, fermeté et suite, de tous les bons moments que lui laissa cette maladie dont il était accablé d'abord par le mal de tête, pour ne songer qu'à faire toutes les pratiques de piété, avec résignation et attention, sans faiblesse, et sans témoigner grande componction. Il avait toujours eu une religion très exacte de pratique, hors le point qu'il n'avait pas cru pouvoir vaincre, des femmes. Il congédia avec fermeté et douceur Mme du Barry, et ne s'occupa plus que des sacrements, et ne dit rien, qu'on sache, qui regardât les objets temporels. Aussi fut-il comme assommé d'abord, et n'eut-il que le temps, dans les bons moments, d'avertir de tout lui-même, pour les sacrements.

Quant à son caractère, il y avait sûrement d'excellentes choses et, en gros, beaucoup plus de bon que de mauvais. Il avait une mémoire, présence et justesse d'esprit uniques. Il ne dit jamais rien de faux et pensa toujours juste, dans sa vie. Il était doux, excellent père et parent, et le plus honnête particulier du monde. Il était instruit dans les sciences, il était surtout assez fort dans l'astronomie, la physique, la chimie et la botanique, mais avec la plus grande modestie. En général, la modestie était une qualité qui fut poussée au vice, chez lui. Voyant toujours plus juste que les autres, il croyait toujours avoir tort. Je lui ai si souvent entendu dire : « J'aurais cru cela (et il avait raison), mais on dit le contraire, donc je me suis trompé! — Cela ne dépend pas de

moi, je n'ai pas droit de cela! » Et il mettait plutôt ses droits au-dessous qu'au-dessus.

Il n'a jamais rien dit de méchant ni de dur volontairement, et s'il disait souvent : « Vous mourrez bientôt! » ou autre chose pareille, c'était un mauvais tour d'enfance, et il ne voulait pas dire une chose dure. Il avait l'habitude de parler de choses lugubres de préférence. S'il n'avait pas, suivant le monde actuel, beaucoup d'esprit, il l'avait singulièrement juste et le meilleur bon sens et le plus droit possible. C'est par là qu'il ne laissa jamais gagner un ministre sur l'autre, et ne traitait, avec chacun, que de ce qui le regardait.

J'ai été bien témoin qu'il était de la plus grande bravoure, mais d'une bravoure trop modeste. Il eût pu être grand général, s'il eût eu opinion de lui et s'il eût décidé, car il voyait et jugeait bien, mais il n'aimait pas la guerre, parce que c'est un fléau, et qu'il n'avait rien de l'action que donne la vanité. Enfin, ce que j'ai dit mille fois dans mes *Mémoires*, il ne lui manquait que d'oser décider par lui-même, et de ne pas, toujours par modestie, tourner à l'avis des autres, tandis qu'il voyait mieux qu'eux. Louis XIV fut trop fier, et lui trop peu.

Outre sa modestie outrée, son principal et seul vice fut les femmes. C'était le plus bel homme de son siècle, très fort, et dès que la Reine se fut éloignée, par fausse religion, de son lit, et parce qu'elle était trop âgée pour lui, et qu'il eut goûté des maîtresses, les libertins du premier ordre et du plus grand esprit, qui ne cessèrent de l'entourer, et qui seuls, par ton de plaisanterie, pouvaient lui parler, lui persuadèrent que cela est vice nécessaire à l'homme, et surtout que les souverains de tous les temps se le sont approprié. Ainsi, il s'était fait un calus là-dessus et pensait que, pourvu qu'à la mort il s'en repentît, et qu'il eût les sacrements, c'était peu de chose.

De là, il s'était laissé gagner par les femmes, et, ce qui fera toujours sa principale tache, il croyait qu'il n'y avait que ses maîtresses qui l'aimassent assez pour lui dire la vérité, car, désespéré à la mort de Mme de Châteauroux, au

moment frappant où il l'allait reprendre après la séparation de sa maladie, à Metz, il s'écria : « Ah ! qui me dira, à l'avenir, la vérité et mes vérités? » De là, il se laissa mener par elles, ce qui contribua à perdre les finances, et ce qui a fait le mauvais de son règne. Enfin, le dernier choix qu'il fit le combla, avec raison, d'opprobre. Ce fut grand dommage qu'avec de si belles choses, il s'abandonnât au dangereux vice, et plus risquable pour les Rois dont tout flatte les passions, et qui sont toujours seuls, et à s'ennuyer au milieu même de la foule des adulateurs.

Depuis qu'il ne continua que par habitude (car il était tout habitude) avec Mme de Pompadour, pour réveiller ses sens, on lui donna sans cesse de nouveaux objets, sans qu'il en cessât de vivre, par habitude, chez la maîtresse en titre, où il lui était commode d'aller souvent se délasser. Il eut, surtout, deux valets de chambre commodes qui lui fournissaient de quoi le réveiller, et on croit qu'il a bien eu affaire à quatre-vingt-dix beautés différentes, mais sans que cela le dérangeât de son petit ménage de la maîtresse d'habitude, qui influait beaucoup trop aux grâces, aux choix et renvois des ministres, et c'est ce qui décida toutes les grâces de son règne.

Voilà des ombres bien malheureuses à un tableau qui était fait pour être beau, et cela causa le plus grand tort à la religion, les libertins en ayant beaucoup levé le masque, surtout sur la fin de son règne.

Les impôts extrêmement multipliés, tant par les augmentations nécessaires de sa famille et du luxe qui montait en tout, que par l'abus considérable de la dépense des maîtresses, et surtout le scandale qui déplaît toujours au peuple, fit qu'il n'en fut pas ainsi, à la fin. Aussi, le peuple de Versailles ne marqua aucun intérêt à sa maladie et à sa mort. Il en fut de même du peuple de Paris, hors les deux derniers jours, quand on sut l'espèce d'amende honorable que le confesseur obligea le Grand Aumônier à faire, et que le Roi avait réellement approuvée. S'il en était revenu, et eût changé de vie, tous les cœurs du peuple lui auraient bien rendu le

titre de *Bien-aimé* qu'on lui avait donné à Metz, et qui ne fut pas soutenu, depuis.

A cause de l'infection de la maladie contagieuse dont il mourut, contre l'ordinaire il ne fut pas ouvert : ainsi, on n'en fit pas le partage. On ne put, par la même raison, l'embaumer. On le mit dans la chaux vive, dans le cercueil de plomb, et, par cette raison, il fut décidé qu'il n'y aurait pas d'exposition ni à Versailles, ni au Louvre, et il fut conduit sans cérémonie, et comme incognito, à Saint-Denis. Il y fut porté, la nuit du 12 au 13 mai, rien qu'avec trois carrosses et une centaine de gardes et de pages tenant des flambeaux.

A la mort de Louis XIV, on fit presque des réjouissances, et à celle de Louis XV, on ne fit rien d'abord, et cela ne parut pas faire événement. Voilà, pourtant, les deux plus longs règnes de la monarchie, car, dans celui ci même, il fit trembler Vienne jusqu'à ses portes. Il acquit la Lorraine, prit en personne tous les Pays-Bas, mais les rendit. Ce fut sous son règne que, généralement, tous les grands chemins et communications du royaume furent faits. Il eut, en gros, trois guerres glorieuses et, le reste de son temps, la France jouit du repos intérieur le plus parfait. De très grands événements comme la cassation de tous les Parlements, et celle des Jésuites, et beaucoup d'autres choses firent, sans révolution, de grands changements et, à l'exception des impôts trop multipliés et du haussement du prix du grain, jamais, sûrement, la France ne prit autant d'assiette et ne jouit d'autant de repos que dans son règne. Aussi, durant son cours, la population augmenta-t-elle de trois millions d'âmes et l'agriculture fut-elle doublée : ce sont là les grands objets d'après lesquels on peut juger.

Il était né à Versailles, le 15 février 1710 ; il fut sacré à Reims le 25 octobre 1722 et marié le 5 septembre 1725. Sa minorité, sous M. le Régent et sous M. le Duc, fut assez orageuse, surtout par le fameux système de Law, qui confondit les états et établit un luxe idéal. Ensuite, le royaume jouit de son meilleur temps, sous son précepteur le cardinal de Fleury,

qu'il fit premier ministre jusqu'à la mort de l'Empereur, qui occasionna la rude guerre de 1740 à 1748; celle, ensuite, presque sans sujet, de 1756 à 1762 empêcha de se rétablir, et, depuis, les dépenses mal placées de l'intérieur, ne firent qu'augmenter le mal. Cependant, la manière tranchante de l'abbé Terray, en faisant tort à bien des particuliers, diminua la masse des dettes de l'Etat, de sorte que son successeur trouvait les peuples trop chargés, le crédit et les ressources épuisés, mais les finances en moins mauvais état qu'on ne croyait, les revenus ayant été très augmentés.

Il est très remarquable que Louis XIV commença à régner en 1643 et que Louis XV, son successeur, finit en 1774; ainsi que ces deux règnes, les plus longs peut-être qu'il y ait jamais eu en deux têtes, renfermèrent cent trente et une années.

Les circonstances dans lesquelles arriva cette mort étaient effrayantes à quelques égards et très favorables en d'autres.

Les craintes pouvaient porter sur ce qu'aucun de nos trois princes n'avait d'enfants, ni ne donnait espérance à ce sujet, quoiqu'à la fleur de la force de l'âge; qu'aucun n'avait eu la petite vérole, qui avait toujours été funeste dans ce sang-là, et que l'air qui venait d'en être rempli par le grand monde qui avait vu le Roi, donnait à craindre que cela ne se répandît et pouvait, en un moment, nous mettre dans la cruelle crise de la dispute de succession entre la branche d'Espagne et le duc d'Orléans, avenir bien effrayant, puisqu'il pouvait mener à des guerres civiles; que si la Reine actuelle, pleine de grâces, prenait, comme on croyait, ascendant sur l'esprit du Roi, elle pouvait l'engager à se mêler dans les guerres des Autrichiens, ou l'Empereur, qu'on croyait remuant, profiter de l'embarras d'un début de jeune Roi; que tout cela était bien jeune et qu'il était incertain comment cela tournerait et à qui ils se livreraient.

Les circonstances favorables étaient que presque jamais changement de règne n'était venu dans un temps plus calme, tous les grands partis du dedans si abattus qu'il n'y en avait

plus l'ombre, et tous les intérêts du dehors occupés de façon à devoir nous laisser tranquilles ; qu'il y avait bien longtemps qu'il n'était arrivé qu'un roi majeur fût entré de plein saut sur le trône, ce qui évitait les embarras des minorités, et, quoique jeune, à vingt ans, mettait un prince en état de s'évertuer et de faire, dans la première force de l'âge et des impressions neuves et droites, sortir tous les talents dont il pouvait être capable et qui, en gros, donnaient espérance, ayant surtout une grande horreur de tout vice, et amour de l'ordre et de l'économie, si nécessaires alors.

## XXIX

### DU 10 MAI 1774 AU 14 MAI 1775

Louis XVI et la famille royale à Choisy. — Premiers actes du nouveau monarque ; rappel du comte de Maurepas. — La comtesse du Barry reçoit l'ordre de se retirer dans un couvent. — Mesdames atteintes de la petite vérole. — La Cour à la Meute. — Travail du Roi. — Je pars pour Condé le 30 mai 1774. — Démission du duc d'Aiguillon ; le comte du Muy ministre de la Guerre, le comte de Vergennes ministre des Affaires Étrangères. — Inoculation du Roi et de sa famille ; heureuse issue des opérations. — Anecdote : une rencontre du Roi et de la Reine, au Bois de Boulogne. — Le duc d'Orléans et le Parlement. — Exil du duc et de son fils. — Je vais à Compiègne, où je retrouve ma belle-fille et ses enfants, et où je constate que la Cour reste sur l'ancien pied. — Goût du nouveau roi pour la chasse. — Ses soupers en famille. — Disgrâce du contrôleur général et du chancelier. — Ils sont remplacés par MM. Turgot et de Miromesnil. — M. de Sartines ministre de la Marine et M. Le Noir lieutenant général de police. — La seule réforme financière à laquelle le roi se décide est celle de l'équipage des petits chiens. — Services rendus par l'abbé Terray. — Visite au comte du Muy. — Amabilité de la Reine pour mes petits-fils, et compliment du roi à leur sujet. — Bonne impression que produit le ménage royal. — Conversation avec M. Turgot, et craintes que m'inspirent ses idées sur l'exportation des blés. — Voyage à Attichy, et description de cette terre du duc de la Trémoïlle. — Je me rends à l'Hermitage où, tombé malade, je reste jusqu'en mai de l'année suivante. — Nouvelle d'une révolte à Ver-

sailles, à Paris et dans d'autres lieux, à propos de l'exportation des grains. — Je quitte l'Hermitage le 14 mai, pour me rendre dans les pays soumis à mon commandement.

## *Nouveau règne.*

Louis XVI, s'étant rendu d'abord à Choisy, avec toute la famille royale, Mesdames qui étaient les trois filles du Roi qui l'avaient soigné dans sa maladie, vinrent s'y établir le même jour, dans le petit château, ce qui était bien près et parut un coup de politique pour que Madame Adélaïde, qui était l'aînée, pût donner des conseils dans le premier moment.

Le Roi, en apprenant à Versailles que son bisaïeul était passé de cette vie à l'autre, jeta un grand cri, marqua la plus grande douleur, comme il avait marqué le plus grand intérêt à sa conservation, et témoigna être réellement fâché d'être roi, si jeune et avec si peu d'expérience ; mais, une demi-heure après, quand M. de la Vrillière lui eut fait passer une note à mi-marge des objets les plus urgents qu'il devait décider, il y mit, de sa main, les réponses avec justesse, savoir qu'il s'appellerait Louis, qu'on pourrait faire part suivant l'usage, qu'il traiterait par lettres avec les ministres, qu'il les verrait dans neuf jours, que les commandants de provinces et intendants attendissent qu'ils l'eussent vu pour partir, etc.

Dès le lendemain, à Choisy, il se mit au travail d'abord seul ; on prétend même qu'il pria la Reine de ne pas entrer dans son cabinet. Il répondit juste à plusieurs dépêches, et, en gros, montra de la justesse d'esprit et de la fermeté.

La première grâce qu'il paraît qu'il ait accordée fut les grandes entrées à ses menins, qui, apparemment, l'en firent presser d'abord par la famille. Il assura, dit-on, ses frères et sœurs qu'ils vivraient toujours ensemble, mais un instant avait mis bien de la différence entre lui et eux. Il se montra bon frère et assez décidé.

L'habile courtisan duc de Richelieu et le duc d'Aiguillon

avaient gagné Mme de Narbonne (1), dame d'honneur intrigante de Mme Adélaïde qui, comme l'aînée, fille chérie du feu Roi, et tante du nouveau monarque, pouvait influer sur les premiers instants. Il paraît que ce fut par elle qu'on suggéra au Roi de rappeler auprès de lui M. de Maurepas disgracié depuis bien des années, fort âgé, homme de beaucoup d'esprit, d'un grand usage de la Cour, puisqu'il avait été ministre dès dix-sept ans, et qui était proche parent de MM. de Richelieu, d'Aiguillon et de la Vrillière. Ainsi, c'était tout de la même famille. Voici la lettre que le Roi lui écrivit le lendemain :

« Dans la juste douleur qui m'accable, avec tout le royaume, j'ai des grands devoirs à remplir. Je suis Roi : ce nom renferme bien des obligations, mais je n'ai que vingt ans et je n'ai pas les connaissances qui me sont nécessaires. Je ne puis travailler avec les ministres, tous ayant vu le Roi dans sa maladie. La certitude que j'ai de votre probité et de votre profonde connaissance dans les affaires, m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez donc le plus tôt qu'il vous sera possible. »

Il arriva d'abord à Choisy où son apparition parut un songe ; il eut une grande conférence, seul, avec le Roi. On peut juger que les actions de sa famille en haussèrent ; aussi ne parla-t-on plus du renvoi de tous les ministres, auquel on s'attendait, pour avoir été tous adonnés à Mme de Barry que le Roi et la Reine actuels n'avaient cessé de détester, ainsi que tout ce qui s'était adonné à elle. Ce fut, sans doute, le coup de parti du début.

Nous avons vu que Mme du Barry avait été menée par la duchesse d'Aiguillon à sa maison de Rueil, et elle y était encore, ce qui ne devait pas avancer les affaires de ce duc. Deux jours après la mort du Roi, elle reçut ordre de se rendre à l'abbaye de... (*sic*) (2), près Meaux, où elle se rendit. On

(1) Françoise de Charlus, mariée, en 1749, avec Jean-François, comte de Narbonne-Lara (1718-1781), maréchal de camp depuis 1762, fut d'abord dame du palais de Madame Infante, puis, en 1760, dame pour accompagner Madame Adélaïde, enfin dame d'atours de cette princesse en 1764.

(2) Exilée à l'abbaye de Pont-aux-Dames, près Meaux, Mme du Barry

marquait que ce n'était que pour un temps, parce qu'elle pouvait savoir bien des choses qu'il n'était pas bon de divulguer. Mesdames du Barry s'y rendirent aussi, et, après tant d'éclat ridicule, il n'en fut bientôt plus question. Celui qui l'avait donnée et conduite et qu'on appelait généralement du surnom de *Roué*, se cacha. On assura, d'abord, qu'on devait l'arrêter ; cependant, cela n'eut pas lieu. Ainsi finit ce beaucoup trop brillant règne d'une famille qui, quinze jours devant, menait tout.

Le 17 mai au soir, la petite vérole se déclara à Madame Adélaïde et menaça Madame Sophie.

Le 18, à dix heures et demie du matin, par la barrière de Sèvres, le Roi passa lentement pour la Meute. Le peuple accourut et lui témoigna de bon cœur les grandes espérances qu'il avait de son règne, qui s'annonçait par une grande économie et nombre de retranchements de dépenses qu'on présumait.

Mesdames eurent des petites véroles assez fortes, mais heureuses, et s'en tirèrent toutes trois, ce qu'on n'aurait pu espérer. M. le prince de Condé s'enferma pour garder Madame Adélaïde, qui paraissait devoir être la grosse cloche, et, ainsi, Mme de Narbonne être une des principales cloches.

Le Roi défunt avait été heureux, car il était seul et maître de ses actions. Mais le Roi actuel, ayant à peine vingt ans, avait affaire à trois tantes, trois princesses, savoir : la Reine et Madame, et Mme d'Artois (le comte de Provence avait pris le nom de *Monsieur*) et, de plus, deux sœurs. Ainsi, cela faisait, outre deux frères, huit femmes avec qui il allait vivre et qui, en ayant chacune beaucoup à leur suite, dont plusieurs habiles, lui faisaient une centaine de femmes (1) à qui il allait avoir affaire, et ce n'en était pas une petite, dans un

obtint, l'année suivante, l'autorisation d'habiter sa terre de Saint-Vrain, près Chartres, puis, en 1776, celle de se réinstaller dans son pavillon de Luciennes, où elle demeura jusqu'à sa mort.

(1) Des sirènes des Cours la rampante souplesse
Va de pièges sans nombre entourer ta jeunesse.
(DORAT, *Ode du nouveau règne.*)

(*Note de l'auteur.*)

temps où on ne regardait comme grand que les affaires de Cour, tandis que, pour que les affaires allassent bien, il faudrait qu'on sentît que ce devraient être les moindres, et que ce n'est pas la Cour qui fait l'État, mais qui le mange!

La Cour était entassée, comme le sont des harengs, à la Meute. Le 19 mai, le Roi y vit les ministres et les charges. Le 20, il eut son premier Conseil d'État où entra M. de Maurepas, qui entra dans tous et fut l'homme de confiance du début. Le Roi travailla beaucoup, et tant qu'on voulut, il marqua de très bonne volonté et pouvant, s'il tombait bien, aller au mieux. Le contrôleur général présenta des plans économiques qui furent acceptés et qui le maintenaient en place. En gros, lui et le chancelier parurent mieux tenir, tous les autres être forts comme les oiseaux sur la branche. Ce plan économique annonçait que, dans trois ans, tout payé, hors les gros articles oubliés, on aurait soixante millions de reste, mais sans rien retrancher des impôts. C'était voir en petit et remettre à toujours être mal à son aise. Le Roi manqua le début, qui était d'aller au vrai grand, avec force ; mais, aussi, il ne se confia à personne de grand, et il craignait beaucoup de se laisser entamer.

La Reine, charmante et fort aise de l'être, faisait des promenades à cheval dans le Bois de Boulogne, avec la princesse de Lamballe, remplie de grâce comme elle. Cela était délicieux. Tout Paris y accourait, et, les beaux jours, ce bois était une fête. Ils y étaient tous des plus affables, et on n'entendait que cris d'allégresse, et même battements de mains. Cela donna du goût pour la Meute, et, pendant ce temps, Mesdames se guérirent. On les attendait pour aller à Compiègne.

Peut-être la fatigue et le mauvais air de la maladie du Roi, que nous avions tant suivi, y ayant contribué, je tombai malade; puis je fis bien ma Pentecôte et mes affaires. Ma carte eut grand succès. Mon fils mit en train le grand partage. Je réglai bien des choses : enfin, j'écrivis au duc d'Aiguillon où tout Paris accourait, et qui faisait bonne mine à mauvais jeu, et je demandai permission de partir, le Roi

ayant déclaré qu'il ne verrait personne jusqu'à Compiègne, étant assommé du grand monde. Seul de la Cour, je l'obtins et, m'étant préparé, et tout fini, je partis pour Condé le 30 mai au point du jour. . . . . (1)

M. de Cernay et son gendre (2) m'apprirent, en particulier, de bien grandes nouvelles : M. de Taboureau venait de leur ajouter, à la fin d'une lettre qui venait d'arriver, ces mots : « Le duc d'Aiguillon vient de donner la démission de tous ses emplois. »

Comme nous raisonnions de cela, M. de Puységur (3) reçut réponse d'un exprès qu'il avait envoyé à Lille à M. le comte du Muy, lequel lui mandait qu'il l'attendait le lendemain. De là, nous jugeâmes qu'il n'était pas question de lui. Mais, une demi-heure après arrive un courrier du comte du Muy, qui lui mandait simplement de ne pas venir, parce qu'il partait en diligence pour Paris, sur un ordre qu'il avait reçu. Cela était clair. Ainsi, nous vîmes que tout le règne des d'Aiguillon et Richelieu était fini, et que M. du Muy allait être ministre de la Guerre. Restait à voir qui aurait les Affaires Etrangères où on nommait, disait-on, le duc de

(1) Arrivée à Condé le 31. Défilé de la Garde. Travail, avec M. Dubuat, sur le « tracé » de l'hôtel de ville. Course à l'Hermitage. Affaire du « pavé » de Péruwelz.

Bientôt, M. de Croÿ reçoit la nouvelle du changement de ministère et de l'arrivée au pouvoir de MM. du Muy et de Vergennes.

Le 6 juin, pose de la première pierre de l'hôtel de ville. Ensuite, retour à l'Hermitage. Le 10, départ pour le Quesnoy, en passant par Tournay. Le 18, visite au canal de Neuf-Fossé où il passe déjà 2.600 bateaux dans l'année.

Visite au duc d'Havré, qui est en garnison à Saint-Omer et lui apprend deux nouvelles : le projet d'inoculation du Roi et de ses frères, et la permission qu'ont reçue les ministres disgraciés de revenir : « C'est le règne de la douceur! » fait observer M. de Croÿ.

(2) Sur Augustin-Marie le Danois, marquis de Cernay, neveu du comte le Danois, voir la note du tome I, p. 207. Sa fille Marie-Françoise-Colette, née en 1730, avait épousé, en 1754, François-Joseph, marquis le Danois, né en 1731.

(3) Louis-Pierre de Chastenet, comte de Puységur, né en 1726, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1763, lieutenant général en 1781, ministre de la Guerre du 30 novembre 1788 au 12 juillet 1789.

Nivernois ou le marquis de Noailles (1). Enfin, j'appris donc, ce jour-là, le grand coup, dont restait à avoir le détail.

Le 6 juin, je reçus une lettre très curieuse de ma belle-fille, du 3, qui portait que, le 2 juin, M. de Maurepas était allé chez le duc d'Aiguillon pour lui faire entendre qu'il fallait donner ses deux démissions ; que celui-ci lui avait demandé s'il était porteur d'ordres, que M. de Maurepas l'avait assuré que non, mais qu'il l'avertissait, en ami, qu'il était temps. Sur quoi, le duc d'Aiguillon était monté en Conseil, à l'ordinaire, et, avant qu'il commençât, avait dit au roi que ses services ne paraissant pas lui être agréables, et que, le bien de la chose demandant la confiance du maître, il lui remettait la démission du ministériat de la Guerre et de celui des Affaires Etrangères ; que le Roi avait paru désirer qu'il les gardât encore, disant qu'il fallait encore voir et se mettre au fait de son administration, mais que le duc d'Aiguillon ayant insisté, le Roi les avait pris en lui disant qu'il pouvait garder sa charge de capitaine des chevau-légers, et qu'il la lui verrait exercer volontiers. Ainsi, celui-là s'y était pris à temps et ayant eu l'adresse de faire entrer là M. de Maurepas, restait à la Cour en sortant du ministère, chose bien rare pour quelqu'un qui sait toutes les affaires de l'Etat, et qui avait été aussi décidé pour la dame.

Ma belle-fille ajoutait qu'on nommait, pour la Guerre, MM. du Muy et de Castries, mais nous en savions plus qu'eux, ayant su le départ de M. du Muy, et que, pour les Affaires Etrangères, on parlait de M. de Vergennes (2), du baron de Breteuil (3) et du duc de Nivernois ; que Mme de For-

(1) Emmanuel-Marie-Louis, marquis de Noailles, né en 1743, gouverneur de Vannes et d'Auray en 1762, ministre plénipotentiaire en Basse-Allemagne en 1768, ambassadeur près les États-Généraux des Provinces Unies en 1771, premier gentilhomme de la Chambre de Monsieur en 1773, ambassadeur en Angleterre en mai 1776, avait épousé, en 1762, Mlle d'Allencourt de Dromesnil.

(2) Charles Gravier, comte de Vergennes (1717-1787), ambassadeur près l'électeur de Trèves en 1750, puis en Turquie (1755), à Stockholm (1771), ministre des Affaires étrangères en 1774.

(3) Louis-Charles-Auguste Le Tonnelier, baron de Preuilly, baron de Breteuil (1730-1807), ambassadeur à Copenhague en 1758, en Suède en 1769, puis

calquier, créature du duc d'Aiguillon, avait donné sa démission, la veille de lui. Ainsi, non seulement tout le parti du Barry, mais tout celui d'Aiguillon était déjà balayé, quoiqu'il n'y eût que trois semaines que le Roi fût mort, et tout annonçait un règne favorable aux bonnes mœurs.

L'édit de la Meute, enregistré le 30 mai, et le premier du Roi, avait fait une grande sensation. L'abbé Terray assurait, dans trois ans, avoir soixante millions de reste par an, et cet édit ordonnait la continuation des payements des rentes et charges fixes de l'Etat, mais on ne parlait pas de ces dettes. Le trésor royal devait près de trente millions des pensions en arrière, et il restait bien des ouvriers et créanciers à payer. N'avait-il pas été aussi bien d'annoncer la demande en entier du joyeux avénement et, huit jours après, de donner cet édit tout pareil, sauf à n'en remettre que moitié, ce qui aurait fait près de vingt millions, et de les affecter séparément et sûrement aux dettes criardes de l'Etat et des arrérages des pensions des vieux officiers militaires et de ceux de la Maison, et presser le payement des dettes?

Il était fort à craindre que l'abbé Terray n'eût, pour se soutenir, enflé la beauté de son plan, qu'il ne tînt pas parole, que la dépense des deux couronnements et des extraordinaires imprévus ne dérangeât ce plan, et que celui des retranchements de la Cour ne montât pas si haut qu'on croyait, les choses y étant établies sur un si grand pied. D'ailleurs, il indiquait que, de longtemps, on ne pourrait ôter aucunes charges, et elles étaient excessives.

Il me paraissait donc qu'il aurait fallu profiter du moment pour prendre encore les choses plus en grand, et, par des moyens plus efficaces qui, en peu d'années, eussent réellement donné de si gros fonds de reste qu'on eût pu amplement rembourser et nettoyer la grosse charge des rentes de l'Etat, réparer les places, artillerie, marine, etc., puis se

à Vienne, à Naples, et de nouveau à Vienne en 1778, devint ministre d'État chargé de la Maison du Roi en 1783, fonctions qu'il perdit en 1787. Rappelé au ministère après la chute de Necker, en 1789, il émigra en Suisse, puis à Hambourg, et ne rentra en France qu'en 1802.

mettre à même de diminuer les impôts; et je doutais que tout cela pût avoir lieu avec ce plan là.

Le lendemain, je reçus une lettre de mon fils, qui confirmait les nouvelles, et le marquis de Cernay, et le comte de Puységur, qui vinrent dîner, ne m'en apprirent d'autre sinon qu'en même temps qu'il était parti un courrier pour chercher M. du Muy, il en était parti un autre pour l'Italie, d'où on conjecturait que c'était M. de Breteuil ou le cardinal de Bernis qu'on était allé chercher, ce qui se trouva faux. On mandait aussi que, sous peu de jours, M. de Saint-Florentin, alors duc de la Vrillière, et le plus ancien ministre de l'Europe, mais à qui Mme Sabatin (1) faisait tort, allait donner sa démission.

De tout cela, on entrevoyait à peu près tout, et c'était bien de la besogne en peu de temps! Il paraissait donc que M. de Sartine serait le ministre de la Cour, et que M. Le Noir le remplacerait. M. du Muy à la Guerre, et M. de Breteuil aux Affaires Etrangères; mais on sut, peu après, que c'était M. de Vergennes.

Le Roi commençait à avoir du monde à la Meute; ma belle-fille y allait le 7. Le voyage à Compiègne était fixé au 13. M. de Maurepas se soutenait en grand crédit et avait apparemment sauvé l'exil à son parent. Le chancelier était au mieux, le Roi, étant dauphin, ayant fort approuvé la cassation des parlements. Ainsi, il voulait garder tout le despotisme de cet arrangement, et tout paraissait arrangé à la Cour.

Le 10 juin, à Lille, j'appris que M. du Muy (2) en était parti

(1) Née vers 1730, Mlle Sabatin était enfant naturelle d'un officier irlandais au service de France et d'une fille de basse extraction qu'on maria avec un officier du régiment de M. de Barois, au service du duc de Modène, nommé Schultz. D'abord maîtresse de M. de Barois, dont elle eut un fils, puis du sieur Girard, intendant du fermier général Lallemant de Betz, enfin, en 1746, du comte de Saint-Florentin, plus tard duc de la Vrillière, qui eut d'elle plusieurs enfants, Mme Sabatin était, au physique, « grande, brune, les yeux bleus, jolie ». Au moral, elle passait pour « avoir beaucoup d'esprit », mais aussi pour être « intrigante, fourbe et politique, haute et capricieuse, avare ou prodigue, selon les circonstances ». (*Rapports de police.*)

(2) Le maréchal du Muy prêta serment entre les mains du Roi, comme ministre de la Guerre, le 7 avril 1775, et mourut en octobre de la même année.

avec l'air très touché et affecté, et qu'il venait d'écrire à M. de Créquy (1), son parent, pour annoncer qu'il avait accepté et prêté serment pour la charge de secrétaire d'Etat de la Guerre. Voici la substance de sa lettre : « Mon âge de soixante-quatre ans, mon caractère peu propre à se plier à la Cour, auraient fait que j'aurais encore pu refuser au Roi, mais pouvais-je refuser au fils de feu M. le Dauphin ? »

On sait, en effet, combien il en avait été aimé, et c'est de là que venait sa fortune et le choix qu'on venait de faire de lui, lequel choix était bon, à plusieurs égards ; mais il était bien vif et emporté pour pareil poste, et son affaire de l'année dernière du conseil de guerre du régiment d'Artois, avait furieusement révolté le militaire contre lui, de sorte qu'on se tenait extrêmement réservé et en crainte.

On apprit, en même temps, que M. de Vergennes, ancien ambassadeur à Constantinople, et alors ambassadeur en Suède, où il était malade, était nommé pour les Affaires Etrangères. M. de la Vrillière paraissait partir bientôt, les autres tenir encore en attendant, et on était dans l'admiration de l'Edit du Roi (2).

Le 13 juin, à Saint-Omer, le duc d'Havré m'apprit bien des nouvelles ; la principale, qui me frappa fort, était l'inoculation du Roi, en même temps que ses frères. On s'y attendait d'autant moins qu'on savait le Roi y être absolument opposé. Il avait dit, par-devant, qu'il aimerait mieux mourir. Se faire inoculer en même temps que ses deux frères dont les santés n'étaient pas bonnes ! Toutes nos ressources risquées à la fois, sans avoir de successeur ! Le Roi, prendre

(1) Charles-Marie, marquis de Créquy-Hémont, né en 1738, maréchal de camp en 1780, marié avec Marie-Anne-Thérèse de Félix, fille de Joseph-Gabriel-Tancrède de Félix, marquis du Muy.

(2) Voici le titre de cet acte : « Édit du Roi, portant remise du droit de joyeux avènement, qui ordonne que toutes les rentes, tant perpétuelles que viagères, charges, intérêts et autres dettes de l'État, continueront d'être payées comme par le passé, et que les remboursements des capitaux ordonnés seront faits aux époques indiquées.

« Donné à la Meute, au mois de mai 1774. Registré en parlement le 30 desdits mois et an ».

ce parti dans les plus grandes chaleurs, venant d'être Roi et de changer toute sa façon de vivre, travaillant sans cesse au lieu de chasser, et devant être échauffé, et le sang en révolution de tout cela! Le tout par Richard (1), inoculateur peu connu, et dans le temps que plusieurs accidents ébranlaient les partisans mêmes de l'inoculation! C'était, assurément, de quoi bien étonner les bons sujets du jeune Roi qui donnait espérance!

Ses frères s'y étaient déterminés, peut-être outre le cruel exemple de la mort du Roi, parce que les trois tantes en étaient revenues pour avoir été bien préparées; on dit que c'est la Reine qui l'y détermina aussi, cette pratique étant alors adoptée à la Cour de Vienne et, en effet, dans toutes les Cours de l'Europe, hors, jusque là, dans la Maison de Bourbon. Ceci était le coup de parti de l'inoculation et marquait, dans le Roi, ou beaucoup de condescendance pour la Reine, de complaisance ou de fermeté.

Le duc d'Havré m'apprit aussi que le duc de Choiseul et tous les ministres disgraciés allaient avoir permission de revenir, ce qui était le bon moyen, en les voyant tous à la fois comme particuliers, de faire tomber tous les partis, si on les traitait indifféremment, sans affectation (2). Voilà bien des choses en peu de temps, et on s'attendait encore au renvoi de plusieurs.

Le voyage de Compiègne devait avoir lieu le 13, et ma belle-fille et peut-être moi y aller : voilà tout changé, et il était probable que, de longtemps, on ne verrait le Roi. D'où on pouvait juger que ce serait pendant ce temps qu'on s'en emparerait et que la Reine, Madame Adélaïde et ceux qui les

(1) C'est le 18 juin 1774, à Marly, que le Roi, Monsieur, le comte et la comtesse d'Artois furent inoculés par le sieur Richard de Jauberthon qui, dans cette circonstance, reçut le nom de *Richard-sans-Peur* (V. Bachaumont, *Mémoires secrets*, 15 juin 1774).

La *Gazette de France* publia le bulletin de leur santé dans chacun de ses numéros, jusqu'à la date du 30, où ils furent considérés comme guéris.

(2) *Nota :* Le duc de Choiseul, en ayant eu la permission, arriva à Paris le 12 juin, fit sa cour au Roi le 13, et partit de lui-même le 14 pour achever de passer l'été à Chanteloup (*Note de l'auteur*).

menaient et qui pourraient approcher, feraient leur coup, ce qui devait influer pour au moins quelque temps.

L'inoculation du Roi intéressait d'autant plus que son début était des plus heureux. On fit, pour lui, beaucoup de vers. Les meilleurs sont de M. Saurin (1). Les huit derniers, surtout, sont des plus heureux :

De ton règne naissant chacun bénit l'aurore ;
Un peuple aimable et doux, pressé d'aimer ses rois,
Au-devant de tes pas vole en foule et t'adore.
L'amour, de mille cris ne forme qu'une voix.
Poursuis, et sur nos cœurs exerce un doux empire ;
La France a, dans son sein, vingt millions d'enfants.
Quelle gloire, pour toi, si, bientôt, tu peux dire :
« Je les rends tous heureux, et je n'ai que vingt ans ! »

Ces vers méritent d'être appris par cœur, surtout par lui. Il est à désirer qu'un Roi aime l'encens, quand il est de cette espèce, et, s'il ne lui faut pas trop d'ambition, au moins il lui en faut un peu. Son prédécesseur n'en avait pas assez, et, souvent, Louis XIV en avait trop !

J'ai dit, plus haut, qu'il y avait eu des promenades charmantes dans le bois de Boulogne, tandis qu'ils étaient à la Meute. Un de ces jours que le temps était superbe et qu'on était averti, tout Paris y accourut. Le Bois était plein, ce qui faisait bien dans les prémices de la verdure. La Reine, jolie comme le jour, et remplie de grâce, y vint à cheval, qu'elle menait supérieurement. Elle rencontra le Roi qui se promenait à pied au milieu de tout son peuple, et qui avait renvoyé ses gardes, ce qui avait beaucoup plu. Elle se jette à bas ; il court à elle et l'embrasse au front. Le peuple bat des mains. Sur quoi le Roi lui applique deux bons baisers. Alors, les claquements de mains se communiquent, et les plus éloignés, faisant de même, devinant l'objet, l'amour s'étend, et tout le bois retentit d'acclamations. On m'a assuré que c'était une des scènes les plus touchantes qu'on ait vues,

(1) Bernard-Joseph Saurin (1706-1781), poète dramatique, auteur de *Spartacus* et de *les Mœurs du temps*, membre de l'Académie française en 1761.

et d'autant plus qu'il y avait bien du temps que la Nation n'avait pu dilater son cœur tendre.

Cette inoculation générale de toutes nos ressources à la fois troublait la Nation zélée pour ce jeune maître pour qui on se passionnait. Comme il recevait assez facilement les mémoires, on lui en donna beaucoup pour l'en dissuader. Cela pouvait faire le mal de lui donner de l'inquiétude dans l'opération. Il marqua, sur cela, de la fermeté. Cependant l'inquiétude de la Nation fut bien marquée par le grand baissement subit des actions. Enfin, rien ne fit reculer, et voilà comment cela fut annoncé dans la *Gazette de Paris* du 20 juin 1774 :

*De Marly, le 19 juin.* — Le 18 juin, à huit heures du matin, Monsieur, monseigneur le comte d'Artois et madame la comtesse d'Artois ont été inoculés de la petite vérole par la piqûre, après avoir été bien préparés.

Voilà, avec ce que j'en ai dit ci-devant, des articles étonnants pour une Nation où cela n'avait pas encore pris beaucoup, au point même que la faculté de médecine était plutôt *contre* que *pour*. Nos trois princes à la fois, qui n'avaient pas d'enfants !

De plus, on craignait qu'ils n'eussent pas un bien bon sang, et le Roi devait être échauffé de son nouvel état et de son changement de vie. C'était sept jours après que devaient commencer les effets, et il fallait voir les suites. Au reste, si cela tournait bien, c'étaient de grandes inquiétudes de moins, et peut-être une révolution dans le Roi, qui pouvait lui faire faire des enfants, remarque qui pouvait avoir entré dans les vues justes de la Reine.

Toute la France fut donc en suspens et en crainte, surtout les provinces, où cette pratique n'avait pas pris.

Ce 18 juin, l'inoculation se fit sans beaucoup de préparation, mais cependant assez, par Richard qui eut parole de n'être pas troublé, et opérée par un chirurgien habitué à cela. On passa les fils dans les plus gros et beaux boutons d'un enfant de trois ans, dont on avait soigneusement étudié

le tempérament, et ceux de ses père et mère ; et on passa de ces fils au bras du Roi et des autres, et aux deux bras à chacun.

Le Roi est ferme, tranquille et sobre, et, ayant une fois pris son parti, quoique contre les premières impressions que lui avaient données Mme de Marsan et le duc de la Vauguyon, il ne montra point d'inquiétude ; les autres un peu plus, mais peu. Il est à observer que la guérison des trois tantes devait encourager, car elles avaient été presque inoculées, quoiqu'elles eussent pris la maladie du Roi par la respiration, et ayant grande inquiétude, en quoi les services qu'elles lui rendirent furent bien héroïques. Mais aussi, dès qu'on sut que c'était cette maladie, on les mit au régime des végétaux et on les prépara à fond, comme on faisait jadis pour l'inoculation, et il est certain que c'est à cela qu'elles durent leur guérison, car le sang assez mauvais et l'extrême crainte devait la rendre dangereuse. Enfin, cela fait voir que cette maladie n'est pas dangereuse, quand on est en bon état et bien préparé.

On continua, à Marly, de les tenir tous souvent à l'air et à la promenade. Le Roi continua de travailler quand il le fallait, les ministres venant de Versailles. M. de Maurepas logea à Marly et gagna encore, pendant ce temps.

Le Roi étant sobre et tranquille, d'un tempérament très fort, du moins à la fatigue, ne donna pas d'inquiétude. Monsieur, qui la craignait, demanda plus de précautions, ayant des marques de mauvaise santé, mais le jeune comte d'Artois, des plus vifs, inquiéta, se donnant des indigestions.

Les symptômes se déclarèrent de bonne heure et assez à la fois. Ils eurent tous, et surtout le Roi, la fièvre très fort, ce qui est le principal symptôme, indiquant la révolution formée et la matière en effervescence. Ils eurent aussi le grand mal de tête, le malaise et les envies de vomir. Ainsi, les caractères de la maladie se montrèrent bien. Ils eurent peu de boutons, mais les plaies furent bien chargées, et enfin, quoique bénignes, leur venin n'étant pas, apparem-

ment, prêt à se développer, tout paraît prouver, suivant les règles de l'inoculation, qu'ils eurent réellement la petite vérole, et assez pour être préservés de celle-là, car on peut encore, après, avoir celle à gros grains, mais qui est rarement dangereuse.

Ayant été inoculés le 18 juin, ils furent tous, le 30 du même mois, hors d'affaire, et on ne donna plus de bulletin. Ils furent purgés, et, de même qu'on n'avait pas forcé les préparations, on fit peu de remèdes et, en général, il paraît qu'ils furent bien traités. On aurait désiré qu'ils eussent plus de boutons, mais ceux qui ont étudié l'inoculation savent que cela n'est pas nécessaire quand on a bien réellement insinué le venin dans le sang et que les caractères que j'ai dits ont été bien marqués.

Pendant ce temps, le prince de Condé et le duc d'Orléans parurent assidus et gagnèrent confiance. Ils renouvelèrent leurs protestations et les prétentions de l'ancien parlement, et il parut que l'ancien chancelier perdait, et que, dans l'embarras où on allait être des catafalques et du couronnement, il y aurait de grandes démarches pour rappeler, en tout ou en partie, l'ancien parlement.

D'un autre côté, les trois tantes se réunirent. La Reine et Madame Adélaïde, et ce qui les conduisait parut gagner du terrain, et le comte du Muy, secrétaire d'État de la Guerre, entra au Conseil le 6 juillet, fut fait ministre et fit donner une pension de vingt mille francs à M. le marquis de Monteynard, son ami. Ce parti domina, celui de l'ancienne dame étant anéanti, et toutes les impressions se formèrent. On ne parlait plus d'épargne, ni de retranchement, et la Cour, malheureusement, occupait tout.

Le 18 juillet, M. de Boynes fut congédié, et M. Turgot (1) déclaré secrétaire d'État de la Marine. Ainsi, il ne restait que M. de la Vrillière. Le 21, M. de Vergennes, revenu de Suède, dont il avait fait, en partie, la grande révolution, en-

(1) Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne (1727-1781), le célèbre économiste, fut ministre de la Marine du 20 juillet au 24 août 1774.

tra au Conseil, comme ministre des Affaires étrangères ; ainsi, le Conseil était, en grande partie, changé.

Il fallait faire la cérémonie de l'enterrement du feu Roi à Saint-Denis, où les princes du sang, au moins, dit-on, au nombre de trois, devaient rendre les révérences au parlement.

Le duc d'Orléans, surtout, ne voulant pas reconnaître le nouveau parlement, et ayant renouvelé ses protestations, l'ancien parti ne pouvant trouver un meilleur moment, fit l'impossible pour renaître. On intrigua rudement, on crut avoir mis la Reine et les deux frères du Roi un peu dans ce parti. On proposait des accommodements, des mélanges. On dit même que le duc d'Orléans proposa des conseils des grands du royaume et des formes nouvelles. C'était un moment décisif. Si le jeune Roi hésitait et se laissait un peu aller, on se jetait dans des embarras infinis. D'un autre côté, le parti mécontent disait que c'était le seul moment propre à rendre à la Nation sa liberté légale et à se soutenir contre l'arbitraire despotique. On voit donc que ce fut réellement un instant décisif, et qui devait influer sur toute la suite du règne.

Il pouvait y avoir des choses trop fortes dans le despotisme que le chancelier avait donné à la Cour. D'un autre côté, si le Roi pliait un peu et paraissait faible, les anciennes protestations subsistant, il pouvait s'établir deux partis difficiles à accorder, et tout son règne n'être occupé qu'à temporiser.

Le Conseil d'État était alors composé du Roi, du chancelier, du maréchal de Soubise, de M. de Maurepas, de M. de la Vrillière, de M. Bertin, de l'abbé Terray, contrôleur général, de M. de Boynes, du comte du Muy, et de M. de Vergennes, qui n'entra qu'au Conseil du 21 juillet.

Il n'y avait, là-dedans, que peut-être un peu M. de Maurepas et M. de Boynes, à qui on dit que cela fit donner le congé, après son rapport du 18 juillet, qui fussent pour l'ancien Parlement. Tous les autres étant pour soutenir l'entière et absolue autorité du Roi, il eut beau jeu à se livrer à

son goût, qui avait été très déclaré contre l'ancien Parlement, quand il dit, après le grand Lit de Justice, à Versailles, qui le cassa, au chancelier qu'il venait de mettre la couronne sur la tête du Roi. Ce pouvait être une suite des indications de son feu gouverneur le duc de la Vauguyon, dévoué aux Jésuites, et ainsi mortel ennemi de l'ancien Parlement, les anciennes querelles pouvant encore influer dans les premières impressions du Roi.

On dit que la Reine et les deux frères voulurent agir pour l'ancien Parlement. Enfin le jeune Roi se décida ferme, tourna pour le chancelier, et déclara à sa famille qu'il défendait absolument qu'on lui en parlât davantage.

Le duc d'Orléans, poussé par Mme de Montesson (1) qu'il avait épousée en face d'église, sans titre, et qui était grosse, refusa de saluer le Parlement à Saint-Denis. Le 4 juillet, il fut exilé, avec son fils, à sa campagne. Le prince de Condé et son fils, pour en profiter, plièrent; on ne parla pas des autres, et l'importante cérémonie de l'enterrement se fit, avec grande pompe, à Saint-Denis, le 27 juillet. Ce fut Monsieur, M. le comte d'Artois et le prince de Condé qui furent les trois princes qui firent les révérences aux Cours souveraines. Le duc de Bourbon, fils du prince de Condé, remplit la charge de grand maître dont il avait la survivance, et on ne parla pas des autres princes du sang.

Par là, tout parut établi, et la tranquillité du nouveau règne fondée sur la fermeté.

Cependant, il faut avouer qu'outre le danger de pouvoir la pousser trop loin, il restait une chose malheureuse, savoir la protestation des princes du sang, de la plupart des ducs, et de la plupart des anciens membres du Parlement, qui avaient tenu bon à ne pas recevoir leurs remboursements, ce qui faisait que, s'il arrivait jamais des révolutions, ou des embarras sur la succession, tout pouvait reparaître et le duc d'Orléans ou son fils, chefs adorés de ce parti, pouvaient

(1) Charlotte-Jeanne Béraud de Lahaie du Riou (1737-1806), veuve, depuis 1769, du marquis de Montesson, était unie au duc d'Orléans, par un mariage secret, depuis 1773.

être puissants. Enfin, tels furent les grands coups du début, où le chancelier domina.

Le 22 août, j'arrivai à Compiègne d'où j'appris que ma belle-fille était partie le 20, sur la nouvelle de la mort de sa sœur, la jeune princesse Louise, morte de la poitrine, et qu'avec Mme de la Trémoïlle, elles étaient allées consoler leur pauvre père. Je trouvai une lettre d'elle par où elle me chargeait de chercher deux chambres pour ses deux aînés qu'elle amènerait le soir même, tard. Ainsi, loin de la trouver prête à me mettre au fait de tout, il se trouva que je la précédais presque. Ses gens s'arrangèrent fort bien dans la même maison, pour que nous pussions tous y loger et y être assez bien. C'était sur la place, chez un apothicaire, et, ce qui était charmant, c'est que c'était absolument vis-à-vis de l'ambassadeur de Sardaigne et son aimable femme, qui nous traitait comme si nous avions été de sa famille, et nous y étions comme chez nous, ce qui mit infiniment d'agrément dans ce voyage.

Vers dix heures du soir, ma belle-fille arriva avec Mme de la Trémoïlle et, demi-heure après, mes deux jolis petits-fils, qui soupèrent à table et que je couvais des yeux. C'était, en effet, pour mon arrivée à ce voyage de Cour que je redoutais, une chose délicieuse de me trouver avec tout cela rassemblé, et de jouir de la joie de Mœurs et d'Emmanuel de se trouver à la Cour à Compiègne, et qui y arrivaient dans des circonstances à faire époque dans leur vie : l'un avait neuf ans, et l'autre sept, et ils étaient charmants. Ce début fut donc singulièrement agréable.

Pour moi, à sept heures du soir, j'avais été chez mon ministre M. du Muy, qui me reçut au mieux, et avec qui je parlai avec la plus grande franchise, sur les risques de sa place et la tournure que paraissaient prendre les choses, et il me témoigna confiance et amitié.

Le 23 août fut très rempli d'événements, et je me mis au fait de bien des choses et du début de l'état du nouveau règne. Je fis un chemin étonnant dans le château pour faire toutes mes révérences sans pouvoir les compléter. C'était un

monde entier, et avec la quantité d'ouvriers qui était sur l'aile qu'on bâtissait, cela était très loin d'annoncer les retranchements et l'épargne qu'on avait fait espérer. D'ailleurs, on ne parlait que chasse; ainsi c'était absolument comme à l'accoutumée, ce qui, en un moment, me fit tout voir sur un pied tout différent de ce qu'on a lu ci-devant. J'appris que c'était M. de Maurepas et la Reine qui avaient pris absolument et exclusivement le dessus, et qui, de longtemps, allaient tout déterminer; qu'il en résultait que le contrôleur général et le chancelier allaient sauter; que l'ancien Parlement avait beau jeu, et même le parti du duc de Choiseul. Ainsi, des changements absolus qui allaient influer sur tout. On ne parlait plus ni de retranchements, ni d'épargne, et beaucoup de bâtiments étaient ordonnés. Ainsi, à l'exception des deux cent cinquante chevaux que le Roi, de son premier mouvement, avait fait retrancher et qu'on disait qu'on allait remettre, et de la place de banquier de la Cour, que l'abbé Terray avait supprimée, il n'y avait ni n'y aurait, à ce qu'il paraissait, pas pour un sol de retranchements, et, par le monde immense que la Cour occasionnait, il ne pouvait y avoir que des augmentations. Ainsi, plus de soulagement! Le parti de plusieurs encyclopédistes dominant, on ne pouvait plus compter sur des principes solides. Il résultait de tout cela, que je trouvai tout le monde comme frappé d'étonnement. On se regardait sans oser se parler, et le ton du premier début était bien changé. Je vis qu'il n'y aurait pas moyen de se faire entendre.

A ma présentation, à midi, je trouvai la Reine fort grandie et engraissée, et très décidée. Je fus frappé de voir Mesdames (fort marquées de leur petite vérole, ce qui les faisait paraître vieilles), être là comme de simples courtisans. Les ambassadeurs entrèrent. Il y avait grand monde et, en sortant, ils me dirent à l'oreille : « La lettre est partie, le contrôleur général est exilé! »

Il était allé à Saint-Quentin pour voir le canal souterrain de M. Laurent, et, c'est là qu'on dit qu'il reçut l'ordre de revenir remettre ses portefeuilles. On croyait que le chan-

celier ne tarderait pas à en avoir autant. On nommait déjà, à ce qu'on croyait, un garde des Sceaux, et M. de Maurepas, qui paraissait être le seul consulté, paraissait avoir l'oreille très basse. Avant la chasse, le Roi fit venir M. Turgot qu'on désignait contrôleur général. On croyait qu'il s'en défendait tant qu'il pouvait, et telle fut cette journée vigoureuse.

Il n'y avait que deux jours que le Roi avait très bien accueilli le contrôleur général. Ce jour-là, le Roi fut très gai : il fit une superbe chasse à tirer, où il tua cent quatre-vingts pièces. C'était, jusque-là, son plus fort tiré. Au débotté, il m'en parla beaucoup, lui ayant fait voir que j'avais été fort amateur, et sa joie était toute simple, comme chez nous tous, quand nous avions fait nos premières belles chasses. Cela fait voir que sa vue se formait bien. Il fut très aimable à ce débotté après lequel, pour le deuxième jour de suite, il soupa tête à tête avec la Reine, dans son petit intérieur. C'étaient là ces petits cabinets où, sans doute, tout s'arrangeait, joint à ce qu'il ne découchait jamais d'avec elle.

Les autres jours, il soupait en particulier avec ses frères et belles-sœurs. Seulement, quelquefois, alors, et quand il soupait avec la Reine, les « Entrées » entraient. Ainsi, jusque-là, le Roi n'avait jamais mangé avec aucun de ses sujets, ce qui faisait un grand changement.

On peut observer que Louis XIV ne mangeait jamais avec ses sujets, hors à la guerre ou à quelque halte. Le cardinal de Fleury, ayant trouvé qu'il fallait rendre Louis XV plus sociable, le fit commencer à manger avec des hommes, en public, à Compiègne, sur une liste qu'il faisait avec soin. Il y avait quarante ans que j'avais eu l'honneur d'y manger, à Compiègne, époque que cela me rappela, et ce fut alors qu'ayant pris Mme de Mailly, il commença, à Choisy, les petits soupers d'hommes, qui devinrent les très nombreux soupers des petits cabinets, de tous les chasseurs qui étaient bien avec la maîtresse régnante, et, quelquefois, jusqu'à cinquante personnes. Il n'y avait pas de mal que cette cohue fût retranchée et, comme le nouveau Roi ne vivait qu'avec

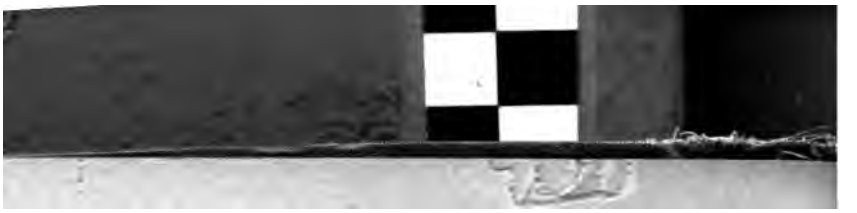



la Reine, qui ne peut manger avec des hommes, il fallait voir jusqu'où cela irait.

Le 24 août, veille de la Saint-Louis, fut un des jours les plus mémorables et importants qu'il y ait jamais eus, et qui influèrent le plus sur le plan de l'État et le sort du nouveau règne, et tout ce qui l'amena fut le choix que Madame Adélaïde avait fait faire, au début, de M. de Maurepas, et le penchant de la reine pour le parti Choiseul. On citera les lois de l'État, on dira que cela ne pouvait manquer d'arriver, etc., mais le fait fut ce que je viens de dire, car, si M. de Maurepas n'était pas revenu là, et si la Reine n'eût pas pris haine contre le chancelier, à cause du parti du duc de Choiseul, qui l'avait fait choisir, tout cela ne serait point arrivé, étant même contre le goût du maître.

Ce grand jour, le Contrôleur général abbé Terray, sans être exilé, fut forcé à donner sa démission, et à aller à sa terre de la Motte. Le Chancelier fut exilé assez durement à sa terre de Roncherolle en Normandie. Il partit dès huit heures du matin. Il ne voulut pas donner sa démission, mais son exil et son expulsion décida, d'un trait de plume, la victoire de l'ancien parlement, du duc d'Orléans, et la perte de l'autorité royale. C'étaient bien des choses qui avaient été amenées par beaucoup d'événements, détruites sans événement ni objet, d'un trait de plume.

M. de Miromesnil, ancien parlementaire, et premier président du parlement de Rouen, fut nommé garde des Sceaux, et ainsi comme chancelier, en son absence.

M. Turgot qui, depuis un mois, avait la Marine, fut fait Contrôleur général.

M. de Sartines (1), ancien et fameux lieutenant général de police de Paris, fut nommé secrétaire d'État de la Marine, et M. Le Noir lieutenant de police.

Pour donner du vernis à tout cela, et annoncer de l'ordre et de l'économie apparente, on publia, en même temps, la

(1) Antoine-Raymond-Jean-Guilbert-Gabriel de Sartines (1729-1801), ministre de la Marine du 24 août 1774 au 14 octobre 1780.

réforme d'un des équipages du Roi. C'étaient les petits chiens, objet de deux cent mille francs.

Voilà, assurément, de bien grands coups en un moment, et sans que rien y obligeât ! Car le Roi n'avait qu'à continuer, comme il avait fait d'abord, à défendre qu'on lui en parlât, et à mettre de l'ordre et de l'épargne dans tout, et on n'en aurait plus parlé. Il faut observer que c'est ce même Roi qui, étant Dauphin, avait dit au Chancelier, lors de la cassation du Parlement, qu'il venait de mettre la couronne sur la tête du Roi, et on croit qu'il le lui avait répété dès qu'il fut Roi : voilà de ces coups qui font voir le peu de stabilité des choses humaines! Le despotisme aurait pu être poussé trop loin, et être très dangereux, mais il ne l'était pas au caractère qu'on voyait au Roi, et c'était se jeter dans de nouveaux embarras à l'infini. Enfin, c'étaient les principes et les prétendues lois fondamentales de l'État ballottés et retournés de l'autre sens.

Pour le Contrôleur général, il avait fait bien du mal par les impôts, mais il avait sauvé les revenus de l'État. A son début, il avait trouvé cinq ou six années en arrière, les dépenses excédant, fixement, de plus de quinze millions les revenus. Il avait augmenté la recette d'environ quatre-vingts millions et, loin, comme les autres, d'avoir constitué des rentes par des emprunts, il avait beaucoup remboursé et donné au Roi le plan par où, dans deux ans, tout payé, il lui resterait au moins seize millions de rente par an, quoi qu'en continuant tous les bâtiments. Sans doute, son règne fut rude, mais, ainsi que le Chancelier, c'étaient les deux têtes les plus fortes, et celui-ci était un des plus grands génies qu'on eût vus. Il avait de grands défauts, mais de grands talents. Il n'y avait qu'à le conduire et lui ordonner de faire le bien ; il en savait, mieux qu'un autre, les moyens.

Ceci mettait en place tout ce qui était directement opposé aux premiers principes du Roi et de fameux encyclopédistes, surtout M. Turgot, et tout cela, sans autre cause, provint de la rentrée inattendue de M. de Maurepas au ministère, qui fit tout changer, ayant été le premier que le Roi écouta. S'il eût écouté un autre qui eût pensé différemment, tout aurait

été différent. Voilà à quoi tiennent les choses d'ici-bas!

Par tout ceci, le parti du duc d'Orléans et des Choiseul reprit; celui du prince de Condé, du comte de la Marche et de Mme de Marsan fut abattu, et il resta M. de Maurepas au pinacle, mais prêt à être culbuté par la Reine qui, alternativement avec lui, dominait hautement et pouvait le culbuter parce qu'il mettait des sujets propres à balancer son penchant pour le parti Choiseul. Ici, M. Turgot fut absolument de la main de M. de Maurepas. La Reine, quoiqu'elle en voulût d'autres, se rendit pour les deux autres.

Le plus malheureux est qu'on voyait qu'avec mille bonnes choses et bien du bon sens et de la justesse même dans l'esprit, le Roi se laisserait mener, n'apprendrait pas à gouverner, ni travailler lui-même, et que tout annonçait, à bien des égards, absolument tout comme du temps du feu Roi.

Pour ne pas interrompre ces grands objets, j'ajouterai que, le lendemain, M. Turgot entra au Conseil et fit donner les Bâtiments, qu'avait aussi l'abbé Terray, à son grand ami M. de la Billarderie (1).

Le Conseil d'État fut donc, alors, composé du prince de Soubise, qui n'y tenait guère, du vieux duc de la Vrillière, que son cousin M. de Maurepas avait fait garder du naufrage des anciennes maîtresses, de M. Bertin, de M. de Maurepas, de M. du Muy, de M. de Vergennes, et de M. Turgot.

Il n'y avait là, du nouveau parti, que MM. de Maurepas, de la Vrillière, et Turgot; ainsi, trois contre quatre, ce qui annonçait ou qu'on en culbuterait, ou qu'on en nommerait d'autres pour l'emporter.

Telle fut cette journée très mémorable d'où l'on craignit que le Roi ne se laissât conduire, et qu'étant très bien intentionné et propre à se former, il ne tournât à l'avis des

(1) Charles-Claude Flahault de la Billarderie, comte d'Angiviller, intendant du Jardin et du Cabinet du Roi, en survivance de Buffon, en 1771, directeur général des Bâtiments du Roi le 29 août 1774, membre de l'Académie des Sciences en 1777, mort en 1810.

Il avait épousé E.-J. de Laborde, veuve de Binet de Marchais, née en 1735, morte en 1808.

autres, comme son grand'père, et, quoiqu'on sentît l'avantage d'arrêter son despotisme dangereux, on jugeait que ceci allait réveiller beaucoup d'anciennes querelles qui étaient abattues, et ramener des partis qui donneraient de l'embarras. On redoutait l'esprit systématique de M. Turgot et des encyclopédistes qui, en émoussant les principes de religion du Roi, pouvait mener à ce tolérantisme qui s'acheminait, et que, si le Roi s'adonnait à s'amuser et à ne pas apprendre à faire un plan fixe et à le suivre, cela ne tombât dans une indifférence qui ne remettrait pas le royaume dans la force et la vigueur dont il avait besoin.

Au reste, chacun jugeait un peu suivant son système. Les parlementaires sautaient de joie; le parti opposé gémissait, et c'était la suite dont il fallait voir l'effet, mais je souffrais de ne pas voir, dans tout cela, un plan ferme pour les épargnes, le soulagement des peuples, et le rétablissement des grands objets en souffrance.

Après avoir jeté un coup d'œil sur ces grands objets généraux, je reviens à mon journal particulier.

Tout ce matin du 24 août, je le passai à courir pour apprendre toutes ces nouvelles des premiers, et de bonne main. J'allai les apprendre au comte du Muy qui, travaillant dans son cabinet, n'en savait rien. Je lui parlai en honnête homme. Il me parut m'estimer, et cela nous mit très bien ensemble. Mais sa dureté — ou fermeté — vis-à-vis de la Reine me faisait juger qu'il ne tiendrait pas longtemps, tout ceci prenant un ton différent du sien, qui était très loin d'être parlementaire.

La veille, ma belle-fille eut, de lui, une audience particulière où elle lui parla au mieux, pour l'engager à faire confirmer notre survivance, et elle le trouva inflexible dans ses principes de l'ancien temps, ce qui fit que mon avis n'avait pas été de lui en parler.

Ce jour des grands événements, je dînai chez Mme de Marsan à qui j'en appris une partie, et où était l'ambassadeur d'Espagne (1), étonné de voir un pays où tout changeait si vite.

(1) Le comte d'Aranda.

L'après-dîner, Mme de Vérac me mena à la forêt, aux jolis cafés de l'ambassadeur d'Espagne. M. de Breteuil venait, par la Reine et le parti Choiseul, d'être nommé à l'ambassade de Vienne dont le prince de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, venait d'être rappelé assez durement. Mme de Vérac aurait bien voulu avoir Naples pour son mari, qui était pour débuter à Cassel.

Le jour était beau et chaud. Je fus charmé de revoir cette belle forêt, et une époque intéressante pour mon cœur fut d'y rencontrer mes deux jolis petits-fils revenant à pied du café. Leur mère n'ayant pu les y mener, à cause du grand deuil de sa sœur, l'aimable ambassadrice de Sardaigne (1), qui faisait l'agrément et le bonheur de notre voyage, s'en chargea. Ils étaient charmants en uniformes de cavaliers de Royal-Normandie. La Reine demanda d'abord qui c'était, les caressa et les traita au mieux, Elle voulut leur donner des glaces, des biscuits. Ils s'excusèrent sur ce qu'ils n'en avaient pas la permission de leur mère. On négocia et plaisanta de tout cela, la Reine leur fit prendre des biscuits et les traita au mieux. Ainsi, ce jour mémorable à tant d'égards, fut une grande époque pour eux.

Quand j'arrivai une demi-heure après, la Reine était au jeu, et m'appela n'abord pour me dire qu'elle les avait trouvés charmants. Je répondis que nous en avions encore trois bons à montrer : « Comment! cinq? » dit la Reine. Et, en effet, avec les quatre de Mme de la Trémoïlle, c'étaient deux sœurs qui avaient bien rendu pour le soutien des maisons où elles étaient entrées.

Ce café de l'ambassadeur d'Espagne était un divertissement bien choisi pour le temps du deuil; cela n'était pas trop fête, et, cependant, fort beau. C'était un grand salon en manière de tente, dans le vide d'un bel endroit sauvage de la futaie où on jouait, et où, tandis qu'une très bonne musique se faisait entendre, on servait avec profusion d'excellentes

(1) Louise-Marie-Josèphe de Rochette, mariée, en 1731, avec François-Joseph, comte de Viry, baron de la Perrière, ambassadeur du roi de Sardaigne en France, avait été son ministre des Affaires étrangères en 1765.

glaces et rafraîchissements. Il en donna, comme cela, trois ou quatre, qui firent effet par le beau temps, l'affluence de monde et la présence de la Reine, et des princes et princesses. On s'amusa, là, gaîment, tandis que le Chancelier et le Contrôleur général s'en allaient tristement, et que la joie se déclarait, à Paris, de leur disgrâce.

Le 25, jour de Saint-Louis, le Roi alla à la paroisse en grand cortège, avec les carrosses violets. C'était un monde que tout cela, et Compiègne était bien plein, quoiqu'il n'y eût que le demi-service.

Toutes les nouvelles ci-dessus s'affermirent; chacun raisonnait bien suivant son parti. Au retour de la messe, dans le cabinet du Conseil, je vis prêter serment, entre les mains du Roi, au Garde des Sceaux à qui on remit la cassette, et à M. de Sartines. Il était lu par le vieux duc de la Vrillière, qui pouvait bien les savoir par cœur. M. de Sartines me dit que nous travaillerions bien ensemble pour la Marine. M. Turgot, que je ne connaissais pas, me marqua confiance. J'attaquai tout de suite, avec lui, la grande affaire de l'exportation des blés, craignant son système à la Trudaine (1) et à la Mirabeau (2), de la liberté absolue, je lui dis qu'il n'y avait que demi-année de récolte. Il m'assura qu'il ne voulait point cette exportation, et qu'il y aurait attention. C'était un grand objet pour le peuple, le prix du pain n'étant pas encore remis au taux raisonnable où l'agriculteur et le pauvre peuvent également vivre. J'eus donc la satisfaction, dès le début, de bien prendre avec tous les nouveaux, et de façon à pouvoir y être utile.

Ma belle-fille mena ses deux enfants au dîner du Roi, chez la Reine. Ils furent encore fort bien traités et, le soir, quand j'allai au grand couvert, le Roi me dit : « M. de Croÿ, j'ai vu, ce matin, deux cavaliers du régiment de Royal-Nor-

(1) Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny (1733-1777) avait succédé à son père, en 1769, dans la charge d'intendant général des Finances.

(2) Victor Riquetti, marquis de Mirabeau (1715-1789), le célèbre économiste, que le titre d'un de ses livres avait fait surnommer l'*Ami des hommes*.

mandie, qui sont bien jolis ! » Je répondis : « Sire, voilà le plus beau jour de leur vie ! Mais nous pouvons encore en montrer trois qui ne leur cèdent pas ! » Ainsi, nos petits débutèrent fort bien, et avec autant d'aisance que j'avais eu de crainte à ce même Compiègne, dans mes débuts, en 1736.

Ce jour-là, je fis un dîner fort agréable chez M. Bertin : il tenait une maison fort agréable et recherchée. Il y avait beaucoup de monde choisi, et le mieux fut que je lui parlai avec franchise, et qu'il trouva que j'avais saisi le vrai. J'y trouvai de bonnes têtes, avec qui nous nous entendîmes bien.

Le soir se passa à parler marine et à travailler avec le fameux M. Joannis qui revenait de l'Inde et me donna de bien mauvaises nouvelles. Il y avait les plus grandes plaintes contre M. de Kerguelen, qui paraissaient fondées, et nous vîmes qu'étant revenu au cap de Bonne-Espérance, il avait manqué le tour que les Anglais venaient de faire si bien, et sa mission, peut-être, pour avoir voulu beaucoup trop s'attacher au commerce et aller par l'ouest à la Plata, où il n'avait que faire, par là. Ainsi, je vis que pour avoir mal choisi, à cause d'un intérêt particulier du duc d'Aiguillon, nous avions jeté un million bien mal à propos par la fenêtre, et que j'avais travaillé bien inutilement, ce qui me toucha fort.

Le 26 août, je traitai, le matin, bien des affaires dans les bureaux, où j'étais au mieux. Puis, je fis un dîner charmant chez l'ambassadrice, rien qu'entre nous et mes deux jolis petits-fils. Il était délicieux de se retrouver ensemble dans toutes ces circonstances, et l'aimable M. de Viry et sa femme firent l'agrément du voyage. Ils logeaient Mme de la Trémoïlle. Nous logions absolument vis-à-vis. On vivait chez eux, et ils y mirent une grâce digne de leur caractère. A six heures, ils partirent tous pour Attichy.

Le soir, j'allai attendre le Roi dans le cabinet. J'y trouvai, heureusement, M. de la Billarderie, qui venait d'être nommé aux Bâtiments par son ami intime M. Turgot à qui il ressemblait fort de toute façon, et même de visage, à s'y méprendre. J'entamai tout de suite mon projet du guichet,

celui du Louvre, et ceux pour les sciences. Nous nous entendîmes au mieux. Ainsi, j'espérais pouvoir être écouté de ce côté-là, que M. de Marigny m'avait interdit.

Le Roi revint tard, et bien percé, de la chasse, et c'était tout comme son grand-père, hors que je crus remarquer qu'il y mettait plus de réserve et en paraissait presque honteux, et je jugeai que cela serait moins tenace.

J'assistai au souper : c'était tête à tête chez la Reine, n'y ayant que les « Entrées » qui entraient, et, en tout, cette grâce des « Entrées » était des plus importantes et agréables. Ils me parlèrent encore tous deux obligeamment, et, le Roi s'étant beaucoup entretenu avec M. de Breteuil, je lui trouvai la mémoire étonnante de son grand-père pour les noms propres, et parlant fort juste, en homme instruit plus qu'on ne croyait. Je trouvai aussi la jeune Reine prenant un très bon ton, de la dignité, de la gaîté et de la politesse, enfin digne de son auguste mère. Ils étaient ensemble avec une joie pure, d'un bon ménage qui faisait grand plaisir à voir ; et parmi des rires et de la gaîté de jeunesse, je ne découvris, dans le Roi, que d'excellentes choses, et qui promettaient beaucoup, s'il osait aller par lui-même.

Le 27, je passai la matinée chez le Roi : on apprit que M. Leclere, qui était à la tête du contrôle général, était remercié, ainsi que M. Cochin (1), fameux intendant des finances, et M. de Saint-Prest (2), intendant du commerce qui avait la partie des blés, renvoyé, dont il était fort aise. Ainsi, le début du contrôleur général annonçait de grands coups.

J'eus occasion, dans le cabinet du Roi, de parler en particulier avec M. de Maurepas et M. Turgot, et avec ce que j'appris d'ailleurs, je vis clairement l'état des choses. M. de Maurepas disait, avec raison, qu'il fallait assurer les propriétés des sujets qu'on prétendait attaquées par les opéra-

(1) Conseiller d'État, intendant des Finances depuis 1767, chargé des monnaies, de la régie des hypothèques, des domaines de Bretagne, etc.

(2) Brochet de Saint-Prest, intendant du Commerce, chargé de la généralité de Soissons, de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre, etc.

tions du chancelier. On en inférait qu'il fallait rappeler le Parlement, mais lui donner des entraves et le régler. J'observais que la première chose était de lui faire renoncer formellement, et sans qu'il pût y avoir de restriction, à ses dernières protestations et à celles des princes ; sans quoi, quelque loi qu'on leur fît souscrire de force, ils pouvaient toujours en revenir.

M. de Maurepas comptait faire déclarer crime de lèse-majesté la cessation de service, attaquer l'inamovibilité des charges et autres grandes lois auxquelles je doutais qu'ils voulussent souscrire ou se soumettre sans retour. Enfin, comme j'ai dit alors, il faut que quelqu'un ait le dernier, et, dans une monarchie, ce doit être le monarque. Tout cela nous annonçait des négociations difficiles où le plus adroit l'emporterait.

Les vacances approchaient : on avait beau jeu, si on le voulait, à ne nommer, à la chambre des vacations, que des membres du Conseil, et ensuite, y ayant huit jours sans exercice, à faire rentrer ceux qu'on voudrait.

Pour la sortie des blés, objet que j'attaquais toujours avec force, M. de Maurepas convenait que, l'année étant mauvaise, ce n'était pas le moment d'en laisser sortir. M. Turgot me dit la même chose, mais, ce qui me fit trembler, il ajouta : « *Cependant, il faut en venir, là-dessus, aux grands principes, et déshabituer les peuples de s'effrayer d'en voir sortir!* » C'était du Mirabeau (l'auteur de *L'Ami des hommes*) et du Trudaine tout pur!

Il me dit aussi : « *Il faudra établir des lois sur tout cela !* » Je vis donc, en un instant, que l'État allait être dans la plus grande crise ; savoir comment elle tournerait! On sait que rien n'est si dangereux que les grands systèmes et innovations. C'était déjà d'eux que nous avions eu cette cherté affreuse, et de grandes révolutions, dans un état épuisé, peuvent le mettre à bas, si cela tourne mal. On sait que tous ces Encyclopédistes absolus voulaient le tolérantisme et la liberté entière sur tout. Voilà, comme j'ai dit, le Roi amené, sans le savoir, à suivre tous les principes si

opposés aux siens ! Il ne restait qu'à désirer qu'on prît les vrais milieux et qu'on n'outrât rien, mais on avait là MM. de Maurepas, Turgot, de Sartines, Miromesnil, et, de plus, les deux conseillers d'État du Conseil des Dépêches, et le directeur des Bâtiments, tous dévoués à ce système, ainsi plus forts que les autres. Enfin le système qui devenait dominant était celui qu'on avait tant cherché à éloigner. Telles sont les Cours, où on passe du noir au blanc !

Au sujet des blés, il parut qu'alors le taux du prix du pain du peuple était de deux sols la livre de seize onces, demi rassis et pain bourgeois.

Dans les endroits où le pain est habituellement plus cher, cela peut aller à deux sols, un liard, ou deux sols et demi à deux sols et deux sols un liard : c'est, environ, sur le pied de vingt-deux livres, le septier de Paris, et il ne faudrait pas que cela dépassât vingt-quatre livres. Or, le pain n'était encore presque nulle part à ce prix ; il était à trois sols la livre, à Versailles. On pouvait juger de l'état du peuple, les dimanches : anciennement, on y voyait l'habit des dimanches, et alors on ne voyait que des haillons.

Le peuple avait donc trop souffert, et il fallait laisser remplir le royaume et respirer le peuple pour qu'il pût se remettre, avant de se jeter à des systèmes de force pour l'agriculture et le commerce. On en revenait déjà à dire que, si la France s'épuisait, la barbarie y fournirait, comme si, pour un objet d'aussi première nécessité, on peut en courir les risques, et toutes les puissances ferment la porte, quand elles craignent de manquer !

M. Turgot me dit pourtant une chose très sage, c'est qu'il voulait empêcher toute compagnie sur les grains, et que le Roi en fasse le commerce. Cela était très bien, mais il désirait ôter les abus. Cela pouvait lui diminuer un peu sa recette, et la Cour ne ferait qu'augmenter les dépenses, d'où on voyait que, quoique l'abbé Terray eût laissé tout au mieux pour la finance de l'État, il se trouverait bientôt court, et, alors, gare les principes !

Je sus aussi, de ses meilleurs amis, que, si la Reine vou-

lait des dépenses, il s'y refuserait et quitterait, et qu'il s'en était expliqué avec le maître ; mais comme le Roi paraissait devenir plus amoureux de la Reine, et qu'elle aimait à mener, on pouvait s'attendre à de grands débats, et que tout ce qui ne plierait pas devant la Reine pourrait bien ne pas rester longtemps en place. De plus, le Roi avait ses frères qui étaient bien chers, et pouvaient lui donner bien des embarras domestiques ; le comte d'Artois, tête très vive, lui avait déjà manqué : le Roi avait voulu le mettre aux arrêts ; M. de Maurepas avait apaisé, et tous ces détails domestiques pouvaient empêcher le Roi de se former au grand. Il se levait matin, travaillait plus qu'on ne croyait, et ne s'instruisait qu'avec M. de Maurepas en particulier, sans se communiquer à personne.

Le Roi, s'il était soutenu, pensait que c'était toujours sur lui-même et sur ses plaisirs qu'il retranchait, ce qui était superbe. Ce fut lui-même qui fit le retranchement d'un de ses meilleurs équipages, savoir celui des petits chiens. Il reforma aussi le petit équipage de daims. Il est vrai qu'on en forma un petit équipage, pour la Reine, de quarante chiens, mais cela pouvait s'accroître. Enfin, il en résulta deux cent cinquante mille francs d'épargne, mais il aurait fallu en faire sur toute la Cour, qui mangeait le royaume !

Telles furent mes spéculations, dans ce curieux voyage, si frappant en événements.

Ce jour-là, je dînai chez Mme de Marsan. J'appris, de Vienne, des détails qui faisaient voir qu'en comparant, il y a des abus partout, et je pris congé des ministres. Il y eut encore un café dans la forêt, mais il partait bien du monde.

Le 28 août, j'achevai mes affaires au bureau, je me confirmai dans tout ce qui est ci-dessus, au château où on annonçait le renvoi de MM. de la Vrillière et Bertin, mais il n'en était rien, et tout en resta là. Cependant, ces bruits annonçaient encore des changements, et qu'à la fin, on ferait maison nette.

Je dînai fort agréablement, tête-à-tête, chez M. de Viry, et, dans ce voyage, je me donnai bien à mon goût pour les

fruits, surtout en figues blanches et vraies reines-claudes, qui sont les meilleurs des fruits, et dont je n'ai presque jamais pu manger, à cause des pays que j'habite l'été. A quatre heures et demie, je partis avec M. de Viry, que je menai. Je fus enchanté du bord de la forêt, qu'on longe, et nous arrivâmes, à six heures, à Attichy.

Ma belle-fille et mes deux jolis petits-fils y étaient et ils s'amusaient bien avec les quatre messieurs de la Trémoïlle, ce qui fait une belle famille. Dès ce soir, M. l'abbé d'Arvillars, dont c'est le travail, me fit voir la nouvelle ménagerie, qui est une des plus belles de l'Europe, et unique par l'emplacement devant le château, et entourée de superbes marronniers. Il a poussé cela à la perfection, et la beauté du gazon, brouté par les petits cerfs du Gange, rend ce morceau unique. On fut bien gai, et ce passage, après des tours si différents, était frappant.

Le 29, le duc de la Trémoïlle me mena en cabriolet chasser au bout de la terre, vis-à-vis l'entrée de la forêt. C'est un pays superbe pour les coups d'œil, et la vraie variété agreste. Nous vîmes le clos de vigne des Célestins, qui est un endroit frappant pour la vue, les rochers et la beauté de la vigne. J'y appris qu'en beaux ceps et pieds de vigne, il faut, l'un portant l'autre, dix belles grappes pour faire année pleine. Il n'y en avait pas moitié, mais la vigne était très belle.

Nous vîmes, le long de la rivière d'Aisne, qui est encaissée et forte, des endroits d'arbres non plantés, qui sont charmants. Les rochers, d'un côté, la forêt, de l'autre, et ces petites plaines de chanvre, dans lesquelles on chasse, et qui donnent beaucoup d'odeur, en font un endroit tout à fait particulier. Il y avait assez de gibier : j'y tuai six perdreaux, mais mon goût était bien émoussé par l'âge. Cette partie, à cause de la singularité du pays, me fit pourtant grand plaisir. On dîna bien, les fruits étaient excellents, et, l'après-dîner, on me fit voir les nouveaux jardins anglais.

Il y aurait trop à dire, à ce sujet, pour que je m'y livre, mais on ne peut trop remarquer qu'il ait fallu connaître la Chine pour apprendre à imiter la nature ; qu'il est singulier

que nous ayons tant tiré de là, tandis qu'ils n'ont rien tiré de nous, et qu'à beaucoup d'égards, il a fallu que nous ayons été prendre le bon goût chez eux.

Il y a environ trente ans que le goût des jardins de la Chine a commencé à prendre un peu en Hollande, et surtout beaucoup en Angleterre. Cette nation pensante, sentant vivement, et aimant à rêver sur la nature, s'est adonnée à ce nouveau ton avec excès, et ce n'est que de la dernière paix, en 1763, que la bonne compagnie française s'étant mise à voyager en Angleterre, en a rapporté ce nouveau goût qui, à notre usage de ne rien inventer, mais de tout imiter avec engouement et de perfectionner, nous a fait prendre le ton des jardins anglais imités de la Chine avec enthousiasme, si bien qu'on en faisait partout.

Le duc de la Trémoïlle ayant été en Angleterre, et M. de Catuelan (1) en ayant le goût et le talent, on faisait, depuis un an, à Attichy, de très grands ouvrages de ce genre. Cet endroit est des plus avantageux par les pentes et l'abondance des sources, et ils en tiraient le plus grand parti.

Les principaux morceaux de goût étaient des sources profondes de murmure, des bains, ruisseaux tournoyants, la grotte de Saint-Antoine faisant, pour la transition, passage au cabinet de Flore et au jardin anglais de sources tournoyantes entremêlées de tous les arbustes rares et choisis.

De l'autre côté, vers la rivière, les petits chemins tournoyants, une source comme à Spa, une très jolie cascade sauvage, la belle rivière serpentine faisaient à merveille. Mais ce qui m'enchanta le plus et est une idée absolument neuve, c'est le rocher transpirant ou distillant; c'est une excellente idée : un gros rocher, par un siphon caché, distille goutte à goutte, de beaucoup d'endroits, une belle eau, ce qui fait le vrai murmure de l'eau tombante goutte à goutte, et cela peut faire une pièce sèche et fraîche, en même temps

(1) Le comte de Catuelan était, si l'on en croit Bachaumont, un anglomane décidé (V. *Mémoires secrets*, 28 novembre 1786). Il a traduit, avec MM. Letourneur et Fontaine-Malherbe, les œuvres de Shakespeare (20 vol. in-8°, dont les deux premiers parurent en 1776).

des plus agréables. Il me parut qu'on pouvait y graver à l'antique : « L'eau qui tombe goutte à goutte perce le plus dur rocher : c'est ainsi que l'amour et l'amitié durable tire son fruit de la persévérance ! »

Ce morceau est très neuf, et je résolus d'en profiter, à la sortie de mes eaux. Nous devons au moins à ce goût l'étude de très belles collections de tous les arbustes étrangers.

Le 30, nous fûmes nous promener, et j'étudiai, avec un habile jardinier, les listes des arbustes, mais il fit très vilain pendant deux jours.

Le 31, l'abbé d'Arvillars, avec M. de Viry, nous mena voir les étangs : c'est une gorge curieuse et pittoresque. De là, nous grimpâmes la montagne et fûmes au bout du coteau où l'on doit faire la garenne. On me montra l'emplacement d'un pavillon projeté qui ferait au mieux. On voit, de là, tout le vallon des deux côtés, Attichy sous soi, et, à droite, la rivière d'Aisne circulant le plus agréablement, la forêt de Compiègne, une percée au-delà. Devant soi, on voit la forêt de Villers-Cotterets, à gauche une vue superbe du bassin de Soissons, et, en élevant un peu le bâtiment, on y aurait une vue unique.

Après souper, la nuit étant très belle, ils nous donnèrent une superbe illumination autour de la grande pièce d'eau en miroir, illuminée avec beaucoup de goût et où trois gondoles se promenant faisaient un charmant effet. On fut très gai, tout ce voyage, qui fut des plus agréables. Je m'y amusai fort, et je pus manger des figues et de tous les fruits que je n'ai jamais en Flandre.

Le 1er septembre, jour que le Roi partit de Compiègne, j'achevai mes remarques sur la ménagerie, les collections d'arbustes, et, par un très beau jour, on fit, le soir, une partie bien agréable.

Tous les enfants, c'est-à-dire les quatre la Trémoïlle, le baron de la Perrière (1), fils de M. et Mme de Viry, si aimable, et mes deux petits-fils aînés, allèrent à âne. C'était

(1) François-Marie-Joseph-Justin, baron de la Perrière (V. la note de la page 138).

pour la première fois, pour les trois derniers, et ainsi une joie inexprimable. Ils y allèrent fort bien ; il n'y eut pas d'accident ; Emmanuel, surtout, s'en tira bien.

Mme la duchesse de la Trémoïlle, douairière, monta aussi à âne, qui est le divertissement du pays. On en trouvait beaucoup de tout dressés. Nous suivions en grande gondole. On monta la montagne de la Garenne, où on se rassembla, et j'eus un plaisir infini à donner quelques leçons à Mœurs, et à Emmanuel, à leur premier essai de cavalcade. Tous ces enfants y étaient charmants. De plus, le superbe temps, rendant encore plus belle la vue dont j'ai parlé, fit une partie délicieuse. On voyait Soissons comme si on y était. On pourrait placer là un charmant belvédère. Nous allâmes, ensuite, voir, de la hauteur, les étangs, et nous descendîmes la montagne à pied, en admirant ce pays pittoresque. Le soir, à l'ordinaire, on fut fort gai : ma belle-fille animait tout par sa gaîté, son joli caractère, sa figure distinguée qui, malgré les six beaux garçons qu'elle avait faits, paraissait de la plus grande jeunesse et fraîcheur. Ce voyage de cinq jours fut fort agréable.

Le 2 septembre, à six heures du matin, par un très beau soleil, j'allai voir la ménagerie, où je trouvai l'abbé d'Arvillars qui en avait l'honneur. Elle était superbe et charmante, alors. J'y restai une heure à connaître à fond cet objet, en amateur. Puis, je vis encore les arbustes rares et le potager, et je partis vers huit heures. Je fus enchanté de la vue de la montagne, des rochers calcaires singuliers de Montplaisir, et de la vue superbe d'en haut. J'examinai de même la montagne et le pays sauvage de Tracy, et, ayant pris par en bas, par la route d'Ourscamp, j'y joignis la grande route de Noyon.

Je m'arrêtai au château de Magny-Guiscard : le duc d'Aumont n'y était pas. Le château a de la noblesse, mais point de position agréable. Il culbutait à grands frais un jardin régulier de le Nôtre, pour essayer des jardins anglais irréguliers et qui ont trop l'air de prairies. Il en coûte trop pour imiter la nature, et il faut qu'elle y aide, sans quoi on perd ses peines !

Je dînai chez le maître de poste, vieillard respectable qui m'attendait, et j'y fis un repas plus agréable que dans un palais. En passant à Ham, je trouvai le canal peu avancé de ce côté, et, à cinq heures, j'arrivai à l'auberge, à Saint-Quentin.

. . . . . .

. . . . . (1)

Jusque-là, on n'avait parlé que des fêtes à la Cour, et de l'amour qu'on portait au jeune Roi, à la Reine et à la famille royale. Depuis quelques mois, cela diminuait. Alors, la scène parut changer tout à fait. Le système de Mirabeau et de Turgot inquiéta le peuple, qui vit que chacun pouvait s'emparer du commerce des grains. Le 2 mai, la première révolte se déclara à Mantes, à Saint-Germain, à Versailles et à Paris. On pilla les boulangers et les marchés à Soissons et tout le long de la Seine, de la Marne et de la Loire. Cela fut très vif, les huit premiers jours de mai.

Le 7 mai, à deux heures du matin, arriva un courrier à M. de Plotot (2), avec ordre de faire partir de Condé, sur-le-champ, le 2e bataillon de Courten. Il partit de grand matin, et cela mit l'alarme. Le mal parut grossir par les pré-

(1) A Saint-Quentin, fête des chevaliers de l'arquebuse. Envoi au Contrôleur général d'un mémoire relatif au canal de M. Laurent.

Retour à l'Hermitage, et reprise des trois grands travaux : canal de dessèchement, pavé de Péruwelz et hôtel de ville de Condé.

M. de Croÿ subit une attaque de goutte qui présente un caractère sérieux et dure du 18 septembre au 15 novembre. Il se décide à passer l'hiver à Condé. Souffrants aussi, son fils et sa femme restent auprès de lui jusqu'au 11 novembre.

Arrivée, le 26 septembre, de la nouvelle de la mort de Mme de Croÿ, abbesse de Maubeuge depuis 1741.

M. de Croÿ s'établit à Condé le 27 novembre, assiste, le 24 janvier 1775, à l'Assemblée des mines d'Anzin, envoie, le 16 février, des compagnies de grenadiers à la poursuite de quatorze braconniers dangereux, rend compte des travaux exécutés à Condé et de son ouvrage sur les antiquités de la ville, va voir son fils le 19 avril, et revient, le 30, s'établir à l'Hermitage où arrive bientôt sa société habituelle, c'est-à-dire sa belle-fille, sa fille et leurs maris, l'abbé d'Arvillars, M. de Priego, sur le point de retourner en Espagne, Mme de Tourzel.

En mai, il apprend qu'à la date du 2, il y a eu une révolte à Versailles, et fait exécuter des mouvements de troupes en Picardie.

Le 14 mai, il part pour Amiens.

(2) M. de Plotot, lieutenant de Roi à Condé.

cautions, et les orages s'annoncer pour le temps du sacre, qui devait être le 11 juin.

L'émeute de Versailles fut la plus vive et la plus nombreuse qu'on y eût encore vue. On conseilla au jeune Roi, qui y montra de la fermeté, d'agir par la force. Il tint, contre ce qu'il avait annoncé, à Versailles, un Lit de justice à la hâte, où il fit enregistrer qu'on arrêterait, qu'on jugerait et qu'on exécuterait, pour ce cas-là, prévôtalement. Le Parlement représenta, on alla son train, et ce temps de douceur et de soumission aux lois passa, par là, brusquement au despotisme. Tout cela faisait des contrastes frappants, et il est étonnant tout ce qu'on vit des tons les plus opposés, avant l'année révolue de la mort du feu Roi. On fit marcher plus de vingt-cinq mille hommes autour de Paris, et cela s'annonçait vivement.

Les intendants eurent ordre de rejoindre la plupart des commandants de province, et j'attendais à tout moment mon ordre à ce sujet, ce qui me tenait en l'air, et est toujours très incommode, au milieu de tant d'objets entamés, et pouvait beaucoup me déranger, d'autant que j'étais fort incommodé. L'événement était des plus forts, et sans exemple à Paris, et surtout à Versailles. La Picardie s'en ressentait par plusieurs mouvements. Je désirais m'y rendre, mais je n'avais que faire du côté de Calais. Je craignais, me rendant ailleurs sans ordre, d'augmenter l'inquiétude. Je devais prendre médecine le lendemain, en ayant grand besoin; tout cela me tenait dans l'inquiétude.

Le 13 mai, à onze heures du matin, je reçus la lettre du maréchal du Muy, qui décidait brusquement mon départ. M. de Taboureau étant venu dîner, nous eûmes les plus curieuses conversations avec cet excellent intendant et ami : on ne pouvait en avoir un meilleur.

Comme mon fils venait de nous lire un très grand et bel ouvrage qu'il venait d'achever, sur les finances, qu'on lisait l'important ouvrage de M. Necker, qui contredisait le système de la liberté indéfinie de M. Turgot, et que nous y lûmes une petite réponse curieuse, tout cela fit que nous traitâmes à fond la matière.

J'eus bien peu de temps pour tirer de Condé mes papiers relatifs à la besogne que j'allais faire. Nous raisonnâmes agréablement, en famille, de cette besogne qui n'était ni facile, ni agréable, la Cour s'en prenant à tout le monde, quelque chose qu'on fît.

Je partis de l'Hermitage le 14 mai, à minuit.

# XXX

## DU 15 MAI AU 11 JUIN 1775

Arrivée au pouvoir des Encyclopédistes : Turgot contrôleur général. — Emeutes causées, à Versailles, à Paris et dans les environs, par la cherté du pain. — Mesures prises par Turgot pour le rétablissement de l'ordre. — Pillages en Picardie : à Péronne et à Amiens, où je me rends, je trouve le calme revenu. — Habileté de Turgot. — Importance des services rendus par la Maison du Roi, pendant les troubles. — Le poète Gresset nous lit, à Amiens, un chant inédit de son *Vert-Vert*. — Mouvements que je fais exécuter aux troupes, afin d'assurer l'ordre. — Le maréchal de Biron communique une lettre que je lui ai écrite au sujet des abus commis par les fermiers, à Turgot, qui me répond. — J'arrive à Paris le 1er Juin. — Ma visite au maréchal de Muy, nouveau ministre de la Guerre. — Vie de famille. — Promenades dans Paris. — Dîner chez le maréchal de Biron. — Je pars pour Reims, le 6 juin, afin d'assister au Sacre du Roi. — Détails de ce voyage. — En arrivant, je dîne chez M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne. — Visite à la cathédrale, et description. — Promenade dans la ville — Visites au cardinal-archevêque de la Roche-Aymon et à d'autres personnages. — Je vais voir, à l'archevêché, les appartements préparés pour le Roi et la Reine, ainsi que les ornements du Sacre. — Arrivée des souverains le 9 juin; je fais visite à la Reine. — Dîner chez l'archevêque où j'ai une conversation avec Turgot sur la liberté du commerce des grains. — Entrée du Roi. — Visites à Monsieur et au comte

d'Artois. — Amabilité de la famille royale à mon égard. — Premières vêpres du Sacre : sermon de l'archevêque d'Aix. — Le lendemain, j'assiste au Sacre, assis derrière les princes du sang. — Détail de cette imposante cérémonie.

A Compiègne, M. de Maurepas avait tout fait changer. Il avait placé tous les Encyclopédistes, contre lesquels le jeune Roi était si opposé, six mois devant. M. Turgot, homme de beaucoup de nerf et d'esprit, mais très zélé dans la nouvelle secte, à laquelle il tenait plus encore qu'à la place, chose rare, établit en plein son système.

Ce fut, quoique sourdement et sans révolution, le plus grand coup porté à la religion, peut-être, depuis Clovis. Les Voltaire, Diderot, d'Alembert et tant d'autres encyclopédistes avaient tout bien préparé. Par le choix de MM. de Maurepas et Turgot, ils étaient au pinacle et seuls écoutés au Conseil. Ainsi, ce n'étaient plus les siècles ni les opinions qui faisaient les révolutions ; on avait vu les Jésuites, le parlement détruits, sans qu'à peine cela fît nouvelle. Sa rentrée fit plus de bruit parce qu'elle s'était effectuée dans l'enthousiasme du nouveau règne. Cependant, par des révolutions dignes de la légèreté française, en peu de mois cet enthousiasme avait cessé et, à la sortie du plus brillant carnaval qu'on ait jamais vu, dans l'année même de la mort du Roi, on passa à l'émeute la plus forte qu'on ait jamais vue à Versailles et à Paris.

Le pain, depuis longtemps, était cher. Il l'avait été encore plus, mais la fermentation avait pris par degrés. On a dit, avec assez de raison, que ç'avait été la guerre des pauvres contre les riches. De la révolution dans l'agriculture, il était résulté que presque tout le monde avait trop haussé les baux des fermes. De là, les fermiers ne pouvaient plus donner le blé à bon marché ; c'était donc un mal réel pour les pauvres.

M. Turgot était connu pour pousser à l'extrême le système de liberté absolue de M. de Mirabeau ; il n'y avait que cela qui l'attachât à sa place. C'était un très honnête homme, voulant le bien, mais ne le voyant que dans son système. Il

laissa écrire pour et contre. Les avis étaient partagés et jusqu'au peuple en raisonnait.

On croit que le peuple s'imagina qu'on voulait soutenir davantage les fermiers. D'un autre côté, soit finesse des mal intentionnés, ou malheur, le bruit se répandit que le Roi, les Princes voulaient que la livre de pain du peuple des environs de Paris, qui est un pain presque blanc, n'excédât pas deux sols la livre, au lieu de trois et presque quatre sols, où il avait été.

Des gens de Beaumont-sur-Oise commencèrent ; le début fut une querelle au marché de Beaumont, le 22 avril. Un homme qui s'empara d'un sac à haut prix, fut battu par des femmes. Des cavaliers de maréchaussée le retirèrent de leurs mains et les femmes crièrent : « Au marché prochain du 27, nous verrons ! »

Le 27, eut lieu la sédition, qui, s'étant sue de proche en proche, fit suivre toutes les autres.

Le 28 et le 29, le bruit s'étant répandu que la révolte était le seul moyen de faire baisser le pain à deux sols la livre et d'ôter l'ascendant des vendeurs sur les pauvres acheteurs, les marchés de Méru, Pontoise et Mouy furent pillés. Quatre mille personnes s'attroupèrent le 29 et pillèrent les fermiers qui venaient à Pontoise, au marché, et deux bateaux sur la rivière. De là, ils se répandirent, tant pour piller que pour forcer, par bandes, les fermiers à donner le blé sur le pied de deux sols la livre de pain ; les uns payaient, mais les vagabonds pillaient.

Dès le 28 avril, les habitants de Méry, Mériel, l'Isle-Adam, Nogent, Auvers, Billancourt, Chevry et autres villages circonvoisins pillèrent le premier grand bateau de farine sur la rivière, vers Pontoise.

C'est de là que cinq cents des mutins forcèrent le château de Mme la duchesse de La Rochefoucauld, à la Rocheguyon (1), lui firent grand'peur et ne la quittèrent que pour aller piller un bateau de blé qu'ils aperçurent.

(1) *Nota :* Comme la duchesse d'Anville La Rochefoucauld était une des plus grandes adeptes de M. Turgot et de son système, on crut que c'était

Le 30, il s'assembla, à ce qu'on dit, plus de douze mille personnes dans les campagnes, pour piller encore Beaumont. On sonna le tocsin ; on fit fermer les portes, prendre les armes et, avec la maréchaussée, on les dissipa. Ils n'entrèrent pas et se dissipèrent dans les campagnes.

Il paraît que c'est là que quelques mutins ayant dit : « Si nous allions à Versailles et à Paris, il se joindrait du monde à nous ; cela en imposerait et ferait taxer le pain à deux sols la livre ! » le 1er mai, ils pillèrent le marché de Saint-Germain. Le 2, ils allèrent à Versailles et le 3, à Paris ; mais ils n'étaient que trois ou quatre cents, le reste n'ayant, heureusement, pas pris parti.

Le lieutenant de la maréchaussée de Beaumont et Beauvais, homme très entendu et qui a donné le détail dont l'extrait vient d'être rapporté, dit que tout cela n'est venu que de la troisième sédition de Beaumont, du 27 avril, qui a donné le branle à tout le reste, en criant : « Les chiens de laboureurs n'auront plus le dessus et les pauvres indigents l'auront à leur tour ! »

On prétend qu'il y avait des gens qui s'entendaient entre eux et faisaient un plan intelligent pour affamer Paris. D'autres disent que la révolte gagna de proche en proche, sans plan étudié, et s'étendit sourdement, d'abord, le long de la basse Seine. On ne fut pas averti assez à temps et on ne crut pas que cela serait si considérable. Enfin, après deux jours de menées sourdes et de petits pillages de grains le long de la rivière, trois à quatre cents paysans et femmes sans armes se portèrent tout à coup, le 2 mai, au marché de Versailles, voulant tout piller. M. le prince de Beauvau, capitaine des Gardes du Corps, s'y porta, leur parla ; ils

pour cela que le peuple s'y porta ; mais c'était seulement parce qu'il se trouvait sur la route de l'émeute (*Note de l'auteur*).

Marie-Louise-Nicole de La Rochefoucauld, née en 1716, fille du duc Alexandre de La Rochefoucauld, avait épousé, en 1732, Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de La Rochefoucauld de Roye, créé duc d'Anville en 1732, lieutenant général des armées navales en 1745, mort en 1746.

Amie de Voltaire et de Turgot, son salon était le rendez-vous des philosophes et des économistes.

dirent qu'ils voulaient le pain à deux sols la livre et le bruit se répandit que c'était l'intention de la Cour. On avait fermé les marchés, on les fit ouvrir, et le prince de Beauvau, pour cette fois, fit donner le pain à deux sols, ce qui les apaisa, et ils se retirèrent.

Comme cette émeute attirait les curieux, on crut qu'il y avait trois à quatre mille âmes. Cela était sans exemple, sous les yeux du Roi. On blâma M. le prince de Beauvau de leur avoir cédé, mais une pareille émeute était embarrassante et ce qui fait voir que le peuple ne voulait réellement que faire baisser le pain, c'est qu'il se retira.

M. Turgot, sur le premier bruit, s'était rendu à Paris où il divulgua les deux lettres que le Roi lui avait écrites d'abord.

Le lendemain 3 mai, les mêmes gens se portèrent dans Paris ; on dit qu'ils entrèrent en même temps de différents côtés et que cela avait l'air d'être conduit par des gens entendus. Mais, ce qui fait honneur à la Nation, c'est qu'ils n'avaient point d'armes et que le peuple de Versailles ni celui de Paris ne s'en mêla et ne fit que regarder par curiosité. Quatre ou cinq cents personnes, femmes pour la plupart, ou déguisées en femmes, se répandirent pour piller les boulangers. Les plus raisonnables ne faisaient que les forcer à donner le pain à deux sols, en payant, mais des garnements s'en mêlant, pillèrent des boutiques et firent d'autres excès. Il paraît que ce n'était pas leur plan, mais qu'ils croyaient que tout le monde se joindrait à eux et qu'ils forceraient, par là, à taxer la livre de pain à deux sols.

Le peuple de Paris, sentant qu'en pillant la halle et les boulangers, on allait faire manquer la provision et n'ayant pas remué, cette poignée d'hommes se mit à courir par bandes dans la ville et avait plutôt l'air d'une mascarade de *chienlit* que de révoltés. Cela était donc plus ridicule que dangereux, mais on ne savait pas si plus de monde ne s'y joindrait pas, et cela parut très sérieux. Le Guet monta à cheval, les suivit, mais, n'ayant pas d'ordre, n'osa sabrer, de peur d'aggraver le tumulte. On lui en a su, depuis, mauvais gré, mais il est embarrassant d'agir sans ordres.

Il fallut du temps pour assembler les Gardes françaises et suisses. Dès qu'elles se portèrent en force, tout cela se dissipa et se répandit dans les campagnes. Alors, le bruit courut que les émeutiers étaient soutenus par la Cour, et sur cette nouvelle, les pauvres et les gens sans aveu s'en mêlant, on pilla les grains d'un grand nombre de fermiers autour de Paris; cela gagna à Pont-Sainte-Maxence, où il y a un gros dépôt, et s'avança jusqu'à Roye, mais n'alla pas plus loin.

M. Turgot, qui n'était occupé que de faire passer son système de la liberté absolue, qu'il avait fait adopter ferme au Roi, crut que tout cela n'était que pour renverser ce système, qui était tout ce qui l'attachait, car il y était si animé, qu'il aimait mieux perdre sa place et tout, et faire passer ses idées. Cela le soutint, et, avec la présence d'esprit d'un habile général, il vint à Versailles trouver le Roi, lui indiqua les dispositions à prendre pour le placement des troupes, et marqua une fermeté et une présence d'esprit qui anéantit les autres. Il répondit de tout, dans le Conseil, si l'on agissait ferme, suivant son plan. Seul, il donna les ordres, avec un grand talent, ce qui acheva de lui attirer la confiance du Roi. C'est ainsi que son système passa par la force et par sa fermeté.

Il fit d'abord renvoyer M. Le Noir, lieutenant de police, mit à sa place une de ses créatures encyclopédistes, ce qui assurait le plan général de ce parti, tenant la police de Paris dans son système. Ce fut une des grandes révolutions pour la liberté absolue, mais on réprima, en revanche, la liberté du peuple avec la plus grande force. M. Turgot fit changer le chef du Guet, fit nommer M. le maréchal de Biron, colonel des Gardes françaises, général de l'armée de Paris, composée de la Maison du Roi, des Gardes françaises et suisses, et, autour de Paris, de cinq ou six bataillons de troupes réglées qu'on y fit marcher à la hâte, et d'environ vingt-cinq escadrons qu'il fit placer avec intelligence partout où il le fallait. On mit d'abord jusqu'à quatre sentinelles à chaque boulanger, des troupes aux Halles. Les deux régiments des Gardes furent sur pied plusieurs jours. On régla

un état-major à l'armée de Paris, mais, le peuple n'ayant pas remué, et les mutins en étant sortis et s'étant répandus dans les campagnes, il n'y avait plus à craindre, si cela ne gagnait pas. Heureusement, le peuple de Versailles et de Paris resta très tranquille, et bientôt, à son ordinaire, n'en fit que des chansons.

Dans les provinces, cela pouvait gagner. C'était le dangereux. Les troupes, réparties dans les marchés, en imposèrent et firent bien. Elles foncèrent sur quelques mutins, et ce qui fait voir qu'ils n'avaient pas tant de soutien qu'on le croyait, c'est que tout s'apaisa en peu de temps. Cependant, en plusieurs endroits, les marchés furent pillés ou troublés. Dans ma Picardie, le vrai pillage fut à Montdidier où on envoya d'abord, très à propos, d'Arras, un escadron du régiment de Condé. Le maire de Roye fit au mieux, se défendit, et on y envoya un détachement de Gardes du Corps d'Amiens. Le marché de Lions et de Conty ayant remué, on y envoya une compagnie de la légion de Soubise, et deux à Péronne, où il y avait eu inquiétude, et le reste de la légion de Soubise d'Hesdin se porta à Amiens. Tel fut l'état où je trouvai la province, quand je m'y rendis.

De tout cela, il résulta que M. Turgot fut au pinacle, et en profita pour soutenir par la force son système de la liberté, et les principes encyclopédistes et économistes s'établirent de plus en plus.

Dès le 23 avril, un arrêt du Conseil avait aboli tous droits et visites à la frontière, sur tout livre venant de l'étranger, ce qui paraissait amener la liberté de la presse.

Le plus grand mal causé par ces émeutes peut être défini par les objets suivants : cela pouvait donner de l'humeur au jeune Roi, et le rendre moins doux. Cela faisait qu'après lui avoir marqué, ainsi qu'à la Reine, tant de joie, Paris paraissait changer de ton. Cela allait faire un couronnement entouré de troupes, dans des circonstances tristes. Et surtout, cela pouvait faire songer au peuple qu'il pouvait remuer, qu'il fallait des troupes dans les provinces, tandis qu'il n'y en avait pas assez aux frontières, et que ce serait un

grand mal s'il fallait laisser croire aux fermiers qu'il fallait des troupes pour les soutenir dans l'intérieur.

Hors M. Turgot, les ministres ne parurent point, dans tout cela : M. du Muy se tint fort en réserve et ne parut pas content, M. Turgot réglant tout au début, même pour les troupes, de sorte que M. du Muy donnait ce qu'on lui demandait, et, pour qu'on ne le pût pas juger par ses paroles ou ses lettres, ne disait plus rien et n'écrivait plus. Il me manda seulement non d'être aux ordres de M. le maréchal de Biron, mais de me concerter avec lui et M. de Vioménil (1).

Je reviens à ce qui me regarde : parti de l'Hermitage le 14 mai, j'arrivai à neuf heures du matin à Péronne. C'était un dimanche. J'y entendis la messe et j'y travaillai une heure aux objets de mon commandement. Il y avait eu plutôt querelle qu'émeute, au marché. Tout était apaisé. Je trouvai qu'on y avait envoyé, très à propos, deux compagnies d'infanterie de la légion de Soubise. Je leur recommandai, et à l'exempt de la maréchaussée, de bien veiller à la sûreté du gros convoi de 600 à 700 voitures, en huit jours, qui devait venir de Flandre, et que M. de Taboureau m'avait tant recommandé. J'appris qu'à Lions et à Harbonnières, il y avait eu émeute, et qu'on y avait envoyé aussi une compagnie de la légion. On m'assura que le mal n'était pas si grand, et s'apaisait; car, à en croire les lettres de Paris, le feu était partout. On grossit toujours les objets. Au reste, on vient de voir qu'on fut très heureux que cela ne prît pas plus vivement, car tout est aisé quand le mouvement n'est pas très fort, et sans chefs ni soutien. Mais si cela avait gagné partout, on aurait été obligé de disperser les troupes. M. Turgot l'emporta parce qu'il n'en fut point ainsi. Dans le cas contraire, tous les systèmes nouveaux auraient culbuté et passé, peut-être, aux extrêmes opposés.

Vers onze heures, je partis de Péronne et pris la route d'Amiens. A la porte de Villers-Bretonneux, à quatre lieues

(1) Antoine-Charles du Houx, baron de Vioménil (1728-1792), maréchal de camp en 1770, lieutenant général en 1784, avait épousé Gabrielle-Marguerite Bourdon.

d'Amiens, je m'arrêtai chez le fameux fermier Lottin, que je trouvai absolument dans les principes du gouvernement. Cela n'était pas étonnant, car c'étaient ceux qui faisaient l'avantage des gros cultivateurs.

J'arrivai, à cinq heures, chez M. d'Agay, que je trouvai logé à sa jolie et nouvelle maison de l'intendance. Je fus très bien traité et très content de la compagnie de Luxembourg des Gardes du Corps, troupe à prétention, mais qui me prévint en tout. Dans le premier moment du trouble, M. Turgot avait donné les ordres partout, avec beaucoup de présence d'esprit et de talent. On avait, par là, envoyé un piquet des Gardes du Corps à Roye, et ils s'y portèrent de très bonne grâce. En général, toute la Maison du Roi fit au mieux et fut utile dans cette bagarre. Je trouvai, à Amiens, M. le chevalier de Luxembourg, capitaine en survivance de cette compagnie du prince de Tingry. Il me prévint sur tout, me demanda toujours l'ordre et mes ordres. Il eut la bonté de me faire voir, au manège, tous les chevaux des Gardes du Corps : cela est superbe ; c'est l'élite de la Normandie, tous chevaux à cinquante louis, et il y aurait, là, à choisir des modèles parfaits.

Le 17 mai, M. et Mme d'Havré, avec M. de Priego et Mme de Tourzel, passèrent à Amiens. Ils me dirent avoir été enchantés de tout ce qu'ils avaient vu à l'Hermitage. Le fameux Gresset (1), que nous voyions souvent, leur récita le meilleur de ses chants de *Vert-Vert*, qu'il n'a pas voulu donner par scrupule : c'était celui de l'ouvroir des religieuses. Il y a encore plus de gaîté et de feu que dans les autres. Ma famille en fut enchantée, et partit pour Orival où Mme de Vérac, malade, se destinait à suivre son mari, nommé ministre plénipotentiaire en Danemark.

Je trouvai le gros de la légion de Soubise rassemblé à Amiens. Ces corps sont très utiles, en pareil cas. Les Gardes

(1) Jean-Baptiste-Louis Gresset (1709-1777) était né à Amiens. Le chant auquel M. de Croÿ fait allusion était, en réalité, un petit poème faisant suite au *Vert-Vert*, et intitulé *l'Ouvroir des Nonnes, ou le laboratoire de nos sœurs*. L'auteur le brûla peu de temps avant sa mort.

du Corps revenant de Roye, j'y envoyai quatre compagnies de dragons, et j'eus sans cesse à écrire pour envoyer des petits détachements de la maréchaussée, et veiller à tous les marchés, chacun étant dangereux, en pareille circonstance. Heureusement, le mal ne gagnait pas, et la province fut sage, car, si le mal était devenu un peu général, qu'y pouvait-on faire avec si peu de troupes?

Je me donnai bien du soin, avec M. d'Agay, pour assurer la tranquillité. Le gros convoi de farine de Flandre nous inquiétait, mais il reçut contre-ordre. Un escadron du régiment de Condé, que je trouvai qu'on avait envoyé à Montdidier, où la révolte venant de Beaumont et de Pont s'était étendue vivement, me fut fort utile. Roye, Montdidier, Lions et Conty furent les seuls endroits où il y eut émeute. Le maire de Roye mit tout sous les armes et garda ses portes contre deux ou trois cents mutins qui voulurent venir piller le marché. Ce fut le plus fort, avec Montdidier et Lions. Mais tout s'apaisait et la légion était distribuée dans tout cela (Lions, Conty, Roye et Péronne), le reste à Amiens, et l'escadron de Condé fit au mieux à Montdidier et dans ses environs.

Le maréchal du Muy, mécontent, ne répondit à aucune lettre. En revanche, le maréchal duc de Biron, général de l'armée de Paris, où il avait monté le plus grand état-major, que les malins Parisiens, qui se consolent de tout avec des chansons et des épigrammes, appelèrent *l'armée de Jean Farine*, se mêlait de tous les détails avec complaisance. J'avais ordre de me concerter avec lui. Nous étions, ainsi, tous des généraux sans troupes, surtout ma partie. Je vis que cela lui faisait plaisir, qu'il était le seul qui fît valoir la marchandise; je lui écrivis donc régulièrement, et lui encore plus.

En lui écrivant, le 17 mai, pour l'avertir que j'envoyais quatre compagnies de la légion à Roye, je crus devoir le pressentir contre l'abus de la cupidité des fermiers, qui faisaient manquer le marché. Je lui mandais donc :

« Je vous supplie, monsieur le maréchal, d'aider à faire remé-

dier à l'abus de la plupart des fermiers, et de ceux qui ont des magasins, qui se servent du prétexte des circonstances pour ne pas apporter dans les marchés, afin de faire hausser le prix, abus qui, en faisant manquer le marché, ne peut que faire le plus mauvais effet. Par les soins que nous nous donnons, tout est en règle, mais vous sentez, monsieur le maréchal, qu'il est bien difficile de maintenir l'ordre, quand la denrée de première nécessité manque au marché, et si l'on pouvait un peu, pour le moment seulement, remédier à cette trop grande cupidité, on aurait bien plus beau jeu pour maintenir l'ordre, auquel nous donnons tous les soins possibles. »

M. le maréchal de Biron était imbu des grands systèmes de M. Turgot. Il me répondit qu'il lui envoyait copie de ma lettre, jugeant très nécessaire que je fusse instruit des principes de la Cour. Cela m'attira la lettre remarquable de M. Turgot (de sa main) que voici :

« Versailles, du 20 mai.

« M. le maréchal de Biron m'a communiqué, monsieur, la lettre que vous lui avez écrite d'Amiens, le 17. L'intention du Roi est qu'on ne porte aucune atteinte à la liberté des fermiers et des marchands de grains. C'est avec la plus grande connaissance de cause qu'il a pris ce parti, comme le seul qui lui ait paru propre à assurer la subsistance du peuple. La Picardie, province maritime et féconde, qui profite de l'importance des grains de l'étranger, que le Roi encourage et qui attend une bonne récolte, ne peut craindre la disette.

« Si les marchands et les laboureurs sont effrayés, comme il leur est pardonnable, après ce qui s'est passé, c'est en les protégeant qu'on calmera leur effroi (1).

« Les prix commençaient à baisser d'eux-mêmes, avant la crise présente, qui a dû les soutenir. Ils baisseront encore plus, quand elle sera passée. Le seul moyen d'en hâter la fin est que chacun se conduise d'après les principes *que le Roi a adoptés et qu'il*

(1) *Nota :* On voit qu'il ne répond pas à mon objection. C'est de la mauvaise volonté que je me plaignais, et non du manque, ni de la peur. (*Note de l'auteur.*)

*maintiendra de tout le poids de son autorité.* Je ne doute pas de votre zèle pour vous y conformer.

« J'ai l'honneur, etc.

« TURGOT. »

Voilà, avec ce que j'ai dit devant, qui montre bien tout le système qu'on poussait à outrance, car tout le monde convient qu'il faut laisser aller librement le commerce des grains. Il ne s'agissait que de savoir s'il ne fallait pas veiller, dans les cas critiques, à ce que l'indigent, qui n'a qu'un peu de pain pour vivre, n'en manque pas au marché, et y puisse atteindre par un prix proportionné à ses facultés; et si, malgré le système général de liberté, il manquait, ce qu'il faudrait faire.

On voit que nous étions tous dans des cas assez critiques, car tous les commandants et les intendants pensaient comme moi, et, s'il arrivait quelque chose, on s'en prenait à nous, croyant toujours que c'était pour faire tomber le système, quoiqu'on ne fît rien pour cela. Ce fut pour la même raison qu'on s'en prenait à tout le monde, que la Bastille regorgeait malgré le principe de liberté et de tolérantisme, quoique tout cela ne fût venu, comme on l'a vu, que d'une fermentation du peuple poussé par le besoin, et de la trop grande hausse du prix du blé, et surtout du prix des baux des fermes, qui rendait le mal durable.

Le 23 mai, le baron de Vioménil, maréchal de camp, inspecteur des troupes légères, nommé pour le camp volant autour de Reims, arriva. Nous en fûmes très contents. C'est un bon, franc et ferme officier. Il nous donna le détail du début de l'émeute et la pièce originale dont j'ai parlé, et nous mit bien au fait. Il disait aussi que c'était la guerre des fermiers contre les pauvres, et que cela n'avait point les grands dessous qu'on y cherchait. Je m'arrangeai bien avec lui, mais il me fit voir qu'il avait ordre de prendre la légion de Soubise d'Amiens, promettant d'en laisser les détachements à Roye et à Péronne, et de veiller sur Saint-Quentin, Noyon et Soissons, où il allait.

Il resta un jour, puis partit, et, le lendemain, la légion en fit autant, de sorte que je ne restais qu'avec les Gardes du Corps à Amiens, et à peu près rien ailleurs.

Cependant, le maréchal d'Harcourt avait demandé que je l'aidasse pour la haute Normandie, y ayant eu du bruit à Aumale. Je mandai aux maréchaussées de ce côté de tâcher d'y aider, mais la légion me retirant le détachement de Conty, je n'avais plus rien, sur vingt ou trente lieues de pays, d'Amiens à Aumale, et d'Amiens à Boulogne. Cela me fit demander au maréchal du Muy de rapprocher un escadron de Schonberg d'Ardres à Montreuil, et, si Abbeville avait remué, j'aurais été bien embarrassé. Un autre escadron de Schonberg était passé en Normandie, et un autre pour le cordon de la maladie des bestiaux.

C'est ainsi que nous en étions à nous reposer sur la Providence et sur la sagesse du pays, bienheureux si la fermentation du côté de Paris ne gagnait pas, et à travailler par tous les petits moyens, pour assurer la tranquillité. Le duc d'Havré fit très bien, en passant à Amiens; il recommanda à ses gens de Conty d'être fermes, et ordonna qu'on y menât de son grain, s'il en manquait, et plusieurs seigneurs et abbayes (qui peuvent beaucoup, en pareil cas) firent assez bien.

Le 29, je reçus, à la demande de mon fils, permission d'aller à Reims. Cela ne disait pas Paris, et m'embarrassait, mais ne pouvant, pour bien des objets, m'empêcher d'y aller, je m'y déterminai et écrivis, et m'arrangeai en conséquence.

J'arrivai le 1er juin à Paris, où j'avais une immensité d'objets à remplir. Un des principaux était le partage, si important à faire, entre mes deux enfants. Mon fils travaillait avec intelligence et assiduité, depuis deux ans, à ce grand ouvrage qui, réglant tout, devait assurer la tranquillité de la famille, pour tous les cas. Dès mon arrivée, j'en pressai la conclusion.

Le 2 juin, j'essayai mes grands habits de l'Ordre pour le sacre, objet cher, puisque le grand manteau coûtait, seul, au moins sept mille livres, et nous estimâmes à douze et treize

mille livres la dépense du sacre pour moi, sans qu'il en coutât à mes enfants.

Le samedi 3 juin, toute ma famille, où vint M. le comte de Priego, s'assembla à midi chez moi, et on signa, enfin, de la meilleure grâce et concorde, l'acte préliminaire de ce grand partage et pacte de famille.

Au sortir de là, j'allai, à Paris, chez le maréchal du Muy, ministre de la Guerre, que je craignais, parce qu'il passait pour sévère et difficile. J'avais toujours été son ami, mais on le disait si réservé, et même si dur, que j'en étais embarrassé. On me laissa entrer : je le trouvai à dîner rien qu'avec sa femme et notre curé. Je fus reçu au mieux; je dis des choses galantes à sa femme, que j'avais vue si charmante, il y avait longtemps, en Allemagne. C'est la jolie chanoinesse de Neuses. Tout se passa au mieux, et j'entamai mes affaires majeures, entre autres la plainte que j'avais à faire contre M. de Bienassise, qui refusait de me rendre compte à Calais, pendant mes absences, et une demande de permission, pour mon fils, d'aller aux eaux sans remplacement, sur quoi il était inexorable.

De là, j'allai chez Mme de Leyde que j'avais tant de raisons d'aimer et de ménager, et qui me reçut au mieux.

Après dîner, j'allai chez le maréchal de Biron qui, comme commandant l'espèce d'armée de Paris et des environs, avait correspondance avec les commandants des provinces voisines. J'y trouvai M. de Vioménil revenu, et nous traitâmes à fond de tout l'arrangement des troupes pour en imposer au peuple — guerre bien malheureuse à faire ! On fit valoir, là, mon travail, et tout s'arrangeait au mieux.

Le soir, pour me préparer à la Pentecôte, où nous sommes obligés par le serment de l'Ordre, j'allai aux Carmes, les Théatins, où j'allais depuis trente-cinq ans, ne s'étant pas trouvés chez eux. Ainsi, ce fut une journée singulièrement pleine et importante.

Le 4 juin, jour de la Pentecôte, je fis bien mes dévotions, en habit de l'Ordre, aux Carmes. L'après-dîner, je fus longtemps chez Mme de Leyde, qui me fit un plaisir infini par

celui qu'elle prit au détail de mes travaux de Condé, dont elle se souvenait, tout comme quand elle y avait été mariée, il y avait environ cinquante ans.

Le soir, je me trouvai, avec tous les d'Harcourt, et toute la famille, agréablement chez Mme de Guerchy. Le duc d'Harcourt s'appelait le maréchal d'Harcourt, et son fils M. de Lillebonne prit, alors, le nom de duc d'Harcourt, mais n'avait pas d'enfants, et toute l'espérance était un fils dont venait d'accoucher et que nourrissait l'aimable Mme la marquise d'Harcourt (1), fille du comte de Beuvron.

Le 5 juin, la grande sécheresse subsistant, je jouis un moment de Paris, que je voyais si rarement avec la verdure. Je fus charmé de l'avancement des nouveaux boulevards, de trouver l'École militaire et ses superbes allées de tous côtés entièrement finies. Je parcourus avec admiration les Tuileries, la nouvelle place, et étant entré dans le cours, dont les arbres marquaient déjà bien, je trouvai que c'était ce jour-là qu'on commençait l'important ouvrage du pavé, depuis la statue et une moitié de la place, jusqu'à la grille du cours, ce qui va rendre ce morceau superbe et d'usage. On m'assura que, dans trois ans, le pavé serait fait, et tout le chemin jusqu'au beau pont de Neuilly. C'est la plus belle entrée de Paris, et, peut-être, de l'Europe.

Mon fils et sa femme étaient partis, ce matin-là, pour Attichy, et, de là, à Reims. Je dînai agréablement chez le maréchal de Biron. Malgré son grand âge, il était de la plus grande ardeur sur son travail de l'armée des grains, qu'on appelait méchamment l'*Armée des Jean-Farine*, et dont on badinait, le péril étant passé et la révolte étant tombée d'elle-même, mais dont on n'avait pas badiné quand on en avait eu si peur!

J'admirai son jardin, peut-être le plus riche et le mieux tenu de l'Europe. On dit qu'il lui coûtait au moins soixante

(1) Anne-Catherine, fille d'Anne-François d'Harcourt, née en 1750, avait épousé, en 1767, Charles-Louis-Hector, marquis d'Harcourt (1743-1820), colonel de Mestre de camp général (cavalerie) en 1764, brigadier en 1778, maréchal de camp en 1781, pair de France en 1814, lieutenant général en 1815.

mille livres d'entretien, chose prodigieuse pour un jardin dans Paris. Mais il disait avec raison que c'était sa maison de campagne, et qu'il vaut mieux n'avoir qu'une chose où l'on doit résider, et en bien jouir. C'est là où il faut voir jusqu'où on peut porter l'art des jardins de propreté (1) !

J'eus, ce jour là, une grande conférence avec M. le maréchal du Muy, où j'entamai tout à fait contre M. de Bienassise, et j'écrivis et portai plainte en règle, ayant tout essayé par la douceur, jusque-là. Ainsi, cette seule affaire désagréable que j'eus pour mes commandements, fut tout à fait attaquée. Je le poussai vivement pour le congé de mon fils, sans en tirer grand'chose. Je vis, chez le maréchal de Biron et partout, que tout le monde pensait comme moi sur le système outré des grains de M. Turgot si outré qu'il était apparent ou que cela lui ferait grand tort, ou qu'il le modérerait.

Le soir, je fis, chez mes petits-fils, et surtout pour l'aîné, une revue importante d'éducation, et je fus fort content de tout ce que j'y vis de bon : c'était ma plus grande consolation que celle que me donnaient tous mes enfants.

Toute la nuit, n'ayant pas de temps autrement, j'arrangeai mes papiers et affaires, car il était étonnant tout ce que j'avais fait à Paris en quatre jours, où, de plus, j'avais arrêté tous mes différents comptes et affaires sur bien des articles différents, et repassé les papiers de mon cabinet pour prendre ceux dont j'avais besoin pour terminer mes grands ouvrages entamés, l'hiver, à Condé.

Le mardi 6 juin, tout cela me mena jusqu'à quatre heures du matin, que je vis lever le soleil sur mon joli jardin — temps délicieux qu'il est malheureux qu'on perde toujours ! J'envoyai chercher les chevaux de poste, qu'on se disputait avec peine, et, ayant pris, en attendant, mon carrosse, j'allai à la première messe de Saint-Sulpice, où je trouvai une exhortation édifiante. Qu'il serait agréable d'habiter,

(1) L'hôtel de Biron, situé rue de Varennes, était, récemment encore, occupé par la Congrégation du Sacré-Cœur. Sous l'ancien régime, ses jardins furent, à certaines heures, ouverts au public.

l'été, Paris, pour y jouir, dès le point du jour, de tous ces agréments inconnus aux gens du monde, et d'aller visiter ainsi les jardins, les cabinets de curieux et les artistes, et tant de beautés que l'usage futile du monde fait perdre !

Revenu chez moi à cinq heures et demie, je trouvai qu'il ne pouvait y avoir de chevaux pour mes gens. On eut bientôt préparé, pour eux, un cabriolet, et je partis de Paris à cinq heures trois quarts.

## *Sacre et couronnement de Louis XVI.*

Après qu'on fut revenu de la terreur de la révolte des grains, et quoique le moment ne fût pas fort gai, on décida que rien ne serait changé pour le couronnement, et tous les esprits se portèrent à cet événement pour ceux qui devaient y aller.

Le 5 juin, le Roi et toute la Cour se rendaient à Compiègne, où le Roi chassa le sanglier, et avec le regret de ne pas y pouvoir rester l'été. Le 8, il devait coucher à Fismes, et, le 9, faire son entrée à Reims.

De plus de cent lieues à la ronde, un nombre infini de chevaux de poste étaient commandés, et, malgré cela, il fallait avoir des billets et suivre le jour indiqué pour chacun, ce qui me régla.

Arrivé au Bourget, je trouvai toujours des chevaux, et on fut servi au mieux, mais cela dérangeait bien les routes pour le reste de la France ! Les chemins étaient peignés et arrangés, comme un jardin, et on faisait très agréablement la route. Je fus fâché de ne pouvoir m'arrêter aux beaux endroits du Mesnil, de Dammartin, et de Villers-Cotterets, et, ayant été mieux que je ne croyais, j'arrivai avant trois heures à Soissons où, trouvant un logement agréable et gai, à la poste, et n'étant sur la liste que pour le lendemain, pour aller plus loin, j'y dînai et couchai.

Je logeais devant le relais ; on m'a assuré qu'il y avait là six cents chevaux, on disait même jusqu'à huit cents de com-

mandés à chacun des principaux relais. Le mal est que cela ne sert qu'un moment, que, pour tout le reste, il y en a trop, et qu'on écrase inutilement. J'avais la vue sur la route, et je m'amusai à voir passer sans cesse cette affluence de voitures, de gens bien pressés, pour n'avoir pas grand'chose à faire.

Les maréchaux de Richelieu, de Contades et de Noailles vinrent à la même auberge, mais ce qui m'y amusa le plus, fut de travailler deux heures avec un fameux pépiniériste, physicien savant et connu, nommé Lejeune, dont je tirai de bonnes remarques. Il soutient, entre autres choses, que c'est un abus de couper les têtes et les racines, mais qu'il faut tailler sur les jeunes pousses de l'année, et jamais plus. Quant aux racines, il n'en retranche rien que ce qui est gâté. Il me confirma dans mes principes sur bien des choses, qu'il savait mieux que les faiseurs de livres, et me fit grand plaisir.

Le mercredi 7 juin, toujours par le beau temps sec et par le plus superbe pavé qu'on sablait, j'allai grand train. Je fus fâché de ne pouvoir m'arrêter au beau jardin de Beine, qui est une assez jolie ville, mais, en revanche, Fismes est très laid, et je fus étonné que le roi y eût choisi son coucher dans une maison des plus médiocres, mais c'était où le feu roi avait logé, et cela est à une bonne distance.

Je fus étonné du prix du pain à Fismes : il était à près de quatre sols la livre, pour le pain du peuple. C'était un mal réel et qu'on était fort heureux qui ne fît pas plus de mouvement. J'y trouvai, pour assurer la tranquillité, les houssards de Berchiny et M. de Vioménil commandant ce cordon. Il était fâcheux de voir un sacre obligé d'être soutenu par des troupes.

Le pavé, très beau, dure jusqu'à deux lieues de Reims, où il y a une très belle chaussée ferrée, et les malheureuses corvées, qu'on disait qu'on allait supprimer par un impôt encore plus malheureux, étaient occupées à tout sabler et aplanir. Je rencontrai les beaux détachements de la Maison du Roi, ce qui, avec l'affluence de voitures et des relais revenant, meublait bien le chemin.

J'arrivai à deux heures à Reims, où l'entrée est belle, et où plusieurs arcades de triomphe annonçaient majestueusement l'objet de la fête.

Je passai devant le superbe portail, et on me mena tout contre Saint-Étienne, chez un M. Gard, gros marchand, où je me trouvai marqué à la craie, dans un logement très agréable.

Je pris vite une chaise à porteurs qui me mena loin chez l'intendant. Je dis au hasard : « Chez l'intendant ! » sans savoir qui c'était, mais il se trouva que c'était M. Rouillé d'Orfeuil (1), chez qui logeaient mesdames de Beuvron et d'Harcourt, ses parentes par les Rouillé, où je trouvai qu'on allait se mettre à table. Une très grande compagnie et un dîner superbe, avec tous les poissons du Rhin, furent mon début, et on m'y reçut au mieux ; ainsi, je débutai bien. Je fus enchanté, après le dîner, de voir la jolie petite maman, la marquise d'Harcourt, nourrir son fils unique, espérance de cette grande Maison, et joli enfant délicat qui, au lieu de crier, ne faisait que sourire à sa mère. L'intendant demeure à Châlons, et n'était là que pour faire les honneurs, car il n'y a pas de commandant, ni d'intendant dans cette ville commerçante.

De là, j'allai voir l'église : c'est une des plus belles que j'aie vues, et digne de l'honneur qu'elle a ; seulement, le chœur est un peu étroit. A chaque couronnement, on cherche à perfectionner les décorations. A celui de Louis XV, en 1722, on avait mis les tribunes en dehors et la galerie n'était que découverte. A celui-ci, le duc de Duras, gentilhomme de quartier, et les architectes des Menus-plaisirs, que cela regarde, voulurent faire du nouveau : ils firent la galerie qui vient de chez le roi, couverte, ce qui était mieux, et ils la décorèrent tout au mieux. Cela, et la colonnade et le porche devant le portail réussit à perfection, et c'était un morceau superbe et qui, quoique d'un autre ton, faisait bien avec ce beau et ancien portail. Pour l'intérieur, sa décoration avait

(1) Rouillé d'Orfeuil, maître des Requêtes honoraire, premier président du Conseil supérieur de Châlons, intendant de la Champagne depuis 1764.

de la beauté, mais était trop serrée, avait l'air trop théâtral et d'une salle de spectacle enfermée dans le plus superbe vaisseau d'église gothique. Quoique grand, cela ne devenait, par comparaison avec le reste, qu'un petit morceau de carton doré dans un grand et noble édifice, et, le chœur étant trop étroit, cela le rétrécissait encore, d'autant plus qu'il avait fallu, pour plaquer des colonnes, les mettre en avant, en porte à faux, sur une voussure.

A cela près qu'il était difficile de parer l'endroit en voulant le fermer, il y avait des beautés, et cette décoration, l'amphithéâtre du fond en colonnade, la superbe tribune de la reine, le trône sur un faux jubé entre quatre colonnes, avait de la majesté, et l'ensemble de vraies beautés. Pour moi, j'aurais mieux aimé laisser les colonnes isolées, faire les travées en amphithéâtre découvertes en dehors des piliers, un peu biaisées vers l'autel, et à claire-voie entre elles, le devant plus bas pour qu'on vît plus de monde à la fois, et la belle voûte en entier.

Je fus charmé de voir toutes les belles tapisseries de la Couronne et l'ordonnance de cette auguste décoration.

A 5 heures du soir, comme je sortais de l'église, je rencontrai mon fils et ma belle-fille qui arrivaient. Comme on m'avait dit qu'ils logeaient à l'auberge du *Moulinet* dont les fenêtres, tout devant le portail, ne pouvaient être mieux placées, je les y fis entrer et les établis dans une belle chambre. On soutint qu'on l'avait retenue pour eux ; puis il se trouva que c'était en payant, et l'aubergiste en demandait quarante louis. Cependant, la position était des plus belles. A la fin je m'engageai pour vingt louis et, par l'événement, cela se trouva inutile : le duc de Praslin, qui était marqué chez moi, n'étant pas venu, mes enfants s'y établirent dans la suite. Ce fut donc vingt louis perdus, et, ce qui était plus cher, mon manteau de l'Ordre, qui me coûta huit mille francs, et dont j'aurais pu me passer, si j'avais su que le prince de Tingry ne se servait pas de celui de M. de Vérac, qu'il m'envoya, de sorte que j'en avais deux ; mais c'est un meuble qui reste dans une famille.

Sans ces deux événements qu'on aurait pu éviter, si on avait pu deviner, ce couronnement ne fut pas cher et n'alla qu'à onze mille francs, en tout.

Je restai à établir ma belle-fille chez elle, au *Moulinet*, puis, le soir, je vins écrire, lire tous les livres curieux des couronnements, et m'en bien mettre au fait.

Le jeudi 8 juin était le jour de Saint-Médard. On s'attendait à la fin de la sécheresse, mais il fit sec, et on crut qu'elle durerait trop pour les grains. Je fis les visites. Je trouvai le cardinal archevêque de la Roche-Aymon, superbement logé à Saint-Denis. Je vis les principaux. Je trouvai la ville belle ainsi que la place Royale, qui est la grande et nouvelle place. La statue du roi Louis XV, en bronze, hors le bras, a de la beauté, et son piédestal rond est décoré du plus grand goût, avec magnificence : c'est une belle place dont il reste un quart à achever. Il y a aussi un bel Hôtel de ville ancien, dont il n'existe que la moitié, de superbes églises, des promenades et quelques vues étendues : c'est une belle ville.

Je dînai chez madame d'Ecquevilly, avec mon fils et ma belle-fille : Madame d'Ecquevilly, de la maison de Joyeuse, venait d'en hériter, et de la belle terre de Grandpré. Son mari était le lieutenant général de Champagne, ce qui l'obligea à y tenir état.

De là, j'allai voir, à l'archevêché, les petits appartements du roi et de la reine : ils sont médiocres, et l'archevêché, hors la grande salle où étaient les gardes et le festin, n'a pas de grands appartements. Je montai au-dessus, chez le maréchal de Duras : on me dit que les maréchaux de France étaient assemblés, mais ils me firent entrer honnêtement, en me disant que je serais bientôt des leurs. Je m'y amusai fort à voir les ornements : il y avait le grand ciboire d'or, qui était le présent que ce roi-ci faisait au trésor de l'église de Reims, qui est un morceau superbe et d'un travail exquis. Je vis beaucoup d'autres belles pièces et les couronnes d'honneur, mais surtout la couronne du roi, où se trouvaient rassemblées les plus belles pierreries, était un morceau admirable à

voir. Elle ne pèse que deux livres et est estimée seize millions, que je levai à l'aide d'une main.

J'allai encore à l'église, examiner à fond, en amateur, la décoration dont j'ai parlé, et j'étudiai nos places du côté de l'Évangile, dans le sanctuaire, contre l'autel : il y a un banc pour les maréchaux de France, et, derrière, un long banc pour tous les cordons bleus sans fonction, où il n'y a pas de rang marqué. En général, tout le côté de l'épître est pour les ecclésiastiques, les ministres et les gens de robe, et tout l'autre côté pour les Pairs, représentant les anciens Pairs du royaume, qui n'étaient représentés que par les princes du sang ; puis les maréchaux de France, puis les cordons bleus, et, derrière, tant qu'il en peut tenir, la noblesse, et, en général, les ducs et pairs, là, n'ont point de places marquées. Je vis qu'il ne s'agissait que d'arriver d'assez bonne heure pour avoir, sur notre banc, une place qui vît bien, et que nous n'étions, à ce sacre, que quinze sans fonctions, de cent dont l'Ordre est composé, le reste étant ou des princes du sang, ou des étrangers, ou des maréchaux de France, ou des charges à la Cour. Ayant bien vu, par là, qu'il n'y avait point d'embarras pour le rang, j'allai, vis-à-vis l'église, chez ma belle-fille qui, quoique placée au mieux, se plaignait du bruit.

Le soir, j'allai avec elle à la belle promenade, à la Porte-Neuve ; elle est réellement superbe et, par l'affluence du moment, le beau temps chaud et le camp, derrière, des Gardes françaises et des suisses de la Garde du Roi, cela égalait la beauté des Tuileries. Je m'écartai pour la bien examiner, puis j'allai seul, à côté, revoir l'éléphant femelle que j'avais vu à Paris, et qui était si perfectionné pour ses tours, que cela était admirable. Il est certain que c'est l'animal qui, après l'homme, a le plus d'entendement et d'adresse, et ce qu'il fait avec sa trompe ne peut se croire sans qu'on le voie : il débouchait et buvait une bouteille, il choisissait la petite pièce que son maître voulait, la plaçait dans la poche qu'il indiquait, et mille choses avec une adresse et une intelligence étonnantes, car ce ne sont pas, là, des tours comme ceux des chiens dressés : il entend et il exécute.

Le soir, j'achevai de bien lire et d'étudier tout ce qui regarde les couronnements.

Vendredi 9 juin. Je fis beaucoup de visites et trouvai toujours la ville belle : il y a de bons logements, et il y en eut de reste, les étrangers n'étant pas assez venus ; entre autres le maréchal de Soubise, MM. de Vergennes et Bertin me traitèrent au mieux, mais ils étaient peu favorables au nouveau système.

J'allai, à midi, chez la Reine, vis-à-vis l'appartement du Roi : elle n'était là qu'en *bayeuse,* mais publiquement et avec tout l'éclat qu'elle faisait bien valoir. Elle me parut très embellie : le plus beau teint, pleine de grâce et de manières engageantes, quand elle voulait, comme sa mère, et bien élevée. Dans son appartement trop petit et où il faisait une grande chaleur, on s'écrasait, quoiqu'il n'y eût que le service ou les dames ordinaires ; il y en avait une centaine : c'était une superbe cohue ! Elle s'en démêla au mieux, disant un mot ou faisant des mines à chacun. Elle fait assez de révérences et de belles manières. Les dames étaient superbement mises au nouveau ton très galant, et avec de grandes plumes, de sorte que je les trouvai toutes grandies d'un pied et demi, depuis un an que je ne les avais vues.

De là, j'allai à un superbe dîner chez le cardinal de la Roche-Aymon, archevêque, qui espérait encore faire la cérémonie, malgré son âge. On était plus de cent : l'abbaye de Saint-Denis, où il demeurait alors, est magnifique. Une table de plus de cinquante personnes, sous le plus charmant couvert de fleurs, composée de tous les cardinaux, évêques, maréchaux de France, chevaliers de l'Ordre, et l'élite de la nation, faisait la plus belle table de ce couronnement. J'y trouvai le contrôleur général qui y était publiquement *incognito*, toujours échevelé, l'air hagard quoiqu'ouvert, et bien l'air de ce qu'il était, d'un homme singulier à système. Au reste, il désirait le bien. Comme j'y trouvai ma belle, je m'assis à côté de lui, et rompis ferme la glace.

Après lui avoir dit mes précautions pour la Picardie, où je vis qu'il ne voulait pas qu'on pût craindre le peuple, je le

ramenai en lui disant qu'il fallait, sans doute, que le commerce des grains fût libre; que, depuis vingt ans, je ne l'avais pas gêné, mais j'appuyai ferme qu'il devrait, même pour faire passer son système, punir la cupidité outrée de ceux qui, pour faire hausser le prix, faisaient manquer le marché. On a vu ce que j'en avais écrit et ce qu'il m'en avait mandé. Mais, depuis, tout le monde lui mandait la même chose, et l'avait ébranlé. Il me dit, enfin, qu'il avait de la peine à se persuader que cet abus fût tel, mais qu'alors c'était aux intendants à punir cet abus. C'était tout ce que j'en voulais tirer, et le contraire de ses premières lettres. Enfin, je vis, comme je m'en étais douté, que, si on s'y prenait adroitement, sans paraître fronder le système qui était sa marotte, on pourrait le ramener un peu, tout étant la liberté mitigée et la cupidité outrée punies et réprimées (1).

A quatre heures, j'allai à nos bonnes fenêtres vis-à-vis le portail. L'endroit ne peut être mieux. Le jour était beau et chaud, le soleil éclairant ce superbe portail dont cette grande colonnade d'un autre ton n'ornait pas mal la façade, et faisait un superbe effet. On voit que ce coup d'œil ne pouvait être plus beau, de là, par la beauté du portail, voire la descente des carrosses et les troupes dont les deux compagnies des grenadiers des Gardes, superbes, étaient en bataille des deux côtés de la porte, et les troupes à cheval s'y mettant en bataille. Mais le coup d'œil de l'entrée de la ville avait l'avantage d'embrasser le cortège de loin, en file, et l'affluence du monde.

Depuis une lieue de la ville que le Roi monta dans le beau carrosse et vint au pas, il y avait une affluence qui faisait un bel effet. Le Roi, ayant couché à Fismes, monta dans ce superbe carrosse qu'on dit qui coûta plus de trois cent mille francs. Il y était avec ses deux frères et tous les princes du sang. Cela était précédé de plusieurs autres des plus beaux carrosses et équipages de la Couronne et des détachements

(1) Le sens de cette phrase paraît être : « ... toute la question étant d'établir une liberté mitigée et de punir et réprimer la cupidité outrée ».

de la Maison du Roi, ce qui n'était pas assez garni en simple détachement, la Maison y étant en entier, aux autres.

Ce fut à cinq heures que le Roi arriva à l'église. Les détachements de la Maison, cavalerie, superbement mis et montés, manœuvrèrent bien pour se former. La beauté de ces équipages, le noble tapage des fanfares et timbales et de la grosse cloche, annoncèrent bien le maître et son équipage, dont les huit chevaux avaient, entre autres, des panaches blancs des plus élevés. Ce carrosse superbe, singulier et immense, fit un effet éclatant.

C'est ainsi que je le vis descendre : il y avait peu de peuple, n'y ayant pas de place, et on ne cria pas, mais il est vrai qu'on ne l'aurait pas entendu.

Dès que nous eûmes, mon fils et moi, joui de nos fenêtres de ce magnifique spectacle, nous traversâmes sans peine les troupes, et nous nous trouvâmes derrière le Roi, comme il était à la porte de l'entrée de l'église, à genoux sur un prie-Dieu, baisant l'Évangile et reçu par l'archevêque dans son brillant cortège, entouré d'évêques en superbes mitres et ornements.

Puis, le clergé précédant, nous suivîmes le Roi : il n'y avait personne du tout dans l'église, et ce début eut l'air trop nu, mais on avait tenu l'église fermée et tout le monde était sur la route. Le Roi se mit au prie-Dieu devant l'autel ; ses frères et les princes du sang et les grands officiers derrière, les ecclésiastiques à droite, et nous sur les bancs à gauche. On dit quelques prières, l'archevêque donna la bénédiction (voyez le livre des Prières et des Cérémonies, qui sont belles). Puis, le clergé, précédant, ramena le Roi à la porte. Nous le suivîmes, puis, par la superbe galerie couverte, le peuple étant revenu (ma famille était alors à nos fenêtres, d'où elle eut un superbe coup d'œil), le Roi monta lentement par cette galerie. Il la loua et fit compliment au duc de Duras. Le Roi avait toujours son air de bonté, mais ennuyé de la représentation, et il aurait fallu, à tout cela, le grand air qu'y mettait Louis XIV. Le peuple cria un peu, alors : « Vive le Roi ! »

Il entra ainsi, regardant tout, dans son appartement qui

était trop petit, de sorte que, dans sa chambre à coucher, on ne laissa entrer que les Entrées du cabinet, et encore était-elle bien pleine. Nous restâmes dans l'autre chambre où il n'y avait que les Entrées, et nous vîmes bien le Roi recevoir les offrandes et la multitude de harangues qu'il recevait avec plus de bonté que de dignité.

Comme j'étais avec mon fils, contre la porte, à tout examiner, et que cela fut, enfin, fini, il sortit, poussa la porte contre mon fils, en lui demandant s'il était bien écrasé, et, me voyant pour la première fois depuis un an, et ayant souvent demandé de mes nouvelles, et su que j'avais été bien malade, il me dit, d'un air ouvert et assez du ton du feu Roi : « Ah! vous voilà, M. de Croÿ! Vous avez été malade? » Je lui dis que j'arrivais de mon commandement de Picardie, que j'avais été bien malade et n'étais pas encore très bien. Il me dit : « C'est que vous vous droguez trop! » Puis, rentra. Comme il ne parla, là, qu'à nous, voilà ce qu'on appelle être bien traité!

Je restai encore quelque temps à tout examiner, à philosopher sur le peu de tout cela, et la différence de ces coups d'œil d'avec l'agonie du feu Roi, qui avait été ce que j'avais vu de la Cour avant de la quitter. Puis j'allai chez nous, au *Moulinet*, voir le bel effet de l'affluence devant le portail. Ma belle-fille vint, ce soir-là, coucher chez mon hôte, le duc de Praslin n'étant pas venu, et, pour moi, je lus, étudiai et réfléchis tout le soir sur tout cela.

Le 10 juin, je fis, le matin, mes visites chez Monsieur, et chez M. le comte d'Artois : ils logeaient séparément dans la ville, avec leurs gardes et leur Maison, ce qui fait bien du monde. Ils me parlèrent obligeamment. Monsieur a du maintien, affecte de bien parler et de montrer de l'esprit. M. le comte d'Artois, fort et de jolie figure, a les passions vives, s'y livre et s'adonne à la jeunesse la plus dangereuse, ce qui le mène trop loin. Son ton gaillard amusait la Reine; on disait, de là, qu'il avait du crédit. Le débauché duc de Chartres, qui l'avait déjà perdu pour les principes, le menait loin, et, comme il allait devenir père de l'héritier de la Couronne

après eux trois, on croyait qu'il embarrasserait, jouerait un rôle, et que le duc de Chartres le voulait gagner, pour se faire faire grand amiral, objet pour lequel il allait à Brest, se faire faire, à ce qu'on disait, garde-marine.

De là, j'allai chez le Roi, puis dîner chez M. de Talleyrand (1), coadjuteur de Reims, où il y avait grand monde, sans la magnificence du cardinal, qui effaçait tout.

A quatre heures, je me rendis à l'église, pour les premières vêpres du sacre et le sermon à ce sujet. On nous mit sur notre banc des Cordons bleus, d'où j'étais à portée de tout. Après les vêpres, le Roi se plaça comme à Versailles, et on avait mis une chaise portative vis-à-vis, dont j'étais tout contre. L'évêque d'Aix (2) fit le sermon, ou plutôt le discours et l'instruction au Roi.

Ce fut une des choses les plus imposantes que j'aie vues : le Roi, dans cette belle salle de décoration, enfermée dans cette superbe église, tout bien plein et rangé dans le plus parfait silence, et un discours des plus pompeux et des mieux déclamés que j'aie entendus. Le moment rendait bien à la chose; sa division fut : les devoirs et les dangers d'un Roi de France. Son exorde fut si sublime et si bien débité, qu'il s'éleva des espèces de claquements de mains involontaires, et qu'on était enlevé. Le remplissage est plus difficile : il y eut des longueurs, des choses trop à prétention, mais des morceaux admirables et qui enlevaient. Il dit bien au Roi une partie du nécessaire, surtout qu'il devait avoir de la force et de la confiance en lui-même, et le goût du travail; qu'il fallait vaincre la crainte de la contraction d'esprit. C'était bien, en effet, ce qu'il y avait à dire. Il fit une peinture superbe de la politique appuyée sur la vérité de la religion, et dit qu'elle aime tous les hommes, même ses ennemis; que la France ne

(1) Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord (1736-1821), d'abord aumônier du Roi, puis coadjuteur et ensuite successeur de l'archevêque de Reims (1777), Grand Aumônier de France en 1808, pair de France en 1814, cardinal et archevêque de Paris en 1817.

Il était l'oncle du futur prince de Bénévent.

(2) Jean-de-Dieu Raymond de Boisgelin, né à Rennes en 1732, évêque de Lavaur en 1765, archevêque d'Aix en 1770.

peut périr que par ses défauts; que, restant telle qu'elle doit être, elle doit être l'arbitre du monde pour en faire le bonheur. Il était connu pour un parlementaire; aussi s'étendit-il, et même trop pour la chaire et la prédication, sur l'obligation d'être soumis aux lois et de ne régner que par elles.

Il appuya avec force sur l'abolition des impôts et fit une belle peinture du palais des Rois, dont la grandeur devait se montrer dans l'avantage et le bonheur des campagnes. Enfin, il y eut des morceaux éloquents, un peu de longueurs, et, malgré la plus grande force, sur ce que la religion était le seul rempart sûr des Rois, beaucoup d'adresse pour ne pas fronder les systèmes du jour, appuyant même sur la liberté.

Ce discours transporta les auditeurs, mais, en le méditant, on y trouve peut-être trop de politique cachée sous la plus grande hardiesse. Rien n'était plus frappant que d'entendre dire si ferme la vérité au maître, le soir de sa confession et la veille du jour où il allait jurer de ne régner que pour faire le bonheur de ses peuples. Nous sortîmes enchantés. Le soir, j'écrivis et me préparai pour me lever matin.

Le 11 juin, dimanche de la Trinité, fut le grand jour du sacre. Le prédicateur, la veille, nous avait dit qu'il était de son devoir d'annoncer que cette cérémonie n'ajoutait rien à la grandeur royale, et avait presque dit qu'on convenait que c'était une chose inutile et seulement d'usage. Je fus fâché qu'on la prît ainsi, surtout après l'avoir vue, et j'aurais mieux aimé qu'il eût dit, comme Menin (1), à la page 177, que, quoique ceux que leur naissance met sur le trône puissent, absolument parlant, y rester sans être sacrés, cette cérémonie leur est, néanmoins, nécessaire; et, ailleurs, qu'elle ne peut, par la beauté des prières, des cérémonies et des onctions religieuses, qu'attirer les grâces du Ciel et la confiance et le respect des peuples.

En effet, par cette cérémonie, le Roi reçoit presque tous les premiers ordres de l'Église en faisant, entre les mains

(1) Auteur du *Traité historique et chronologique du sacre et couronnement des roys et des reines de France...*, chez Bauche, 1723, et le meilleur des ouvrages là-dessus. (*Note de l'auteur.*)

de Dieu et devant tout son peuple, représenté par tous les ordres et les Grands, un engagement sacré entre lui et la Nation, de la gouverner sagement, saintement et de façon à la rendre aussi heureuse que possible. Malheur aux siècles où tout cela ne serait que formes et plaisanteries !

La cérémonie commençait à six heures. Dès quatre heures du matin, on se rendait à la grande église. Je m'y rendis. A cinq heures et demie, ma fille, ma belle-fille et toutes les dames, parées, y étaient déjà. Je fus très bien placé sur notre banc des Cordons bleus, le premier du côté de l'Évangile, en ligne avec les maréchaux de France, n'ayant, devant, que les princes du sang représentant les anciens Pairs laïcs. Les autres ducs et pairs n'y ont pas de places marquées, et n'y sont pas.

Derrière nous étaient les bancs de la noblesse comme ses membres arrivaient. J'avais, derrière moi, mon fils et mon gendre, et nous fûmes des mieux placés et des plus près. Vis-à-vis sont les pairs ecclésiastiques, tout le clergé et la robe (1).

A six heures, presque tout étant placé, on commença prime. A six heures et demie, arrivèrent en cérémonie nos six princes représentant les trois anciens ducs et les trois anciens comtes du royaume, dans tout l'appareil de leur majestueux habillement, la couronne en tête : cela est très beau et très imposant, et toute cette cérémonie fait voir combien notre costume est inférieur à l'ancien. Les deux frères du Roi représentaient les deux premiers ducs, celui de Bourgogne et celui de Normandie, et les quatre premiers princes du sang, les quatre autres. Monsieur et M. le comte d'Artois étaient très jolis dans cet habillement, qui allait aussi à merveille au gros duc d'Orléans.

(1) Voyez l'ordre de tout cela dans tous les livres du sacre et surtout ceux distribués par les Menus, intitulés *Ordre de la marche et des cérémonies*, et *Formules des prières*, etc. Chez Vente, libraire des Menus, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 1775 — qu'on distribua alors et qu'on a suivis parfaitement de point en point ; ainsi, c'est comme si on y était. (*Note de l'auteur.*)

Je me trouvai derrière Monsieur : il eut toujours, à son ordinaire, le meilleur maintien, et il affectait de la retenue et de la dignité en tout. Son frère était un joli et franc débauché, fait pour plaire aux dames, et je ne vis que trop combien il avait déjà secoué les principes et voulait copier le duc de Chartres (1).

A sept heures et demie, arriva le Roi : on sait qu'on va le chercher comme il est couché, habillé en veste longue de dentelle d'argent, dans le superbe lit de Louis XIII ; que les deux évêques de Laon et de Beauvais frappent à la porte ; on répond : « Le Roi dort ! » On n'ouvre qu'à la troisième fois. Ils disent sur lui une belle oraison, puis l'amènent le soutenant sous les bras, et cette entrée, où l'archevêque et le clergé vont au-devant, et que les fanfares militaires annoncent, est très noble.

Le connétable, que représentait le maréchal de Tonnerre, doyen du tribunal, âgé de quatre-vingt-huit ans, le suit et se place seul, loin et en bas. Derrière lui, le chancelier, représenté par M. de Miromesnil, lors garde des Sceaux, et le prince de Soubise, représentant le Grand maître, se placent seuls, l'un derrière l'autre. Ils ont leur grand habit et la couronne ; le chancelier, sa toque ou mortier doré. Cela est des plus majestueux.

Le duc de Bouillon, grand chambellan, le maréchal de Duras (2), premier gentilhomme de la chambre, et le duc de Liancourt, grand maître, ayant aussi la couronne, se placent sur le même rang, derrière, vers le milieu du chœur. Cela fait, en tout, douze couronnes dont trois de ducs, et le reste de comtes, qui, avec ces grands manteaux d'hermine sur la longue veste d'or, fait un effet d'autant plus majestueux,

(1) Pour les détails, voyez le livre, car il fut suivi à la lettre, et les couronnements de Louis XIII en 1610, de Louis XIV en 1654, de Louis XV en 1722, et de Louis XVI furent absolument pareils pour le fond, et faits de même à Reims. Quoiqu'il y ait eu environ seize couronnements faits ailleurs, il y a eu quarante-huit sacres et couronnements faits à Reims, ce qui en établit bien la possession. (*Note de l'auteur.*)

(2) Le duc de Duras (V. tome Ier, p. 135, note 1) avait été élevé au grade de maréchal de France le 24 mars 1775.

qu'on ne le voit que ce jour-là. Les capitaines des Gardes, qui sont en vestes et en manteaux de réseau d'or, se tiennent à côté. De même plusieurs hoquetons, massiers et autres en manteau de satin blanc, et tout ce costume ancien est imposant.

L'archevêque de Reims, successeur de Saint-Remi, assisté des évêques de Soissons et d'Amiens, et, pour cette fois, du coadjuteur, sont assis vis-à-vis le Roi, tournant le dos à l'autel, et leurs grandes mitres, ainsi que leurs superbes ornements d'or éclatant, de même que tous les assistants qui les entourent, et la ligne des cardinaux et prélats qui sont tout du long, du côté de l'épître, se montrent là avec le plus grand éclat des pompes de l'Église.

Le Roi est seul, sur un fauteuil à bras, sous le grand dais élevé au milieu du sanctuaire. Chacun est à sa place en silence.

Le fond, ou rond-point, derrière le chœur, était une colonnade d'or, avec un amphithéâtre cintré très élevé, qui faisait au mieux, mais trop en spectacle d'Opéra. La tribune de la Reine, en décoration théâtrale des plus brillantes, celle des ambassadeurs vis-à-vis, toutes les travées et entrecolonnements, garnis, en amphithéâtre, de dames couvertes de diamants et de personnes richement habillées, faisait l'effet le plus majestueux, et la décoration était d'autant plus frappante qu'elle était réelle.

L'archevêque donna ensuite l'eau bénite, puis entonna le *Veni creator*. Pendant ce temps, la Sainte Ampoule arrive, portée par le prieur de Saint-Remi, monté sur un cheval blanc, marchant sous le dais porté par les quatre propriétaires des terres qui font les quatre barons de la Sainte Ampoule. Le clergé va la recevoir, quatre seigneurs sont en otages, pour qu'on la rende ; c'est un acheminement au cordon bleu : c'étaient MM. de la Rochefoucauld, de Talleyrand, de Rochechouart, et de la Roche-Aymon. On dit *sexte*, et l'archevêque va prendre les beaux habits, pour la messe.

L'archevêque et tous ses assistants s'approchent du Roi, qui est dans son fauteuil ; il lui fait les demandes de sûreté

et protection pour l'Église. Le roi prononce tout haut la promesse de continuer et de conserver les privilèges de l'Eglise.

Alors, les évêques de Laon et de Beauvais soulèvent le Roi, qui regarde l'assemblée. Ils demandent aux seigneurs assistants et au peuple s'ils acceptent Louis XVI pour leur Roi, à quoi on acquiesce par un respectueux silence; le fait est qu'ils ne disent rien. Je les interrogeai, ensuite : ils me dirent que cela n'était pas dans leur instruction, et que ce soulèvement qu'ils font du Roi est ce qui reste de cet ancien usage. Ainsi, voilà le vrai : cette fameuse demande ne se fait plus.

Ensuite, ils lui présentent à lire le serment. Le Roi le lut haut et ferme, en latin, appuyant sur les mots avec respect et attention, et comme s'il disait à chaque mot : « Je m'engage à cela de bon cœur ! » Et, pendant toute cette cérémonie, il conserva la même ferveur. Ce serment est de maintenir la paix de l'Eglise, d'empêcher les rapines et les iniquités, de faire observer la justice, de s'appliquer sincèrement à exterminer les hérétiques : « Que Dieu, dit-il, et ces saints Evangiles (sur lesquels il avait les mains), me soient en aide ! »

Ensuite, il prononça de même, haut et ferme, et comme s'engageant bien, le serment de l'Ordre du Saint-Esprit, qui est de jurer de vivre et de mourir dans la religion; de maintenir à jamais l'ordre du Saint-Esprit, sans le laisser déchoir, ni amoindrir; d'observer les statuts entièrement, de les faire exactement observer, de ne contrevenir, ni dispenser, ni essayer de changer rien des statuts irrévocables dudit Ordre (1).

Puis il prononça le serment de l'Edit contre les duels, qui est de n'exempter aucune personne, quelle qu'elle soit, de la rigueur des ordonnances contre les duels ou rencontres préméditées, et, dans aucun cas, de ne faire grâce.

Ensuite, l'archevêque fait la bénédiction de tous les orne-

(1) *Nota :* On venait, cependant, de nous ôter plusieurs prérogatives utiles. (*Note de l'auteur.*)

ments, ce qui est long et a de très belles prières. L'archevêque lui ceint l'épée de Charlemagne, apportée du trésor de Saint-Denis, pour protéger l'Église, la veuve et l'orphelin. Le Roi tient l'épée élevée, l'offre à Dieu en la posant sur l'autel. L'archevêque la reprend ; le Roi la reçoit à genoux et la remet au connétable qui la tient toujours de même, nue et la pointe haute. Toutes ces prières sont longues et belles.

Monsieur, représentant le duc de Bourgogne, met au Roi les éperons, puis on les ôte. On a mis devant, sur l'autel, la couronne d'or à grosses pierres fines non taillées, l'autre avec les gros diamants, le sceptre de Charlemagne, qui est un long bâton d'or assez lourd, la main de Justice, le manteau royal, etc.

L'archevêque met, sur le milieu de l'autel, la patène d'or de Saint-Remi. Le prieur de Saint-Remi, ayant ouvert la Sainte-Ampoule, la donne à l'archevêque, lequel, avec une aiguille d'or, en tire la grosseur d'un grain de froment, le met sur la patène, puis le remet au prieur. Ensuite, il y mêle du Saint-Chrême.

Après cela, le Roi se prosterna à plat sur un long carreau de velours violet, et l'archevêque (malgré son grand âge et ses infirmités) se prosterna à côté. Les quatre évêques dirent les litanies des Saints : cette position et ce moment est touchant et imposant.

Puis le Roi, à genoux sur les marches de l'autel, et toujours en petite camisole, l'archevêque assis au haut de l'autel, et tous ses assistants autour, dit beaucoup de belles prières sur le Roi, qui eut toujours l'air très dévôt et attentif.

La consécration du Roi se fait ensuite, à genoux aux pieds de l'archevêque assis, qui l'oint sur la tête avec ce qui a été mis sur la patène, en disant : « Je vous sacre Roi avec cette huile sanctifiée au nom du Père », etc.

La veste et la camisole du Roi sont ouvertes, et jusqu'à la chair, dans tous les endroits, et l'archevêque lui fait de même six onctions, de sorte que le Roi reçoit tous les premiers ordres de l'Église et les a presque tous, hors la prêtrise, tout cela dans l'esprit de l'Ancien Testament, dont

l'origine est du temps de Saül : « Vous ne toucherez point à mon oint ; vous respecterez ce que j'ai oint ; on obéira à l'oint du Seigneur, etc. » C'est à peu près comme Saül, David et Salomon ont été oints ; ainsi, l'antiquité de ces cérémonies est respectable, et c'est dans ce sens que saint Remy, ayant baptisé Clovis, l'oignit et le sacra à Reims, dans l'église de Saint-Remy, la veille de Noël de l'an 496.

Ensuite a lieu la bénédiction des gants, de l'anneau. L'archevêque lui remet le sceptre, grand bâton d'argent doré de Charlemagne, de six pieds de haut, lourd, et qui sert plutôt de canne, en disant : « Recevez ce sceptre, qui est la marque de la puissance royale, appelé sceptre de droiture et règle de vertu, pour vous bien conduire vous même, l'Église et le peuple, pour le défendre des méchants, corriger les pervers, etc., afin que vous passiez d'un royaume temporel à un royaume éternel ! » Il lui remet ensuite la main de Justice de Charlemagne, qui est un bâton de deux pieds, avec une petite main d'ivoire au bout, en disant de belles prières et exhortations sur la sagesse et la vertu. Cela fait, on passe au couronnement.

M. de Miromesnil, faisant les fonctions de chancelier, monta à l'autel contre l'Evangile, et là, tourné vers l'assemblée, et d'une voix très claire et haute, fit au mieux l'appel, ce qui est fort beau, en disant ou criant avec emphase : « Monsieur, qui représentez le duc de Bourgogne, présentez-vous à cet acte ! » Il en dit de même aux cinq autres, qui se lèvent à mesure et s'approchent du Roi. Il appelle ensuite les cinq pairs ecclésiastiques. L'archevêque prend, sur l'autel, la grande couronne de Charlemagne ; il la soutient seul à deux mains sur la tête du Roi, sans le toucher, en disant : « Que Dieu vous couronne de la couronne de gloire et de justice, etc., et vous arriverez à la couronne éternelle ! » Ensuite, il met seul la couronne sur la tête du Roi, les pairs laïcs et ecclésiastiques portent tous la main, pour la soutenir, à un doigt de la tête du Roi, et ce moment superbe fit la plus grande sensation. L'archevêque, ensuite, ôtant sa mître, dit sur le Roi, toujours à genoux à ses pieds, plusieurs prières et bénédictions.

On passe, alors, à l'intronisation.

L'archevêque prend le Roi par le bras droit : il est revêtu du grand manteau royal d'épitoge d'hermine, qui est bleu, parsemé de fleurs de lis, avec la longue queue, sous lequel le Roi a la tunique et la dalmatique qui représente les ornements de diacre et de sous-diacre; le Roi s'appuie, de la main droite, sur la grande canne appelée sceptre; il a, de la main gauche, la main de Justice, la couronne en tête, et il est mené ainsi, majestueusement, sur le beau trône qui était très élevé sur la décoration du jubé où est un fauteuil semé de fleurs de lis, entre les quatre grandes colonnes qui supportent le grand pavillon royal, et d'où il peut être vu de partout.

On ouvre la grande porte, le peuple entre en foule, on lâche les oiseaux, toutes les trompettes annoncent le maître par leurs sons éclatants, mais ce qui l'annonça bien mieux, fut le cœur des Français. Dans ce moment, des larmes de joie coulèrent à chacun, malgré lui, et le saisissement fut tel que, ce qui n'était jamais arrivé, des claquements de mains sans nombre se joignirent aux cris de *Vive le Roi!* et tout le monde fut comme transporté hors de lui-même.

Je sais bien que je n'ai jamais eu d'enthousiasme pareil : je fus tout étonné de me trouver en pleurs, et de voir tout le monde de même. La Reine eut un tel saisissement de plaisir, que ses yeux coulèrent en torrents; elle fut obligée de tirer son mouchoir, ce qui augmenta l'émotion générale. Le Roi parut bien sentir ce beau moment, et nous vîmes, enfin, ce qu'on ne voit que là : notre Roi revêtu de tout l'éclat de la royauté, sur le vrai trône, coup d'œil qu'on ne peut rendre, tant il fit d'effet. Le transport fut réellement général.

Le Roi resta ainsi, tout le reste de la cérémonie, sur ce trône, le sceptre et la main de Justice en main, et l'on ne pouvait se lasser de le regarder. On jeta des médailles au peuple, les troupes firent trois salves autour de l'église, et les cris, les trompettes et les claquements de mains continuels faisaient un effet frappant. Chacun avoua que ce moment avait encore surpassé l'idée qu'on s'en était faite.

Les pairs se portent sur les marches du trône, les deux capitaines des Gardes, en manteaux de réseau d'or, debout contre les colonnes, pour laisser voir le Roi de tous les côtés. L'archevêque, en le plaçant sur le trône, dit de belles prières pour que Dieu affermisse le Roi sur le trône de la justice qui est héréditaire et successif; puis, ayant quitté sa mître, il baise le Roi et dit trois fois : *Vivat Rex in æternum!* C'est la proclamation où l'on devait crier, mais le cœur des Français n'avait pu l'attendre, et, depuis longtemps, on ne se connaissait plus, chacun sortait de sa place, et les cris, les fanfares, les battements de mains, faisaient qu'on n'entendait plus rien, pas même le *Te Deum* que l'archevêque, revenu à l'autel, entonna.

Il faut avouer que ce moment fut sublime, mais un peu contre l'ordre. Il n'était jamais arrivé qu'on claquât des mains dans l'église, et si longtemps, et d'une manière si outrée. On les recommença quand les frères du Roi, ainsi que les pairs représentants, baisèrent le Roi. Toutes ces couronnes, ces habits majestueux font très bien autour du trône, mais la décoration était un peu théâtrale, et les applaudissements venaient de l'usage nouveau de claquer le Roi et la Reine au spectacle.

C'était le dimanche de la Trinité, et ce n'est pas ce qui s'entendit le mieux. Le coadjuteur s'était préparé, mais le vieil archevêque fit tout, quoiqu'on crût, à chaque pas, qu'il allait s'évanouir. Lui et le connétable, qui fit plus d'un faux pas, eurent bien de la peine, mais remplirent leur tâche.

Pendant la messe, on est distrait par la grande cérémonie des offrandes, que deux maréchaux de France et deux chevaliers de l'Ordre vont porter au Roi, et qu'il vient offrir en grande cérémonie. A chaque endroit où il devait être découvert, Monsieur lui ôtait la couronne, puis la lui remettait. Le Roi entendit mieux une basse messe qu'on lui disait à une chapelle portative, à côté du jubé. C'est là, et la seule fois, que servent les superbes ornements de la valeur de trois millions de cette petite chapelle, et l'on reste étonné des richesses en tout genre qui ne servent que ce jour-là.

Après la messe, le Roi descendit avec tout le grand appareil. Il se prosterne au pied de l'autel, on lui ôte les ornements qu'on remet aux trois maréchaux de France, gardes de la couronne, du sceptre et de la main de Justice.

Il entre sous une petite tente, ou pavillon violet, où son confesseur l'attend pour se réconcilier, au besoin, car il a été à confesse la veille au soir. Il y fut quelques minutes, puis vint aux marches du grand autel où il communia sous les deux espèces, des mains de l'archevêque. Je fus bien mortifié de quelques propos que j'entendis près de moi, mais le Roi montra beaucoup de résignation et d'attention respectueuse à tout, et Monsieur fut très décent, ainsi que le duc d'Orléans. Je voudrais en pouvoir dire autant du comte d'Artois et de quelques princes du sang et de jeunes libertins; le reste montra peu d'attention.

Le Roi s'étant recueilli un moment, Monsieur lui mit la couronne de 16 à 18 millions. Les maréchaux de France lui remirent les honneurs. Le clergé précédant, on prit la marche pour la sortie de l'église, et nous suivîmes le Roi tout contre lui. Le clergé l'ayant quitté à la porte, par la belle galerie couverte et aux cris du peuple, il remonta à son appartement, ce qui est encore un moment d'éclat. Le Roi, la belle couronne en tête, portant et le sceptre et tous les ornements, entouré de ces douze personnes à couronnes et de tous ces habillements majestueux et riches, fit une marche réellement frappante. C'est ainsi que nous le ramenânes chez lui, à onze heures et demie. Cela finit donc plus tôt qu'on n'avait cru, et parut court, par la multitude d'objets.

Le Roi, déshabillé, vint et parut content : nous restâmes dans l'appartement à examiner les ornements de Charlemagne, qu'on rapporte, après, à Saint-Denis. A une heure et demie, avec beaucoup de cérémonie, et un assemblage singulier de mitres et de couronnes pêle-mêle, le Roi alla au festin, qui est vilain et fort inférieur à celui de Francfort, la salle étant laide et sombre, et tout étant confondu (1). Le Roi est sur une

(1) V. tome I, p. X de l'*Introduction*, note 3.

estrade élevée; ses frères mangèrent avec lui, les autres pairs à d'autres tables, une pour les pairs laïcs, qui étaient les princes du sang, une autre pour les évêques, ce qui fait un drôle d'effet avec les mîtres, une autre pour les ambassadeurs, et une autre pour ceux qui ont porté les offrandes. Cela est confondu et moins beau que le reste, quoique bien riche et cher; le repas est aux frais de la ville et servi par elle, les échevins et municipaux de Reims.

A cinq heures, je dînai avec ma famille chez l'hôte du duc de Charost où logeait ma fille, son mari et M. de Priego, puis on ne songea qu'à se reposer, mais on convint que cette cérémonie avait été encore plus belle qu'on n'avait cru, et chacun, qui n'y allait presque qu'à regret, convint qu'on aurait été bien fâché de n'y avoir pas été.

## XXXI

### DU 12 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 1775

Les chevaliers de l'Ordre s'assemblent, le 12 juin, chez le comte de Provence, afin d'examiner les dispositions prises pour les cérémonies du lendemain. — Nouvelle réunion, le 13 au matin, sous la présidence du comte de Provence, qui s'acquitte de sa tâche avec distinction. — Le Roi fait savoir à l'assemblée que, conformément aux décisions de celle-ci, il paraîtra revêtu du manteau de l'Ordre. — Vêpres et Complies. — Chapitre tenu par le Roi, afin de recevoir les doléances de l'Ordre. — Nomination de deux commandeurs ecclésiastiques et de quatre otages de la Sainte Ampoule. — Le 14, cavalcade à laquelle le Roi prend part; dévotions à l'église Saint-Remi; toucher des écrouelles. — Je visite les églises Saint-Remi et Saint-Nicaise; leur description, et celle de la Sainte Ampoule. — Dîner chez le duc de Bourbon. — Visite au maréchal du Muy et à Turgot, avec lequel j'ai une nouvelle conversation sur le commerce des grains. — Le peuple acclame le Roi sur la promenade publique. — Visite à la collection de coquilles de M. Favart. — Le 15, le Roi prend part à la procession de la Fête-Dieu. — Mon opinion sur le Sacre. — Je quitte Reims pour Attichy où je reste deux jours; je vais ensuite à Paris, d'où je sors le 24 juin, pour me rendre à Amiens, puis à l'Hermitage et à Calais. — Je reviens à Paris le 15 décembre. — Mort du maréchal du Muy, ministre de la Guerre. — Intrigues dont sa succession est l'objet. — Le Roi fixe son choix sur le comte de Saint-Germain. — Portrait du nouveau ministre, que je vais voir à Versailles; compte rendu de notre conversation. — Passion du

Roi pour la chasse. — Aspect du parc de Versailles après l'abatage des arbres. — Dîner chez M. de Saint-Germain, et visite à M. de Maurepas. — Ma rencontre fortuite avec le Roi, dans l'Œil de Bœuf, à onze heures du soir. — Réforme de la Maison du Roi, par M. de Saint-Germain ; consternation des intéressés. — Caractère du Roi. — Je soupe dans ses cabinets, où il y a une exposition de porcelaines de Sèvres. — La Reine me montre des bijoux dont elle désire faire l'acquisition. — Nouvelle entrevue avec M. de Saint-Germain. — Objet de toutes les conversations : les réformes du ministre de la Guerre et les édits du contrôleur général Turgot.

Le lundi 12 juin, je vis la foule des dames chez la Reine; je fis des visites et dînai chez M. d'Aranda, ambassadeur d'Espagne.

A cinq heures, je me rendis, comme les autres, chez Monsieur où, par invitation de l'huissier de l'Ordre, nous étions avertis de nous trouver, tous les chevaliers du Saint-Esprit, à une assemblée, et non à un chapitre, car il n'y a que le Roi qui en tient. C'était la première assemblée et convocation de tout l'Ordre, depuis un temps infini. On disait que ce devait être chez le doyen, mais on assura que les statuts disaient : « Chez le plus éminent en dignité. »

En conséquence, quoique les princes n'aient pas, là, de distinction, on avait mis, au bout d'une grande table, un fauteuil où Monsieur présida, à sa droite le duc d'Orléans, à sa gauche le comte d'Artois ; à droite du duc d'Orléans le prince de Condé ; à la gauche du comte d'Artois son ami le duc de Chartres, à côté de qui était le duc de Bourbon : cela était en ligne, au fond. A gauche de Monsieur, sur le revers, les quatre cardinaux ; sur le même rang, des deux côtés de la table, tous nous autres, et derrière, au fond, suivant nos rangs de dignité et dans l'ordre de l'appel. Ainsi, de mon côté, c'était le maréchal de Richelieu, le maréchal de Noailles, moi, le maréchal de Fitz-James (1), le duc de Nivernois, etc.,

(1) Charles, duc de Fitz-James (V. t. I, p. 334, note 1), était maréchal de France depuis le 24 mars 1775.

et, vis-à-vis, de même, par les rangs de dignité, comme nous marchâmes.

Au bout de la table était assis M. d'Aguesseau (1), grand prévot; à sa droite M. de Vergennes, secrétaire; à sa gauche l'évêque de Bourges, chancelier; à sa gauche M. Bertin, grand trésorier. Les petits officiers étaient les deux huissiers debout vers la porte, et le sieur Chérin (2), debout derrière le grand prévôt, et sans place ni prétention, comme généalogiste.

L'archevêque de Bourges, qui parle fort bien, dit que l'objet de l'assemblée était de voir si tout était bien disposé pour le lendemain. Il objecta, d'abord, qu'on avait mis, dans les livres de cérémonie, que le Roi paraîtrait en novice et serait reçu; que c'était une faute; que le Roi avait déjà été reçu publiquement ainsi, et était chevalier; qu'il devait donc paraître en manteau, et supprimer une nouvelle réception que les livres avaient mise à tort sur d'autres règnes où le Roi n'était pas encore reçu. On voulut parler et opiner, mais il objecta que, cela allant sans dire, cela devait passer par proclamation, ce qui fut fait, et il fut arrêté que le Roi paraîtrait en chevalier déjà reçu.

Il ajouta qu'on demandait si les deux huissiers, qui sont en manteaux, comme nous, à la cérémonie, baiseraient la main du Roi, comme ils avaient fait au sacre de Louis XV; M. Bertin détailla les raisons d'usage pour eux, sans droit. On resta en silence. Sur quoi, le maréchal de Tonnerre, de quatre-vingt-huit ans, et doyen, car il était de la promotion

(1) Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau de Fresne (fils du chancelier), comte de Compans et de Maligny, né en 1702, conseiller d'État au Conseil des Dépêches et au Conseil du Commerce, avait été nommé, en 1772, prévôt maître des cérémonies des Ordres du Roi. Il avait épousé, en 1736, Anne-Louise-Françoise Dupré de la Grange-Bléneau, morte en 1737, et, en 1741, Marie-Geneviève-Rosalie Le Bret, fille du premier président du Parlement de Provence.

(2) Bernard Chérin (1718-1785), généalogiste des ordres de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont-Carmel, puis des Ordres du Roi en 1772, et leur historiographe en 1776.

Son fils Louis-Nicolas-Henri (1761-1799) est devenu aussi célèbre comme homme de guerre que comme généalogiste.

du sacre du feu roi, en 1722, se levant, observa que, puisqu'il était question d'eux, ils devaient sortir. Monsieur les fit sortir ; on alla aux opinions par la queue, et il fut unanimement décidé qu'ils ne devaient pas jouir du plus grand honneur des chevaliers.

De là, le maréchal de Duras, qui fut le plus vif, franc et net, se récria contre notre grand prévôt M. d'Aguesseau, peu aimé, de ce qu'il demandait au Roi bien des choses, sans l'avis préalable des chevaliers. MM. de Beauvau, de Poyanne, le maréchal de Noailles furent des plus forts et des plus vifs ; on se récria contre le pouvoir de tous les grands officiers de l'Ordre qui faisaient tout sans lui, sur ce que le Roi manquait à son serment par les droits que l'abbé Terray nous avait ôtés et tous les abus sur les finances et autres, que les commissaires n'étaient pas écoutés, qu'il en fallait davantage. Le maréchal de Noailles alla jusqu'à dire que l'Ordre aurait été en état de payer le couronnement, si ses fonds étaient bien administrés. Tout cela fut vif et débattu.

Monsieur, avec une grâce et un talent très marqués, récapitula tout, saisit supérieurement le vrai, enfin parla à merveille. Nous en fûmes tous enchantés, car il montre le plus grand talent pour le Conseil. C'était réellement remarquable pour ses vingt ans; il ne se pouvait rien de mieux, et cela coulait, comme de source. Grâce, force, justesse, noblesse, enfin le ton et la chose, tout y est.

L'assemblée ayant été longue et vive, Monsieur fit rédiger les objets, et dit qu'il les présenterait, dès le soir, au Roi, et il fut arrêté qu'on se rassemblerait le lendemain, à dix heures, chez lui, pour savoir les réponses.

On allait à une revue du régiment de housards qui était à Fismes, pour l'objet de la révolte des grains, circonstance triste, en pareil cas. Nos deux princes étaient en uniforme vert de dragons, le cordon sur l'habit, et le casque en tête. Ils sont très bien de figure, et étaient charmants, comme cela. L'ensemble de ces uniformes à casques, des cardinaux et de tous les beaux habits avec le cordon par-dessus, fit une

assemblée remarquable. Nous étions, avec les princes, quarante chevaliers présents.

Je revins, de là, écrire, me mettre au courant, et me coucher tard, ayant bien des objets à marquer.

Le mardi 13 juin fut bien rempli. A 10 heures, nous nous rendîmes et nous plaçâmes de même chez Monsieur. Il ouvrit la séance par dire que le Roi recevait nos félicitations ; qu'il paraîtrait en manteau ; qu'il voulait bien, puisque c'était notre avis unanime, que les deux huissiers ou petits officiers de l'Ordre ne fussent pas admis à baiser la main, quoiqu'ils l'eussent fait au couronnement du feu Roi ; que le Roi ne voulait pas augmenter le nombre des commissaires ; que, s'il ne s'agissait que de 12,000 francs, (réponse singulière), de ce qu'on avait ôté à l'Ordre pour ne pas manquer à son serment (fait la veille), il s'en ferait rendre compte ; que, pour l'uniforme de la broderie des revers, qui était un des objets, et que j'ai oublié, les commissaires n'auraient qu'à présenter des modèles. Et il dit cela avec grâce et justesse.

Le maréchal duc de Duras se leva et dit ferme qu'on avait oublié bien des articles dans la rédaction des doléances (c'est le mot d'usage), et représentations de l'Ordre, surtout les plaintes contre les grands officiers de l'Ordre qui faisaient tout sans lui rien communiquer, et même parlaient seuls au Roi, et sur l'abus des finances. Sur cela, on s'échauffa, on parla à la fois : MM. de Beauvau, de Noailles et autres furent, à l'ordinaire, très vifs. Ce qui fut remarquable, ce fut de voir là, simple chevalier, le fameux duc de Choiseul, et il opina un moment, et persista, malgré la réponse du Roi, à demander plus de commissaires. Le chancelier de l'Ordre observa assez justement qu'on pouvait, du moins, proposer que les sortants d'exercice remplaceraient les manquants, pour qu'il y en eût toujours trois effectifs. M. de Beauvau écrivit, en particulier, un avis ; tout le parti du duc de Choiseul se récria pour soutenir son avis, ce qui était remarquable. Enfin, M. de Beauvau ayant donné son papier, le maréchal de Duras résuma les demandes à faire au Roi. Poyanne, à l'ordinaire, opina ferme, et conseilla de profiter de l'occa-

sion, qu'on n'aurait peut-être plus, de s'assembler, et, après deux heures de débats, Monsieur se leva en promettant de remettre au Roi, ce même jour, les doléances et représentations de l'Ordre. Il fit, en deux occasions, surtout, des distinctions et résumés d'une justesse, d'une facilité et d'une grâce étonnantes : il semblait qu'il ne faisait jamais autre chose. Le duc d'Orléans parla bien aussi. Tel est le détail des deux seules assemblées de l'Ordre qu'on ait vues depuis bien longtemps.

Avec cela, on se débattit pour nuire à nos officiers, et j'aurais voulu, comme je le proposai, sans pouvoir me faire entendre, car le tout est d'être à la mode, qu'on eût arrêté que le registre serait mieux tenu, que chaque chevalier pût y porter ses plaintes et lire les registres et les arrêtés des commissions, ce qu'on eût plus appuyé sur la régie des fonds. On disait qu'on donnerait double commande pour le sacre, mais on n'en parla plus.

J'étais prié à un grand dîner chez le maréchal du Muy. On se mit tard à table. Il était en habit de l'Ordre, ainsi que le maréchal de Contades, au manteau près, ce que je n'osai faire. A la moitié du dîner, je m'échappai et vins m'habiller, ce qui n'était pas aisé. Cet habillement si cher, qu'on ne met qu'une fois, est difficile à arranger, et l'immense manteau, très beau, mais mal coupé, est difficile à mettre, ce qui fait que la plupart vont mal.

Etant ajusté, je me rendis, non sans peine, avant 4 heures chez le Roi, et j'y arrivai des premiers. C'était une majestueuse cohue ; on était étouffé, étranglé et assommé de ces immenses manteaux, et on ne pouvait se retourner. Le mien, qui me coûta environ 8.000 francs, sans le reste de l'ajustement, et que j'aurais pu éviter, si j'eusse su que le prince de Tingry m'envoyait celui de M. de Vérac, me pesait horriblement et me faisait grand mal sur les clavicules, car on est chargé comme un portefaix. Si cet habillement était moins incommode et mieux coupé sur la personne, et si l'épitoge était moins large, ce serait un superbe habillement que le Roi devrait faire porter aux cérémonies, mais il ne peut les souffrir

et fut si assommé de son manteau, qu'il est à croire qu'il ne le reportera jamais.

A 4 heures et demie, on fit l'appel comme à Versailles : y ayant quelques absents, je me trouvai le cinquième, ce qui est un beau rang que je devais à ma grandesse de 1706, les autres ducs et pairs étant après.

Un peu devant 5 heures, on partit deux à deux, à l'ordinaire. Je marchai avec le maréchal duc d'Harcourt. On ne peut se représenter la beauté de cette marche, dans cette belle et longue galerie descendante, et à l'entrée de cette belle église et de la décoration du milieu, illuminée comme au sacre. Les dames parées remplissaient les travées, et les seigneurs et gens bien mis, les amphithéâtres et les banquettes. La Reine et les ambassadeurs étaient dans leurs mêmes belles loges, le Roi entouré de ses grands officiers, et avec ce superbe et immense manteau que le chevalier de Talaru (1), en habit et manteau de réseau d'or, soutenait, aidé de quatre garçons de la Chambre. Dès qu'on vit entrer le Roi dans l'église, les battements de mains reprirent, mais moins, et tous les gens sensés, y ayant réfléchi, blâmaient fort cette extase qui tenait de notre amour pour les spectacles, et que la Reine, qui aimait à être applaudie, avait encouragée par ses révérences.

La cérémonie fut superbe, mais paraissait froide, après celle du sacre. Il n'y avait, ici, de costumes singuliers que ceux de l'Ordre, et, le Roi n'étant pas reçu, cela se bornait aux Vêpres et Complies, aux révérences et aux baisements de main, mais l'espace qu'il fallait que nous laissions entre nous pour ces grandes queues traînantes, faisait bien.

Le Roi avait un trône en tribune à l'entrée, et peu brillant, et un autre sous un grand dais, comme aux réceptions à Versailles, à l'entrée du sanctuaire.

(1) Louis-François, vicomte de Talaru (1729-1782), d'abord chevalier de Malte et garde de la Marine, passa ensuite dans le service de terre et devint mestre de camp de cavalerie en 1758, premier maître d'hôtel de la Reine en 1770, chevalier des Ordres du Roi à l'occasion du Sacre en 1775. Il avait épousé, en 1767, Henriette-Jeanne-Hélie de Becdelièvre.

Nous étions dans les hautes stalles, nos armoiries sur des cartons derrière, et assez bien, mais, anciennement, cela était bien mieux, à l'ordre de la Toison d'Or, y restant toujours. Mon côté, qui se trouvait à droite en entrant, était sur la même ligne, dans les hautes stalles. A commencer par le côté du Roi : Monsieur, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le maréchal duc de Richelieu, le maréchal duc de Noailles, moi, le maréchal duc de Fitz-James, le duc de Nivernois. De l'autre côté, sur la même ligne : M. le comte d'Artois, le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le duc de Villeroy, le maré-de Mouchy (1), le maréchal duc d'Harcourt, etc.

Après les vêpres, et quand le Grand maître (que M. de Vergennes remplaça, M. d'Aguesseau boudant et ayant la goutte), et les deux huissiers, en habits comme nous, et même l'archevêque de Bourges, chose singulière pour un prélat (mais on dit que c'est une sorte d'aumusse ou chape que nous avons, et que nous sommes d'un ordre religieux, puisqu'il oblige au bréviaire et à des dévotions de congrégations) après Vêpres eurent fait les révérences pour avertir, les deux frères du Roi, puis les princes firent les révérences isolément : il y en a bien une douzaine à tout le monde (2). Puis les chevaliers les firent quatre à la fois. On n'avait point fait de répétitions ; on ne nous avait pas même indiqué ce qu'il y avait à faire, ce qui, je crois, venait de la façon dont on traita M. d'Aguesseau et nos petits officiers, de sorte que les quatre premiers furent fort embarrassés : c'étaient le vieux maréchal de Richelieu, le duc de Villeroy, le maréchal de Noailles et son frère le maréchal de Mouchy.

Nous vînmes ensuite, savoir : moi, le maréchal d'Harcourt, le maréchal de Fitz-James, et le duc de Nivernois. Le maréchal d'Harcourt nous dérangea un peu, et cela alla comme on

(1) Philippe, comte de Noailles, puis duc de Mouchy en 1715, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, maréchal de France le 24 mars 1775, avait épousé, en 1741, Anne-Claude-Laurence d'Arpajon. Il fut guillotiné, ainsi que sa femme, en 1794.

(2) Voyez les livres. (*Note de l'auteur.*)

put. On raisonne beaucoup, en France, et quand ce vient à à exécuter, on laisse tout aller !

Les autres en firent de même, quatre à quatre ; il y a beaucoup à se retourner, ce qui n'est pas aisé, affublé de ce grand manteau, mais les derniers avaient beau jeu, ayant le temps de voir ce qu'il y avait à faire.

Ensuite, on se tient debout, en ligne, et le Roi se lève et vient aussi faire les mêmes révérences ; il les fit bien, les ayant étudiées. On lui portait avec adresse cette immense queue, et il eut bon air, dans cette cérémonie. Monsieur y fut charmant. Le Roi, ayant fait ses révérences, monta sur le trône qui est à l'entrée du sanctuaire : c'est là où, suivant le livre, on devait l'habiller, mais, étant déjà chevalier, on n'eut qu'à lui porter à signer le registre où, depuis la création de l'Ordre, ils ont signé, et où il confirme son serment. C'est donc là ce qui le constitue Grand-Maître ; il n'y a, ensuite, que le baisement de main, qui n'a lieu que là.

Les princes, puis nous tous, dans le rang que j'ai dit, s'avancèrent devant le Roi, firent une révérence à l'autel, une au Roi, puis, mettant un genou sur un gros coussin parsemé de fleurs de lis, baisèrent la main du Roi ; ensuite, une révérence à l'autel, une au Roi, puis chacun alla se remettre dans sa stalle. Comme j'étais seul, et que je vis exécuter cela devant, je le fis au mieux, après le maréchal de Noailles, et avant le maréchal d'Harcourt (1).

Tout cela fait, le Roi, refaisant des révérences (on sait qu'elles se font à l'antique, en baissant les genoux, comme les femmes), revint à son premier trône, ou plutôt à son fauteuil à bras, comme ceux de Charlemagne, un prie-Dieu devant. On dit Complies, et j'ai oublié de dire qu'on se tient couvert dans l'église, ce qui, avec ces chapeaux à plumes, fait bien, et les huissiers avertissent, par des révérences, le Roi, chaque fois qu'il faut se découvrir et se mettre à genoux.

L'office fini, en commençant par la queue, on va, deux à

(1) On observera que le Roi détourna la tête, quand le duc de Choiseul y vint. (*Note de l'auteur.*)

deux, faire la révérence à l'autel, puis au Roi, et on reprend la marche en se couvrant, comme on est venu. Toutes les troupes sur la place, le peuple qui garnissait tout, et cette superbe marche le long de cette grande galerie, fait au mieux, mais les manteaux étouffaient et étranglaient encore plus en montant, et chacun en eut son saoul.

Le Roi, rentré dans son appartement, nous fit entrer. On appelle cela tenir chapitre, et cela se fait fort lestement, personne n'y pouvant rien dire. C'est pourtant alors que les Grands Officiers peuvent apporter les représentations ou doléances de l'Ordre, mais le Roi en est quitte pour dire : « J'examinerai cela ! » et aller son train. Monsieur, de très bonne grâce, lui offrit et lui recommanda les représentations qu'on avait rédigées le matin. Le Roi dit : « J'examinerai cela ! » puis, avec l'air moins libre et aisé que Monsieur, il dit : « J'ai à vous proposer, Messieurs, pour commandeur ecclésiastique, et MM. les quatre otages, et mon porte-queue pour chevaliers laïques (en les nommant). On s'inclina, puis il dit : « Mettez par écrit et publiez ! » Alors il ôta son immense manteau, s'amusa et sauta d'aise d'être désaffublé de tout cela, car, quoique très dur et fort, il sentit bien cette fatigue.

M. de Vergennes alla, les portes ouvertes, publier la promotion, savoir deux commandeurs ecclésiastiques, l'ancien précepteur du Roi, et l'archevêque de Narbonne. Les quatre otages de la Sainte Ampoule, comme cela est d'usage, étaient le vicomte de La Rochefoucauld (1), le comte de Talleyrand (2), le marquis de Rochechouart (3) et le marquis de la Roche-

(1) Jean-François, vicomte de La Rochefoucauld, né en 1735, d'abord connu sous le nom de marquis de Surgères, colonel du régiment de Royal-Champagne (cavalerie) avait épousé, en 1752, Anne-Sabine-Rosalie Chauvelin, fille du Garde des Sceaux.

(2) Charles-Daniel, comte de Talleyrand, né en 1734, maréchal de camp en 1770, chevalier des Ordres du Roi en 1775, lieutenant général en 1784, avait épousé, en 1751, Alexandrine-Victoire-Eléonore de Damas d'Antigny.

(3) Jean-Louis-Roger, marquis de Rochechouart (1717-1776), maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1765, chevalier des Ordres du Roi en 1775, avait épousé, en 1751, Charlotte de Faulcon de Ris, nommée, pendant la même année, dame pour accompagner Mesdames de France.

Aymon (1), et, de plus, le chevalier de Talaru, qui avaient, ce jour-là, aidé à porter l'immense manteau du Roi, comme cela est encore d'usage. Comme tout cela ne peut se faire par des personnes titrées, cela fit qu'il n'y en eut pas dans cette promotion, et qu'elle se borna à ce qui est ordinaire, hors l'archevêque de Narbonne (2), qui fit crier, à cause de la jalousie qu'on portait à la jolie Mme Dillon (3), à qui la Reine marquait un attachement distingué. Il en resta encore, je crois, six de vacants.

Il n'y eut qu'à aller se reposer; les épaules me firent mal pendant deux jours. Il serait convenable qu'on fît les manteaux moins gênants, et qu'on les portât à quelques cérémonies.

Le mercredi 14 juin fut encore bien rempli et curieux. Nous allâmes, toute la famille, avec le duc de Charost, sur un échafaud couvert, vis-à-vis le nouvel hôpital, voir passer la cavalcade. Il faisait très chaud. La vue est large, et on était bien placé. On suivit ce qui est écrit dans le petit livre des cérémonies. Les mousquetaires noirs, dont les chevaux étaient beaux, puis les gris, les chevau-légers à cheval, les gardes de la prévôté à pied, hors M. de Tourzel à cheval, très peu de seigneurs à cheval, parce qu'on n'avait pas été averti, sans quoi il aurait dû y en avoir davantage, quatre chevaux de main du Roi, superbement caparaçonnés, douze pages à cheval, les trompettes, les Cent-Suisses de garde à pied, ayant le duc de Cossé à cheval, en habit de Cent-Suisses, d'argent

(1) Antoine-Charles-Guillaume, marquis de la Roche-Aymon, né en 1751, d'abord Garde du corps, et menin du Dauphin plus tard Louis XVI, fut promu brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788, lieutenant général en 1814. Il avait épousé, en 1771, Colette-Marie-Paule-Hortense-Bernardine de Beauvilliers, dame du palais de la Reine.

(2) Arthur-Richard de Dillon, né en 1721, évêque d'Evreux en 1753, archevêque de Toulouse en 1758, et de Narbonne en 1762.

(3) Louise-Thérèse de Rothe, dame du palais de la Reine, morte à Paris en septembre 1782, âgée de 32 ans, était la femme d'Arthur, comte de Dillon, brigadier, colonel du régiment d'infanterie de son nom, maréchal de camp en 1784, lieutenant général en 1792, remarié, en 1785, avec mademoiselle de Latouche-Longpré.

La première comtesse de Dillon, après avoir joui de la faveur de la reine, lui déplut par ses exigences et fut supplantée par madame de Polignac.

avec un manteau, et qui avait très bon air, quelques chevaliers de l'Ordre pêle-mêle (et pas assez, n'ayant pas été avertis), les maréchaux du Muy, de Broglie et de Nicolaï, sans garder le rang et en uniformes de lieutenants-généraux, mais brodés de même sur les tailles, le grand écuyer M. de Lambesc, le Roi superbement habillé, en bas de soie comme les autres, et sur un magnifique cheval, où il était fort bien, les deux capitaines des Gardes à ses côtés, des écuyers à pied, les six gardes écossais en hoquetons, à pied, sur les ailes, tout cela faisant très bien, mais un peu trop serré et confondu, comme dans toutes nos cérémonies. Derrière le grand chambellan, le premier gentilhomme de la Chambre et le premier écuyer de front, les deux frères du Roi, puis les princes du sang : leurs habits, chevaux et harnais étaient des plus beaux; on remarqua surtout le cheval de Monsieur, qui avait coûté quatre mille francs, celui du duc de Chartres, avec un grand panache, et le harnais de beaux diamants du comte d'Artois.

Venaient ensuite les officiers des gardes du corps, puis le détachement choisi des gardes du corps, et les gendarmes de la garde fermaient la marche. Tout cela est fort beau : le moment où le Roi et les princes passent est frappant, mais cela parut un peu court, et pas assez garni. Le Roi ôta son chapeau, de bonne grâce, pour nos dames, en allant et en revenant; il était mieux à cheval qu'à pied, s'y tenant mieux et menant bien son cheval.

Nous n'étions pas loin de l'église de Saint-Remi. Dès que le plus gros fut passé, nous nous fourrâmes dans les intervalles des gendarmes, et, non sans suer, nous allâmes à la suite. Les autres entrèrent au parc où étaient les malades, et moi je me fourrai à la suite du Roi, à l'entrée de l'église Saint-Remi. N'étant pas de la cavalcade, je n'osais d'abord me montrer, mais, voyant que cela était égal, je remis mon cordon bleu sur l'habit et me mis tout à fait à la suite, ce qui fit que je vis tout avec d'autant plus de facilité que nous étions peu de monde.

Le Roi alla près de la sacristie prendre le manteau et le

petit habit de l'Ordre du Saint-Esprit, pour suivre à la lettre les statuts qui prescrivent de l'avoir, quand on fait ses dévotions. C'était une nouveauté pour moi, qui me fit plaisir à voir, car, de mon temps, le feu Roi, ayant toujours eu des maîtresses, ne les avait pas faites. Il est dit que le Roi doit être en état de grâce pour toucher les malades : c'est pourquoi, quoiqu'il les eût faites à son sacre, il fit encore ses dévotions et communia là encore d'autant mieux qu'il n'y était que pour cela, et sans autre cérémonie. Il entendit ensuite, toujours prosterné et marquant une vraie dévotion, une seconde messe basse, et je fus extrêmement édifié de la religion qu'il marqua et du respect avec lequel il fit cette communion-là. Ce n'était pas faute qu'il fût entouré de bien des incrédules, mais il est certain que, s'il ne change pas, il aura bien de la dévotion, sans rien de gêné ni d'exagéré.

D'après la règle, tous les chevaliers de l'Ordre auraient dû être en petits manteaux, mais on préféra, pour le coup d'œil, les beaux habits. Après ces deux messes, le Roi, toujours en petit manteau de l'Ordre, alla dans le parc, toucher les malades, cérémonie dont je parlerai après.

Comme j'étais là, pour profiter de l'occasion, je laissai aller le Roi et je restai à visiter l'église et ce qu'il y avait à voir : Saint-Remi est une église du XII^e siècle, un beau et grand vaisseau d'un goût noble et simple. La maison des religieux venait d'être brûlée, avec une perte terrible de livres et de manuscrits, et on avait reblanchi l'église à la hâte.

Le maître-autel a un retable d'or antique fort beau. Derrière, au milieu du chœur, est un très grand mausolée avec figures, assez ancien, dans lequel, on renferme les châsses de saint Marcou et de saint Remi, et la Sainte-Ampoule. On me montra et on m'expliqua tout. On avait ôté les deux châsses et on les avait mises aux deux côtés de l'autel ; celle de saint Marcou, où le Roi va faire sa prière, est d'or et à l'antique. Celle de saint Remi est plus grande, d'argent ; elle n'a que cent ans et est belle.

On me montra, ensuite, en détail, la Sainte-Ampoule : elle est enfermée sur le devant du grand tombeau dont j'ai parlé.

La porte d'or, avec pierreries, est très ancienne. On tire de dedans (et c'est le sacristain, en chasuble et étole), un petit reliquaire carré d'or, avec de vieilles pierres précieuses non taillées. Il a, environ, cinq pouces sur chaque face. Derrière une glace, on voit dedans une petite bouteille d'environ un pouce de haut, qui est rougeâtre et sûrement de la plus haute antiquité. Elle me parut bien pleine. Il y a, dans le reliquaire et derrière, l'aiguille d'or dont on tire, au sacre, la grosseur d'un grain de blé, mais le père sacristain nous dit qu'on y remet ce qui reste sur la patène, après les onctions, de sorte que, si on en tire un grain, on peut y en remettre deux. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit toujours pleine, et c'est du reste du Saint-Chrême, de sorte que c'est une espèce de boue ou de poussière grasse, et comme un onguent séché.

On sait que la tradition rapporte que cette bouteille ou petite fiole d'un pouce de haut, après la conversion et le baptême de Clovis, la veille de Noël de l'an 496, fut apportée par une colombe, à la vue de tous les assistants, jusque sur l'autel où saint Remi attendait le Saint-Chrême, qui ne pouvait arriver assez tôt pour le sacre, à cause de la foule qui remplissait l'église. Ce qu'il y a de visible, c'est que le reliquaire est très ancien, et que la petite bouteille le paraît encore plus.

On montra aussi la canne en béquille, qu'on dit être celle de saint Remi, et quelques autres antiquités de ce genre, et il est certain, par la tradition de tous les plus vieux auteurs, que cela est très ancien.

Après avoir tout vu à Saint-Remi, j'allai me fourrer dans la foule pour bien voir le toucher des malades des écrouelles. On sait qu'on fait aussi remonter cet usage au temps de Clovis.

Devant l'église, à droite, il y a un ancien parc et une longue allée d'arbres. C'était le long de cette allée que les malades, dont beaucoup de jeunes gens, étaient rangés, des deux côtés, sous les arbres, à genoux et serrés l'un contre l'autre; ils tenaient des deux côtés, quoiqu'il y en eût plus de deux mille

quatre cents, tous écrouelleux vérifiés et qui en montraient bien les marques. A cause de la chaleur, cela puait et était d'une infection très marquée, de sorte qu'il fallait bon courage et force au Roi pour faire toute cette cérémonie, que je n'aurais pas crue, sans l'avoir vue, si rude et répugnante.

La foi de ces bonnes gens était bien remarquable : ils étaient à genoux, les mains jointes, attendant avec un air de foi et de confiance vive et réellement touchante, de sorte que, ne fût-ce que par l'extrême révolution que cela leur fait, je ne serais pas étonné que plusieurs aient été guéris.

Je priai les Gardes du corps qui suivaient le Roi en file, de me laisser mettre, pour un petit temps, derrière lui, pour bien examiner, de sorte que je le suivis précisément derrière lui, et puis assurer que l'infection était grande. Le Roi, dans le petit manteau de l'Ordre, et couvert du chapeau à plumes, touchait bien réellement deux fois chaque malade, avec les doigts et la main ouverte, sur les joues, puis, de l'autre sens, du front au menton, en disant : « Dieu te guérisse, le Roi te touche ! » Comme cela allait vite, et de suite, et qu'on ne pouvait répéter cela si souvent, il le marmottait et touchait chacun assez vite, mais avec une attention et un air de bonté remarquable, comme s'il pensait : « Je me suis bien mis en état de grâce, et, de mon côté, je fais tout ce que je peux, de tout mon cœur, et sans ostentation, ni faiblesse ! »

Il est certain que, fait comme il le faisait, et reçu avec la foi qu'y mettent ces bonnes gens, cela est très remarquable et édifiant. Le premier médecin met, par derrière, la main sur la tête de chacun pour la tenir ferme, et le capitaine des Gardes de quartier, qui était M. de Beauvau, prend avec des gants, pour la sûreté, entre ses deux mains, les mains jointes de chacun ; les maréchaux de France et les Grands officiers de la couronne marchent devant le Roi. Telle est cette ancienne cérémonie.

L'ayant suivie assez longtemps et bien examinée, je revins trouver ma compagnie pour voir le retour de la cavalcade. Quand le Roi eut fini, ses deux frères et le duc d'Orléans lui

donnèrent à laver, suivant l'usage, d'abord avec du vinaigre. puis de l'eau, puis de l'eau de fleur d'orange.

Après cette cérémonie, le Roi alla à Saint-Remi reprendre son habit riche, voir la Sainte-Ampoule et le trésor, puis remonta à cheval, et la cavalcade repassa dans le même ordre ; il salua de bonne grâce, et cela fait, un moment, un bien beau coup d'œil !

Tout cela fini, j'allai avec mon fils et ma belle-fille voir la belle église de Saint-Nicaise, où l'on voit qu'elle a été faite du temps qu'on ne disait pas de basse messe, car il n'y a pas une chapelle. Le vaisseau, à l'antique, est très bien ouvert, très beau, et on a fait, à la moderne, un chœur et un maître-autel isolé, des plus gais, et avec un superbe parement de marbre. A l'entrée de l'église, il y a, je ne sais pourquoi, un grand mausolée d'un empereur romain, avec les plus beaux bas-reliefs antiques.

On nous mena voir, en dehors de la croisée, à droite, le fameux pilier tremblant. C'est un des contreforts à jour de dehors, fort élevé, et qui remue en haut, de trois ou quatre pouces, quand on met en branle une des cloches, dont, pour ne pas l'user, on a ôté le battant. Ce n'est pas curieux à voir, mais on dit que la raison physique n'en est pas aisée à trouver, et que le czar Pierre resta bien longtemps, en haut, à contempler ce phénomène, piqué de n'en pouvoir trouver la cause. Cela tient au dehors, et non au-dedans de l'église. Ce n'est pas l'ébranlement de l'air, puisque la cloche n'a pas besoin de sonner, mais, apparemment, quelque rapport entre les supports de la cloche et le contrefort mal assuré de côté, quoiqu'il paraisse bien faire arc-boutant.

A 2 heures, j'allai dîner chez le duc de Bourbon, gouverneur de Champagne, dont son père le prince de Condé faisait les honneurs. C'était la plus grande et meilleure chère possible. M. le prince de Condé me traita au mieux, et nous parlâmes de beaucoup d'objets intéressants. Il venait des états de Bourgogne, et raisonna fort juste sur l'objet des grains.

Je passai le reste de la soirée à examiner à fond un cabinet

complet de coquilles de M. Favart (1), chanoine qui a fait le *Dictionnaire des coquilles*. Cela est beau, et il fut aise de trouver un vrai naturaliste en moi. M. de Cassini logeait chez lui.

A la nuit, j'allai voir rentrer le Roi, qui avait été se promener à la belle promenade. L'affluence du beau monde y fut étonnante : on s'y portait. Le Roi alla voir le petit camp et se montra avec cet air de bonté et de franchise qui gagne les cœurs. Aussi, cette promenade, et le jour qu'il se montra dans la galerie lui en gagnèrent-ils bien des milliers. A son arrivée, le peuple était assez froid, mais, après, tout fut pour lui et, sans la cherté des blés, l'enthousiasme du début de son règne aurait repris en entier. Mais, enfin, pour ce moment-là, tout le monde fut enchanté, et il est certain qu'on ne pouvait pas voir un sacre et un couronnement mieux réussis.

J'ai oublié de dire que, ce même soir, après le dîner chez le duc de Bourbon, j'allai chez le maréchal du Muy qui me traita au mieux, et que je mis dans le meilleur train des affaires que j'avais pour Calais et pour tout, et que de là, j'allai chez le Contrôleur général M. Turgot, qui était si craint et haï pour ce qu'on appelait le fanatisme de ses systèmes, mais dont je fus fort content, malgré la lettre où il avait paru me menacer du poids de l'autorité. Je parus partisan de son système (et je l'étais, en effet), de laisser libre le commerce des grains, quand il n'y a pas de cas forcé qui oblige à y pourvoir autrement. Je le ramenai donc adroitement, et j'en tirai plus que les autres. Il convint bien qu'il fallait faire fournir les marchés. Il demandait que ce ne fût que par bonne amitié, mais on voyait bien qu'il revenait un peu de ses systèmes trop généraux, et sentait qu'il y a des cas où il faut un peu forcer. Je lui parlai ferme contre la cupidité outrée. Il demandait des preuves, et avait raison, car on cria toujours, et quand il faut prouver les grands abus de cupidité outrée,

(1) L'abbé Favart d'Herbigny, chanoine de Reims, mort le 4 septembre 1793, auteur d'un *Dictionnaire d'histoire naturelle, qui concerne les testacées et coquillages de mer, de terre et d'eau douce*. Paris, 1775, 3 vol. in-8.

on est embarrassé. Enfin, nous convînmes assez bien de nos faits. Il me parla du canal du pauvre M. Laurent ; il en voulait un, mais doutait de la possibilité de celui sous terre. Je l'en assurai. Il me dit qu'il m'enverrait MM. d'Alembert, l'abbé Bossut (1) et Condorcet pour leur montrer des possibilités aux endroits étroits des rivières, le reflux des eaux leur paraissant le grand obstacle, parce qu'ils ne voyaient pas que la lenteur dont cela est tiré ôte cet effet. Il me montra d'autres projets pour joindre les quatre rivières. Par ces deux conférences, je tirai parti de mon voyage et m'ôtai les inquiétudes que j'avais de ces deux ministres, ce qui acheva de rendre mon voyage à Reims bien agréable.

Le jeudi 15 juin, jour de la Fête de Dieu, je me rendis chez le Roi, où j'achevai de traiter avec tous ceux à qui j'avais affaire, et, à 10 heures, nous suivîmes, avec mon fils, mon gendre et le duc de Charost, notre ami, Sa Majesté à l'église, ce qui avait toujours grand air, et, de là, à la grande procession.

Il faisait très chaud ; la Reine et les dames suivirent avec des parasols, ce qui n'est guère ordinaire. L'affluence du peuple était des plus fortes, tous les environs s'étant rendus pour voir le Roi à cette procession. Le peuple m'y toucha aux larmes, par les cris et les expressions de joie qu'il montrait, ainsi que par les plaintes de ceux qui ne l'avaient pas bien vu et qui criaient : « Mais il fallait nous le montrer ! Il est trop confondu ! » En effet, on sait qu'on va trop pêle-mêle.

Je suivis toujours les maréchaux de Broglie et du Muy, qui suivaient le capitaine des Gardes, qui suit le Roi. Dans les coins où il y avait le plus de peuple, ils faisaient des exclamations et des efforts pour voir le Roi, réellement touchants. Nous leur montrions la Reine, mais c'était le Roi

(1) L'abbé Charles Bossut, mathématicien (1730-1814), membre de l'Académie des Sciences en 1768, a publié de nombreux travaux touchant la mécanique, les mathématiques, etc. Il a aussi donné une édition des *Œuvres* de Pascal (1779) et un volume de *Nouvelles expériences sur la résistance des fluides* (1782), en collaboration avec Condorcet et d'Alembert.

qu'on voulait voir, et tout, jusqu'aux toits garnis, faisait bien. Le plus beau, et ce qui fut réellement superbe, fut le tour de la place. Cette place Royale, qui a la statue pédestre en bronze de Louis XV au milieu, était achevée des trois quarts en beaux bâtiments réguliers, couronnés en terrasse à l'italienne, sur lesquelles étaient les dames couvertes de leurs parasols, ce qui faisait un couronnement aussi riche que singulier. Les troupes de la Maison du Roi à cheval, et tout ce monde immense faisait au mieux.

Il y avait, au fond de la place, un reposoir où nous entrâmes et où il fit une telle chaleur que tous les cierges coulèrent et tombèrent à la fois, ayant fondu. Nous revînmes, par cette grande chaleur que le Roi soutenait mieux que les autres et, en tout, il fit toujours tout au mieux, hors qu'il eût été à souhaiter qu'il n'eût pas sa façon de se tenir et de se dandiner en parlant ou en marchant, mais il est difficile d'égaler la belle figure qu'avaient Louis XIV et Louis XV. D'ailleurs, l'air de bonté du Roi était bien fait pour plaire.

La procession rentrant, nous perçâmes la foule en passant devant l'auberge où j'avais pris la chambre dont les fenêtres sont si bien placées, tout devant le portrait. Nous avions tous entendu la messe devant, de sorte que c'est là où nous quittâmes la Cour, et nous eûmes encore, de nos fenêtres, le reste de ce superbe coup d'œil, de cette foule devant ce beau portail et cette magnifique colonnade, coup d'œil qui nous fit terminer notre voyage de Reims dans son beau. Je trouvai là ma belle-fille avec la maréchale du Muy, que j'avais vue si jolie, étant Mlle de Blanckart, chanoinesse à Neuses, dont la connaissance s'était faite et entretenue par lettres.

La foule passée, nous revînmes chez notre aimable hôte, M. Grard, riche négociant, où nous fûmes au mieux, et nous nous préparâmes au départ, qui eut lieu à une heure et demie (1).

Ainsi finit notre beau voyage à Reims, qui mérite quelques réflexions, avant de passer à autre chose.

(1) *Nota* : le Roi partit en grand appareil, le lendemain à deux heures. (*Note de l'Auteur.*)

En général, tout le monde est convenu que non seulement ce sacre s'est passé au mieux, sans la moindre dispute ni accident, mais même, ce qui est bien rare, qu'on a tout trouvé au-dessus de l'idée qu'on s'en était faite. Tout fit honneur à MM. de Duras, de Dreux et à tous ceux qui en furent chargés. On suivit les petits livres à la lettre. Tout fut au plus magnifique, et dans le meilleur ordre possible, et chacun convint qu'il aurait été fort fâché de n'y pas être.

La ville de Reims est extrêmement embellie, depuis le sacre de 1722; elle est belle, propre, et a beaucoup de logement. Chacun se loua du sien et de ses hôtes. Il y a des promenades superbes, l'air y est bon, et la cherté n'y fut pas si grande.

Comme j'ai vu, avec attention, un couronnement d'Empereur à Francfort, je pus comparer : à ceux-ci, la cérémonie du couronnement et l'intronisation serait mieux, l'entrée aussi, si toute la Maison du Roi y était comme à l'ordinaire. A ceux de Francfort, le festin est infiniment mieux. Les électeurs et les grands officiers de l'Empire étant réels, font plus d'effet; il y a plus d'ordre et de distinction, et, la bulle d'or étant suivie à la lettre, plus d'uniformité qui en impose d'autant plus que les Empereurs ne prennent leur titre que de cette cérémonie, qui y paraît, par là, plus nécessaire.

Le Roi se fit aimer pour s'être montré; cela me rappela comme j'ai vu l'Empereur (*sic*) de Bavière gagner un million d'âmes par deux révérences, et combien il faut peu, une couronne sur la tête, pour gagner les cœurs!

Les objets qu'on peut alléguer contre ce sacre sont les suivants : si toute la Maison du Roi avait été campée auprès, comme c'est l'usage, cela eût rendu l'entrée et le mouvement plus imposants. Il aurait été à souhaiter que le Roi eût parlé à quelques personnes du peuple et mis autant de majesté à la Louis XIV, qu'il montra de bonté et de zèle pour tout bien faire; que la Reine, qui, d'ailleurs, y mit toute la grâce possible, eût moins montré de prédilection pour Mme Dillon, ce qui fit des jalousies; que M. le duc de Chartres et M. le comte d'Artois, qui le copiait malheureusement, eussent eu un meilleur ton, tout le reste ayant fait au mieux.

On trouva la décoration de l'église trop renfermée et trop théâtrale. Peut-être que des gradins qui la rempliraient tout entière feraient plus d'effet, mais le trône ne pouvait guère être mieux. On jugea que le banquet royal n'avait pas d'apparence, que la cavalcade avait été trop peu garnie ; qu'il n'y avait ni assez de courtisans, ni assez d'étrangers : à l'égard des courtisans français, on ne compte que trente-deux dames au-delà du service ; encore étaient-ce les familles de ceux qui y devaient être, et on ne compte qu'une vingtaine d'hommes, dont beaucoup dans le même cas, car, par exemple, le maréchal d'Harcourt et moi y devant être, il était simple que nos familles y vinssent.

Quant aux étrangers, on n'en compte qu'une soixantaine, ce qui est bien peu. Cela vint beaucoup de la crainte qu'avait causée la révolte des grains, et cette circonstance fut bien malheureuse, mais, d'ailleurs, on n'en parla pas, et tout se passa comme si elle n'avait pas eu lieu, et, sûrement, si l'on avait cru ce sacre si beau, et si l'on avait su qu'il se serait si bien passé, il y aurait eu plus de monde ; la chose en valait bien la peine !

J'ai oublié de dire que M. de Maurepas était resté à Versailles, pour veiller à tout et, en particulier, aux couches de Mme la comtesse d'Artois, en cas que, comme cela pouvait arriver, elle fût accouchée à sept mois. L'absence ne lui fit pas de tort ; le Roi lui écrivit de belles lettres et ne décida pas sans lui. S'il était venu au sacre, il aurait pu y assister, comme ministre, à la même place où il était déjà, comme tel, en 1722, chose bien extraordinaire ! Le parti du duc de Choiseul, la Reine à la tête, se remua beaucoup sans paraître gagner auprès du Roi, mais, à la fin, cela pouvait l'emporter. Tel était l'état de la Cour, où MM. de Maurepas et Turgot dominaient pour les affaires, et un peu la Reine pour les grâces.

Je partis de Reims à une heure et demie, dans la voiture de mon fils et de ma belle-fille, la mienne suivant. Nous allâmes bien et agréablement. Il y avait des six et sept cents chevaux aux postes. Le pays, de Soissons à Attichy, est

fort beau, et nous arrivâmes à sept heures du soir au bac.

Il y eut beaucoup de monde de grand ton, à cause du passage. D'ailleurs, je passai deux jours agréables à Attichy, et par un beau temps chaud.

Le 18 juin, dimanche, après la première messe, je partis, et j'arrivai à Paris (laissant tout ma famille à Attichy) à quatre heures. Dès le lendemain, j'allai chez le maréchal de Biron, j'y dînai trois jours, où nous eûmes de grands travaux pour l'arrangement des troupes, pour achever d'assurer la tranquillité jusqu'à la moisson. Il fut fort content de nous, et nous de lui.

Je fus fort aise de passer, seul, quelques jours d'été à Paris, ce qui m'arrivait si rarement, et j'y courais et voyageais comme un étranger. Je vis de belles plantes chez un pépiniériste nommé Henri, et chez l'habile M. Janssen. Je fus enchanté du Cours (1) qu'on commençait à paver, et l'on achevait la montagne : cela est bien beau! Je fus très aise de voir, de dehors, le long des blés, le singulier jardin du duc de Chartres (2) ; c'est le vrai ton riche chinois, et une décoration de la Chine réalisée. J'allai, un moment, à Châtillon, qui se soutenait bien, et que je voyais si rarement!

Je trouvai, à Paris, mes cinq petits-fils charmants, et qui me firent passer, avec eux, des moments bien sensibles pour mon cœur! Notre jardin embaumait, et je regrettais toujours de ne pas pouvoir voyager, en été, dans Paris, vrai temps de le bien voir. Mon fils et ma belle-fille étant revenus, je passai les deux derniers jours avec eux, et beaucoup avec Mmes de Leyde et de Guerchy, femmes de bien bon ton, et je fis un travail considérable pour tout payer et, en particulier, dix mille cinq cents livres, rien que pour mes habillements du sacre.

Tout étant réglé, et entrant dans ma cinquante-huitième année, ce jour-là, je partis, la nuit du 24 au 25 juin, pour Amiens . . . . . .
. . . . . (3) .

(1) Aujourd'hui les Champs-Elysées.
(2) Aujourd'hui le Parc Monceau.
(3) Arrivée à Condé le 2 juillet, puis à l'Hermitage. Promenades aux

Le grand événement, par les suites qu'il pouvait avoir, de la mort du maréchal du Muy, qui avait bien profité du moment pour avoir ce titre et en peu jouir, est trop important pour ne pas entrer dans les détails.

On assure qu'ayant dit tout son projet au Roi seul, il lui avait dit que, s'il en mourait, il lui conseillait M. de Castries. La fermeté avec laquelle il exécuta ce plan de mort est très remarquable; aussi était-ce un homme ferme, inflexible et vertueux.

La nomination tardant, on donna, en attendant, ce portefeuille à M. de Vergennes. Les intrigues sourdes ne pouvaient être plus fortes à Fontainebleau, puisqu'il s'agissait de voir quel serait le parti qui l'emporterait, et si c'était celui qui était le plus fort par ses partisans, il devait être très dominant. Quoique le Roi y fût extrêmement opposé, je pensais que, si cela tardait longtemps, ce serait le duc de Choiseul, par la raison qu'une place, si elle est bien attaquée, se rend, à la fin.

Si c'était M. de Castries, ma belle-fille m'écrivit avec force pour m'engager à tâcher d'avoir son commandement de Flandre, et même de Hainaut; mais je la priai de goûter les rai-

environs. Visite au Quesnoy avec son fils qui vient de Saint-Amand, où il était allé soigner des coliques néphrétiques. Saint-Omer. Calais.

Il s'occupe alors du « belvéder » de Courgain et de l'affaire de M. de Bienassise, rédige un mémoire sur *Les causes de la pauvreté du peuple et son remède*, enfin exécute un travail géographique inspiré par le second voyage de Cook.

Course à Ardres. Réception de la nouvelle de l'accouchement de la comtesse d'Artois, de l'entrée de Malesherbes au Conseil, et du triomphe des Encyclopédistes. Départ, le 31 juillet, pour Boulogne, Montreuil, Amiens, Croÿ-Wailly. Retour à l'Hermitage le 13 août.

Le 18 à Douai, puis à Calais. Commencement d'un travail sur *La Carte Polaire*. Retour à l'Hermitage le 5 septembre. Le 4 octobre, arrivée du marquis de Condorcet, qui vient conférer avec M. de Croÿ sur l'établissement du « canal souterrain » dont il a été parlé ci-dessus. Réception de la nouvelle de la mort de M. du Muy, et de son remplacement par le comte de Saint-Germain.

A cette époque, M. de Croÿ travaille, de sept heures du soir à trois heures du matin, à son *Histoire de Condé* commencée en 1737, et à l'histoire de ses terres, notamment à celle des environs de l'Hermitage depuis l'an 1545.

Il est de retour à Paris le 15 décembre.

sons qui m'en éloignaient. J'étais bien, et, quand on est bien, il faut s'y tenir. Le duc d'Havré et sa femme m'en écrivirent aussi. Le duc d'Havré allait à Fontainebleau y travailler sans ma permission. Je fis tout ce que je pus pour les dégoûter de cela. J'étais également commandant de province. Je pouvais être plus nécessaire et occupé à la moindre inquiétude contre l'Angleterre, et, surtout dans l'état de ma santé, c'était m'ôter toute tranquillité que de m'attirer, même chez moi, les tracasseries terribles d'une multitude d'officiers; mais je me tranquillisais sur ce que je voyais bien que tout cela serait sans effet.

Fontainebleau se perdait en conjectures, intrigues et démarches inutiles. Nous en reçûmes toutes les nouvelles qu'on en pouvait avoir. Je l'avais tant vu dans les grands événements, que je sentais bien le bonheur de n'y pas être.

Le jeune Roi était bien à plaindre, ne sachant à qui entendre, et les Rois sont bien malheureux de ne pouvoir voir par eux-mêmes, ayant toujours des objets où il faut se décider, chose toujours difficile à ceux qui veulent le bien.

Il paraissait décidé, par les nouvelles, qu'on ne nommerait pas le secrétaire d'État de la Guerre, de tout le voyage. On mandait que ce ne serait pas M. de Castries, que son moment était manqué; ainsi cela répondait à ce qui me regardait. Paris avait beaucoup nommé M. de Taboureau, mais il nous manda lui-même avec joie qu'on n'en parlait plus. On avait parlé de M. du Châtelet, du duc et du comte de Broglie, de M. de Vogüé (1), qui était un des bons, et d'autres. Mais alors on assurait qu'on avait envoyé le courrier à Vienne, à M. de Breteuil, et c'était lui qui paraissait alors le plus vraisemblable.

D'un autre côté, il paraissait que le parti de M. Turgot se soutenait, car on disait qu'il avait obtenu un ordre aux trésoriers de la Guerre d'aller travailler chez lui, et on disait

(1) Charles-François Elzéar, marquis de Vogüé, né en 1713, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, avait épousé, en 1732, Marie-Madeleine de Truchet. On parlait de le nommer maréchal de France, quand il mourut, en 1782.

qu'on voulait profiter de l'intérim pour connaître toutes les dépenses de ce département : il était apparent que ce n'était pas pour les augmenter. Il était aussi question d'établir un conseil de Guerre comme à Vienne, d'ôter au secrétaire d'Etat de la Guerre les départements des provinces. On doutait que M. de Breteuil l'acceptât avec tant de diminution, et cela faisait qu'on croyait qu'on ne nommerait qu'un sous-œuvre. Tout cela n'annonçait rien de brillant pour la partie de la Guerre, et une grande différence avec les temps des Louvois et des d'Argenson, mais ce n'était que des *on dit*, et on se perdait, à Fontainebleau, en conjectures, cabales et tracasseries.

Cependant, nous apprîmes que, le 20 octobre, le Roi avait envoyé un courrier à M. le comte de Saint-Germain, qu'on disait fait ministre de la Guerre. Quelque bon qu'il fût, ayant quitté notre service, on ne s'attendait sûrement pas à celui-là, surtout avec les ennemis qu'il avait.

La nouvelle se trouva vraie. M. de Saint-Germain était un gentilhomme de Franche-Comté, où il avait été élevé dans une pension pour des gentilshommes pauvres. Ayant beaucoup d'esprit et un talent naturel distingué, il fit de très bonnes études et fut très instruit en tout genre. On dit qu'il fut ou voulut être jésuite. Il passa, jeune, officier de milice chez l'Electeur palatin, et de là, dit-on, pour une affaire, au service d'Autriche, puis à celui de Bavière où il fit sa fortune et parvint à un grade au-dessus, disait-on, de celui de maréchal de camp. La guerre de 1740 acheva de le faire connaître et distinguer. Il passait pour inconstant. Comme français, nous le recherchâmes. Je le connus en 1742, en Bavière, où il avait grande réputation. Enfin il prit du service en France, en 1746, comme aide de camp, mais il prétendait qu'on lui faisait tort, parce qu'il avait un grade supérieur en Bavière. Aussi fut-il fait lieutenant général le 10 mai 1748.

Il s'éleva, entre lui et tous les Broglie, une grande jalousie. Elle éclata dans la guerre qui survint, et on a vu, fort au long, dans mes *Mémoires* (1), combien, surtout en 1760,

(1) C'est-à-dire dans la partie du *Journal* où l'auteur raconte ses campagnes.

je me donnai de soins inutiles pour les concilier, et combien, à l'affaire de Corbach, je lui fus utile en engageant, enfin, le maréchal de Broglie à faire soutenir le bois qu'il avait si bien emporté, et où on le laissait écraser. Il s'ensuivit, après, une lettre trop vive des Broglie, ce qui lui fit quitter le corps qu'il commandait avec tant de distinction, et où il était adoré des troupes. Il avait le cordon rouge; il résulta de tout cela qu'il quitta, et que, peu d'années après, il fut appelé en Danemark où il fut fait généralissime et ministre, à la tête de tout le militaire, qu'il remit sur un bon pied. Mais, soit inconstance, soit disgrâce, il quitta encore ce service et revint vivre en particulier pauvre, en Franche-Comté, aimant et entendant bien l'agriculture et l'économie rurale, et s'entendant à tout. On dit qu'il était, alors, établi à Bordeaux où il avait pris maison, je ne sais pourquoi.

Il avait été question du comte, puis du maréchal de Broglie pour être ministre de la Guerre. Les Broglie paraissaient bien en Cour; ainsi, on ne songeait point du tout à M. le comte de Saint-Germain, dont on avait même, contre l'usage, enlevé le nom dans l'*Almanach militaire*, de sorte qu'on ne savait plus où le mettre. Il fallut l'y rétablir l'avant-dernier, et avant M. de Vallière, à la promotion du 10 mai 1748. Au moyen de quoi, il n'avait pas encore de maréchal de France devant lui, de ses cadets, M. le maréchal de Duras étant un peu son ancien, en France.

C'était assurément, à l'inconstance près, et à cela près qu'il croyait toujours qu'on voulait le perdre, un des militaires du plus grand talent naturel, des vues les plus justes et les plus perçantes. Ce choix devait écraser le parti des Broglie, et peut-être éloigner celui des Choiseul, dont on ne parlerait plus, si celui-ci réussissait et pouvait rester quelque part. Il avait, alors, entre soixante-deux et soixante-cinq ans.

Je pouvais me flatter de devoir être bien avec lui. C'était un bon choix pour nous, et pour mon fils, à qui il avait vu faire sa première campagne, en 1760. De plus, entre les deux guerres, il commandait en Flandre, résidait à Valenciennes et y était fort aimé. Voilà donc un événement inattendu et qui

pouvait avoir de grandes suites, soit pour changer encore notre militaire, reporter à faire la guerre, ou pour l'événement de la mort de l'Électeur de Bavière, qui était le plus critique qui pût arriver à l'Europe, et qu'il connaissait bien. D'ailleurs, cela changeait bien des partis à la Cour !

On l'attendait, le 26, à Fontainebleau, deux jours après que sa nomination fut publiée, ce qui faisait voir que cela s'était mené devant secrètement, mais il manda qu'il n'avait ni voiture, ni habit, ce qui retarda de peu. On dit qu'on lui donna cent mille francs pour les débuts. Il arriva le 26 au soir, et, dès le 27 octobre, il prêta serment entre les mains du Roi, pour la charge de secrétaire d'État de la Guerre. Ainsi, ce fut affaire faite, et sans qu'il eût été fait maréchal de France, quoiqu'il eût été généralissime en Danemark, mais il n'y avait pas de ses cadets en France qui le fussent. J'imagine qu'on le lui promit, et que c'est ce qui le tenta. Il est sûr que ce n'est pas un homme ordinaire ; ainsi, cela peut faire effet.

Je donnai les deux premiers jours à m'arranger dans mon plan qui était, voyant que je pouvais tomber d'un moment à l'autre, de renoncer aux nouveaux ouvrages de longue haleine, mais de rassembler, faire copier et relier doubles toutes mes œuvres et tout rendre pratique et durable, et dans des endroits différents, pour que ce que j'avais fait ne fût pas perdu.

Outre la grippe, qui était une épidémie presque générale, je trouvai Paris, comme tout le royaume, bien intrigué de tous les grands changements qu'on annonçait.

On avait parlé de Lit de Justice et de sept édits qui changeaient tout pour la partie du Contrôleur général, et même il y en avait un qui annonçait la révocation de l'Édit de Nantes. Les vivres, les corvées, les coches, le transport des bagages des troupes étaient déjà faits, de sorte que, s'attendant à un changement total, toute la partie des régies, des communautés d'ouvriers, des employés de toute espèce, enfin un monde prodigieux était en transes. Mais on sut que, hors ce qui était fait, M. de Maurepas, qui avait seul la confiance du Roi et, quoique sans titre, comme premier ministre, les autres allant travailler chez lui, avait rejeté tous ces édits de M. Turgot,

lequel paraissait lui-même sur le côté, et qu'il n'était plus question ni de Lit de Justice, ni de tout cela, mais de bien d'autres choses.

C'était M. de Saint-Germain qui changeait tout, ce qui, en qualité de son ancien ami, m'obligea d'aller à Versailles. N'y ayant pas été depuis que j'y avais vu expirer Louis XV, je m'y rendis, le lundi 18 décembre 1775, à trois heures un quart. Je mangeai un morceau chez M. le prince de Tingry, où on était fort noir.

J'attendis deux heures et demie debout, chez le Roi, le débotté, qui traîna ce temps-là, puis le duc de Duras me présenta dans le cabinet. Le Roi se rhabillait. Il dit à celui qui lui passait son habit, en riant : « Vous êtes bien maladroit, et ne me dites pas un mot, ni aux autres non plus ! » Voilà tout ce que j'en eus, pour ma première rentrée à Versailles. J'allai prendre langue chez M. de Maurepas. On me remit avec tout le monde, à une audience, le lendemain, entre onze heures et midi.

J'avais fait demander chez M. de Saint-Germain : il me donna rendez-vous à sept heures, et j'y allai. Il n'y avait personne : on m'annonça, et il me fit entrer tout de suite.

Je ne le trouvai pas vieilli : il m'embrassa et me reçut avec la plus grande amitié. Avec sa mémoire et sa présence d'esprit ordinaire, il me rappela que c'était à Aix-la-Chapelle la dernière fois que nous nous étions vus ; qu'il savait bien ce que j'avais fait de bon à Corbach.

Je lui contai d'abord le malheur de mon fils, sa perte de sept ans : il écouta bien, et je le priai de s'en souvenir. Ayant appuyé sur ce qu'il n'était pas seulement brigadier, quoique à la tête, au moyen de cette perte de sept ans, et qu'il y en avait qui avaient escamoté sur les vingt-trois ans, il me prit la main et m'interrompit deux fois, comme avec intérêt et impatience. Il me dit : « Est-ce que le Roi n'a pas assez de brigadiers ? Il faut toujours dire, comme le maréchal de Saxe : « Ce ne sont pas les grades qui doivent faire, en France, mais les actions. Un sujet comme votre fils ne manquera pas ! »

A ce propos, je lui dis que c'était un vrai officier que celui-

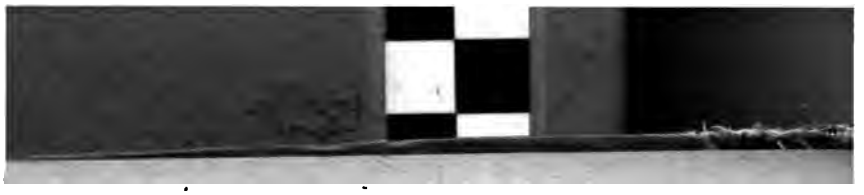



là, et que j'avais, dans ma poche, un bon mémoire de lui. Il me répondit : « Je n'en ai pas besoin, tout est réglé ! » Comme j'insistai sur le détail de ce mémoire, qui voulait des régiments forts de six escadrons, il me dit : « Sans doute, il faut bien des gros corps, mais tout est réglé ; je ne suis pas venu ici sans avoir mon plan fait, et fixe ! » Sentant qu'il était toujours bon que la peine du mémoire ne fût pas perdue, je dis : « Je vais toujours le laisser sur votre table, mais j'y veux mettre le nom ! » Il m'ôta la plume et mit, en marge : *Du prince de Croÿ*.

Je lui contai ce que j'étais, mon scrupule des 12.000 francs. Il écouta et ne dit mot. Je lui contai le tour de M. de Maillebois. Il me dit : « Je n'ai pas entendu parler de cela ; vous avez gagné ; c'est une misère finie ! » Je lui parlai, ensuite, de son plan général, je lui dis qu'il fallait bien ne pas écraser, et qu'il ne lui rapporterait pas, par les considérations et dédommagements nécessaires, autant qu'il croyait. Il me répondit : « Je le crois bien ! Aussi ne dois-je compter que sur mes épargnes propres ! » Sur ce que je dis : « Mais cela ne vous donnera pas de l'argent comptant pour de nouvelles formations ! » il me dit : « Mais je saurai juste ce que cela me rapportera, et je suis bien de votre avis, qu'il ne faudra créer que quand j'aurai les fonds devant moi, mais on peut préparer, et tout est fait ! » Je lui dis : « Vous serez comme quand on bâtit, et vous vous trouverez court ! Mettez toujours beaucoup en perte, en dessus la dépense, en dessous le profit ! » Il dit : « Nous verrons ! Je n'y serai pas attrapé ! » Et je soutins qu'il le serait toujours un peu.

Puis, nous traitâmes son inconstance ; qu'il fallait s'attendre à tout, ne pas se rebuter des considérations. Il me dit, en secouant la tête : « J'ai bien vu que M. de Maurepas peut en avoir un peu ; il me faut mon plan plein. Vous me connaissez ; je m'en irai aussi tranquillement que je suis venu ! »

Nous passâmes en revue les gens en place. Il parla net, avec grande probité, et voyant bien clair. Il dit de M. de Vergennes : « Celui-là est une bonne tête solide, et, quelque talent qu'on ait, si la probité et le cœur n'y est pas, je ne

peux pas faire cas des gens! Je ne veux faire tort à personne, il faut que le Roi ait un vrai militaire, tout cela est fait! Il faut que cela aille net! » Il me marqua toujours confiance et amitié, et me dit en partant : « Pour vous, je vous connais, vous êtes la probité incarnée ! »

Le 19 décembre, par la gelée, le Roi partit avec ses deux frères, dès 9 heures du matin, pour aller faire des chasses à tirer. C'était sa principale passion, comme le Roi d'Espagne, et même plus que la chasse du cerf, où il n'allait qu'une fois par semaine, mais il était infatigable à la chasse à tirer, et commençait à tirer passablement. Cela était déclaré le seul plaisir et le seul goût vif qu'il eût. Je ne trouvai plus personne en haut. Je fis ce que je pus de révérences, puis je tâchai de me mettre au fait des changements de logements et de personnes.

Qu'on se représente quelqu'un parti de Versailles à l'affreux tableau que j'ai fait de l'Extrême Onction et de l'agonie du feu Roi, et qui, revenu depuis, ne retrouve plus une chose ni une personne en même place : c'était un autre monde pour moi, et je ne m'étais pas attendu à le voir, dans ma vie, surtout après la secousse éprouvée par ma santé, et qui, m'ayant dégoûté du reste, m'avait attaché chez moi.

On sait que, l'hiver de devant, tous les beaux arbres du jardin de Versailles, qui n'étaient qu'à leur perfection, étaient abattus. Je n'osais regarder de ce côté, dans la galerie, les ayant laissés, si beaux, et le cœur m'en saignait. Cependant, il faut avouer que cela faisait bien mieux que je n'aurais cru, hors la muraille qui paraissait trop, et trop près. Cela, devant, était le plus superbe couvert, les arbres placés d'abord dans la terre rapportée étant les plus hauts et les plus beaux que j'aie vus. Mais il faut reconnaître que tout avait un peu l'air confus et étouffé. Alors, tout abattu, le pays paraissait mieux ; on avait des vues, et tous les marbres du jardin, étant visibles à la fois, il y avait un superbe ensemble à découvert. Si l'on m'avait consulté, comme en ayant l'habitude et l'étude, on eût semé de l'avoine pour avoir, tout d'abord, la verdure la plus vive ; on n'eût point

replanté partout, mais en laissant des percées et des côtés découverts en belles vues et verdures basses, et tout n'eût plus été de même ton. Mais on parlait de remettre tout comme devant.

J'allai ensuite dîner chez M. le comte de Saint-Germain qui me traita au mieux : il avait soixante-neuf ans, n'était pas changé et bien dans sa force, mais c'était, avec M. de Maurepas, de soixante-quatorze ans, commencer tard à tout changer ! Nous nous retrouvâmes, à ce dîner, comme à son quartier général ; il était bien le même, un homme fort et au-dessus des événements. Il me traita si bien qu'on en paraissait jaloux, et je repris avec lui mon ton franc et de plaisanterie.

Nous fûmes toujours étonnés de sa mémoire, car le très grand rôle qu'il avait joué en Danemark, et quinze ans d'absence auraient dû lui faire oublier bien des choses, mais c'était, pour lui, comme de la veille. Au café, il plaisanta, à l'ordinaire, sur ce que tout le monde croyait qu'il allait tout sabrer. En effet, je crois que son premier plan l'y portait, mais je sus qu'il se plaignait amèrement que M. de Maurepas ne tenait pas ferme ; qu'on se perdait dans les considérations, comme je le lui avais dit, et qu'il en prenait déjà de l'humeur, ce qui, avec le peu de tenue de M. de Maurepas, et son inconstance à lui, pouvait rendre le tout peu certain. Cependant, on disait qu'on imprimait à force les nouvelles ordonnances de réforme de la Maison militaire du Roi. D'un autre côté, on projetait des retranchements dans la Maison bouche et autres, de sorte que tout était en transes, sans qu'on osât, cependant, crier, le moment ayant pris de telle sorte et si ferme, que les plus forts étaient étourdis. Le Roi avait répondu sec aux premiers plaignants.

Je passai la soirée chez Mme de Maurepas qui, comme Monsieur, logeait dans les cabinets, à l'appartement de Mme du Barry.

La meilleure compagnie s'y rassemblait, mais Monsieur avait les jambes enflées, et je jugeai qu'il n'irait pas loin.

Le 20 décembre, je m'occupai encore des révérences d'arrivant. Je me trouvai au dîner de la Reine, qui me parla,

enfin, un peu. Elle était bien jolie et, gesticulant avec grâce, elle me parut ressembler à son frère l'Empereur, dont on avait mis le tableau dans son appartement.

Tout le soir étant libre, je perfectionnai mon mémoire des *Limites*, fait, la veille, sur le plan que j'avais donné en 1748 ; je retrouvai une carte où était le tracé, et, ayant bien retourné l'objet de tous côtés, je vis que j'étais, à tous égards, dans la circonstance où, depuis 1748, je ne m'étais pas trouvé. J'étais au mieux avec M. le comte de Saint-Germain ; je n'avais qu'à dire pour achever de me mettre de même avec M. de Vergennes qui, avec la bonne judiciaire du Roi, devait, après M. de Maurepas, jouer beau jeu. Les circonstances pressaient, et mon âge et ma santé aussi. Le moment paraissait près d'arriver. Enfin, tout cela bien calculé, je fis demander audience à M. de Vergennes, je lui montrai tout en gros, et j'entamai ce que je ne peux rapporter ici, et qui fut une époque bien importante dans ma vie.

A 11 heures du soir, voulant me remettre, par esprit de devoir, en habitude avec le Roi, j'allai au coucher. Comme je traversais, seul, l'Œil de Bœuf, un homme, en espèce d'abbé, passa à côté de moi, et, se tournant, me dit, en m'appelant par mon nom : « Vous ne m'avez pas reconnu ? » C'était le Roi ! Je l'assurai fort que je ne l'attendais pas là. Il avait été, le matin, au service de son père, avait gardé l'habit violet, et revenait de chez la Reine par une petite porte. Il allait, tous les ans, à ce service, contre l'usage, et je lui en sus gré.

Me trouvant seul au coucher, il n'y eut pas grande gloire à avoir le bougeoir, mais il me parla, et à son service, avec bonté et justesse, et il était on ne peut pas plus aimable dans son particulier, marquant beaucoup de bonté et de bon sens. Je lui trouvai beaucoup de choses du feu Roi, et au moins aussi bien, à la façon de se tenir près.

Le 21 décembre fut fameux, en ce que ce fut le jour où on attaqua et délivra les premières ordonnances de réforme, et ce début avait un ton à ne plus rien faire trouver de difficile.

Il parut, ce jour-là, cinq ordonnances, savoir : 1° La diminution dans les Gardes du Corps : 2° La suppression totale

des Mousquetaires. 3° La suppression des Grenadiers à cheval. 4° La suppression de tous les régiments provinciaux et grenadiers royaux (66 régiments, colonels et états-majors). 5° La grande réduction sur les gendarmes et chevau-légers.

Pour les Gardes du Corps, ce n'était qu'une réduction qui n'attaquait pas le fond, et on voyait, par le détail, que c'était un homme du corps qui avait été consulté. On en soupçonnait le major, qui n'était pas aimé.

La suppression des Mousquetaires, très sèche et sans un mot de compliment, était bien dure. Il fallait ne pas se rappeler tant d'actions d'éclat de ce corps, sous Louis XIII et Louis XIV, et, pour les dernières, l'assaut de Mons, et surtout comme ils enlevèrent, l'épée à la main, Valenciennes. Cela faisait donc saigner le cœur de voir comme les actions d'éclat sont oubliées. D'ailleurs, c'était, quand j'y étais, une troupe qui ne savait pas manœuvrer, et, alors, elle le savait, mais il fallait avouer que, par le peu de crédit des chefs et la rivalité des charges, ce n'était plus un corps important. Aussi, quoiqu'en garnison à Paris, on ne fit qu'approuver leur destruction.

Il en était de même des Grenadiers à cheval, je ne cessais de publier que je les avais vus enfoncer, les premiers, la colonne de Fontenoy. Cela était donc bien dur, mais les mêmes raisons pour le reste.

La réduction très grande des gendarmes était dure, pour l'éclat de la Maison à cheval, et nécessaire à garder pour la parade et les beaux habits. Si l'on ôte tout cela, que reste-t-il pour l'éclat des entrées aux sacres, comme nous venions de voir? On fit donc bien, malgré l'avis de M. de Saint-Germain, d'en garder un peu, et l'on ferait bien de les tenir chacun à cent, pour les jours de cérémonie. On a trop donné à l'éclat, sous Louis XIV, et on l'ôtait trop aussi.

Pour les régiments provinciaux, c'était dommage, car ils étaient presque formés, et, si l'on avait pu les assembler quinze jours de plus, c'était cinquante mille hommes tout faits. Mais cela épargnait douze cent mille francs et fatiguait moins la nation, si la paix était longue.

Pour le nombre des colonels et autres réformés, il paraissait qu'on voulait réellement dégoûter tout le monde du service, pour renvoyer dans les châteaux.

On peut croire la consternation où cela mit les intéressés et les gens qui voyaient tant d'actions d'éclat qu'a célébrées l'Histoire, anéanties en un moment; mais, à son ordinaire, le gros de Paris et de Versailles n'en fit que rire.

Je vis, tout ce jour-là, beaucoup le Roi dans son intérieur. Le matin, dans son cabinet, il parlait de préférence dans le même coin, contre la porte de sa chambre, à ses veneurs, et, aux maîtresses près, et à la façon dont il se tenait, c'était absolument tout comme si ç'avait été le feu Roi : je fus frappé de la ressemblance.

A son dîner, au grand couvert, avec la Reine, à côté de la chambre du lit de la Reine, il parla et ricana beaucoup, à l'ordinaire. Il parlait avec tous ceux avec qui il était en usage de parler, avec l'air de la plus grande bonté et familiarité, et toujours cherchant à rire sur quelques plaisanteries de peu de chose. Il aurait été à souhaiter qu'il eût un peu plus distingué ses bons officiers, et que le ton eût un peu plus tenu de Louis XIV, mais, depuis lui, on n'avait pas revu ce ton-là.

Le soir, j'allai chez le prince de Tingry, capitaine des Gardes, qui finissait son quartier : on ne badinait pas, là, quoique leur réforme ne fût pas la plus dure.

J'allai, ensuite, chez M. Bertin où, avec MM. de Vogüé et de Vaux, nous traitâmes des réformes. Tous ceux qui n'y étaient pas intéressés paraissaient fort durs pour le service qui devenait, en France, petit à petit, plus dur en temps de paix qu'en temps de guerre, contre l'ancien ton français, absolument changé. Aussi disait-on qu'on voulait dégoûter les aînés de servir pour qu'il n'y eût que les cadets que le besoin y attacherait, et qu'on était, aussi, bien aise de dégoûter de Versailles, tous objets très différents de l'ancien temps.

J'allai, avec M. Bertin, dans les cabinets du Roi, à la grande exposition des porcelaines de Sèvres : cela est

immense et superbe. Il me dit qu'il avait trouvé encore le moyen de pouvoir tirer 45 mille francs de moins du Trésor royal, et qu'encore une année ou deux, l'État ne serait plus obligé d'aider la manufacture; qu'alors elle serait utile à tous égards, à cause de l'argent qu'elle attire.

A neuf heures du soir, je me présentai, pour la première fois, à l'appel, et je fus appelé, quoiqu'il y eût beaucoup de monde, à cause des porcelaines. C'était où mangeait, il y avait trente ans, le feu Roi. Mais ce qui me frappa beaucoup, c'est de me trouver dans la même chambre et à la même place où j'avais vu, un an et demi devant, ce terrible spectacle de l'Extrême-Onction. La chambre, qui était celle où couchait le Roi, était bien la même, hors un beau meuble neuf qu'on y avait mis, et que le Roi couchait dans l'alcôve, l'autre étant mort dans son petit lit rouge au milieu de la chambre. Louis XIV est, je crois, mort dans le grand lit de la chambre du milieu.

Non seulement la Reine, madame de Lamballe et ses dames, mais Monsieur et Madame, M. le comte et madame la comtesse d'Artois, M. le duc et madame la duchesse de Chartres et leurs dames y étaient, de sorte qu'il y avait seize dames qui, seules, furent à la grande table, avec le Roi et ses deux frères. M. le duc de Chartres vint à la nôtre dans l'autre pièce, où nous étions dix-sept hommes, et assez bien choisis, et beaucoup de moyen âge.

Le prince de Soubise et M. de Poyanne, ainsi que d'autres dans le même cas, y étaient, furent gaillards et très bien traités du Roi; quoique ce fût le jour de la suppression de leur corps, il n'en fut pas plus question que si de rien n'était.

Le Roi, à son ordinaire, badina, chercha à ricaner sur chacun, et, sur ce ton-là, il me parla beaucoup, ainsi que la veille, cherchant à faire des plaisanteries sur des riens. J'aurais bien désiré un meilleur ton pour lui, mais c'était avec tant de bonté et d'affabilité, qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer. Je ne perdais pas l'occasion de répondre ferme, quand je la trouvais, et cela ne déplaisait pas. Il aimait la franchise et était lui-même franc.

Pendant qu'on jouait, le prince de Soubise me mena encore voir très longtemps les porcelaines, où je traitai avec les maîtres l'objet à fond; c'est un coup d'œil admirable, mais un peu trop du même ton. A la fin des parties, nous revînmes autour de celle de la Reine, qui nous montra ses diamants et de belles boucles d'oreilles qu'elle aurait bien voulu acheter, mais elle les cachait au Roi, ce qui me fit voir qu'il tenait bon sur la dépense.

Au coucher, il tournailla plus d'une demi-heure, cherchant à faire des plaisanteries et à me trouver dormant, quoique je n'en eusse pas envie. Enfin, il paraissait le meilleur homme du monde. Tous les ministres disaient qu'il avait le meilleur bon sens. Il aurait été à souhaiter qu'il eût paru un peu mieux aimer faire valoir ce qu'il était et s'en occuper dans le grand; mais on ne sait ce qu'on demande le plus souvent, et peut-être qu'alors on aurait trouvé chez lui de la dureté et de la hauteur. Il est presque impossible de tout avoir, de façon à concilier tous les tons.

Enfin, dans ce voyage de quatre jours, je me remis bien au fait de la nouvelle Cour, que je voyais pour la première fois à Versailles.

Le 22 décembre, matin, sans être brillant, fut plus solide. Je vis, en particulier, M. de Saint-Germain qui me marqua une vraie confiance et une vraie amitié. Je lui dis que M. de Maurepas ne durerait pas, que je ne voyais, et cela était vrai, que M. de Vergennes et lui qui pussent tenir solidement, et remettre ce royaume malade; que je pouvais les y aider, et ils en convenaient; qu'il n'y avait à craindre que son impatience et son inconstance. Il convint qu'il était vif et me remercia, et nous fîmes un commencement de plan dans le grand.

Je le priai, s'il touchait aux commandants de province, de m'avertir, car il pouvait y avoir des choses qui, en me convenant, convinssent à tout. Ainsi, je pris et entamai d'une façon importante, au cours de ce voyage.

Je me mis bien avec son chef du secrétariat, le seul qu'il parût écouter. Je vis M. de Fumeron, que je prévins de tout,

ainsi que Charlot, Bannière, Sainte-Rheuse (1). On voulait sabrer les bureaux, et je les soutenais comme la seule chose stable et solide.

On parlait réellement, en détruisant ou incorporant la gendarmerie, les carabiniers et le régiment du Roi, d'en mettre les trois chefs colonels de trois régiments des Gardes, sous le maréchal de Biron, de supprimer tous les états-majors des places, en en chargeant les états-majors des régiments, enfin d'une multitude de grands retranchements qui mettraient en état, par la suite, d'avoir un gros militaire. Mais, comme on laissait à tout le monde ses appointements, je représentais qu'on aurait peu d'augmentation de longtemps; après quoi, un autre viendrait et remettrait tout. D'ailleurs, on voulait qu'on servît sans cesse : c'était plus de gêne en temps de paix que du temps de l'ancienne guerre, infiniment moins de gens à placer et à récompenser, de sorte que je représentais qu'il est délicat de changer en entier l'esprit d'une nation.

J'allai dîner à Paris : je trouvai mon fils et ma belle-fille un peu remis et recommençant à sortir. Je raisonnai bien de tout avec eux; puis je repris le courant de mon intérieur. Jusqu'à la fin de l'année, je fis assez de visites et fus assez dans le monde pour sonder les esprits et voir ce qu'on disait dans Paris. On ne parlait plus des édits du Contrôleur général, et l'objet des grandes réformes du département de la Guerre occupait seul tous les esprits.

J'observai, à ce sujet, que, si on ne l'arrêtait pas, M. de Saint-Germain avait beau jeu pour faire tout ce qu'il voudrait de plus fort en réformes. Paris et même Versailles étaient encore bien plus méchants là-dessus qu'il ne pouvait l'être; c'était un cri général et un esprit de réforme répandu dans la Nation, comme le goût des grandes plumes des coiffures : on voulait tout sabrer. Ce qui m'étonnait, c'est que les parents de ceux qui y pouvaient perdre le plus étaient ceux

(1) M. d'Heu de Sainte-Rheuse, chef de bureau au ministère de la Guerre, chargé du mouvement des troupes, des ordonnances concernant leur création, leur réforme, des revues d'inspection, etc.

qui criaient plus haut pour tout ôter, et personne ne se souvenait plus de ce temps de gloire de Louis XIV, où on donnait tout à la parade et au brillant des choses. C'était l'opposé outré.

Comme, après les cinq ordonnances que j'ai rapportées, rien ne paraissait plus, on criait à force contre M. de Saint-Germain qu'il avait manqué son plan, qu'il ne valait pas la peine de venir en place pour ne faire que cela. Et, comme on objectait que ce n'était pas sa faute, que M. de Maurepas l'arrêtait bien malgré lui, chacun disait : « A la bonne heure ! S'il envoie tout promener et qu'il quitte sa place, on ne s'en prendra pas à lui, mais, s'il la garde, c'est une lâcheté, et on croira qu'il faiblit ! » Ainsi, quelque ferme que fût cet homme peu commun, Paris était encore plus ferme et plus sabrant que lui. Enfin, c'était le goût à la mode, du pays où tout est mode.

Le grand objet sur lequel étaient fixés tous les esprits était la réforme de l'Etat et la suppression de la gendarmerie, carabiniers et régiment du Roi. Comme on voyait cela traîner, on criait contre M. de Saint-Germain, quoiqu'on sentît bien que c'était l'esprit temporisateur et courtisan de M. de Maurepas qui l'arrêtait malgré lui, M. de Maurepas paraissant remplir en entier la charge de premier ministre, quoique sans titre, car il travaillait avec les départements chez le Roi, et on envoyait les autres ministres préparer la matière chez lui.

C'était un objet plus difficile qu'on ne croyait de détruire ces trois beaux corps, à cause de la quantité de charges à rembourser, d'appointements à continuer et de gens considérables à placer. Tout compté, par ces considérations-là, il n'y avait pas un grand profit, et il en fallait beaucoup et beaucoup d'argent pour remplir les grandes augmentations que projetait M. de Saint-Germain. Tous les yeux étaient donc tournés sur ces réformes-là.

Telle fut cette fin d'année, critique pour beaucoup de monde. La veille de l'An, m'y étant bien préparé, je fis ce que le serment de l'Ordre me prescrivait ; ensuite, j'allai à Versailles.

## XXXII

Retour à Versailles ; j'y trouve M. de Malesherbes, mon ancien ami. — Cérémonie de l'Ordre : réception des chevaliers nommés au Sacre. — Conversation avec M. de Saint-Germain. — Le comte d'Artois. — Le Roi et le duc de Choiseul. — Critique des réformes de M. de Saint-Germain. — Dîner chez M. de Vergennes. — Tombé malade, je garde la chambre plusieurs semaines. — Incendie du Palais. — Un grand hiver : la Seine est prise et l'on patine au-dessous du Pont-Royal. — Remarque sur le thermomètre. — Je travaille à mon *Histoire de Condé*, à celle de l'Hermitage et à celle de mes terres. — Discussions soulevées par les projets des Economistes. — Nouvelle visite à M. de Saint-Germain. — Bassesse des hommes de Cour. — Goût de la Reine pour le plaisir. — Le Roi m'avoue n'en avoir que pour la chasse. — Le prince de Montbarrey créé adjoint au ministre de la Guerre. — Sa nomination est, comme celle de Turgot au Contrôle général, et la faveur dont jouissent les Economistes, due à M. et à Mme de Maurepas. — Remontrances du Parlement au sujet des édits de Turgot ; Lit de Justice tenu à Versailles ; enregistrement des édits. — Duel du prince Frédéric de Salm avec M. de Lanjamet. — Ordonnances de M. de Saint-Germain sur les Déserteurs, les Carabiniers et la Gendarmerie. — Visite au cabinet d'histoire naturelle de l'abbé Nollet. — Mes démarches pour empêcher les projets de M. de Saint-Germain de compromettre la survivance du gouvernement de Condé promise à mon fils. — Soupers chez le Roi et chez M. de Sartines. — Visite à M. et Mme de Maurepas. — Le Roi prend en

considération ma réclamation en faveur de mon fils. — Nombreuses démarches auxquelles m'oblige cette affaire. — Je reçois, enfin, pour lui, la patente et les provisions de gouverneur de Condé, après moi. — Ordonnance relative aux gouvernements de province. — Edits supprimant les corvées, les jurandes ou maîtrises, et proclamant la liberté du commerce des grains. — Leurs conséquences et leur effet dans le public. — Belles courses de chevaux dans la plaine des Sablons. — Visites et promenades dans Paris. — Le Roi s'amuse à me peser. — L'armée transformée par les nouvelles ordonnances de M. de Saint-Germain. — Chute de Turgot; M. de Clugny lui succède. — Nouvelles d'Amérique.

Il y eut beaucoup de monde, et Versailles fut plus brillant que depuis plusieurs années. On ne parlait que de la pièce de M. Guibert (1), qu'on donna, la surveille, au Grand Théâtre, en bel appareil. Hors un acte, elle fut trouvée mauvaise, et un spectacle l'emporte, surtout, d'abord.

Je me rendis de bonne heure chez le Roi, où j'eus des conversations très intéressantes avec tous les ministres. Je me remis bien avec M. Turgot. Je refis grande connaissance avec M. de Malesherbes, mon ancien ami, qui avait bien de l'esprit et traitait tout gaîment. Il me dit : « Je ne croyais pas, par le chemin que je prenais, venir ici ! » En effet, il avait toujours été l'opposant de la Cour, mais c'était l'esprit encyclopédique de M. de Maurepas qui avait tout changé. Je fus prié à dîner par M. de Sartines et, pour le lendemain, par M. de Vergennes. Ainsi, je me retrouvais bien traité dans un nouveau monde, n'y ayant plus un des ministres du temps où j'avais quitté Versailles à la mort du Roi. Belle réflexion à faire sur la stabilité de ce pays-là, qui mène pourtant la France et, en grande partie, l'Europe !

A cause de la grippe, nous nous trouvâmes peu de cheva-

(1) Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert (1743-1790), brigadier en 1781, maréchal de camp en 1788, est l'auteur d'ouvrages militaires estimés. Il a aussi fait de la littérature, du théâtre. La pièce à laquelle il est fait allusion ici est *Le Connétable de Bourbon*. M. de Guibert n'est pas moins connu par sa liaison avec mademoiselle de Lespinasse.

Il épousa Alexandrine-Louise Boutinon de Courcelles, auteur de divers romans et éditeur, en 1809, des *Lettres de mademoiselle de Lespinasse*.

liers. J'étais, par le rang des dignités, le quatrième. Avant la messe, on reçut l'ancien évêque de Limoges, précepteur du Roi, et l'archevêque de Narbonne par la Reine. Ils ne font que des inclinations et le Roi ne leur passe que le cordon. Puis, l'évêque de Limoges officia longuement et, après la messe, le Roi reçut les cinq novices nommés au sacre, de sorte qu'on ne sortit qu'à deux heures et près du quart, de la chapelle. La cérémonie fut belle; il y avait bien du monde, et le Roi, dont c'était la première, la fit bien.

M'étant rhabillé, je courus dîner chez M. de Sartines pour la première fois. Je fus très accueilli des marins, et j'y rentamai mes grands objets de la grande géographie du globe, pour en rendre la connaissance complète.

Le soir, voulant faire un simple compliment de nouvelle année à M. le comte de Saint-Germain, il me prit par la main, me fit entrer et me dit : « J'ai mal aux reins ! » Je lui dis : « Vous avez encore plus mal à la tête ! On vous contrarie, votre plan sera traversé et ne rendrait pas ce que vous croyez. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit, à notre première conversation ! » Il me dit : « Je ne m'en souviens que trop ! Je songeais encore, ce matin, à ce que vous m'avez dit ! »

Je le plaignais comme son ami, mais je doutais qu'il eût calculé juste son plan, et, à moins de faire des duretés outrées en ménageant et en rendant justice à chacun, je voyais bien qu'il avait calculé, comme je lui avais dit, le profit trop haut et la dépense trop bas. Je le quittai avec attendrissement, comme un homme que je croyais à la veille d'échouer. Il voyait tout le monde, donnait à dîner, et je vis qu'il pouvait tourner au ministre ordinaire, ce qui ne lui allait pas.

Paris voulait toujours que, pour sa gloire, il s'en allât un bâton à la main; s'il restait, qu'il vécût en ours, en homme singulier, et qu'il forçât pour emporter son plan. On admirait sans savoir calculer, et on poussait plus par envie contre les grandes choses, et par méchanceté, que par raisonnement.

Le fait est que, pour un grand militaire et une grande marine, en France, où tout est en pure perte, les épargnes sont insuffisantes. Il faut de plus grands efforts et des spéculations de finance, enfin beaucoup d'argent pour faire beaucoup de choses. J'y reviendrai dans un moment.

J'allai passer la soirée chez M. de Maurepas, où la bonne compagnie se rassemblait. Je le trouvai mieux, et pouvant encore aller quelques années, ce qui changeait beaucoup de choses, et me fit mal augurer pour M. de Saint-Germain. On commençait à parler de son plan, ce qu'on n'avait osé faire d'abord, tout le monde ayant été frappé du début. On disait hautement que ce serait comme en Danemark, où il avait été tout-puissant, avait tout changé et n'avait pu tenir. On disait que son plan avait été fait de trop loin, sans connaître la nation, et calculé trop haut.

Il paraissait aussi que nous risquions de donner de la jalousie et des inquiétudes à nos voisins, tant par l'amnistie générale qui parut ce jour-là, que par les grandes augmentations que faisaient sonner les gazettes étrangères, et, cependant, nous n'étions ni dans la possibilité, ni dans la volonté d'avoir la guerre.

Nous lûmes, là, pendant le souper, l'ordonnance si longtemps projetée, et que le feu Roi n'avait jamais voulue, pour les déserteurs, et portant amnistie complète. Elle commençait du 1er de cette année. Je fis un mémoire là-dessus.

Le 2 de l'An, de bonne heure, nous fîmes la procession et le service de l'Ordre. Il n'y avait pas un chat, heureusement, car elle fut singulière. Le Roi voulant aller tirer, on abrégea, et, en revenant, le comte d'Artois cria à tue-tête pour faire avancer, comme à la chasse, et notre retour fut une galopade. C'était le temps de la jeunesse et du ton si opposé à celui de Louis XIV.

Rentré dans le cabinet où on était en gaîté, je remarquai que le Roi parla, pour la première fois, avec affabilité et gaîté au duc de Choiseul, que la Reine traitait toujours au mieux. M. le comte d'Artois, très gaillard, était très bien avec le Roi et elle, et tout cela faisait faire des raisonnements encore

hasardés ; mais si le ton de gaîté et de légèreté l'emportait, cela pouvait avoir des suites.

J'allai, ensuite, au bureau où je raisonnai à fond, avec le chef, l'ordonnance des déserteurs, et, avec un autre instruit, le plan des réformes. Plus je disputai et calculai contre eux pour les faire jaser, et plus je vis clairement que le plan de M. de Saint-Germain, même pris dans toute sa force, ne pouvait rendre ce qu'il croyait. Pris dans son entier, je le faisais monter à quatre millions, et on me prouva qu'il ne pourrait jamais aller à trois, et même à moins. Il est vrai qu'à la longue et au bout de vingt ou trente ans, tout le monde est mort; il est peut-être plus utile à l'économie du royaume, mais ce royaume-ci va toujours au jour la journée, et, en quelques années, il vient tant de changements et de circonstances, qu'on perd d'un côté ce qu'on gagne de l'autre.

De tout cela, je vis le plan de M. de Saint-Germain calculé trop haut, comme je lui avais dit, et comme il ne le sentait que trop. Il était même impossible, à moins d'une refonte si dure que ç'eût été écraser tout le monde, une immensité ne vivant que sur le Roi. Louis XIV et même Louis XV ont monté trop haut, et, quand on l'a fait, on ne peut plus descendre !

Admettons qu'avec ses réductions, il eût gagné deux millions : petit à petit, chacun eût touché par sa situation, sous d'autres noms, et cela n'eût plus fait qu'un million et demi.

On estime un bataillon, ou un escadron, environ cent mille francs : un million et demi ne fait donc que quinze bataillons ou escadrons de plus. Cela coûte plus qu'on ne croit à établir: on oublie toujours quelque chose dans les états ou non-valeurs, de sorte que cela ne ferait, si c'était en infanterie, que treize à quatorze mille hommes de plus, pour écraser des misérables à l'infini. Ensuite, il ne restait presque plus d'avancement, de gens à placer par récompense, enfin cela ne rendait pas ce qu'on croyait, nous n'avions que cent trente-cinq mille hommes de troupes de ligne et, pour les pousser à deux cents, il fallait augmenter de soixante-cinq mille. Il eût donc fallu de grands coups de finances, et, alors, autant

eût valu les pousser à deux millions de plus, et il en eût fallu aussi pour la marine. Tout cela n'empêche pas qu'il eût fallu beaucoup d'économie à chaque chose, laisser éteindre et ne pas remplacer les grandes charges inutiles, mais cela est long et l'on ne peut guère avoir un plan fixe dans une monarchie où la moindre intrigue change du blanc au noir le choix de ceux qui mènent tout.

Pour moi, je pensais qu'en économisant ce qu'on pouvait sans écraser, en laissant éteindre, en remboursant quand on le pouvait, ce qui ne se trouve guère, il fallait trouver des ressources dans l'État, n'augmenter qu'à mesure et sans bruit, et, avec au plus un demi million bien entendu, pour tous les frais, faire camper trois mois un tiers ou un quart des troupes comme elles sont, en y faisant bien ce qu'on ferait à la vraie guerre, et pas autre chose, et se tenir toujours prêts, sans grand bouleversement.

Je me suis étendu sur cet objet parce qu'il en vaut la peine, et parce que c'était l'histoire du jour.

J'allai dîner, pour la première fois, chez M. de Vergennes : il y avait excellente compagnie et on y était bien agréablement. Je traitai de grands objets avec lui. Le soir, je revins à Paris reprendre mon courant.

Je passai ensuite un cruel hiver, dans ma chambre, et malade, ce qui remplit tristement janvier et février. La ville ne s'occupait que des projets de réformes absolues de M. de Saint-Germain, et c'était un déchaînement général contre les doubles emplois et un désir d'économie répandu dans tous les esprits, de sorte qu'au lieu de s'occuper de la grandeur de la Nation, comme on faisait anciennement, quand on aimait la splendeur de la Maison du Roi et des beaux édifices qu'avait faits Louis XIV, on ne voulait, alors, que des réformes sordides de tous les genres, et rien n'arrêtait, ni les anciens services éclatants des corps de la Maison du Roi, ni les beaux édifices comme les Invalides, etc. Tout Paris chantait les louanges de M. de Saint-Germain, s'il venait à bout d'anéantir en entier la gendarmerie et les carabiniers. Mais il était déjà honni pour avoir laissé conserver une poi-

gnée de gendarmes et de chevau-légers, et on en disait déjà bien du mal, s'il ne sabrait pas tout à la fois. Il paraît que M. de Maurepas lui donna d'abord de l'embarras, qu'ensuite on le laissa faire plus librement. Un jour, on disait ces corps anéantis, et on le mettait au pinacle. Un autre jour, on les disait conservés en partie, et il n'était plus bon à rien. C'est ainsi que ces nouvelles occupèrent tous les esprits pendant tout le mois de janvier. D'ailleurs, l'hiver fut assez tranquille et peu vif pour les bals, quoique la Reine et les jeunes princes s'en donnaient toujours le plus qu'ils pouvaient, mais il ne fut plus question des quadrilles et de tout le tapage qui avait tourné les têtes, l'année de devant.

Deux grands événements occupèrent aussi en janvier, savoir l'incendie du Palais et la force de la gelée.

Le 11 janvier, à deux heures de nuit, comme j'allais me coucher, je vis une grande flamme qui durait déjà depuis plus d'une heure, et qui, par la position de ma fenêtre, me rappelait assez bien le grand incendie de la Foire, que j'avais vu du même côté. Je montai, avec mon fils, au grenier : nous vîmes que c'était beaucoup plus loin, sans deviner où, et, ayant examiné avec de petites lunettes, nous vîmes s'élever, d'une prodigieuse masse de feu, et très haut, des brillants de lumière, comme des éclairs d'artifice. Nous sûmes, le lendemain, que c'étaient les papiers enflammés que l'explosion de la flamme enlevait et qui brûlaient en l'air, ce qui faisait comme le plus grand bouquet d'artifice possible, et même plus.

Le 12, j'allai voir : il y avait encore deux endroits qui brûlaient. On sauvait les papiers. J'y vis les moines fort bien travailler, et j'examinai en détail la manœuvre de deux pompes qui allaient encore. Cela est admirable : les charrettes de tonneaux d'eau bien entendues, se succédant, viennent contre la pompe et, par un tuyau de cuir, la tiennent toujours remplie d'eau. Huit soldats aux Gardes, qui servent prodigieusement dans ces cas-là, font aller la pompe qui, par les tuyaux du cuir, élève l'eau jusqu'à la hauteur des tours de Notre-Dame. Tout cela est conduit au mieux, et on ne

peut pas plus curieux, mais il faut avouer que, quand on jette l'eau de loin et de haut, cela ne fait que comme une pluie que la grande flamme résout d'abord en vapeurs.

Cela prit par la galerie des Marchands, et il paraît tout simplement que c'est quelque chaufferette ou poêle oublié, et, comme personne ne couche dans tout ce canton, le feu avait déjà gagné le toit avant qu'on s'en aperçût, ce qui, joint à ce que tout ce côté n'était qu'en vieille charpente, produisit une flamme prodigieuse. Heureusement, il ne faisait point de vent, sans quoi je crois que toute l'île y aurait péri. Il y eut de brûlé tout ce qui est entre la grande salle, la Sainte-Chapelle, qui courut grand risque, et le logement du Premier Président. Mais, comme la grande salle et la grand'-chambre s'en sauvèrent, on plaida, quinze jours après, comme si de rien n'était, et on reprit les grandes affaires du maréchal de Richelieu et des édits qui occupèrent tout, alors.

Quant à la gelée, l'hiver avait paru prendre avec vivacité, dès la fin de novembre, mais, ensuite, tout décembre et le commencement de janvier fut doux. Vers le 10 janvier, le temps se mit au froid. Au 20, cela augmenta prodigieusement, et cela dura plus de quinze jours, ce qui est rare pour notre pays. Heureusement pour les biens de la terre, quand la gelée prit, il y avait cinq ou six pouces de neige, dans les cantons où il y en avait le moins, et un pied, dans d'autres. La gelée fut belle, égale, et, d'abord, sans vent. Dès le 20, elle se soutenait à huit degrés dans le jour, et, la nuit, je la vis aller à dix. Les jours les plus forts furent du 26 au 2 février.

Dans un grand nombre de villes, entre autres en Champagne, à Nancy, en Flandre, à Bruxelles, le plus bas fut seize et dix-sept de Réaumur, et il est remarquable que le thermomètre alla à dix-sept un quart à Lyon.

Le Roi me fit l'honneur de me soutenir que le thermomètre avait été, à Versailles, à dix-sept. M. Messier (1) et M. Baumé

(1) Charles Messier (1730-1817), membre de l'Académie des Sciences, astronome de la Marine, auteur de nombreux mémoires relatifs à l'astronomie, épars dans les recueils de l'Institut et dans le *Journal des Savants*.

croyaient qu'il y avait eu aussi des moments de dix-sept à Paris, mais il résulte de tout ceci que les thermomètres ne sont point du tout d'accord, quand le froid passe dix degrés. On les met bien d'accord au point de la glace, mais, suivant que le verre va, dans les uns, en épaississant, dans d'autres en diminuant, quand les divisions s'éloignent de zéro, il y en a de beaucoup plus sensibles les uns que les autres. J'en examinai, alors, de fort égaux dans les autres temps, qui avaient plus de deux degrés de différence entre eux. Il parait certain que celui de M. Messier, qui alla jusqu'au delà de seize — il prétend même à dix-sept, — avait un verre trop fin et un tube trop étroit. On sent, alors, que, plus ils sont capillaires, plus ils sont sensibles. Je crois qu'il résulte de tout cela qu'à Paris, le froid n'a pas excédé les quinze degrés et demi marqués pour 1709, et que c'est même beaucoup, s'il y a été. Je crois qu'on ne devrait pas fixer le plus grand froid au-delà de quatorze et demi, ou quinze.

Ce qui fut remarquable, c'est l'égalité et la durée de cette gelée. La Seine fut prise partout ; on y passait en beaucoup d'endroits, et surtout aux Invalides et au-dessous du Pont-Royal. Je vis ce que je n'avais jamais vu, c'est-à-dire tout le monde aller à patins pendant plusieurs jours, même au-dessous du Pont-Royal, dans des endroits où il n'y avait pas de glaçons, et où l'eau était prise, tout uniment.

Comme il y eut de la neige et que le dégel fut très beau et sans pluie, cette rude partie de l'hiver ne fit point de tort. Il s'établit tout à fait le 3 février. Je menai mes deux petits enfants voir les glaces, ce qui était un coup d'œil remarquable pour eux, surtout le grand passage établi vis-à-vis les Invalides et au-dessous du Pont-Royal. Ils virent aussi, en passant sur les boulevards, les perdrix dans la neige cherchant à se réfugier de ce grand hiver : il périt bien du gibier et la plupart des arbres rares des jardins.

Étant toujours malade, je me fis excuser pour la cérémonie de l'Ordre du 2 février et, hors la promenade ci-dessus, que je fis bien empaqueté, et la course à Versailles le 11 février, dont je vais parler, je ne sortis point, les mois de janvier et

de février. Je souffris prodigieusement, tout cet hiver, de mes fluxions et de mes maux ordinaires, et point du tout de la rigueur de la saison, dont je ne m'aperçus point, au moyen de ma bonne chambre, à Paris.

Pour remplir mon temps, je perfectionnai mon *Histoire de Condé*, ce qui amena les plus belles recherches qu'on puisse voir sur Gérard de Roussillon et sur les antiquités de Bourgogne. Ensuite, je m'adonnai à remettre en ordre toutes mes recherches d'antiquités pour l'histoire de l'Hermitage et les plans qui y avaient rapport, et, ayant donné tout cela à Dupin, ce curieux ouvrage se trouva aussi mis en train. Je perfectionnai aussi l'histoire des terres, et ce fut là ce qui m'occupa tout le mois de janvier.

Pendant ce temps, tout Paris était déchaîné et voulait les réformes complètes. Chaque jour, les nouvelles variaient pour les carabiniers et la gendarmerie. On mettait M. de Saint-Germain au pinacle, le jour qu'on disait que tout était réformé, et il n'était plus bon à rien, le jour où l'on disait qu'il gardait quelque chose.

On parlait aussi beaucoup des édits de M. Turgot et, quoique ce fussent tous les objets qu'on demandait un an devant, alors on criait contre, parce qu'on voyait que c'était une suite du projet outré de liberté des économistes à la tête desquels étaient MM. Turgot, de Malesherbes, Trudaine et tous les écoliers qui allaient, depuis tant d'années, aux espèces de leçons publiques de M. de Mirabeau. On était inondé d'ouvrages pour et contre, qui procurèrent au moins l'avantage d'agiter et de retourner ces questions de tous les sens, et cela occupa uniquement tous les esprits, cet hiver.

Le 6 février, il ne parut que l'ordonnance contre les lapins : on croyait que cela serait général dans tout le royaume et pour tous les gibiers, mais ce ne fut qu'un renouvellement d'usage pour les capitaineries, et il est remarquable, à ce sujet, que le Roi commençait tous les retranchements sur lui-même, car il convenait qu'il n'aimait que la chasse, et surtout à tirer.

Le 10 février, je pris médecine, et, m'étant ainsi procuré

un moment de relâche, j'en profitai pour aller enfin à Versailles, voir mon ami M. de Saint-Germain, avec qui j'étais si bien, et que je voyais si peu !

Le 11, je me rendis donc à Versailles, et j'y arrivai comme on venait de se mettre à table chez M. de Saint-Germain, où il y avait un monde prodigieux. C'est une journée des plus singulières et qui mériterait le plus grand détail, si j'avais la patience d'entrer dans de pareilles misères.

J'arrivai embrasser M. de Saint-Germain, comme il était à table à côté du maréchal de Biron. Qu'on s'imagine mon étonnement, en levant la tête, de voir, vis-à-vis, le comte de Broglie, le prince de Beauvau et tout le parti Choiseul et Broglie, surtout pour moi qui avait toujours présente la catastrophe de 1760, où je m'étais donné tant de soins inutiles pour les raccommoder, et qui étaient d'un ton si différent ! Dans l'instant, les quarante personnes qui étaient à table me fixèrent avec des yeux jaloux, enviant la manière dont j'étais avec M. de Saint-Germain. Il voulut me faire place entre lui et le maréchal de Biron, mais je dis que je ne mangeais qu'un morceau qu'on m'apporterait dans l'autre chambre, où j'allai, haussant les épaules, méditer sur toutes les misères d'ici-bas.

M. d'Ervillé (1), commissaire des guerres d'Alsace, homme de mérite, que M. de Saint-Germain avait fait venir comme son homme de confiance, vint me proposer de manger mon morceau à une petite table qu'ils avaient dans une chambre à côté. Je lui dis que j'irais avec plaisir, à l'entremets. Le premier service fut long, et, au second, j'allai, en effet, à cette petite table où je ne trouvai que six personnes, et où je fis un des plus agréables dîners possibles. J'y trouvai précisément l'ancien état-major de M. de Saint-Germain, tout comme si nous eussions été avant Corbach, et là, les coudes sur la table, jasant en liberté avec d'honnêtes gens

(1) Ancien commissaire des guerres à Belfort, M. d'Ervillé avait été employé par M. de Saint-Germain, qui lui avait confié la correspondance avec les généraux, les commandants et intendants des provinces, etc.

dont j'étais sûr, je voyais, par la porte et de loin, l'enfilade de ceux qui avaient cherché à casser le cou à M. de Saint-Germain, lesquels lui faisaient bassement la cour, et c'était à qui se montrerait son plus grand ami.

Ce fut encore pis quand on fut sorti de table : il n'est pas possible de voir un plus ridicule et affreux tableau de Cour. Il était encore orné par M. le marquis de Paulmy, que j'avais vu ministre dans le même appartement. A son café, je laissai passer les plus pressés (il y en avait de tous les états possibles), mais enfin, m'étant approché de lui, il me marqua son amitié ordinaire, et, aussitôt, je vis toute la salle remplie comme à mes pieds : c'était à qui s'empresserait de se marquer mon ami. Le comte de Broglie, en particulier, me fit, pour la première fois, des prévenances. Nous nous amusâmes, dans un coin, avec le maréchal de Contades et quelques autres, à rire d'un tableau qu'on ne s'était sûrement pas attendu à voir.

J'avais, au café, demandé rendez-vous. J'entrai, le soir, chez M. de Saint-Germain : il me traita toujours au mieux, mais je le trouvai très changé de son malheureux rhume qui était la grippe à la mode, et qui l'écrasait encore plus que sa place. Je lui demandai comment tout allait, et s'il était content. Il me répondit qu'oui, qu'il était fort content du Roi et que, sans son malheureux rhume, il espérait bien de son plan général. Je lui donnai quelques mémoires et affaires courantes de mon commandement, et c'est tout ce que je le vis, du vrai hiver, m'étant retiré pour ne lui pas faire perdre de temps. Il était dommage que ma santé ne me permît pas d'en tirer plus de parti.

Le soir, j'allai au jeu de la Reine qui ne parlait, alors, qu'à M. de Besenval et ricanait sur tous ceux qui se présentaient. Comme c'était le fort du Carnaval, elle tâchait d'en bien profiter. Cette nuit-là, elle alla au bal de l'Opéra où, hors le Roi, ils allaient souvent. Elle revint à sept heures du matin faire une visite au Roi, et repartit pour aller voir une course de chevaux à l'anglaise, dans la plaine des Sablons, ce qui fut alors à la mode. Tout le temps de la longue gelée, la famille

royale fit de superbes courses de traîneaux, et même des chasses en traîneaux dans le bois de Boulogne. C'était toujours le duc de Chartres, très gaillard, qui animait les fêtes, tenait le comte d'Artois beaucoup trop en l'air. Tout cela, amusant la Reine, était en faveur, et valut au duc de Chartres d'être fait chef d'escadre et d'en commander une. Enfin, on voit que, de proche en proche, tout cela faisait craindre que ce ne fût le dernier coup porté à la religion, contre laquelle le comte d'Artois était déchaîné d'une manière affreuse, et il paraissait que Monsieur, quoiqu'avec un extérieur très réservé, n'en croyait pas plus.

Le soir, j'allai au coucher du Roi : il me parla avec beaucoup de bonté et assez longtemps, entre autres sur les détails de la gelée. Il avait l'esprit très juste, l'âme droite et froide, avouant n'aimer que la chasse ; d'ailleurs, il était sûrement ce qu'il y avait de mieux de cette famille.

Le 12 février, je fis plusieurs affaires de détail, puis je revins à Paris retomber malade de ce qu'on appelait la grippe, et encore plus de mes maux ordinaires, ce qui me tint bien longtemps dans ma chambre.

Le 25 février, nous fûmes bien étonnés d'apprendre la nomination de M. de Montbarrey (1), dont je parlerai tout à l'heure.

Le 26, parut l'ordonnance des carabiniers, et le Parlement refusa tous les édits de M. Turgot, ce qui fit bien du tapage.

Dans ce temps, je m'occupai d'un grand envoi d'arbres rares, pour perfectionner mes bosquets de l'Hermitage. J'en fis un grand travail avec les abbés Nolin et d'Arvillars et, le 29 février, je fis partir mon chariot, que j'avais fait venir exprès pour cela, ce qui embellit mes collections par saison, de l'Hermitage.

Quoique datée du 25 février, nous ne reçûmes que le 2 mars la lettre de part dont voici la copie :

(1) Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris, prince de Montbarrey et du Saint-Empire (1732-1796), maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, ministre de la Guerre de 1777 à 1780, marié, en 1753, avec Françoise-Parfaite Thaïs de Mailly.

« Le Roi ayant jugé à propos, monsieur, d'établir un directeur de la Guerre, Sa Majesté a fixé son choix sur M. le prince de Montbarrey, et je dois vous prévenir que son intention est que vous ajoutiez la même foi aux lettres qu'il vous écrira de sa part, et pour son service, que si elles étaient signées de moi.

« J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, etc.

SAINT-GERMAIN.

« Vous voudrez bien en informer les commandants des places de votre commandement. »

Il y avait fort longtemps que l'on n'avait entendu parler de cette charge. Il paraît que c'était plus, même, que n'avait été M. de Crémilles, ayant le travail avec le Roi, comme M. de Saint-Germain, à son départ. Il donna tout de suite audience et fut tout installé. Le parti du duc de Choiseul en badina beaucoup, alors, parce qu'il était jeune, et que, bon garçon et aimable courtisan, on ne l'attendait pas là ; mais, ensuite, cela l'éloignait fort, et fit bien baisser son parti.

Voici ce qu'il y a de plus vraisemblable sur ce qui amena M. de Montbarrey qui, depuis trois ou quatre ans, avait obtenu un diplôme de l'Empereur, de prince de l'Empire, pour les anciens services de sa Maison à l'ancienne Maison de Bourgogne d'Autriche, étant d'une grande Maison de Franche-Comté. On l'appela donc, comme on a vu ci-dessus, « le prince de Montbarrey. »

M. de Maurepas avait toujours le principal crédit auprès du Roi, et sa femme sur lui, car tout en paraissant simple, malgré son esprit, sa femme avait toujours eu la plus grande influence sur lui, et il ne faisait rien que par elle.

Tous deux étaient très attachés et flattés de leurs alliances, lui avec la Maison de la Rochefoucauld, dont il parlait souvent avec satisfaction, elle avec la Maison de Mailly : il en résulta les plus grands événements.

La liaison ancienne de M. de Maurepas avec la famille de La Rochefoucauld et, nommément, avec la duchesse d'Anville, qui, par la vivacité de son esprit, avait tourné aux Encyclopédistes et aux Economistes, fit naître son grand

attachement à M. Turgot. C'est ainsi qu'il donna M. Turgot au Roi et que tous deux rendirent, sans qu'il s'en doutât, le Roi économiste, parlementaire, d'abord, jusqu'à la rupture de ces deux partis ; enfin, c'est ainsi que le Parlement fut remis, les Economistes établis à la Cour, et que ce nouveau système y prit pied.

L'autre objet, c'est-à-dire le goût de Mme de Maurepas pour son alliance de Mailly, détermina l'événement du prince de Montbarrey. Celui-ci avait épousé une Mailly, ce qui le mettait au mieux en Cour, depuis que Mme de Maurepas, sans le paraître, et malgré son grand âge, y avait si beau jeu.

M. de Montbarrey était un très bon garçon, franc, gai, ouvert, et il avait servi au mieux. A Soueste, quand j'y fus attaqué, et n'étais entouré que de mourants, il s'y porta de bonne grâce et nous fut bien utile. Il avait une très bonne réputation, était inspecteur d'infanterie, bon travailleur, et réussissait d'abord. Malheureusement, il avait été nommé rapporteur dans le cruel conseil de guerre de Lille, qui fit tant de tort à M. du Muy, et était si impliqué dans cette affaire, que toute l'infanterie était déchaînée contre lui (1). Mais, M. du Muy étant devenu ministre de la Guerre et maréchal de France, on n'en avait plus osé parler. Sans cette malheureuse affaire où il n'y avait pas de sa faute, on l'aurait vu de meilleur œil à cette place, mais une fois là, on ne lui en devait pas moins faire sa cour.

Comme il était de Franche-Comté, ainsi que M. de Saint-Germain, ils avaient été anciennement amis. Au retour de M. de Saint-Germain, après sa disgrâce de Danemark, M. de

(1) Cf. les *Mémoires secrets*, à la date des 27 juin 1774 et 20 juin 1775 : « M. le comte du Muy, le nouveau ministre de la Guerre, est, en général, très peu agréable à l'Infanterie, depuis le jugement du Conseil de Guerre de Lille, auquel il présidait et où l'on prétend que les formes ont été violées. »

Il a déjà été parlé de ce Conseil de Guerre ci-dessus pp. 62 et 123. Son objet était « une scission survenue, dans le régiment Royal Comtois, entre le corps des officiers, dont le plus grand nombre avait été cassé ». M. du Muy avait pris parti pour le chevalier de La Motte, lieutenant-colonel du régiment, qu'il nomma, dès son arrivée au ministère, lieutenant de Roi à Saint-Omer.

Montbarrey, bon et franc aussi, l'avait accueilli dans le temps que personne ne le voyait, parce qu'il ne se montrait pas. On assure qu'il lui avait d'abord offert cent mille francs, avec l'habitation, dans un de ses châteaux de Franche-Comté. M. de Saint-Germain était bon ami et très reconnaissant. Dès qu'il fut en place, on assure qu'en voyant M. le prince de Montbarrey, il débuta par lui dire : « Je ne peux pas trop reconnaître votre amitié, et il ne tiendra pas à moi que vous n'ayez pas ma place ! »

Ensuite, sentant, à son âge, l'embarras des détails de sa place, ayant des systèmes nouveaux qu'il voulait rendre durables après lui, persuadé de leur bonté, M. de Saint-Germain travailla d'abord en conséquence. L'alliance de la Mailly avec de Madame de Maurepas venait à merveille à l'appui de tout cela. Elle ne cherchait qu'à l'avancer. Ainsi, dès que M. de Saint-Germain eut fait connaître ses bonnes intentions, tout se réunissait : c'était un gage et un lien de société entre M. de Saint-Germain et M. de Maurepas qui les soutenait tous deux ; tous deux avaient la confiance du Roi ; il ne fut plus question que de profiter du bon moment, la maladie de M. de Saint-Germain faisant sentir qu'il avait besoin d'un second. Monsieur ne pouvant aussi que travailler pour son capitaine des Gardes, on voit que tout concourait au même point. Telle est l'origine de cette nomination, d'autant plus importante qu'elle assurait la durée du plan de M. de Saint-Germain et pouvait mettre fin à l'ancien parti des Choiseul, chose encore adroite de M. de Maurepas.

Une grande intrigue, dont on parlera après, fit que M. Turgot, quoique cela ne parût pas le regarder, fit alors rappeler M. le comte de Guines de son ambassade d'Angleterre où il était fort aimé. C'est le 3 mars qu'il revint à Versailles. Il paraît que cela remit M. Turgot au mieux avec M. de Maurepas. Les édits de M. Turgot, refusés du Parlement, devaient ou l'écraser, ou l'affermir. Il fit sentir au Roi l'avantage du système des Economistes, qu'ils ne travaillaient que pour soulager le peuple contre l'oppression des

riches et des seigneurs à droits outrés ; qu'il était affreux que le Parlement s'opposât, dans le but de se faire valoir, à des édits où tout était au soulagement du peuple, cherchant toujours à toucher le Roi dont le cœur était bon, et à le porter en faveur du pauvre peuple. M. de Maurepas, par madame la duchesse d'Anville, et tous ceux de cette espèce de secte décidée et séparée du reste de la Nation, pressaient pour profiter du moment, de sorte que le Roi, se laissant entraîner à ce parti, fut très piqué du refus du Parlement, et il en résulta qu'au lieu de le culbuter, M. Turgot s'empara tout-à-fait de l'esprit du Roi et lui fit prendre ses principes, si opposés au gouvernement. Cela changeait la face de tout, et acheminait au fameux système de M. de Mirabeau sur la liberté absolue.

Le 3 mars, on manda la grande députation à Versailles, où ils remirent les remontrances quatre jours après, et, le 7 mars, le Roi fit revenir la grande députation avec les plus grandes formes. Il leur dit qu'il avait vu avec soin les remontrances, qu'elles ne contenaient rien qui n'eût été prévu en reperfectionnant les édits, qu'il ne voulait que le bien de son peuple, qu'il était aussi jaloux des droits de sa noblesse, mais qu'il entendait que sa volonté, qui n'était que pour le grand bien de la Nation, fût enregistrée.

Le Parlement, de retour à Paris, resta, ce soir-là, et tout le 8, assemblé. Il y eut des avis vifs. Le vieux prince de Conty, mourant, était toujours à la tête de l'opposition, ainsi que presque tous les Pairs, hors les La Rochefoucauld, dévoués à M. Turgot. Enfin, il fut arrêté simplement d'itératives remontrances, sans protestations, ni tous les coups de force dont il avait été question. Il est vrai qu'en enregistrant par le Lit de Justice à Versailles, c'était porter avec soi la protestation.

Le 12 mars, M. Turgot et son ami d'Angiviller (1) et M. de Malesherbes (car tous les autres du Conseil étaient contre) ayant gagné entièrement le Roi, l'ayant même, à ce qu'il paraît, mis tout à fait dans leur système économiste, le Roi

(1) V. la note de la page 136.

convoqua le Parlement à Versailles, pour y tenir son Lit de Justice. On voyait avec peine qu'il renonçait à les venir tenir, suivant l'usage, à Paris, ce qui, gênant les Rois, les retenait. Il paraissait qu'à l'avenir, on les tiendrait à Versailles. C'est donc là que se tint, le 12 mars, ce grand et fameux Lit de Justice qui fut comme l'établissement et le triomphe du nouveau système économiste de liberté et de confusion des divers états.

Les édits furent enregistrés, le Roi séant en son Lit de Justice à Versailles, ce qui, suivant le Parlement, est un abus despotique d'autorité qui porte avec lui sa protestation.

Le Parlement, revenu à Paris, s'assembla deux jours de suite ; il y eut des avis très vifs pour faire soit des protestations, soit même des arrêts de défense d'exécution ; mais on craignit d'achever d'aigrir le jeune Roi qui trouvait étrange qu'on s'opposât au bien qu'il voulait faire au peuple, et on se contenta d'arrêter encore d'itératives remontrances, ce qui détermina, pour lors, de grands événements.

Le 3 mars, à midi, se passa un cruel événement, en public, devant le Colisée : le prince Frédéric de Salm (1), frère de ma belle-fille, qui, par son jeu et l'inconsidération de ses propos, se faisait souvent des affaires, et qui n'était pas aimé, eut publiquement une affaire avec M. de Lanjamet (2), que le public prit mal et, quoiqu'il eût été blessé, on jugea qu'ils recommenceraient. Il se passa plus de quinze jours des plus désagréables par les propos du public, et, quoique cela ne nous regardât pas, rien n'était plus fâcheux. Enfin, le prince Frédéric raccommoda tout cela au mieux, le 22 mars, où il se

(1) Frédéric-Othon-François-Christian-Philippe-Henri, prince de Salm-Kirbourg, wildgrave d'Hamm, rhingrave de Stein, etc., fils aîné du prince Philippe-Joseph de Salm Kirbourg, né le 13 mai 1745, marié le 29 novembre 1781, avec Jeanne-Françoise de Hohenzollern Sigmaringen, menait une existence fort dissolue.

On trouve un écho de son duel avec M. de Lanjamet, duel où le prince avait joué un rôle peu honorable, dans les *Mémoires* de Ségur et dans la *Correspondance* de madame du Deffand.

(2) Le chevalier de Lanjamet, originaire de Bretagne, capitaine au régiment du Roi (infanterie), en 1775.

battit de la manière la plus noble et qui lui fit le plus d'honneur. Il fut encore fort blessé, mais au moins, cette cruelle affaire se termina de la seule façon à contenter tout le monde.

Avant tout cela, deux ordonnances de M. de Saint-Germain firent grand bruit : la première fut celle des carabiniers, que Paris voulait faire détruire entièrement, mais qui fut confirmée en partie et, en réalité, anéantie dans la suite. Ainsi, M. de Saint-Germain n'eut qu'à moitié le démenti, là-dessus.

Mais ce qui lui fit un tort sans rémission fut l'ordonnance du 24 janvier, qui parut le 5 mars, de la gendarmerie. Le déchaînement de la Nation (les mousquetaires, surtout, étant détruits), était complet contre eux, et on ne voulait pas qu'il en restât l'ombre. Cependant, M. de Castries fit si bien auprès de Mme de Maurepas, et un peu de la Reine, que le Roi passa cette ordonnance comme le fit M. de Castries lui-même, et obligea M. de Saint-Germain à la signer, et même à la soutenir sans l'avoir lue : par cette ordonnance, on déclarait sous-lieutenant chaque gendarme, ce qui n'était que leur prétention douteuse. Cela indisposa tout le monde, et M. le comte de Saint-Germain ne put pas s'en relever devant le public.

Le 25 février, la nomination de M. le prince de Montbarrey, comme adjoint au secrétariat de la Guerre, avait déjà fait grand bruit, de sorte que ces ordonnances-là et tous les changements qu'on annonçait firent un hiver des plus vifs et des plus agités.

Je continuai d'être très incommodé, et cet hiver me vieillit beaucoup. Le 16 mars, pour le première fois, depuis près de trois ans, j'allai à Ivry que je trouvai mieux que je ne croyais. Le 18, de même à Châtillon, par un très beau jour, et j'en fus bien content. Le 19 mars, j'allai, avec l'abbé d'Arvillars, chez l'abbé Nollet (1), voir un charmant cabinet d'histoire

(1) L'abbé Jean-Antoine Nollet, le célèbre physicien, étant mort en 1770, il doit s'agir ici de l'abbé Nolin chanoine de Saint-Marcel, auquel on doit l'introduction, dans les jardins français, de plusieurs arbustes étrangers. Il fut le premier directeur de la pépinière du faubourg du Roule, destinée à

naturelle, et ses arbres rares. J'y trouvai que le terrible hiver que nous venions d'avoir avait tout ravagé, comme en Flandre. Toutes les classes des alaternes, filarias et lauriers de toute sorte étaient mortes, chez lui, comme dans mon jardin à Paris et comme à l'Hermitage, et je vis que les grands hivers étaient les mêmes.

Enfin, me remettant un peu et apprenant que les ordonnances s'apprêtaient, je fis un effort pour aller à Versailles où M. de Saint-Germain était mal, et où le moment était critique. Le 21 mars, de bonne heure, j'allai donc à Versailles. Il fut impossible de percer chez M. de Saint-Germain, qui n'était pâs bien. Je ne pus voir que M. de Fumeron qui n'annonçait rien de bon. J'avais une promesse ou parole du feu Roi pour le gouvernement de Condé pour mon fils, en cas que je vinsse à manquer avant qu'il fût maréchal de camp, temps où on lui promettait la survivance; mais j'appris que la nouvelle ordonnance détruisait tout, hors les survivances dont les brevets étaient expédiés. La tête m'en tourna.

Je ne pus, ce jour-là, que faire un dîner agréable chez M. de Vergennes. C'est le premier dîner que je faisais depuis trois mois que je gardais le plus extrême régime.

Le 22 mars, de bonne heure, j'eus des conférences à fond avec M. le comte de Saint-Germain, MM. de Montbarrey, Fumeron et Charlot. Je vis que le moment pressait pour que la nouvelle ordonnance ne fît pas tort à la lettre ou à la parole du feu Roi. Je trouvai M. le comte de Saint-Germain très tombé et affaibli, non de son travail, mais de sa terrible grippe qui l'avait assommé. Il me traita toujours bien, mais me renvoyait à l'ordonnance qui allait paraître et dont je serais, disait-il, content. Je vis bien qu'il ne m'entendait pas et croyait que je ne lui parlais que de moi : en effet, je venais d'apprendre que nous restions, notre vie durant, comme nous étions, pour les gouvernements, mais il s'agissait d'une assurance pour mon fils! Je lui donnai des mémoires sur les autres objets principaux, et le trouvai de même inexorable

l'acclimatation des arbres et des végétaux exotiques, et a publié, en 1755, avec l'abbé Blavet, un *Essai sur l'agriculture moderne* (1755).

et si fatigué, qu'on n'en pouvait, alors, tirer grand'chose!

Avec M. le prince de Montbarrey, que je trouvai fort bien et comme à son ordinaire, nous cherchâmes des tempéraments, de même avec M. Fumeron, qui en proposait d'autres. M. Charlot fut plus net et me conseillait d'appuyer sur le brevet de survivance, puisque j'avais une promesse. Je savais que ce mot de *survivance* les révoltait tous, de sorte que j'étais fort embarrassé. Charlot fit encore enregistrer de nouveau et au mieux notre lettre de promesse au bureau particulier de M. Vezier.

Quoique M. le comte de Saint-Germain ne dinât que tête-à-tête avec sa vieille femme qui venait d'arriver, il me dit de rester à dîner avec son neveu et sa nièce. J'y fus très agréablement et fort à notre aise.

Heureusement, en partant de là pour monter dans ma chaise et revenir à Paris, je trouvai M. d'Ervillé, ce commissaire des Guerres que M. de Saint-Germain avait fait venir et avec qui j'avais renouvelé grande connaissance, et que mon fils avait vu à Belfort. De hasard, je lui parlai de mon affaire, et il m'avoua d'abord que c'était lui qui faisait l'ordonnance en question. Alors, avec feu, et lui disant que la tête m'en tournait, je lui fis lire la lettre originale de promesse. Le mot *parole* le frappa. M. de Saint-Germain m'avait bien dit aussi: « Avec la parole du feu Roi, vous ne pouvez manquer! » Mais l'ordonnance sous presse ne réservait que les survivances par brevets expédiés. M. d'Ervillé dit qu'il fallait faire vite donner un de ces brevets. Je partis là-dessus, et, de retour à Paris, avec mon fils et ma belle-fille, nous fîmes les lettres et mémoires les plus forts. Le lendemain, mon fils porta le tout au poste à M. d'Ervillé qui répondit de le pousser, mais c'était attaquer la chèvre par les cornes.

Le surlendemain, mon fils y retourna et y resta deux jours. De retour le 26 mars, pour dîner à Paris, il nous dit que Charlot avait fait un bon extrait, ou feuille de mon mémoire, et devait le donner à M. de Saint-Germain pour qu'il le mît dans le portefeuille du premier travail. Il s'agissait de savoir s'il y était et si cela était en bon train.

Ce soir-là, j'allai, à cet effet, à Versailles. Je forçai la porte à l'hôtel de la Guerre, et je vis M. de Charlot. Il me confia qu'il avait bien fait la feuille, qu'il l'avait donnée à M. de Saint-Germain, qu'il l'avait bien lue, mais qu'il la lui avait rendue et n'avait pas voulu la garder. Donc, non seulement l'affaire n'était pas dans le portefeuille, mais encore elle était renvoyée. Il ajouta que le ministre lui avait seulement dit qu'il n'était pas question de cela. Nous étions donc très loin de notre compte.

J'allai chez le ministre qu'on m'assura qu'on ne verrait pas de plusieurs jours. Je demandai si M. d'Ervillé n'y était pas : heureusement le suisse me dit qu'il était peut-être dans un des bureaux. Je le trouvai, comme de hasard, et fort heureusement, au secrétariat où l'on m'avait dit qu'il n'était pas. Il m'assura avoir bien parlé, mais que le ministre n'avait pas voulu l'écouter et avait dit que, comme ce n'était qu'en cas de ma mort, il n'en était pas question. Je lui fis sentir que, par son ordonnance future, nous ne tenions plus rien; il en convenait, était bien disposé, et me conseilla d'en reparler. Je revins écrire le mauvais état des choses à Paris, et j'étais au désespoir. Le soir, j'allai au coucher et fus bien traité. C'était là que le Roi marquait le mieux les distinctions par le bougeoir; nous l'avions le plus souvent, mon fils ou moi.

Le 28 mars fut tout différent. J'eus, à midi, une bonne conférence avec M. de Maurepas, d'où sortait M. de Saint-Germain, qui le ménageait fort. Je lui fis lire la lettre originale de promesse, où était le mot. Je lui montrai le petit plan gravé de nos terres sur la carte de France, où la position et l'ensemble le frappa, ainsi que ma remarque que le château (1) est dans la ville, de toute ancienneté, ainsi que ce n'est pas nous qui avons cherché la place de guerre, mais elle qui nous a cherchés.

Il saisit d'abord : « Mais malgré votre promesse, l'ordonnance sous presse va vous faire tort! » Je lui fis voir que M. de Saint-Germain, mon vrai ami, ne sentait pas les con-

(1) Le château de Condé.

séquences ni les formes. Non seulement M. de Maurepas en convint, mais il appuya fort sur ce qu'il ne sentait pas assez les nuances de la noblesse, que c'était l'État français, que la noblesse vivait du militaire, que la Cour en tirait son éclat. Il dit : « Il se plaint qu'il y a trop de noblesse en France ! »

Le voyant si bien disposé, je lui laissai une note que j'avais faite exprès pour lui, où je démontrais que ce n'était qu'une forme à donner, dès que nous avions l'assurance, et qu'il fallait nous défendre contre la nouvelle ordonnance. Il prit sans difficulté ma note, il promit de la porter au travail du lendemain, et de l'appuyer pour qu'on me mît en règle. Assistant aux travaux, M. de Maurepas était réellement comme un premier ministre.

De là, j'entrai chez M. de Saint-Germain, et, son valet de chambre m'ayant donné une feuille de papier, outre la forte lettre que j'avais faite devant, je fis un bon prêt à signer où le Roi, reconnaissant la promesse du feu Roi, ordonnait que mon fils fût compris dans la liste des survivanciers, réservés dans le cas de la nouvelle ordonnance. Cette fois, M. de Saint-Germain m'écouta bien, lut tout, et dit : « Ce n'est qu'une forme à y mettre ! » Je le priai donc de mettre ces deux pièces dans le portefeuille du travail du lendemain, disant avoir arrangé tout avec M. de Maurepas, et il me le promit à deux fois. J'en prévins aussi son premier secrétaire.

Par là, l'affaire prenait bien mieux, et il fallait voir l'issue du travail.

J'allai au dîner de la Reine, qui ne parlait qu'aux jeunes gens ; elle faisait gras, et le Carême n'était plus guère d'usage, mais, dans les cabinets, on ne servait encore que du maigre.

Ayant été malade tout l'hiver et ne voulant plus, à mon âge, importuner la jeunesse, je ne m'étais présenté pour souper qu'une fois, à mon arrivée, et j'avais été accepté. Je me présentais à la fin de l'hiver, pour la dernière fois. Je fus accepté et nommé des premiers, et, en général, le Roi marquait bien mieux les rangs que le feu Roi, qui faisait faire ces listes par ses maîtresses.

Nous étions à la grande table et à l'aise, vingt-cinq, dont dix femmes. C'étaient presque tous des anciens, des grandes charges et des gens bien choisis. Il se trouva sept personnes plus jeunes, mais bien choisies aussi, à la petite table. En général, je trouvai tout cela beaucoup plus séant et mieux entendu que dans l'ancien temps. Il y avait toujours le Roi et la Reine, Monsieur et Madame, M. le comte d'Artois, et la petite comtesse d'Artois, grosse à mi-terme et la seule — ou plutôt son mari, — qui donnât progéniture. Cela faisait des soupers de famille et, de plus, comme dans les anciens petits cabinets, mais mieux choisis et d'un fort bon ton. Je m'y trouvai très agréablement. Ensuite, le Roi et toutes les dames jouaient assez longtemps, et, pendant ce temps, nous autres qui ne jouions pas, nous allions chez M. et Mme de Maurepas qui logeaient tout à côté dans les cabinets et rassemblaient toute la bonne compagnie, ce qui était commode et agréable. Le Roi était au mieux, très gai, parlant, polissonnant, mais réellement très aimable. Enfin, j'avoue que je trouvai tout cet intérieur beaucoup plus aimable qu'on n'aurait pu croire, et toute cette journée se passa d'une manière charmante.

Le 29 fut encore très important : croyant l'affaire en bon train, je craignais de faire des démarches, de peur de la gâter. J'allai, cependant, après le lever, en causer avec M. de Fumeron. Il me dit toujours qu'il n'aimait point les tempéraments et les tournures qu'on voulait y mettre ; que l'ordonnance qui allait paraître, n'admettant point tout cela, détruisait tout ce qui n'était pas brevet dans la poche, et même qu'il fallait qu'on fût comme pourvu et qu'on eût prêté serment. Cela me paraissant très vrai, quoique difficile à obtenir, puisqu'on s'était fait la loi de ne pas accorder de survivance, je fis une autre forme de bon pour que le Roi ordonnât qu'on expédiât un brevet daté d'avant l'ordonnance, et je courus chez M. de Maurepas pour lui dire mon inquiétude.

Je fus agréablement surpris qu'il me prévint en me disant qu'il en avait, ce même matin, parlé au Roi de lui-même, et, lui ayant dit qu'il avait lu la lettre de promesse du feu Roi,

écrite comme de sa part, par M. de Monteynard, que le Roi avait dit : « Mais après, il demandera pour son petit fils, et nous voilà tombés dans l'héréditaire que nous voulons éviter ! » A quoi M. de Maurepas lui avait répondu : « Mais il a la promesse, et son fils est un bon sujet ! » Et le Roi avait répliqué : « Oh ! pour cela oui, et cela mérite considération ! »

Sur quoi je dis à M. de Maurepas que rien n'était sûr et net, que le brevet de survivance. Il me répondit qu'il l'avait entendu comme cela, et lu mon projet de feuille ou de *bon* pour donner à signer au Roi, pour demander le brevet de survivance. Je voulus le lui laisser ; il me dit : « Non ! j'ai parlé, j'en ai même causé avec M. de Montbarrey. Donnez cela à M. de Saint-Germain, qu'il le mette dans son portefeuille ! »

J'y courus. J'eus beaucoup de peine à percer jusqu'à lui. M. d'Ervillé, enfin, me fit entrer. Je lui dis la façon obligeante dont le Roi avait répondu, et que je le priais de me rendre l'autre projet de *bon* et de me mettre celui-là à sa place. Il ouvrit un portefeuille peu garni où cela était à la tête. Il me le rendit, et mit le nouveau à la place. M. de Fumeron était là, je le priai de dire son avis. Il dit très obligeamment qu'il n'y avait que le brevet de sûr, et appuya, ce qui fit encore bien. Enfin, M. de Saint-Germain, me le montrant dans le portefeuille, qu'il referma, me fit une mine d'amitié et signe de le laisser, et se remit à son bureau sans m'avoir dit un mot.

Toujours souffrant et incommodé d'avoir soupé la veille, j'allai manger un morceau chez M. de Sartines, où nous n'étions que quatre en tout, et où je parlai marine à mon aise et dans les grands principes : M. de Sartines parut m'écouter avec confiance.

Étant allé chez le Roi, on m'assura que M. de Saint-Germain ne travaillait pas ce jour-là, que c'était pour le lendemain. Ainsi, je restai désœuvré à écrire tout cela à Paris.

Le soir, à l'Ordre, j'appris qu'avant le Conseil des Dépêches, dont il était, il était entré et avait travaillé un gros quart d'heure. On dit que c'était pour signer la régie des

vivres. Comme il pouvait avoir fait passer son petit portefeuille où était mon affaire, je courus chez son premier secrétaire, mais il ne savait encore rien, le portefeuille n'étant pas revenu à lui, et lui n'ayant point été appelé. Ainsi, il me remit au lendemain, soit pour savoir si l'affaire avait passé ce jour-là, ou serait mise au travail du lendemain, de sorte que je revins, fort inquiet, chez moi, tout tenant à un fil dans pareille affaire, et n'y ayant de sûr que ce qui est fait.

Le 30 mars, j'allai de bonne heure chez le premier secrétaire de M. de Saint-Germain, où je trouvai heureusement M. de Fumeron, car, dans toute cette affaire, il s'est trouvé une infinité de rencontres heureuses, marquées au coin de la Providence.

Le premier secrétaire me dit qu'il n'y avait rien de fait, qu'il n'avait pas travaillé la veille, que ce serait pour ce soir-là.

M. de Fumeron me dit qu'il croyait l'affaire sûre et comme faite, mais qu'il était fâché que j'eusse consenti à la réduction du gouvernement de Condé après moi, de dix-huit à douze, attendu que, puisque c'était une chose antidatée, censée faite devant l'ordonnance, temps où il n'était pas question de réduction, c'était montrer le faux de la date et lui attirer d'autres représentations du même genre, en citant cet exemple-là. A quoi je répondis que l'intérêt ne m'arrêterait pas, que ce dont j'étais le plus flatté, c'était la façon dont le Roi prenait la chose par le mérite de mon fils, mais que je ne savais pas d'où venait qu'on eût dit que je consentais à la réduction, puisque je n'avais rien dit, ni eux non plus, ni à M. de Saint-Germain, ni à M. de Maurepas; ainsi, que je niais d'y avoir consenti. Il me dit que c'était Charlot qui venait de lui dire avoir porté la feuille de la valeur du gouvernement et de la réduction, qui le lui avait dit.

Je revins attendre mon fils chez moi; il arriva à midi, et je fus fort aise de m'aboucher avec lui pour tout cela.

Pour savoir d'où venait qu'on disait que j'avais consenti à la réduction et voir si M. Charlot avait donné sa feuille, j'allai chez lui. Il m'avoua que c'était lui qui avait dit que je

consentais, qu'à la vérité la feuille ne le portait pas, mais qu'on l'accorderait sur ce pied-là. Je me plaignis fort, faisant remarquer que, comme grâce du feu Roi, je devais être sur l'ancien pied. Il me dit que, comme je ne serais daté que devant l'ordonnance, et la seule survivance accordée sous le nouveau règne, il croyait qu'on ne l'accorderait que comme cela.

Ainsi, si mon fils perd 7.000 livres de rente, ce sera de la faute de Charlot, qui a avancé cela, croyant la chose propre à déterminer le ministre.

Quatre heures après, ayant été aux informations avec mon fils, nous apprîmes qu'il était bien vrai que M. Charlot n'avait rien mis sur la feuille qui était l'extrait de mon mémoire et de mes pièces, mais qu'on ajoute toujours, à la fin de pareille feuille, la valeur du gouvernement, tant en appointements qu'en émoluments, et que, de plus, M. Charlot, sachant le contenu de la nouvelle ordonnance et combien les réductions tenaient à cœur, il avait malheureusement ajouté, de plus, sur cette feuille-là : « Ledit gouvernement est réduit à 12.000 francs. » C'était là le mal, si le Roi mettait : « Bon à expédier avec la réduction », et cela devenait très embarrassant, s'il mettait seulement : « Bon à expédier », sans rien spécifier, d'autant que cela était renvoyé à M. Charlot, qui tenait à cette réduction, quoique je lui eusse fait voir que c'était faire tort à leur ordonnance, en montrant que ce qui ne devait être que l'expédition d'une ancienne grâce, avait été accordé depuis l'ordonnance, et que, comme c'était à lui à en renvoyer la feuille à expédier à M. de Fumeron, qui l'entendait mieux, il ne pourrait expédier que conformément à la note que lui enverrait Charlot.

Je fis passer à M. de Maurepas, avant le travail, une note pour faire sentir qu'il fallait une simple expédition de brevet de survivance sur l'ancien pied, comme chose accordée depuis cinq ans.

Le travail, le Roi étant revenu exprès de fort bonne heure de la chasse, commença à six heures et en dura près de trois. M. de Maurepas assistait à ceux-là, M. de Saint-

Germain l'ayant demandé d'abord, et cela s'étant continué. Par là, M. de Saint-Germain se soutenait, et c'est ce qui avança, comme j'ai dit, M. de Montbarrey par reconnaissance de la part de M. de Saint-Germain et par suite de la parenté de madame de Maurepas. Ce fut le premier travail où M. de Montbarrey assista, lut et rapporta, ce qui le mettait en train, et le Roi en habitude de l'entendre.

Ne pouvant rien savoir du travail que par M. de Maurepas, mon fils y alla avant souper et vint m'annoncer qu'il lui avait confié que l'affaire était accordée, mais avec la réduction. J'y allai à dix heures du soir : il y avait une petite table bien garnie. Quand on fut sorti de la grande, M. de Maurepas se trouvant à côté de moi, je lui dis que je ne savais rien, mais que j'étais content, dès qu'il y était. Il me dit : « Voyez M. de Saint-Germain, et je crois pouvoir vous dire que vous serez content ! » Je lui dis : « Sûrement ! surtout si on a traité l'affaire comme elle doit être de vieille date ! »

M. de Montbarrey s'étant trouvé seul, je lui dis : « Je crois vous devoir un remerciement, mais je n'en dois rien savoir ! » Il me dit : « Je ne peux pas parler ! » Je lui répondis : « Sans doute, ni M. de Maurepas non plus, mais il m'a fait entendre que je devais être content ! » Sur quoi il me dit : « Cela étant, je peux vous en assurer. Cela est bien, voyez M. de Saint-Germain ! » J'appuyai toujours : « Pourvu que ce soit sur le ton d'une ancienne chose faite, qui est la seule façon de vous tirer d'embarras ! »

J'eus ensuite, avec M. de Maurepas, une conversation sur l'opération générale importante. Sur ce que je dis que je regrettais l'esprit des vieux corps et tant de belles actions perdues, il me répondit : « Il fallait laisser leurs noms aux régiments qu'on formait de leur dédoublement, mais le Roi n'a pas voulu. Il est malheureux qu'il n'y ait pas d'état civil en France. Il y a trop de noblesse à placer, et pas assez de places. Vous avez raison, dit-il, plus le Roi est grand, plus il y a d'échelons intermédiaires qui mènent à lui ! » En général, il paraissait trouver que M. de Saint-Germain, trop habitué

à l'Allemagne, ne suivait pas assez l'esprit de la Nation. Cependant, il assistait au travail, et laissait faire. Je lui dis que si on ne laissait que cinq officiers par escadron, c'était trop peu, de trop qu'il y avait devant, et il en convint.

Nous apprîmes là qu'il y avait encore quatre ou cinq grands travaux à avoir ; le Roi paraissait si bien s'y porter qu'il revenait exprès de la chasse, ce que le feu Roi n'aurait pas fait. Aussi avait-il promis qu'il ne chasserait pas trop, quand il aurait autre chose à faire, et il paraissait s'appliquer à tous ces changements qui devaient encore durer près d'un mois pour que tout fût décidé suivant le nouveau plan.

Ainsi, nous fûmes, ce jour-là, assurés de cette survivance que les ordonnances inattendues nous auraient fait perdre, malgré les promesses, mais j'étais mécontent de la réduction : tout cela avait tenu à peu de chose et m'avait rudement tracassé.

Le 31 mars, jour des Rameaux, je fis demander audience à M. de Saint-Germain. Il me fit répondre que mon affaire était faite et qu'il ne pouvait pas me donner audience, n'ayant pas un moment de libre. J'allai au long office, à la chapelle, à une heure et demie. Je vis son secrétaire qui me dit que cela était accordé et renvoyé à M. Charlot. Je vis Charlot qui ne voulut jamais rien dire. Je lui fis reproche que c'était sa faute si la réduction y était. Il me dit qu'il n'avait pu faire autrement et que, si cela était accordé sur ce pied, on ne pouvait y rien changer, mais qu'on expédierait bien, et que je pouvais partir. Je revis M. de Fumeron qui avait fait au mieux et qui se plaignait toujours qu'on risquait de faire une planche par la réduction, cela marquant que c'était depuis l'ordonnance arrêtée, quoi qu'on antidatât de devant. J'appuyai partout pour qu'on antidatât de 1775 : on me dit que, cela n'allant plus au Roi, il n'y avait qu'à expédier le brevet. Je vis, en m'en allant, M. d'Ervillé ; il me parut tenir assez à la réduction, parce que c'était lui qui avait fait l'ordonnance et imaginé peut-être les classes. Mais il me dit que, comme une grande partie était en émoluments, cela serait peu sensible, ce qui indiquait qu'on pouvait se tirer d'affaire

par les émoluments. J'insistai partout pour qu'on ne parlât pas de la réduction dans le brevet antidaté, s'il se pouvait, de décembre 1775.

Enfin, n'y pouvant plus rien, je partis de Versailles à deux heures, ayant remis en train l'affaire importante, qui était perdue, malgré la lettre de promesse, si nous n'avions pas agi avant l'ordonnance nouvelle qui, ne gardant que les brevets de la survivance expédiés, détruisait tous les autres bons et promesses, et c'était beaucoup d'avoir remis l'affaire, d'après sa position, le jour de mon arrivée où M. de Saint-Germain, ayant refusé la feuille et renvoyé l'ordonnance, nous écrasait peut-être sans y songer; et nous dûmes beaucoup, là-dessus, à M. de Maurepas.

Il serait curieux de relire, avant ceci, tout ce qui a eu rapport à la même affaire, quand j'obtins, par M. le prince de Soubise et Mme de Pompadour, la survivance de ce gouvernement qu'avait M. le comte le Danois, et on verra, tant pour moi que pour mon fils, combien tout cela a tenu à peu de chose, et combien il a fallu de peine et de circonstances heureuses pour réussir.

Le 4 avril, voulant faire encore une tentative contre la réduction, qui était réellement mal, puisque les survivances étaient réservées dans l'ordonnance et que, comme c'était une promesse du feu Roi, ce n'était que la réaliser, j'en écrivis à M. Charlot. Il me répondit que, du 2 au soir, cela était à l'expédition chez M. de Fumeron, suivant la forme que le Roi avait réglée.

Le 9, mon fils alla prendre congé; il ne put rien savoir; tout était en l'air et inquiétant. Enfin, pour cette affaire, je reçus, le 13 avril, la patente et les provisions de la charge de gouverneur de Condé en survivance après moi, pour mon fils, ce qui mit enfin en règle et termina cette grande affaire. Elle était datée du 24 janvier, ainsi bien avant l'ordonnance, et purement et simplement sur le même pied que moi. Mais, comme cela renvoyait aux états arrêtés par le Roi, la feuille de ces états-là portait la suppression dont nous n'avions jamais pu revenir.

Peu de jours devant, j'avais fait tout terminer pour le partage et la liquidation conforme à la substitution entre mes enfants.

L'ordonnance des gouvernements, qui parut alors, datée du 18 mars 1776, fit assez de bruit. On trouva qu'on avait tort de montrer ainsi, à tout le monde, tout ce que le Roi a à donner, car, quoi qu'aucune puissance n'en ait autant, on croyait qu'il y en avait encore davantage. On trouvait aussi qu'on avait tort de rendre toutes les récompenses si égales. Les grands gouvernements, qui n'étaient destinés que pour les maréchaux de France et les princes du sang, étaient de 60.000 livres, au nombre de dix-huit. Les autres gouvernements de provinces, au nombre de vingt et un, étaient fixés à 30.000 livres, et ne devaient être accordés qu'à des lieutenants généraux. Tous les gouvernements de villes, au nombre de cent quatorze en tout, étaient fixés, savoir : vingt-cinq à 12.000 livres, vingt-cinq à 10.000 livres, et soixante-quatre à 8.000 livres.

On objectait que c'était trop confondre et égaliser les grâces, qu'il était nécessaire qu'il y eût des nuances plus marquées. En général, il paraissait que M. de Saint-Germain, par esprit de discipline, tombait dans le système de M. Turgot, de l'égalité des conditions, ce qui faisait assez crier dans la noblesse. En outre, cela diminua de beaucoup le nombre des petites grâces que le Roi avait à donner : il y en eut douze, à la vérité, inutiles, de supprimées dans mon commandement.

Il y eut, en outre, pendant ce temps, beaucoup d'édits de M. Turgot qui firent grand bruit, surtout celui des corvées, celui de la suppression des jurandes ou maîtrises, celui de la suppression des charges sur les ports, et celui pour la liberté absolue du commerce des grains, pour l'approvisionnement de Paris.

L'édit des corvées, ayant l'avantage d'ôter cette dure charge pour le peuple, avait l'inconvénient terrible d'établir un impôt de plus sur les terres, toujours arbitraire, ainsi que son emploi, ce qui ne pouvait manquer de tenir le pain un

peu plus cher, mal plus réel pour le peuple que sa gêne d'auparavant.

Pour l'édit de la suppression des maîtrises, on craignait que cela ne fît tort à la police de Paris. Cependant, il faut avouer qu'à la suite des temps, cela pouvait faire un bien.

Sur les autres édits, on trouvait que le Roi se chargerait toujours de nouveaux remboursements, sans améliorer ses revenus, et, pour l'édit de la liberté indéfinie du commerce des grains pour Paris, on craignait que, dans les mauvaises années, il n'en pût résulter de grands malheurs. Mais M. Turgot ne sortait pas de son système outré de liberté, et assurait que c'était la seule manière de mettre l'abondance, et même le prix moyen à un taux honnête.

Tout cet hiver, qui fut des plus vifs, tant pour la force du froid que par le rhume général qu'on eut en Europe, fut très triste, parce qu'on ne fit que parler de réductions, de changements, et qu'en gros, on en jugeait mal, souvent sans les connaître, car tout a son bon et son mauvais côté. Il n'y avait que l'expérience qui pût faire décider dans la suite. Le Roi s'ôtait des revenus et ne les remplaçait pas. On était certain que les réformes ne suffiraient pas, et l'on jugeait qu'on allait manquer de fonds.

Je reviens à ce qui me regarde : nous fûmes fort tracassés, cet hiver, entre autres choses, par des aventures fâcheuses que le jeu occasionna au prince de Salm. Cela amena, le 22 mars, un second combat qui rétablit les choses, et tout cela nous donna beaucoup de chagrin.

Le 26 mars, j'allai à une course de chevaux dans le terrain qu'on avait arrangé pour cela, dans la plaine des Sablons. Depuis quelques mois, ce goût prenait extrêmement à Paris, et nous devenions Anglais, comme à Newmarket. C'étaient tous des jockeys anglais qui couraient, et tout y était absolument monté à l'anglaise. Cependant, le prince de Nassau (1) gagna, en courant lui-même, et, le jour que j'y fus, un cheval

(1) Charles-Henri-Nicolas Othon, prince de Nassau-Siegen, né en 1715, fils de Maximilien-Guillaume-Adolphe, prince de Nassau-Siegen, et de Marie-Madeleine-Amicie de Monchy-Sénarpont, représentait alors la branche

français du haras de M. de Voyer gagna, pour la première fois, sur un cheval anglais. Cette nouvelle folie pouvait donc nous mettre dans le goût de nous attacher davantage à nos haras et aux exèrcices hardis. De plus, cela attirait beaucoup de monde, et pouvait avoir son bon côté.

La Reine y venait régulièrement. Je montai dans sa loge, qui était charmante : il y avait, peut-être, près de 2.000 carrosses, et c'était un spectacle admirable, quand il faisait bien beau. Le tour des poteaux était d'un mille, mesure d'Angleterre, et on faisait trois tours, ce qui faisait la lieue anglaise, d'environ 2.700 toises de France. Ils faisaient ces trois tours en sept minutes et sept minutes et demie. En général, quelques courses anglaises pouvaient avoir encore plus de vitesse, à cause de la gêne que causaient les poteaux, mais comme, de la loge, on voit tout, joint à l'affluence prodigieuse de monde, ce coup d'œil était infiniment plus beau que celui que j'ai vu à Newmarket.

Je fus extrêmement malade, tout cet hiver, d'abord par un rhume affreux et un accablement général qui m'empêcha entièrement de reprendre aucun de mes grands ouvrages d'histoire naturelle et autres, ce qui était grand dommage.

Le 2 avril, me retrouvant un peu mieux, je fis avec M. l'abbé d'Arvillars, la jolie promenade de la faisanderie des faisans de la Chine du Bois de Boulogne, où l'on en voit plus de cent couples arrangés avec un art charmant.

Le 3, j'allai, avec lui, au joli jardin de M. Boutin (1), et, le 9, avec la duchesse de la Trémoïlle, au charmant cabinet d'oiseaux de M. de Mauduit (2), chose admirable, et, de là,

catholique de cette famille. Il était fort lié avec le duc de Chartres, et épousa, en 1780, la princesse Sangouszka.

(1) « M. Boutin, receveur général des finances, est le premier qui ait exécuté ici l'idée de créer des jardins anglais en grand. Il a acquis un terrain aride aux portes de la capitale (à Clichy); des sources factices y ont bientôt produit des ruisseaux qui ont arrosé des prairies; des montagnes se sont élevées; on y a vu des rochers, des cavernes, des bosquets d'arbres étrangers où un beau désordre est un effet de l'art; des grottes ornées de coquillages précieux. » (*Correspondance secrète* de Métra.)

(2) Il doit s'agir du docteur P.-J.-E. Mauduyt de la Varenne, mort en 1792, âgé de plus de 60 ans. Ce médecin, connu surtout par l'emploi qu'il a fait de

à la belle ménagerie de M. le prince de Soubise, à Saint-Ouen.

Comme on ne voulait pas que les colonels pussent faire des représentations sur l'ordonnance qui allait changer toutes les troupes, on leur ordonna de joindre pour le 15 avril. Mon fils partit donc, fort à regret, le 14 avril, pour Moulins. Il était accablé d'affaires : son intendant militaire Bridou mourut alors. Outre le terrible regret de quitter sa femme et sa famille, mille choses méritaient de le retenir, et ce départ fut d'autant plus cruel, que l'ordonnance ne parut que trois semaines après.

Mes cinq jolis enfants venaient à merveille : l'aîné, ayant dix ans, commença, alors, à travailler un peu sous moi, et me donnait beaucoup d'espérance.

Le 16 avril, mon fils étant parti, quoique je fusse dans un état misérable, j'allai à Versailles pour ses affaires. Le Roi s'amusa à m'y peser, et j'étais si maigri que je fus fort étonné de voir qu'avec tous mes gros habits, je ne pesais que quatre-vingt-dix-sept livres. Je suis persuadé que, sans habillement, je n'en aurais pesé que quatre-vingts. On criait beaucoup, à Versailles, du changement total du militaire. Je fis un grand dîner chez M. de Saint-Germain, qui m'aimait toujours.

Le printemps était beau et sec : je tâchai d'en profiter un peu, dans mes fréquentes promenades de malade. Je fis le tour de Paris sur tous les boulevards : il ne faut qu'une heure trois quarts. Les anciens boulevards s'embellissaient toujours et fourmillaient de monde. Les nouveaux boulevards, quoique plus solitaires, étaient charmants. Je ne revenais pas de la vitesse dont j'avais vu venir tous ces arbres !

Le grand cours était, alors, tout paré, jusqu'à la grille. Il était planté et venait au mieux et d'une grande vitesse. On achevait le rond en haut et, au-delà, j'allai encore admirer le beau pont de Neuilly. On avait défait le deuxième pont de bois. On ne passait que le premier, puis le beau pont de

l'électricité comme moyen curatif, a pris part au *Dictionnaire des Insectes*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, et à l'*Histoire des oiseaux*, de Buffon.

pierre, dont on rendait les cinq arches navigables pour recharger et combler l'autre bras. Il était presque en entier, et, l'année d'après, on devait passer tout droit. Paris s'embellissait beaucoup.

Le 25 avril, je consultai le fameux baron de Wintzel pour mon trait de feu qui me tombait toujours de l'œil droit, et m'inquiétait d'autant plus que tous les autres oculistes étaient assez partagés d'opinions. Il m'assura fort qu'il ne fallait que rafraîchir et ne rien faire, que cela passerait peut-être en ne faisant rien, et non en faisant des remèdes. Je pris donc des lavements, respirai la vapeur d'eau chaude, et pris mon parti d'aller mon train, quoique ce nouvel accident me fâchât fort.

Voyant que j'étais un peu mieux, je me mis à arranger tout pour le voyage. Le 28 avril au soir, je me rendis à Versailles. Ce déplacement fut heureux et termina tout. Je trouvai qu'on venait de publier les fameuses ordonnances datées du 25 mars, qui changeaient tout le militaire et le mettaient sur un pied nouveau et égal, tous les régiments d'infanterie, au nombre de 94, à deux bataillons de 684 chacun, sans compter la compagnie de grenadiers et de chasseurs; tous les régiments de cavalerie égalisés au nombre de 23, à quatre escadrons, et un de troupes plus légères, faisant cinq escadrons par régiments de 174 hommes, y compris les officiers par escadrons, qui ne faisaient chacun qu'une compagnie ou quatre divisions.

On prétendait que cela fournirait 80.000 hommes d'augmentation et porterait notre militaire, campant en ligne, à 220.000 hommes, et cela pour le mettre à l'instar de la Maison d'Autriche. Mais il fallait qu'on nous laissât trois ans de paix, sans quoi nous étions bien mal!

D'après ce que me dirent M. de Saint-Germain et ses quatre faiseurs qui étaient Wimpffen (1), Vioménil, d'Ervillé et Guibert, on voulait égaliser, faire un gros militaire de guerre par divisions, toujours prêt, en paix comme en

(1) Pierre Christian, baron de Wimpffen, né en 1725, ancien colonel du régiment de la Marck, maréchal de camp en 1770.

guerre, et sur l'ancien ton des troupes de guerre, sans recherche ni grande évolution. Il n'aimait pas les manèges, ni toutes les nouveautés, et disait : « M. de Turenne a bien battu sans tout cela ; le fait est de bien charger ! » Mais il ne put me répondre quand je lui objectai qu'alors toutes les troupes de l'Europe n'en savaient pas davantage. Si, dans la suite, la chose montée, on se remettait un peu à bien faire les évolutions, cela pouvait être bon, mais il ne fallait plus tant se relâcher là-dessus ; en outre, il supprimait trop les sous-ordre des États majors.

Il était bien cruel, pour les onze vieux régiments, de se voir dédoubler et remis, comme tout le reste, à deux bataillons. Cet esprit des vieux corps, avec lequel nous avions été bercés, et qui leur a fait répandre tant de sang en tant de belles actions, faisait saigner le cœur à voir abandonner ! Le duc d'Havré, qui avait été l'objet d'une distinction pour avoir été roulé du même coup de canon qui avait tué son père, et presque toute sa famille, événement trop tôt oublié, était bien à plaindre avec tout son régiment de Flandre, petit rien qui devenait confondu !

Dans ce voyage, le Roi me traita toujours bien ; M. de Saint-Germain, chez qui je dînai, au mieux ; je fus content de M. de Montbarrey et de tout le monde. J'allai, le soir de mon arrivée, chez M. de Maurepas où tout se rassemblait, ce qui était fort agréable.

Je fis de grandes démarches pour faire nommer mon fils brigadier, ce qui tardait beaucoup trop. Il n'y avait plus d'avancement, et il y avait davantage de service. On criait fort.

Je poussai encore pour la garnison d'Arras, d'autant qu'on disait qu'il n'y aurait plus de changements, qu'on ne ferait les divisions des officiers généraux qu'en septembre.

Je me mis en état d'instruire mon fils sur tout ce qu'il demandait, de Moulins, où on était dans l'attente et l'impatience, et je m'instruisis de tout par une grande lettre, à mon retour.

J'appris que ce serait M. de Chaulieu (1) qui ferait le dédoublement de Champagne à Calais, et qu'il suffisait que je m'y rendisse le 1er juin. Par là, j'avais tout le mois de mai pour Condé et l'Hermitage, et je vis d'abord que tout s'arrangeait bien. Je partis de Paris le 2 mai.

Le 15, je reçus à Condé la curieuse et étonnante lettre de ma fille, si importante et dont voici la copie :

A Paris, ce 12 mai 1776.

Voilà, mon cher papa, beaucoup de nouvelles ! M. Turgot a été renvoyé ce matin. M. Bertin a été lui demander sa démission de la part du Roi. C'est M. de Clugny (2) qui le remplace, celui qui a été employé dans les colonies et qui a toujours été fort protégé par MM. de Praslin et d'Aiguillon. M. de Malesherbes a demandé à se retirer. C'est M. Amelot (3), intendant des Finances, qui le remplace. M. Senac (4), votre intendant, est nommé intendant de la Guerre, comme l'était M. Foulon. M. de Guines (5) est fait duc à brevet pour le dédommager d'avoir été rappelé, et M. le marquis de Noailles va en Angleterre, et le duc de la Vauguyon (6) en Hollande. Les Américains ont abandonné le siége de Québec, mais ils ont pris Boston, dont 7.000 hommes de troupes, et 2.000 habitants se sont retirés à Halifax. M. le comte de Saint-Germain est entré au Conseil le 12 mai.

(1) Jean-Jacques Anfrie, comte de Chaulieu, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1781.

(2) Jean-Etienne-Bernard Clugny de Nuis, après avoir exercé l'intendance de diverses provinces, fut appelé, en 1776, au Contrôle des Finances, en remplacement de Turgot, mais mourut six mois après.

(3) Antoine Jean Amelot, marquis de Chaillou, d'abord maître des Requêtes, puis intendant des Finances, enfin secrétaire d'Etat au département de la Maison du Roi, de 1776 à 1783.

(4) Gabriel Senac de Meilhan (1736-1803), maître des Requêtes en 1764, intendant de diverses provinces de 1766 à 1775, puis intendant général de la Guerre en 1776.

(5) Le comte de Guines avait été rappelé de son ambassade à Londres, où il fut remplacé par le marquis de Noailles, et était arrivé à Paris le 1er février.

(6) Paul-François de Quélen de Stuer de Caussade, duc de La Vauguyon (1746-1828), fils de l'ancien menin du Dauphin, depuis Louis XVI, ambassadeur près les Etats généraux des Provinces-Unies depuis le 11 mai 1776, avait épousé, en 1766, Antoinette-Rosalie de Pons.

Comme, d'après ces nouvelles, je crus que nous n'avions plus M. Senac pour intendant, j'écrivis, sur-le-champ, une jolie lettre à M. de Maurepas pour ravoir M. de Taboureau, mais j'appris que nous gardions M. Senac, mais qu'il était un des intendants militaires des espèces d'armées de paix qu'on formait. Cela faisait voir qu'on suivait le plan des grandes divisions, et cela allait donner tout une autre forme au militaire.

On voit par là qu'en ce monde, on ne fait que vivre dans une incertitude continuelle : le parti de l'Encyclopédie dominait un jour devant, et, par la retraite de MM. Turgot et Malesherbes, le reste du Conseil pensant bien, si MM. de Clugny et Amelot pensaient de même, tout pouvait retourner à l'autre sens, et le système général changer du noir au blanc, ce qui arrive si souvent en France.

Les affaires d'Angleterre, qui écrasaient ce pays, avaient aussi, comme on vient de voir, leur haut et leur bas, puisque, si les Américains avaient le dessous en abandonnant Québec, ils gagnaient beaucoup en reprenant Boston, et pouvaient employer ailleurs l'armée dont ils le tenaient bloqué. Les Anglais faisaient partir leurs renforts et prétendaient avoir, cette campagne, une armée de quarante-cinq mille hommes, mais, si les Américains tenaient bon, même après une défaite, il y avait apparence que les royalistes fondraient à la fin, et que l'Amérique septentrionale resterait comme les Provinces-Unies, et finirait par devenir alliée de l'Angleterre, au lieu d'en être la sujette, et peut-être deviendrait la plus formidable puissance du monde.

Quant à l'entrée de M. de Saint-Germain au Conseil, c'était une marque que son système tiendrait, et, comme il culbutait tout, il fallait voir comment cela réussirait, mais il refusa d'y aller, à ce qu'on dit, ayant trop d'affaires.

Pour M. Turgot, il est vrai qu'il était outré dans son système, et ne voyait que cela, sans faire de fonds suffisants, mais c'était l'homme du peuple, et il en sortit comme il y

était entré, sans y avoir gagné un sol, ce qui est peu commun. Ce n'était la peine de tenir, il y avait si peu de temps, un grand Lit de Justice à Versailles afin d'établir ses principes, du moment où il devait les abandonner si tôt. Ceci fait voir que les grandes choses sont, comme j'ai dit, bien peu de chose !

## XXXIII

### DU 14 JUIN 1776 AU 15 AVRIL 1777

J'apprends avec colère que le comte de Maillebois est parvenu à se faire nommer commandant de la division de Picardie et du Soissonnais. — Une lettre du Ministre me confirme cette nouvelle dont je perçois aisément les causes. — Mes lettres de protestation à MM. de Saint-Germain et de Montbarrey. — Mes réclamations sont appuyées par le tribunal des Maréchaux de France, qui a déclaré M. de Maillebois indigne de servir. — Démarches énergiques de ma mère et de plusieurs autres personnes en ma faveur. — Réponse de M. de Montbarrey ; ma réplique. — Démarche de ma fille auprès de la Reine, qui plaide mal ma cause et la perd. — Enfin, M. de Saint-Germain se décide non seulement à me satisfaire au sujet de la Picardie et du Soissonnais, mais encore à y ajouter l'Artois. — Disgrâce de M. de Lugeac et de plusieurs autres commandants de division. — La duchesse d'Havré accouche d'une troisième fille. — Visites ; rencontre de M. de Maillebois. — Le marquis de Lévis. — Embellissements de Paris. — Séjour à Ivry, puis à l'Hermitage et à Condé, du 10 octobre 1776 au 15 janvier 1777, date de mon retour à Paris. — Versailles ; état de la Cour. — Caractères du Roi et de la Reine. — Mécontentement général provoqué par l'administration du comte de Saint-Germain. — Crédit du prince de Montbarrey. — Visite au docteur Franklin et conversation scientifique avec lui. — Mort du marquis d'Hautefort, mon beau-frère. — Réception de trois chevaliers de l'Ordre, dont l'ambassadeur d'Espagne, le 2 février. — Correction de l'attitude de M. de Montbarrey à l'égard de M. de Saint-Ger-

main. — Conférence avec des directeurs du Génie, au sujet du dessèchement du Calaisis. — Le jeu à Paris ; contagion de l'exemple donné par la Cour ; mesures prises contre les jeux publics. — Conversation avec l'ambassadeur d'Angleterre, après un grand souper chez l'ambassadeur d'Espagne. — Nouvelle visite à Franklin, qui me parle du traité d'union et des projets de ses compatriotes. — Souper chez le comte de Mercy-Argenteau. — Un mot du comte de Saint-Germain. — Pénurie d'argent au ministère de la Guerre. — Le prince de Soubise m'offre l'échange de la division de Picardie, Artois et Soissonnais contre celle du Hainaut où M. de Maillebois a été nommé ; je refuse. — Je me procure des arbustes pour compléter ma collection de l'Hermitage. — Je travaille à la généalogie de la Maison de Croÿ. — Je perfectionne ma carte de l'hémisphère austral. — Conversations politiques avec les ministres. — Visite à la manufacture de Sèvres. — M. de Castries donne sa démission de commandant de la Flandre et du Hainaut. — Il est remplacé par le prince de Robecq. — Conversation avec M. de Sartines. — Visite à M. Borda, qui me montre ses plans des îles Canaries, où il a vu le capitaine Cook, et me parle longuement de ce navigateur.

J'arrivai le 14 juin à Calais. Mais il faut reprendre cette cruelle journée dès le matin. J'étais arrivé de bonne heure à Aire où je descendais, à l'ordinaire, chez M. de Tortonval (1), lieutenant de Roi, et où j'avais déjà, jadis, appris de mauvaises nouvelles. Je m'informai s'il n'y avait rien de nouveau. Il me dit que non, si ce n'est que le prince de Robecq avait reçu la liste des officiers généraux employés. Je la demande. Il l'envoie chercher. Je vois, à la tête, M. de Castries, commandant la division. M. de Robecq de même, M. de Lévis (2) de même ; ainsi de tous les commandants de provinces. Je dis : « Ah ! j'ai donc aussi une division ! » Et je me cherche tranquillement quand, tout à la fin, je trouve *Picardie et Soissonnais*, et je lis : « M. le comte de Maillebois, commandant. »

(1) Ramsault de Tortonval, lieutenant de Roi à Aire.

(2) François-Gaston, marquis, puis duc de Lévis (1720-1787), maréchal de camp en 1758, lieutenant général en 1761, gouverneur de l'Artois en 1765, maréchal de France en 1783, avait épousé, en 1762, Gabrielle-Augustine Michel, fille d'un trésorier général de l'artillerie de France, un des directeurs de la Compagnie des Indes.

Je restai pétrifié, furieux, et ne doutai pas, d'abord, qu'il n'eût tout et ne m'eût dépouillé en entier. La rage me possédait, je faisais semblant d'être tranquille, je demandai vite mes chevaux. Cependant je voulus avoir copie de cette liste, et, tandis que Monsieur la faisait, je causais avec Madame, la rage dans le cœur.

Je partis brusquement, dès que j'eus la copie, et j'oubliai ma chienne, la troisième *Frivole*, et ne m'en aperçus qu'en sortant de Saint-Omer. M. de Tortonval me la renvoya quelques jours après.

En route d'Aire à Saint-Omer, je ne puis exprimer le mauvais sang que je fis. Je me voyais supplanté en entier. Et qu'allais-je faire à Calais ? Peu s'en fallut que je ne fisse retourner. Je ne savais où aller. Enfin, je dis : « Je trouverai mes lettres à Calais ; il faut tout voir ! » Puis, approchant de Saint-Omer, je me rappelai que j'avais l'ordonnance (1) que j'avais fait acheter à Lille. A force de feuilleter, j'y trouvai les trois seuls endroits qui parlent des commandants de provinces, et, à force d'y réfléchir, je vis que, cela étant chose séparée, je pouvais rester l'un sans être l'autre, mais tous les autres l'étaient. Ainsi, je n'en étais que plus furieux, et j'entrai ainsi à Saint-Omer, chez M. Bouliard (2), qui ne put guère m'instruire.

A la porte, je fis venir les deux colonels, M. d'Hautefeuille (3) et le fameux et jeune Guibert, qu'on disait dans le secret. Je leur parlai plus d'une heure, avec toute la colère dont j'étais plein. Ils me dirent que je restais commandant de la province, mais que l'autre avait la division. Cependant,

(1) L'ordonnance du 31 décembre 1776, relative au corps des Ingénieurs militaires, qui allaient, désormais, prendre le nom de *Corps royal du génie*. Il se composait de trois cent vingt-neuf officiers, dont treize directeurs. Les autres étaient répartis dans vingt-et-une brigades. Chaque brigade était composée d'un chef, d'un sous-brigadier, d'un major, de quatre capitaines en premier, de cinq capitaines en second, et de trois lieutenants en premier.

(2) Bouillard, brigadier directeur du génie de Saint-Omer.

(3) Charles-Louis Texier, marquis d'Hautefeuille, colonel du régiment de Normandie en 1763, brigadier en 1770, maréchal de camp en 1780, marié en secondes noces, en 1755, avec Suzanne-Bernardine-Léonore de Cauvigny d'Escoville.

M. de Guibert me dit qu'il croyait que, si je demandais une division, on ne pouvait me la refuser.

Y ayant bien appris tout ce que je pouvais, j'en partis.

Comme je ne voulais pas arriver de bonne heure pour éviter de paraître avec le trouble que j'avais, je vis le château et le port de M. de Beaufort ; je causai longtemps avec M. de Chaulieu, qui venait de faire ce dédoublement, ce qui perçait l'âme, et j'arrivai, au coucher du soleil, à Calais, comptant être prêt à le quitter tout à fait.

Tout le monde s'empressa de venir, et on me reçut avec une joie qui m'aurait été sensible dans un autre temps, mais m'incommodait fort, alors.

Dès que je pus m'en débarrasser, je montai chercher mes lettres, et j'en trouvai, entre autres, trois de ma belle-sœur Mme de Guerchy, dont la dernière, surtout, m'annonçait mon malheur d'une façon si marquée, qu'il y avait de quoi en devenir fou.

Un moment après, M. de Bienassise entra avec force lettres et gros paquets des ministres à moi adressés et qu'il ouvrait en mon absence. Je trouvai, entre autres, arrivée seulement du matin, la lettre de M. de Saint-Germain qui me faisait, comme commandant de province, part des officiers généraux chargés des divisions, et ainsi de tout ce qui regardait les troupes. Cela était bon pour bien reconnaître et affermir le commandement de province, que j'avais cru d'abord perdu aussi ; mais cela m'apprenait si nettement que j'étais le seul, ou peu s'en fallait, qui n'eût pas de division, que j'enrageai de bon cœur. Voici cette lettre.

A Versailles, 1er juin 1776.

Le Roi ayant, Monsieur, jugé à propos de former des troupes en divisions commandées chacune par un lieutenant général avec plusieurs maréchaux de camp sous ses ordres, j'ai l'honneur de vous envoyer l'état des officiers généraux qui seront attachés à la division de Picardie et Soissonnais, et des garnisons et quartiers dont elle sera composée. L'intention de Sa Majesté est que, conformément à l'article 5 du titre II de l'ordonnance du 25 mars der-

nier, ces officiers généraux soient seuls chargés des détails d'instruction, de tenue, d'administration, police et discipline intérieure des corps, ainsi que l'étaient ci-devant les inspecteurs, et qu'ils jouissent des honneurs de leurs grades, sans être dispensés de rendre compte aux commandants des provinces de tout ce qui aura rapport au service et à la sûreté desdites provinces et des places, et au maintien de l'ordre public, dont ces derniers demeureront chargés supérieurement, comme par le passé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé :* SAINT-GERMAIN.

*Division de Picardie et Soissonnais.*

Lieutenant général commandant : M. le comte de Maillebois.

Maréchaux de camp : M. le comte de Melfort (1), M. le comte de la Luzerne (2).

Cette division sera composée des garnisons et quartiers : de Calais, Ardres, Laon et Guise, la Fère, Senlis.

Ce qui était insoutenable, c'est que MM. de Castries, de Robecq, de Lévis, de Stainville, de Ségur, de Tonnerre, de Mailly et de Poyanne, étaient, tous huit, commandants de province, et avaient, en même temps, le commandement de leur division. Il paraissait donc, pour le public, qu'on me délaissait comme n'étant pas de la trempe des autres, et cette idée me faisait monter le sang à la tête, à en étouffer.

Il n'y avait que les quatre maréchaux de France : de Contades, de Broglie, de Mouchy et d'Harcourt, commandants de province, M. d'Aubeterre (3), lieutenant général, et moi

(1) Louis de Drummond, comte de Melfort (1722-1788), maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, avait épousé, en 1759, Jeanne-Elisabeth de la Porte de Meslay.

(2) César-Henri, comte de la Luzerne de Beuzeville, né en 1737, maréchal de camp en 1770, lieutenant général en 1784, avait épousé, en 1763, Marie Adélaïde Angran d'Alleray.

(3) Henri Joseph Bouchard d'Esparbès de Lussan, vicomte, puis marquis d'Aubeterre, né en 1714, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, maréchal de France en 1783, ministre plénipotentiaire à Vienne en 1752, puis en Espagne et à Rome, avait épousé, en 1738, Marie-Françoise Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, sa cousine.

qui n'en avions pas. Mais les maréchaux de France étaient hors de rang, et M. d'Aubeterre un vieux négociateur. Ainsi, cela tombait sur moi, comme d'aplomb. J'en fus assommé et enflammé.

D'un autre côté, je connaissais bien le dessous des cartes, qui aurait dû me tranquilliser : c'était toujours la grande, ancienne et mémorable querelle de M. de Saint-Germain et du maréchal de Broglie, dont j'avais été témoin et entremetteur, à Corbach.

M. le comte de Maillebois s'était emparé, dès l'arrivée, de M. de Saint-Germain, et celui-ci avait décidé de le réhabiliter pour lui donner le commandement de l'armée, à la première guerre, pour l'ôter au maréchal de Broglie. De là, tous les Broglie faisaient l'impossible pour perdre M. de Maillebois et, depuis, pour culbuter M. de Saint-Germain et sa grande besogne qui mécontentait tout le monde et décidait le sort du militaire français : ainsi c'était l'affaire la plus grave.

De plus, lorsque M. de Maillebois refusa d'obéir au maréchal d'Estrées, le jour d'une bataille, les maréchaux de France l'avaient attaqué à leur tribunal, et l'avaient déclaré incapable de servir, et, à la dernière promotion des maréchaux de France, on l'avait passé. Il s'agissait donc absolument, pour le plan de M. de Saint-Germain, de l'employer.

M. de Montbarrey, plus fin, et qui faisait tout le détail sous M. de Saint-Germain, avait, de loin, bien étudié tout cela, et, avec M. de Maillebois, avait trouvé que, ma partie ayant trop peu de troupes, en y joignant le Soissonnais et en le donnant à M. de Maillebois, c'étaient deux provinces ensemble, et que, comme il était mon ancien, il lui donnerait la division. Voilà l'horrible finesse du plan!

Pour moi, dans ma fureur, j'écrivis d'abord à Mme de Croÿ qu'il fallait absolument réparer cela, et j'écrivis les deux lettres que voici, qui, sans paraître, d'abord, avoir de l'humeur, demandaient à me laisser comme j'étais, comme ne doutant pas qu'on ne le fît, et me chargeant de la besogne. Sentant qu'il ne fallait pas heurter M. de Saint-Germain pour

ce qui le tenait le plus au cœur, et qu'il m'était égal que M. de Maillebois fût employé, pourvu qu'il ne m'ôtât rien de ma partie, je laissai la voie de l'employer à l'autre, et je tenais ferme à la mienne. Voici mes deux lettres :

*A M. de Saint-Germain.*

De Calais, le 14 juin 1776.

Je reçois, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me donner avis de l'emploi des officiers généraux dans mon commandement. J'ai assez longtemps fait la besogne seul, et, j'ose dire, assez bien, même au temps de guerre, et faisant toutes les revues d'inspecteur des trois corps, pour que je regardasse comme certain que je serais, en même temps, chef de division et commandant de province, cela faisant un double emploi de dépenses inutiles. C'est pour cela que je n'en ai pas parlé, et je ne me doutais nullement de tout cela.

En conséquence, je vous prie instamment que M. le comte de Maillebois ne vienne pas, cette année, de ce côté-ci, et n'y ait pas de résidence : en Soissonnais, à la bonne heure! Je n'y commandais pas.

Je m'acquitterai bien et assidûment de cette besogne que j'ai tant faite, et je vous supplie de n'en adresser les ordres qu'à moi.

Permettez-moi de vous faire observer que tout autre arrangement ne cadrerait pas avec les bontés dont vous m'honorez, ni avec l'ancienneté et la nature de mes services.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*P.-S.* — A la bonne heure, s'il y avait plusieurs divisions sous nous! Mais n'y en ayant qu'une, en lisant les articles où il y avait le lieutenant général commandant la division, je ne me doutais nullement que cela pût regarder un autre que moi, et je m'arrangeais en conséquence.

*A M. le prince de Montbarrey.*

De Calais, le 14 juin 1776.

Je viens, Monsieur, de recevoir avec étonnement l'avis des officiers généraux employés dans mon commandement. Oserais-je,

mon prince, vous dire que j'ai un peu à me plaindre qu'en partant. vous ne m'ayez averti de rien? Je comptais sûrement qu'on voudrait bien me faire part de ceux qu'on comptait proposer, et j'attendais de l'amitié que j'espère mériter de vous, que je serais instruit, et on m'assurait que cela ne se ferait que cet hiver.

Je n'ai rien su et n'ai pu me douter de rien, et étant, comme vous savez, travailleur, et ayant tant travaillé toute ma vie, sur tous ces objets-là, dès que j'ai eu l'ordonnance, je n'ai pas douté un moment que la besogne ne me regardât en entier, et, dès lors, je me suis arrangé à l'avenant.

En conséquence de tout ceci, j'ai l'honneur de vous envoyer copie de ma réponse à M. le comte de Saint-Germain et de vous demander, avec la plus grande instance, de faire changer la liste pour me placer à l'article de la Picardie. Pour le Soissonnais, je n'ai rien à y dire, et on pourrait en faire un autre article. Mais vous sentez, aimant le travail comme je fais, et étant habitué, qu'il ne doit pas y avoir un autre que moi chargé de la besogne de ma partie, à laquelle je m'adonnerai bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Mes deux lettres n'avaient rien de dur, mais, à y réfléchir, elles faisaient sentir que je prenais la besogne et ne souffrirais pas qu'un autre la fît.

J'envoyai des doubles de tous les côtés, et écrivis sans cesse, ce qui mit tout en train. J'en envoyai un double à Mme de Leyde, pour le montrer au maréchal de Biron, ce qui ne fit, dans la suite, qu'augmenter le trouble, mais je ne savais rien, alors, des démarches du tribunal des Maréchaux de France.

Il arriva qu'ils prirent feu pour empêcher que M. de Maillebois ne fût employé, ayant été déclaré incapable de servir par leur jugement. Ils m'appuyèrent, après, dans ce genre-là, de sorte que, mon affaire s'embrouillant dans la leur, devenait bien plus difficile. M. de Saint-Germain ayant fait sentir au Roi qu'il ne devait pas plier vis-à-vis d'eux, et que tout son plan manquait, si on faiblissait, le Roi crut devoir être ferme pour lui, se fâcha, et tout s'embrouilla. Il n'en allait pas moins qu'à culbuter le ministre et tout son grand plan qui changeait tout le militaire français. De là, d'ami

que j'étais de M. de Saint-Germain, je m'exposais à en être haï, et de M. de Montbarrey, comme contrecarrant le plan qu'ils avaient le plus à cœur, quoiqu'il n'y eût pas du tout de ma faute. C'est ainsi que tous les événements humains s'entrechoquent et font les grandes choses de ce qui ne devrait pas les faire. Je passais mon temps à enrager, les jours me paraissaient des siècles. Pour surcroît, le troisième jour, je trouvai, dans la *Gazette de Paris*, la chienne de liste tout au long, et avec la plus grande et mauvaise authenticité, puisqu'il y avait :

*Division de Picardie et Soissonnais.*

M. le comte de Maillebois, lieutenant-général, commandant.
M. le comte de Melfort ; M. le comte de la Luzerne, maréchaux de camp.

Ce mot de *commandant* ne tombait que sur la division, mais le public ne sait pas tout cela, et comme il me savait commandant en Picardie, et qu'il n'était pas question de moi, il semblait que je n'étais plus rien. J'enrageai de bon cœur.

Pendant ce temps, Mme de Croÿ se démenait comme une lionne, avec une ardeur et une capacité admirables. Elle était à Attichy, quand elle reçut la liste ; on ne se doutait de rien, et, comme on disait que ce ne serait que pour l'hiver, nous étions, devant tout cela, dans la tranquillité.

Elle se rendit, d'abord, à Paris. Elle demanda audience à M. de Saint-Germain et s'emporta vivement. Il la reçut au plus mal, dit des choses dures. Elle dit qu'elle allait se plaindre au Roi. Il lui conseilla froidement d'y aller, et alla vite le prévenir, de sorte que voilà rupture, de ce côté : ma lettre n'arriva que deux jours après.

Elle alla de même à M. de Montbarrey qui, avec politesse, fut encore plus méchant et difficile. Elle courut chez Mme de Maurepas, l'échauffa; celle-ci la mena à son mari, qui promit d'en parler, puis, le lendemain, il lui dit qu'il avait trouvé le

Roi prévenu et furieux contre les Maréchaux de France, qui l'avaient aigri.

On voulait que j'y allasse : qu'aurais-je fait devant un ministre qui avait son objet capital en tête ? On m'aurait rebuté, et j'aurais demandé à quitter : on m'aurait pris au mot. J'étais plus fort en tenant ferme à Calais, sur mes foyers. Tout bien pesé, il me parut qu'il ne fallait que j'y allasse que quand on serait calmé et qu'on entreverrait des moyens.

M. de Schonberg (1), venant de refondre son régiment à Ardres, vint me voir et prit part à la chose, mais m'assura qu'on ne démordrait en rien pour M. de Maillebois. Je buvais mon sang, la bile me remonta à la gorge, je fus très incommodé, par-dessus le marché.

Mme de Croÿ m'écrivait des six pages de tout ce qu'elle faisait avec tant de force et d'intelligence. Pendant ce temps, mon fils, à Moulins, était écrasé de la besogne dont il était chargé, de la refonte totale de son régiment. Le duc d'Havré était à Landau, assommé du dédoublement cruel de son régiment, et ma fille, avancée dans sa grossesse, était retenue, par là, à Croÿ-Wailly.

Le 20 juin, j'envoyai Condé, en courrier, à Mme de Croÿ, lui dire mes raisons pour ne pas partir, — d'autant que je ne l'osais, sans permission, et tout ce que je savais, et que je tenais ferme.

Le 26 juin approchait, c'était le temps où commençait la possession des commandants de division. Pour prendre date, M. de Maillebois pouvait arriver d'un moment à l'autre, et, dans la position où j'étais, je n'étais pas en état de le voir froidement, et cela pouvait mener aux plus grands événements.

Qu'on se figure cette position ! Je sortais du repos et n'avais rien pu prévoir : c'était un coup qu'on ne pouvait imaginer, et je n'avais pas douté que j'aurais ma division, comme les autres.

(1) Gottlob Louis, comte de Schonberg, mestre de camp du régiment de Schonberg, alors en garnison à Ardres, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1781.

Le 24 juin, je reçus encore une des grandes lettres de Mme de Croÿ qui me mandait que, sans qu'on s'y attendît, M. de Monteynard avait donné un grand mémoire aux Maréchaux de France, où il leur détaillait tous les torts de M. de Maillebois, dans l'affaire que j'avais eue avec lui, il y avait deux ans, quand il m'avait voulu enlever le Bourbonnais, affaire où j'avais eu le dessus. Elle me marquait qu'ils l'avaient porté au Roi et que cela n'avait fait que l'aigrir, croyant que ce n'étaient que des finesses de Cour. Ainsi, l'affaire s'embrouillait sans avancer, et on peut juger du mal qu'elle me faisait.

Il est vrai que, dans une des lettres de Mme de Croÿ, il y avait une chose meilleure, qui était qu'on lui avait donné la Fère pour chef-lieu de résidence, à 55 lieues de Calais. Cela paraissait une attention; mais il pouvait arriver, d'un moment à l'autre, à Calais, comme à l'endroit où il avait le plus de troupes, et cela était des plus sérieux.

Le 26, je reçus une lettre de Mme de Leyde, du 23, qui faisait au mieux avec sa bonne tête, et qui jugeait Mme de Croÿ la valoir, ce qui n'était pas peu dire. Cette lettre était bien mauvaise, m'apprenant que M. de Maurepas avait échoué auprès de M. de Saint-Germain, et n'osait plus en parler au Roi; que, sur cela, ils étaient convenus que Mme de Croÿ s'adresserait à la Reine, ce qui était bien dangereux, et que, tant par elle que par un autre (c'était, apparemment, le maréchal de Biron), elle ferait remettre une lettre au Roi.

Tout cela embrouillait bien fort, car M. de Saint-Germain croirait que je me mêlais dans la grande intrigue contre M. de Maillebois, du parti opposé, me le revaudrait tôt ou tard, et n'en serait que plus inexorable pour des arrangements dont aucun ne se présentait. Tout cela était donc affreux. Tout le public en parlait; on dit que le plus grand nombre était pour moi, et faisait mon éloge, mais l'affaire n'avançait qu'en mal. La veille, j'avais écrit à ma belle-fille avec plus de sang-froid, mais les lettres se croisaient. Je conseillais de tâcher, surtout, de ne pas rester brouillés avec MM. de Saint-

Germain et de Montbarrey, et de chercher des tempéraments. Mais cet esclandre, que je trouvais un peu fort, me faisait augurer au pis. Je recommandais, surtout, de ne pas laisser de queue à l'affaire.

Le 27 juin, je reçus une lettre de ma belle-fille du 24, qui, continuant le détail de Mme de Leyde, m'apprenait qu'elle venait d'avoir une audience de la Reine à Marly, qui, hors un peu de froideur, l'avait bien reçue, avait lu le mémoire, et promis, à la fin, qu'elle le donnerait au Roi. Mais tout cela ne pouvait faire grand'chose : le mémoire demandait, comme je l'avais fait par ma lettre portée par mon courrier, de diviser en deux la division et de m'en laisser ma partie. Mais il n'était plus temps, M. de Maillebois partait et tout était arrangé. Je fus fâché qu'on n eût pas, en même temps, laissé le choix, en demandant la lettre pour que je commandasse la division, l'année d'après. Enfin, j'étais sur les épines et, quoique Mme de Croÿ fût au mieux, et avec un zèle admirable, rien n'avançait en bien.

Le 28, arriva le maréchal de camp de la division, M. de la Luzerne ; il était ami de Mme de la Trémoïlle, fort instruit, et même dans mon genre, et connaissait peu M. de Maillebois. Nous fûmes bientôt bons amis. Il m'apprit comme nouvelle qu'il avait vu M. de Maillebois avec le maréchal de Broglie, à Marly, où la Cour était pour la rougeole, à Versailles, de M. le comte d'Artois, puis de Monsieur. C'était, ensemble, une chose qui cadrait encore moins que moi, car le maréchal de Broglie n'avait pas voulu venir à la Cour, depuis que M. de Saint-Germain était ministre, et il n'y était venu que pour l'affaire des Maréchaux de France contre M. de Maillebois. Mais il m'apprit que les Maréchaux avaient été déboutés de leur demande, et mal reçus. Ainsi comme, sans le vouloir, ce que je demandais avait le même rapport, je sentis bien que les démarches de la Reine, qui seraient faibles, ne feraient rien.

Il m'apprit aussi qu'en prenant les ordres de M. de Maillebois, il lui avait dit qu'il serait à Calais du 4 au 6 juillet, peut-être le 7.

Le 29, je reçus deux lettres de ma belle-fille, dont l'une disait qu'elle n'avait pas de nouvelles de la Reine, et l'autre qu'elle venait d'apprendre la marche de M. de Maillebois; qu'on me conseillait de venir, pendant ce temps, chez ma fille, à Croÿ-Wailly, où nous nous concerterions tous ensemble, puisqu'on ne pouvait faire mieux.

En effet, j'avais promis de m'y rendre, il y avait longtemps, vers le 1er juillet. Le rétablissement de ma santé, très délabrée, le demandait. Je venais de prendre médecine, je reprenais mes jus, et j'avais grand besoin de me remettre à la campagne.

Le même jour 29, je reçus, enfin, une réponse de M. le prince de Montbarrey, et ma belle-fille m'envoyait, en original, sa lettre à Mme de Maurepas, ce qui était, au moins, entrer en explication, et je reçus une lettre de l'Intendant, qui avait affaire à moi, et me demandait à Amiens, ou chez ma fille où il allait. Et tout cela, quoique en enrageant, me fit prendre le parti de m'y rendre aussi.

Cela amenait, quoique en mal, la fin de cette terrible affaire, car M. de Montbarrey expliquant bien que M. de Maillebois ne venait que comme venaient, jadis, les inspecteurs, et que très momentanément, tout se retrouvait comme à l'accoutumée. Mais cette fin-là me désespérait. J'écrivis tout le jour, et envoyai à ma belle-fille une forte lettre et un modèle pour avoir une lettre à montrer qui assurât l'année d'après et remît mieux les choses, quoique ces lettres-ci ne laissassent pas d'être bonnes à quelque chose. Je fixai mon départ au 4 juillet.

Le lendemain, M. de la Luzerne, avec qui je devenais fort bien, me dit que M. de Maillebois lui mandait qu'il arriverait le 7, au matin.

*Le prince de Montbarrey au duc de Croÿ.*

Versailles, ce 25 juin 1776.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, à laquelle était jointe la copie de celle que vous

avez écrite à M. le comte de Saint-Germain. Comme il m'a dit, Monsieur le Duc, qu'il aurait l'honneur de vous écrire et que, probablement, il vous expliquera les choses qui ont pu vous déplaire dans l'arrangement des officiers généraux de divisions, je n'entrerai, sur cet objet, dans aucun détail vis-à-vis de vous. Ce que je puis avoir l'honneur de vous assurer seulement, c'est que l'existence des lieutenants généraux, chefs de divisions, n'altère et ne diminue en rien les droits de ceux qui sont commandants en chef dans les provinces, puisque les divisionnaires n'ont que les fonctions que le Roi avait confiées aux inspecteurs.

J'ose me flatter, Monsieur le Duc, que vous voudrez bien rendre toujours justice au très sincère et très respectueux attachement, etc.

*Signé :* LE PRINCE DE MONTBARREY.

*Fin de la lettre de M. de Montbarrey à Mme de Maurepas.*

(Après avoir, en grand détail, expliqué l'ordonnance, et dit qu'on avait voulu, entre autres, employer, cette année-ci, ceux qui avaient été inspecteurs, il écrit :)

Le Roi même a trouvé bon que le ministre assignât la résidence fixe des lieutenants généraux chefs de divisions, qui n'étaient pas commandants dans les provinces, dans des lieux éloignés des résidences de ces derniers. Par conséquent, les chefs des divisions n'y peuvent, ni n'y doivent venir qu'à titre d'inspecteurs des garnisons qui s'y trouvent.

D'après ces détails généraux, Madame, vous verrez que M. le duc de Croÿ n'est pas plus fondé à se plaindre de l'établissement d'un chef de division dans les provinces de son commandement, qu'il n'eût été fondé, depuis la paix, à se plaindre de l'existence et des fonctions confiées aux Inspecteurs. Ce sont les mêmes fonctions qu'il conserve ; le chef de division n'en a pas d'autres que celles dont je viens d'avoir l'honneur de vous rendre compte, et son séjour dans le Calaisis ne doit y être que momentané.

J'ai cru devoir répondre en détail à tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire hier, et j'ose espérer que vous serez aussi contente des raisons que j'ai l'honneur de vous soumettre, que convaincue du profond respect avec lequel, etc.

*Signé :* LE PRINCE DE MONTBARREY.

Voici le projet de la lettre que j'envoyai :

Votre séjour chez vous, Monsieur, vous ayant empêché de savoir à temps les arrangements et de rien demander, je ne pouvais prévoir vos intentions, et, comme le service des commandants de divisions ne remplit que celui des Inspecteurs, sans pouvoir nuire en rien aux commandants des provinces, vous ne deviez pas vous affecter de cela aussi vivement. Le Roi sait combien vous avez bien servi et me charge de vous en marquer son contentement, et de vous dire que vous serez, l'année prochaine, comme vous le désirez, commandant de la division où se trouve votre commandement.

J'ai l'honneur, etc.

Au moyen de tout ceci, cette vilaine affaire tirait à sa fin, mais fort en mal, et d'une façon dont j'enrageais. Pendant ce temps, je comptais peu sur la démarche de la Reine, et le projet de lettre ci-dessus, que je demandais qu'on m'écrivît, arrivait bien tard, ne pouvant parvenir à ma belle-fille que le 2 juillet, et, comme je partais le 4, je ne pouvais plus rien savoir de meilleur qu'à Wailly où, au moins, je pouvais me rétablir, car j'étais fort incommodé, et j'avais été rudement secoué de tout cela.

Pour appuyer le projet de lettre ci-dessus, je répondis au prince de Montbarrey la lettre dont voici copie, et j'ajoutai ce qui la suit en post-scriptum, à ma belle-fille, et, tout ce que je pouvais faire étant fait, je tâchai de me calmer.

*Réponse au prince de Montbarrey.*

De Calais, le 29 juin 1776.

Vous dites fort bien, mon Prince, dans votre lettre du 25 juin, une partie des raisons consolantes, mais vous ne dites pas, quoique vous l'ayez bien senti, que neuf des meilleurs lieutenants généraux, commandants de provinces, commandent aussi leurs divisions, et c'est ce qui a pensé me faire tourner la tête, quand j'ai lu la liste de la *Gazette*. J'ai été suffoqué, et j'en suis encore malade.

Je me contente d'être assimilé à ceux-là, et je ne demande pas

qu'on m'assimile à ceux qui n'en ont pas. Je crois que j'ai assez bien travaillé pour être assimilé aux principaux, et vous auriez bien dû, un peu par égard pour moi, ne pas me tuer de cette façon, et le ministre qui a la bonté de dire qu'il m'estime, non plus.

Ainsi, au nom de Dieu, de mes services et de notre amitié, ne me laissez pas dans l'état où je suis, et, ou accordez ce que je demande de diviser et faites les deux divisions, pour que j'aie la mienne, ou au moins que j'aie une lettre de la part du Roi qui, marquant ses bontés et son contentement de mes services, m'assure et me donne, par cette lettre, le commandement en question, pour l'année prochaine.

Vous sentez que je ne demande pas trop, pour l'état où vous m'avez mis tous deux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Post-scriptum à la lettre à ma belle-fille, du 29 juin.*

Réflexion faite, je vous envoie ma réponse à M. de Montbarrey, en original. Vous pourrez la montrer à M. et surtout à Mme de Maurepas, en faire tirer copie. Il sera toujours aisé d'y faire mettre une enveloppe, au besoin, et une adresse de secrétaire. Enfin, cela peut pousser l'autre démarche. C'est en réponse à la lettre d'aujourd'hui, dont je vous envoie copie. Poussez cela, cela peut bien faire.

Pour ne pas interrompre le fil de cette horrible affaire, je vais continuer ce que je n'appris que huit jours après, chez ma fille : ma belle-fille, pour comble de douleur, crut que je ne lui envoyais qu'une copie, et ne donna pas ma lettre à M. de Montbarrey. Elle ne s'en aperçut que quand je la revis à Croÿ, et elle l'envoya alors; mais tout était fait.

Elle ne comptait que sur ses démarches avec la Reine, dont elle eut deux audiences; mais, quoiqu'on la reçût bien, rien n'intéressait réellement la Reine, qui parla faiblement et se fit refuser, ce qui était encore pis.

Enfin, la Reine fit mander que le Roi ne voulait pas s'engager d'avance. Cela rendait l'affaire mauvaise, même pour l'année d'après, et elle pouvait tourner plus mal. M. de Maillebois arrivait, brillant, à Calais; tout cela me tuait et, ne

pouvant faire mieux, j'avais, comme j'ai dit, pris le parti d'aller me remettre chez ma fille.

Pendant ce temps, M. de Maillebois triomphait, à Calais; il y arriva le 6, et y resta jusqu'au 16 juillet, à tout voir et tenir un état de faste. Les nouvelles ordonnances, que je reçus alors, lui donnaient les plus grands détails, et même autorité sur le génie et l'artillerie. Comme commandant de province, j'avais bien autorité sur lui, et sur tout cela, mais c'était suivant les instructions qu'envoyait la Cour et qu'il avait. Ainsi, il fallut avaler le calice d'amertume, et rien ne fut plus cruel. Je le sentis à en étouffer, mais, n'y ayant plus de remède, on chercha à me dissiper par les travaux de Croÿ.

Le 26 septembre, mon fils reçut l'avis extraordinaire de ma fille, que voici :

« Je vous donne avis, mon cher frère, que mon père est, à ce qu'on dit, nommé à la division du Hainaut, à la place de M. de Lugeac. Demain, je vous manderai quelque chose de plus certain. »

Nous fûmes très étonnés de cette nouvelle, qui avait le mauvais côté de laisser M. de Maillebois prendre trop pied dans ma partie, et le bon de me faire commander les troupes du Hainaut, ce qui me faisait réunir bien des objets. Mais il fallait attendre la confirmation. Le lendemain, nous n'eûmes pas de lettre.

Le 26, tout changea de face, et mon sort fut décidé d'une manière plus flatteuse que je ne pouvais m'y attendre. Ce jour-là, à onze heures du matin, je reçus une lettre de M. de Saint-Germain (elle m'était renvoyée de Calais, et on voyait que M. de Bienassise l'avait lue et recachetée) datée de Versailles 18 septembre, par où le ministre me faisait part que le Roi me donnait non seulement la division de mon commandement de Picardie et du Soissonnais, comme celui de M. de Maillebois, mais même de l'Artois, ce qui, au lieu de quatre bataillons que j'avais, pour la Picardie seule, me faisait dix-huit bataillons et vingt escadrons, y compris l'artillerie à la Fère, et, de plus, avec mon fils, dont le régiment

venait à Arras, et dont je me trouvais comme commandant de province, le pauvre M. de Lévis se mourant.

Ainsi, après avoir paru confondu avec ceux des commandants de province qu'on regardait comme sous la remise, et après avoir essuyé les plus affreux dégoûts, je me trouvais, tout à coup, au pinacle, et chargé de la plus belle, mais rude besogne. Ainsi, mon sort changeait du noir au blanc. Comme, heureusement, cela venait au moment où je venais de terminer le plus fort de mes grands travaux chez moi, et que les couches de ma fille m'appelaient aussi, je résolus de partir d'abord pour aller accepter et remercier. Le duc d'Havré m'envoyait, en même temps, la liste où les plus fameux n'étaient plus rien, et je commençais du 1er octobre.

Le soir, M. de Lugeac, qui était un des remerciés, vint avec sa femme, et prit la chose au mieux. C'est lui qui, quoique bien bon officier, et couvert de blessures, était malheureux, et il perdait, en un an, les grenadiers à cheval, qu'il avait depuis dix-sept ans, l'inspection qu'il avait depuis vingt-deux, et dans le moment, sa division. Il restait absolument à rien; cela était affreux, et nous fit saigner le cœur, d'autant qu'il le soutenait avec un courage chrétien bien respectable!

Les fameux étaient aussi congédiés des divisions, comme MM. de Castries, de Beauvau, de Poyanne, de Vogüé et bien d'autres, et cependant quelques-uns étaient continués comme MM. de Robecq, de Maillebois, de Stainville, etc. Ainsi, c'était un choix arbitraire et effrayant. Pour moi, sans m'y attendre, mais après avoir assez crié, j'étais traité au mieux, mais ce qui était singulier, c'est que, pour me rendre la justice d'ôter M. de Maillebois de Calais, on lui donnait la division du pauvre Lugeac du Hainaut. Ainsi, je le retrouvais encore d'une autre façon, c'est-à-dire pour Condé.

Pour épargner et mieux remplir les divisions de 22, il n'y en eut que 16, et trois maréchaux de camp à chaque, dont un seul en activité et payé pendant quatre mois, et ainsi des autres; et nous seulement payés deux mois de résidence fixe.

Nous raisonnâmes bien de tout cela, ce jour-là et le lende-

main, avec le pauvre Lugeac qui, de l'Hermitage, écrivit à tous les commandants son rappel, et à qui ils devaient s'adresser. Il fut très aimable, ainsi que sa femme.

Le 27, M. le marquis de Cernay et M. Plotot vinrent dîner. Les listes se répandirent, et tout Condé prit grande part à la justice éclatante qu'on me rendait, les choses atroces ne pouvant être mieux réparées.

En arrivant à Paris le 29 septembre, ce qui m'occupait le plus c'était l'état de ma fille, qui pouvait être accouchée, quoique j'eusse eu une lettre la veille de mon départ. Je fis arrêter à quelques portes de son hôtel de la rue du Bac, et, voyant de loin un de ses gens, je l'appelai et l'interrogeai avec émotion. Il m'apprit qu'elle était déjà au quatrième de sa couche, mais que c'était encore une fille : cela était terrible pour eux, et j'y pris bien part.

Étant entré, je trouvai que le duc d'Havré se mettait à table dans la chambre de l'accouchée, avec Mme de Leyde. J'embrassai ma fille de bon cœur; je la trouvai au mieux et faisant, ainsi que son époux, comme on dit, bonne mine à mauvais jeu. C'était la troisième fille; elle avait perdu deux garçons. Je la consolai de mon mieux, et témoignai à Mme de Leyde ma reconnaissance de la vive part qu'elle avait prise au tort qu'on m'avait fait; elle en prenait beaucoup à la réparation.

Le 30 septembre, j'arrivai à onze heures à Versailles. Je parlai d'abord à M. le comte de Maurepas, à qui je fis sentir combien j'y avais été sensible. Il convint que j'en avais eu sujet, et assurait qu'il était fort aise que cela fût réparé. Je vis ensuite, et longtemps, le prince de Montbarrey, à qui je montrai bien toute ma fureur de ce qui s'était passé. J'appuyai sur la liste imprimée qui m'avait désespéré, et je demandai qu'étant à la tête de la nouvelle, on l'imprimât aussi. Sur quoi, il me renvoya aux Affaires Étrangères, ce qui ne me parut pas avoir bonne mine. Je pris, de là, date pour l'avenir, et pour que je ne le trouvasse plus dans mon chemin. Il parut le promettre, mais m'avertit que je n'étais aussi que pour un an. Comme M. de Maillebois et trois autres étaient

continués tandis que, d'un autre côté, tous les meilleurs étaient renvoyés, tout cela était d'un arbitraire des plus à craindre.

J'allai, ensuite, chez M. de Saint-Germain, qui me reçut d'un air ouvert, comme s'il ne fût rien arrivé. Je me plaignis avec force, mais il ne parut s'étonner de rien, et tenir à un despotisme fort dur. D'ailleurs, il me dit que je devais être content, brisa là-dessus assez sec et me pria à dîner. Il y avait peu de monde, j'étais entre sa vieille femme qui ne disait mot, et lui. Il me traita bien, à l'ordinaire, et je ne perdis pas les occasions de faire voir combien j'avais été furieux.

Enfin comme, alors, j'étais le mieux traité, ayant non seulement la division de mon commandement, mais même de deux autres, et que très peu gardaient celui de leur commandement, je fus obligé de paraître m'apaiser, et, chose digne des révolutions de ce monde, au bout de près de quatre mois de fureur, je me retrouvais, avec eux tous, comme auparavant.

Je vis le Roi au débotté : il me parla, comme s'il n'était rien arrivé. Il n'y avait personne du tout à la Cour. Il soupait en particulier chez son frère, rien que le Roi, la Reine, Monsieur et Madame. Il n'y avait plus de petits cabinets. Le Roi n'aimait que la chasse, surtout à tirer; la Reine courait les spectacles avec la jeunesse. Les changements de toute espèce faisaient crier tout le monde; on disait M. de Saint-Germain sur le déclin; M. de Maurepas toujours au pinacle, quoique tenant à peu, soutenait M. de Montbarrey qui gagnait, et on croyait qu'il remplacerait M. de Saint-Germain à Fontainebleau, et durerait autant que M. de Maurepas, qui ne pouvait aller loin, tant par son grand âge que par les intérêts opposés de la Reine. Tel était l'état où je trouvai et laissai la Cour, qui allait partir pour Fontainebleau.

A neuf heures du soir, j'allai chez Mme de Maurepas, avec qui j'eus une assez longue conversation seul, et à qui je témoignai de bon cœur la plus vive reconnaissance. Elle me parla très bien, avec l'air de bonne foi, et appuyant fort sur ce que je n'étais pas fait pour avoir des désagréments. J'en

pris occasion d'appuyer pour n'en plus avoir de la même personne, ce qu'elle parut bien sentir, et, comme je descendais un escalier sombre en m'en allant, je me trouvai nez à nez avec cette personne qui me dit qu'elle était fort fâchée de ne m'avoir pas vu à Calais. Je répondis fort sec : « Pour à présent, vous voilà en Hainaut! » Et je me trouvai, tout en disant cela, à ma chaise à porteurs, tout étonné de cette apparition. C'est ainsi que tant de grands événements pour moi se trouvaient à leur fin.

Le 1er octobre, jour où j'entrais en activité, j'avais beaucoup de choses à traiter, qui m'intriguaient avec raison, savoir, entre autres, mon traitement qui paraissait supprimé comme commandant de province, et la liste à faire mettre dans la *Gazette*, puisqu'on y avait mis celle contre moi.

De bonne heure, j'allai aux bureaux, que je trouvai fort changés, mais pas tant qu'on avait dit : tous ces messieurs, en habits de commissaires des Guerres, avaient fort bon air. J'eus lieu d'être très content de ce que je réglai au bureau des fonds et chez M. de Sainte-Rheuse, pour m'assurer, sans interruption, mon commandement et son traitement, sans que la division y nuisît. Ce dernier bureau me fut bien utile, et je m'instruisis de bien des choses avec eux. Je fis aussi prendre note pour mettre la liste dans la *Gazette*, ce qu'on me fit espérer. Enfin, cette matinée acheva de m'éclairer et de me faire voir que, pour cette année, d'un 1er octobre à l'autre, j'étais traité au mieux. Ainsi, comme on dit, à quelque chose malheur est bon, et cette terrible affaire de M. de Maillebois me procurait plus que je n'aurais pu espérer.

Je rencontrais partout M. de Maillebois, et ce n'était pas sans bouillonnement du sang, mais il fallait s'y habituer, puisqu'à la fin cela tournerait bien.

Je rencontrai aussi, à Versailles, M. le marquis de Lévis que je croyais à la mort : il avait bien mauvais visage. Comme j'avais été très content de lui, pour les soins qu'il s'était donnés pour avoir, à Arras, le régiment de mon fils, et que je craignais qu'il ne pût croire que j'avais, pendant ce temps, cherché à le dégoter, je lui fis bien connaître le con-

traire, et que je m'opposerais plutôt à ce que l'on me donnât sa division, si cela lui déplaisait. Il fut bien sensible à mon attention, et cela fit un bon effet. Je l'estimais, et lui dis bien que, quoique son ancien, je me reconnaissais à ses ordres pour ce qui regardait le commandement de province pour l'Artois.

Je revins à Paris pour dîner chez ma fille, où il y avait un grand dîner, précisément de tous les Sourches. Cette journée me fut bien avantageuse, et mon voyage aussi, m'ayant mis au fait de tout. Comme la Cour partait le lendemain pour Choisy, et, le 9, pour Fontainebleau, il n'y avait pas eu de temps à perdre ; je l'avais bien employé, et j'étais tranquille, enfin.

Je passai les cinq jours suivants à dîner chez ma fille et à lui tenir compagnie. Le reste du temps, je courais Paris en carrosse de remise, avec satisfaction. On dit bien à tort qu'il n'y a personne à Paris, l'été. Je n'y ai jamais vu tant d'embarras, de voitures et de monde dans les rues. Je fus enchanté du Cours, alors tout pavé jusqu'à la grille, et la montagne, et le rond presque fini. Quand cela sera tout pavé et joint avec le pont de Neuilly, ce sera la plus belle entrée de ville du monde. Je ne me lassais pas de parcourir les nouveaux faubourgs et l'immensité des beaux hôtels qu'on bâtissait, chacun ne sachant où placer sûrement son argent, et il y en avait beaucoup, à Paris. Cette ville s'embellissait à vue d'œil. Je fus très aise de voir la foire de Saint-Ovide à la place de Louis XV, surtout par une belle nuit. Cela est très beau. De plus, les fruits excellents et l'immensité de choses qu'on peut voir, l'été, à Paris, m'enchanta. C'est bien dommage que le ton monotone de la prétendue bonne compagnie, empêche de jouir de cela, surtout si on savait un peu profiter des avantages diversifiés des Arts et des Sciences.

J'allai, un jour, à Châtillon, régler et payer les réparations. Le soir, j'écrivis beaucoup, le détail devenait considérable par mon nouvel emploi.

Le 6 octobre au soir, j'allai à Ivry pour y coucher deux nuits, en jouir un peu, voir Mme de Leyde, et veiller à l'ou-

vrage important du pavé de notre rue, objet que nous sollicitions depuis vingt ans. Les habitants se chargèrent d'enlever quatre pieds de terre, ce qui était considérable, et nous trois qui y avions des maisons, nous faisions le reste. J'en étais pour deux mille francs, et il n'était pas aisé d'empêcher la boue de revenir par les deux bouts. Je trouvais qu'on s'y prenait mal; ainsi, je m'y adonnai.

Le 7 et le 8 que je couchai à Ivry, pour les seules nuits depuis bien des années, j'en jouis au moins bien. J'y menai M. Chaussard, directeur des Ponts et Chaussées, qui a, en partie, fait le pont de Neuilly, honnête homme qui demeure à Ivry même, et je l'engageai à allonger et fortifier la bosse par en haut, pour éviter le retour des boues et une partie de l'entretien. Puis, j'allai prendre, avec délices, le thé chez M. Lescuyer, dans sa chambre, en haut, qui a la plus belle vue d'Ivry, et au-dessus de la nôtre. Aussi est-elle parfaite. De là, avec mon carrosse de remise, j'allais courir tout Paris, qui est si beau l'été, et le matin, et je revenais dîner à Ivry, chez Mme de Beringhen et Mme de Leyde, dont je fus bien content. J'allai encore à Paris chez ma fille. Il est étonnant la commodité dont est le carrosse de remise!

Le 9, j'allai à Châtillon par un beau jour et, du haut de la plateforme, je jouis de cette étonnante vue. Je revins chez ma fille, courir encore tout Paris, car ce que je fis, dans ce petit voyage, est immense, et, laissant ma fille au mieux de sa couche, et m'étant mis au courant de tout, j'arrangeai, chez moi, toutes mes affaires. Mon jardin de Paris était charmant; on avait reblanchi partout, et mon hôtel était beau et gai.

Le 10 octobre, je partis de Paris à six heures et demie du matin, y ayant été onze jours très agréablement et utilement. . . . . (1).

(1) Retour, le 11, à l'Hermitage où affluent les visiteurs, acteurs et spectateurs. Le 14, on joue *L'Orphelin Anglais*, *La Gageure*, *L'Anglomane*.

Le 15, chasse à tir avec le duc de la Trémoïlle.

Le 18, visite de M. de Croÿ au Vieux-Condé, avec ses petits-enfants. Arrivée de MM. de Caumartin, de Puységur, maréchal de camp, de MM. de Cernay et de Sainte-Aldegonde. Comédie et danse.

L'Intendant Senac de Meilhan, qui est venu se joindre à ses hôtes, paraît

Le 20 janvier, j'allai à Versailles et revins le même jour. Je ne vis que M. de Montbarrey qui me dit : « Pour nous,

enchanté. M. de Croÿ en profite pour chercher à lui soutirer une somme importante en vue de l'achèvement de l'Hôtel de Ville de Condé

Le 21, départ général M de Croÿ assiste alors à une assemblée relative à ses charbonnages, dont le débit est prodigieux, et s'occupe du tracé et de l'entretien des chemins de l'Hermitage. Le 25, visite à Raismes, où il rencontre MM. de Taboureau et Necker, directeur des finances, « celui qui a fait le bon livre ».

Le 26, réception d'une lettre de M. de Soubise qui propose à M. de Croÿ de changer de division avec le comte de Maillebois (1). Voici cette lettre, et la réponse.

(1) De Fontainebleau, ce 23 octobre 1776.

Je suis bien fâché, Monsieur le Duc, de vous avoir trouvé parti, au dernier voyage que je viens de faire à Paris. J'avais à vous faire une proposition qui, je crois, vous conviendra, et qui lèverait bien des difficultés occasionnées par le dernier arrangement des officiers généraux. Il ne tiendrait qu'à vous d'être employé dans le Hainaut, à la place de M. le comte de Maillebois, qui retournerait en Picardie. Vous serez assuré d'être employé l'année suivante, et s'il survenait quelque événement qui me mit à portée de décider pour vous le commandement du Hainaut, je n'en laisserais pas échapper l'occasion.

Mandez-moi, Monsieur le Duc, ce que vous pensez de cette proposition. Vous me connaissez assez pour être sûr qu'elle n'est point hasardée à la légère. Vous feriez plaisir à plusieurs personnes et vous m'éviteriez personnellement beaucoup d'embarras, si vous l'acceptiez. Je me charge de toutes les démarches, et je n'ai besoin que de votre consentement. Tout le monde vous en saura gré, et je crois contribuer à votre satisfaction sur l'objet de ce commandement, que vous avez toujours désiré. Vous me trouverez toujours le même empressement pour aller au devant de ce qui pourra vous plaire et pour vous offrir de nouvelles preuves de l'attachement bien sincère avec lequel, etc.

Le Maréchal Prince de Soubise.

De Condé, le 27 octobre 1776.

En réponse, mon Prince, à la lettre importante dont vous m'honorez, de Fontainebleau le 23 octobre, oserai-je, avant tout, vous supplier de vous assurer que, dans tout cela, rien ne pourrait nuire à mon commandement de province de Picardie, Boulonnais et Calaisis, et, au contraire, que cela ne peut que l'assurer, et que je m'arrangerais avec le commandant de la division pour y aller quand il n'y serait pas.

En second lieu, s'il y aurait, dès à présent, une assurance certaine que je conserverais le commandement de la division du Hainaut, deux termes de suite, c'est-à-dire tout 1777 et tout 1778.

Enfin, si tout cela est agréable et de concert avec le Roi, M. le comte de Saint-Germain, M. le prince de Montbarrey, et ne déplairait à aucuns de mes camarades, car vous sentez, mon Prince, qu'il est bon d'être assuré solidement, et qu'on sait que je serais fâché de déplaire à qui que ce soit, et que, cela ne venant pas de moi, je ne m'y prêterais que pour plaire à tout le monde, et surtout pour faire ce qui peut vous être agréable et vous donner une preuve de la continuation de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Le Duc de Croÿ.

Arrivée du marquis de Saint-Georges, maréchal de camp. Travail avec lui, puis avec MM. Dubuat et l'intendant Senac de Meilhan.

Achèvement d'un aqueduc et du canal de Condé. Réception de la nouvelle de l'adjonction du prince de Montbarrey au comte de Saint-Germain.

Arrivée d'une lettre de M. de Soubise déclarant accordées les conditions de

nous ne demandons et ne désirons rien ; voyez M. le maréchal de Soubise ! » Ce qu'il me répéta deux fois. Je n'aimais pas ce propos, parce que cela me laissait dans l'embarras du choix et d'être tourmenté. D'ailleurs, comme je ne demandais rien, je n'avais rien à dire ; aussi je ne le vis pas et ne cherchai personne, ce qui fit traîner ou dormir l'affaire.

Je vis les bureaux : les changements étaient grands et les nouvelles ordonnances encore en valeur, mais on croyait que cela tiendrait peu, et le public n'était pas pour M. de Saint-Germain, chez qui l'on n'allait plus guère, et M. de Montbarrey, alors adjoint, et survivancier en titre, gagnait beaucoup. Il demeurait, et même sa femme, à l'hôtel de la Guerre, d'un côté, et M. de Sartines de l'autre, ce qui les mettait à portée de tous les bureaux, et c'est un superbe ensemble qu'on doit au maréchal de Belle-Isle, dont on ne parlait plus.

Je dînai chez M. de Taboureau dans sa gloire, ayant un monde immense, et je revins de bonne heure à Paris.

La Cour de Versailles était toujours de même. Le jeune Roi, qui ne brillait pas par le maintien et le ton, était toujours très bon, voyant bien, l'esprit juste, mais redoutant l'embarras du choix et de se décider, chose toujours difficile, de sorte qu'il évitait d'étudier et de causer avec personne, hors un peu avec M. de Maurepas, dont l'esprit agréable ne le portait pas à la discussion. Il se donnait aux temps réglés des travaux ou des conseils, par devoir, avec soin, mais ne travaillait pas par lui-même. Il n'était entouré que de jeunesse, de mauvais principes, et en ôtant toujours et en ne remettant jamais, on ne peut gagner. Ainsi, il ne pouvait que perdre de ses bons et anciens principes. D'ailleurs, le naturel et le fond était franc, droit et juste.

La Reine, toujours extrêmement dissipée, ne faisait que courir, à Paris, les spectacles, le bal de l'Opéra, ceux de Ver-

M. de Croÿ au sujet de la proposition de M. de Maillebois. Mais le duc veut « une promesse secrète bien assurée » et réplique en ce sens à M. de Soubise, qui, dès lors, ne donne plus signe de vie.

Il quitte l'Hermitage et va s'établir, le 14 décembre, à Condé, d'où il part pour Paris le 15 janvier 1777.

sailles, et était toujours en l'air, cherchant à se secouer, pour se désennuyer. De plus, elle avait mis en train le gros jeu, qui devenait terrible, et elle n'était entourée que des jeunes gens les plus brillants, ce qui faisait crier, quoiqu'elle fût bonne et aimable.

Monsieur et Madame étaient toujours sages et sentencieux, et tenaient politiquement dans l'intérieur. M. le comte d'Artois, d'un tempérament fougueux et de jolie figure, se livrait uniquement aux plaisirs de la jeunesse, mais plaisait au Roi et à la Reine par sa gaîté. Sa femme faisait bien et uniquement des enfants, et c'était toute la ressource pour cela.

M. de Maurepas continuait d'être le seul en vrai crédit. Quand il avait la goutte, le Roi allait causer et travailler chez lui; il assistait au travail de M. de Saint-Germain, et il paraissait qu'il ne se faisait rien de considérable sans lui. Il traitait, suivant son caractère, tout légèrement et avec esprit, sans s'affecter.

Au reste, dans une Cour si jeune, on était peut-être fort heureux de l'avoir. Il avait entièrement changé le Roi sur toutes ses premières et bonnes opinions, mais celles de M. Turgot n'ayant pas réussi, le Roi se tenait heureusement en garde contre les nouveaux et dangereux principes.

M. de Saint-Germain baissait de crédit et tenait à peine devant le mécontentement général. Le système de M. de Maurepas et du Roi paraissait être d'en tirer tout ce qu'il savait, et puis de l'abandonner. Quoique, comme militaire, il eût de très belles vues générales, il n'avait aucun détail, ni adresse, et avait révolté tout le monde, de sorte que le cri était général contre lui, quoique, dans le fond, il eût d'excellentes choses, mais, n'étant soutenu qu'à demi, le ton de la Nation paraissait l'emporter contre lui, et c'étaient les coups de plat de sabre et la suppression des retraites et pensions qui révoltaient le plus. D'ailleurs, comme je le lui avais prédit, s'il se trompait sur tous ses calculs, ses retranchements coûtaient plus que des augmentations, il n'y avait pas assez de fonds ni en hommes, ni en argent, ce qui indiquait qu'il faudrait encore changer bien des choses.

M. de Montbarrey était soutenu par Mme de Maurepas qui, avec un M. de Pezay (1), ami de Mme de Montbarrey, et par où M. de Maillebois avait grand crédit, étaient les mieux écoutés par M. de Maurepas. D'ailleurs, il savait à fond le détail, ayant été bon inspecteur ; il avait beaucoup d'esprit de Cour et de finesse, et se soutenait assez bien du côté de la Reine, de sorte qu'il y avait apparence qu'il tiendrait longtemps, et ne serait pas fâché de voir culbuter M. de Saint-Germain, avec qui et sous qui il travaillait. Ainsi, il ménageait tout, et se tenait très adroitement à l'écart de tout ce qui déplaisait, cherchant à gagner les suffrages.

M. Bertin et le nouveau M. Amelot, qui se trouvait où avait été son père, ne faisaient que se soutenir.

M. de Vergennes gagnait, par le moment de crise; il était un des plus travailleurs, et faisait les Affaires Étrangères avec un peu de considération.

M. de Sartines, qui avait pensé culbuter, s'était remis au pinacle, par sa grande ordonnance de Marine, qui avait presque anéanti la plume, au grand triomphe de la Marine noble, qui se soutenait, par là, au mieux. L'époque était, d'ailleurs, brillante pour remettre la Marine pendant l'embarras de l'Angleterre. Ainsi, celui-là était dans son beau moment.

Le Garde des Sceaux se soutenait par la culbute de l'ancien parti, et parce que les Parlements, auxquels on ne disait rien, étaient plus tranquilles.

Reste notre ami M. de Taboureau, bien bon et honnête homme, qui avait un poste bien embarrassant. On le lui avait fait prendre, chose sans exemple, pour le nom seul, et pour ne faire que le contentieux, tandis qu'on avait mis

(1) Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de Pezay (1741-1777), mestre de camp de dragons en 1770, et, plus tard, inspecteur général des Côtes, avait été professeur de tactique du Dauphin, plus tard Louis XVI.

Ami de Dorat, il s'est rendu célèbre par son esprit non moins que par ses œuvres littéraires, parmi lesquelles nous citerons les *Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises* (1771); des traductions de Catulle, Tibulle et Gallus; une *Histoire des campagnes de Maillebois en Italie* (1775), etc.

M. Necker (1) pour les vraies affaires de grande finance et les projets, division qui pouvait être bonne, si leurs limites pouvaient s'arranger, chacun étant assez bien dans son lot.

Pour fournir au premier moment et à l'armement de la Marine, M. Necker venait de faire une loterie qui avait donné vingt-quatre millions, en chargeant l'État d'environ deux millions de plus de charges. Ainsi, toujours mauvaises affaires, pour aller, à l'ordinaire, au jour la journée, et fournir au moment. Il aurait fallu bien d'autres choses pour remettre les affaires, mais il n'y avait pas de plan assez assuré, ni de fond d'autorité fixe pour cela.

Heureusement, le siècle des maîtresses étant fini, il n'y avait pas grands mouvements, ni cabales à la Cour. Le Roi ne s'ouvrant pas, n'ayant que le goût de la chasse, tout était assez tranquille et même insipide. A Versailles, hors les dimanches, qui étaient les jours à la mode, il allait peu de monde, hors pour les bals et spectacles. On venait beaucoup à ceux de Paris, mais non le Roi, qui ne les aimait pas et chassait le plus qu'il pouvait, sans manquer au temps des affaires.

Étant revenu de ma première course à Versailles le 20, je fus curieux de voir le fameux docteur Franklin (2), puisqu'il était à Paris. On disait cela difficile, mais le plus simple étant le meilleur, et ayant su l'hôtel garni où il demeurait, le 23 janvier, j'y allai. On me reçut sans difficulté. Je le trouvai seul avec son petit-fils, et je fus fort bien reçu. On sait que c'est ce fameux docteur établi à Philadelphie, en Amérique, qui, le premier, nous a bien fait connaître l'électricité et ses plus beaux phénomènes, ainsi que son rapport avec le tonnerre. Il est très remarquable que cette découverte, la plus belle du siècle, nous soit venue d'Amérique, et il était

(1) Jacques Necker (1732-1804), le célèbre financier, avait été nommé, par Maurepas, d'abord adjoint, comme directeur du Trésor, au contrôleur général Taboureau des Réaux (22 octobre 1776), auquel il succéda l'année suivante (29 juin 1777).

(2) Benjamin Franklin (1706-1790) avait proclamé, le 4 juillet précédent, l'indépendance des Etats-Unis. Il venait d'arriver à Paris pour négocier une alliance avec la Cour de France.

intéressant d'en pouvoir raisonner avec l'auteur même. Il venait de s'échapper de Philadelphie où il avait été nommé un des chefs et député du congrès du nouveau peuple libre d'Amérique. Sa tête était à prix en Angleterre, et cependant son pays, quoique l'estimant fort, le soupçonnait de s'entendre avec l'Angleterre. Le plus vrai, c'est que sur ses vieux jours, il avait voulu se soustraire aux troubles de son pays et se réfugier dans une ville dont les savants l'estimaient; mais, de plus, on croyait qu'il négociait secrètement pour son pays.

Outre tant d'objets qui le rendaient intéressant, il l'était fort par son âge, sa figure et son ton. C'était un très grand homme de la plus belle figure, aux grands cheveux blancs, portant partout, dehors, un grand bonnet de peau, et un peu la tournure de quaker; de plus, ayant presque toujours des espèces de besicles, sans lesquelles il n'avait jamais pu voir. Il est singulier que bien des savants qui ont le mieux vu paraissaient ne voir goutte! La ressemblance est parfaite dans la belle estampe à la tête de la traduction in-4° de ses œuvres sur l'électricité.

Je ne lui dis pas un mot des insurgents, ni des affaires du temps; mais je m'éclairai de ses idées sur l'électricité. Il ne pensait pas que ce fût le feu, mais je lui fis adopter mes classes et modifications du feu suivant ses bases. Je m'informai s'il était vrai qu'il fît plus froid qu'à Paris, à Philadelphie, quoique sous le degré d'Afrique. Il m'assura qu'il y faisait plus froid et plus chaud, et, pour m'en donner une preuve, s'expliquant assez bien en français et avec énergie, il me dit : « Notre rivière Delaware, plus du double de la vôtre, gèle, l'hiver, en une nuit. »

Je n'ai pas parlé du plus cruel événement de mon arrivée à Paris : la maladie et la fin de M. le marquis d'Hautefort, mon beau-frère. En arrivant, j'appris qu'il était à la mort d'une goutte remontée, avec fluxion de poitrine putride. Il avait soixante-dix-sept ans. Le lendemain matin, j'y fus, et je me sentis accablé du spectacle affreux de toute sa famille, dans les cris du désespoir. Il avait été bien malheureux par

son fils aîné, alors en Turquie, et d'autres malheurs de famille; le reste était estimable. Il fallut y aller deux fois par jour, ce qui m'écrasait. Après huit jours, il fut mieux; on le crut hors d'affaire, mais tout à coup, il retourna à la mort et fut emporté, en trois jours de rechute, le 30 janvier. Le lendemain, il fallut suivre son convoi, ce qui me rappelait combien de la famille d'Harcourt j'en avais conduit ainsi, et qu'après le troisième maréchal d'Harcourt, c'était mon tour, et mes souffrances, et mon humeur dangereuse qui me courait de la tête aux pieds, n'aidaient pas à rendre ces réflexions agréables.

Le 1er février, je me rendis à Versailles pour la cérémonie de l'Ordre, et j'y fis bien des choses : une des principales fut pour conserver M. Dubuat (1) à Condé. Il se trouva par hasard que je logeais, sans le savoir, avec M. de Blaquetot (2) qui avait fait l'ordonnance. Je retirai les lettres de M. Dubuat et tâchai d'arranger cette affaire. Cela me donna occasion de beaucoup étudier l'ordonnance du Corps royal du génie qu'avait faite ce M. de Blaquetot. En allant la consulter, je vis, tout en haut de l'hôtel de la Guerre, le dépôt, qui est un établissement superbe. Le Roi n'est, presque nulle part, supérieur aux autres monarques, plus qu'il ne l'est dans ce superbe ensemble !

Je pris de M. de Saint-Germain un ordre pour avoir la belle carte de l'évêché de Cambrai, qu'on me refusa ensuite, et j'assistai, avec leur archevêque, à leur députation, la première comme Etat présentant cahier. Je vis, pour la première fois, Mme de Montbarrey, à l'hôtel de la Guerre, et elle pourra avoir du crédit. Je parlai à tous les ministres avec

(1) L. Gabriel, chevalier, puis comte Dubuat-Nançay (1732-1787), major de la brigade du génie à Valenciennes, en résidence à Condé, a publié des ouvrages de littérature, d'histoire, de politique, etc. Il est aussi l'auteur d'un travail intitulé : *Principes d'hydraulique et de pyrodynamique, vérifiés par un grand nombre d'expériences faites par ordre du gouvernement* (1779, in-8°, réimpr. en 3 volumes, en 1816).

(2) Jean-Baptiste de Caux de Blaquetot, brigadier, directeur du génie à Maubeuge, fut promu maréchal de camp en 1780, et lieutenant général en 1791.

force, et je trouvai que je ne m'étais pas trompé dans bien des choses.

Notre cérémonie de la Chandeleur fut brillante et nombreuse. On y nomma l'ambassadeur d'Espagne, et on y décida un uniforme pour nous, très beau et cher, et qu'on ne serait plus en deuil. Il y eut trois chevaliers de reçus, et il y en avait bien de jeunes ! Je me trouvai à portée du duc de Choiseul, aussi gai et libre que s'il était encore dans sa gloire, et je me remis plus en liberté avec lui. Il était très aimable, quand il voulait, et aussi décidé. En tout, je fus très agréablement traité, tous ces jours-là.

Le prince de Soubise me dit qu'il avait à me parler, mais cela en resta encore là, de sorte que mon sort était toujours incertain. La Cour était bien brillante chez la Reine, qui était toujours très parée, et le jeu de *pharaon* était terrible. Chez M. et Mme de Maurepas, il y avait aussi un monde prodigieux. Je n'avais rien perdu à arriver plus tard et, au contraire, beaucoup gagné par tout ce que j'avais fait chez moi.

Le 3 février, j'allai de bonne heure, après avoir arrangé, avec M. de Blaquetot, l'affaire de M. Dubuat, chez M. de Saint-Germain, pour voir si l'on me parlerait avec les ingénieurs. Il me fit entrer, n'y ayant que M. de Montbarrey avec lui, et, en attendant que les ingénieurs vinssent, il me fit asseoir, et nous causâmes librement tous trois. J'y traitai de grands objets avec hardiesse. Je trouvai M. de Montbarrey extrêmement réservé et soumis vis-à-vis de lui, et toujours comme devant son général : cela me parut remarquable.

Pour M. de Saint-Germain, je le trouvai aussi libre, franc et simple qu'on dépeignait M. de Turenne. A la fin, les ingénieurs ne venant pas, M. de Montbarrey partit pour Paris, après lui en avoir comme demandé la permission, et M. de Saint-Germain me retint malgré moi, à causer encore plus d'une demi-heure. J'y traitai ferme les plus grands objets, et même le cas de mort de l'Electeur de Bavière, et je fus très flatté de trouver M. de Saint-Germain pensant absolument comme j'ai écrit, il y a longtemps, sur tout cela. Je n'ai

jamais vu un homme plus instruit, voyant plus juste, plus dans le grand, et une plus belle âme. J'aurais donné bien de l'argent pour que ceux qui se déchaînaient tant contre lui, et le disaient radotant, nous eussent écoutés. Il est vrai qu'il ne voit que le grand, ne sait pas assez les détails ; que, de plus, il ne veut pas se prêter aux préjugés des Nations ; qu'il dédaigne peut-être trop de mettre de l'adresse aux choses, mais, en gros, on ne peut mieux voir que lui, et le roi de Prusse avait raison de dire : « Il est trop fort pour des Français, il n'y tiendra pas ! » Rien n'annonçait là sa chute, mais le déchaînement était si fort contre lui, que je croyais bien qu'il n'y serait pas longtemps ; mais, assurément, ce n'était pas un homme médiocre !

Pendant le dîner, où il y avait bien du monde, il me combla toujours d'amitiés, et m'estimait réellement. Après, nous descendîmes, avec MM. Bouillard, de Fourcroy, et deux autres directeurs du génie. Ce fut M. de Vaux qui rapporta pour le dessèchement du Calaisis. Je vis bien que leur parti était pris. Au reste, c'était, presque en entier, le mémoire que m'avait accroché, il y avait quatre ans, M. de Filley. Ainsi, je n'avais rien à dire contre. J'insistai fort pour qu'on commençât par le plus bas à la mer. M. Bouillard fit passer une nouvelle écluse à côté de celle d'Asfeld, qui me parut inutile, et en tout, le projet semblait trop cher pour être exécuté, mais l'ensemble en était beau et bon. On décida d'en dresser l'arrêt du Conseil, et il me paraît que c'était M. de Vaux qui, pour se faire valoir, poussait tout cela. Le vieux M. Bouillard, comme directeur du tout, en fut chargé ; c'est un homme estimable et d'un vrai talent.

Tout cela m'ayant remis au mieux dans tous ces intérieurs-là, et étant bien avec tous les ministres, je quittai Versailles fort content de mon voyage, et revins pour quelques jours à Paris, sans que ma division fût décidée ; les colonels des deux me regardaient comme leur chef.

De retour à Paris, je m'y livrai, plusieurs jours de suite, à mes affaires, et à régler mon livre de comptes et le tableau de mes dépenses, dans le plus bel ordre. Les charbons aug-

mentant beaucoup, malgré les gros extraordinaires indispensables, et quatre-vingt-treize mille francs mis, en quatre ans, aux grands travaux dont j'ai parlé, je vis que mes affaires allaient être meilleures qu'elles n'avaient jamais été, que je pouvais aider mon fils, et que tout s'arrangeait bien.

Ce fut le gros jeu qui fit le plus de sensation cet hiver, et il fut prodigieux jusqu'au mercredi des Cendres qui arriva, cette année-là, le 12 février, après quoi il fut défendu, du moins pour les banquiers publics, et autorisé, dans les maisons, par la police, ce qui était devenu trop fréquent. L'hiver fut assez doux et égal, et se prolongea assez longtemps, et Paris fut assez brillant et tranquille.

Le Jeudi gras, je m'amusai beaucoup à voir le spectacle d'un très grand souper chez l'ambassadeur d'Espagne, où étaient tous les ambassadeurs, les étrangers et la principale noblesse. On y joua à trois grandes tables, dont une un *pharaon* effrayant par le gros jeu, un autre moins fort pour les femmes qui s'adonnaient beaucoup aussi, alors, au jeu, le jeu terrible de la Reine et du Palais-Royal donnant le ton, et une troisième table était installée pour le *biribi*, destiné aux dames.

Pendant le souper, je profitai de mon temps pour traiter bien des objets avec chaque ambassadeur. Ensuite j'allai, en philosophant, examiner une table et l'autre, et cela est fort curieux pour celui qui, du port, envisage ceux qui sont dans l'horreur du naufrage et en ont bien la mine. Je fus bien fâché d'y voir le fils du prince de Salm s'y livrer plus que jamais, et, alors, on ne parlait que par mille louis !

Ce que je vais dire peut se lier avec l'article suivant :

En raisonnant, là, avec l'ambassadeur d'Angleterre (1), il me dit, entre autres choses, qu'il n'était pas vrai que le fameux M. Cook fût retourné à la mer ; que c'était son second qui était allé ramener le tacticien et que, pour lui, il restait à Londres. C'était bien dommage (2) !

(1) Lord Stormont, ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France depuis 1772.

(2) Cela était faux, il se trompait. (*Note de l'auteur.*)

Cet ambassadeur, qui savait que, depuis vingt ans que je commandais sur toutes les côtes de France qui voient l'Angleterre, je n'avais jamais écrit ni formé de querelle, me dit qu'il aurait bien voulu que je commandasse dans nos îles, où il me parut se plaindre de l'esprit inquiet des commandants.

Pour voir s'il s'entendait, comme on disait, avec le fameux Franklin, qui était à Paris, je lui en demandai des nouvelles, sans dire que je l'eusse vu : il me dit qu'il ne le connaissait pas même de visage, que ce fameux savant, et honoré comme tel, n'était plus, depuis dix ans, qu'un intrigant, chef de parti. Pour la guerre et les affaires d'Amérique, que nous traitâmes à fond, il se flattait qu'on prendrait Philadelphie par les glaces, la Delaware étant gelée, et qu'on les réduirait à la fin. Mais je vis bien que la paix était difficile à maintenir et que l'année « aux trois sept » devait être vive.

Le 15 février, je trouvai dans la *Gazette d'Utrecht*, tout au long, le traité d'union et de révolte en États libres, des insurgents. Il me parut, en l'examinant, qu'il était difficile qu'une étendue de 6 à 700 lieues de côtes se soutinssent ainsi d'accord, sans se nuire entre elles par la suite. En examinant bien ce traité d'union, on voit que, de commerçants qu'ils étaient anciennement, ils étaient devenus un Etat formidable, surtout par mer, et qui pouvait inquiéter toute l'Europe.

Cette pièce me fit souvenir que, connaissant M. Franklin, qui était, à sa date, c'est-à-dire le 4 octobre 1776, à Philadelphie, et qui, vraisemblablement, en avait rédigé la plus grande partie, il serait curieux de lui aller parler.

J'y allai donc le 17 février. Je le trouvai, à l'ordinaire, seul, et toujours écrivant, ce qui confirmait ce que m'avait dit l'ambassadeur. Je pris le prétexte de lui proposer d'aller chez M. Brisson (1), ou Lafond, voir faire les fameuses expériences d'électricité, dont il était l'inventeur et le créa-

(1) Mathieu-Jacques Brisson (1723-1806), naturaliste et physicien, auteur d'un *Dictionnaire raisonné de physique* (1800), d'une traduction de l'*Histoire de l'électricité* de Priestley (1771), etc.

teur. Et, certes, il doit être curieux de les voir faire devant lui, et d'examiner ce qu'on a perfectionné depuis.

Il accepta de bonne grâce, quand le temps serait plus doux, et me dit, à ce sujet, qu'il était né en Amérique, que c'est là où il avait réellement fait sa découverte, par beaucoup d'expériences, et qu'il avait établi à Philadelphie une très belle bibliothèque et une académie où sont tous nos livres, nous faisant observer, à ce sujet, combien il était remarquable que ce pays et cette colonie, établie il n'y avait pas cent ans (puisque c'était par M. Penn (1) en 1686), fût déjà parvenue à ce comble de science, de force et de commerce, et on voit, par là, combien il faut peu de temps pour former un grand Empire, quand le début a de grands hommes instruits.

C'était un délice d'avoir une pareille conversation avec ce respectable et beau vieillard, cet aigle créateur d'Amérique : sa simplicité, ses expressions posées, claires, énergiques et justes, étaient remarquables.

Ayant continué de le gagner par ce début, et voyant qu'il était flatté de trouver un amateur qui savait le priser, je lui demandai si je pouvais lui dire un mot sur les affaires du temps dont, par discrétion, je n'avais jamais voulu lui dire un mot. Il me dit : « Parlez, je répondrai ! » Et c'est ce qu'il ne faisait à personne.

Je lui dis que je venais de lire leur traité d'union, et ce que j'en pensais. Il m'avoua qu'il y avait assisté et y avait eu bonne part. Sur ce que je lui dis qu'il me paraissait que, tout en rendant son pays libre, cela l'allait rendre plus malheureux, puisque, d'une suite de colonies commerçantes, ils allaient être obligés de se ruiner pour faire un État guerrier, il me répondit : « Notre commerce avec l'Angleterre, et borné là, n'était que fictif et onéreux. Il nous en coûtait plusieurs millions par les gênes que cela mettait à tout ! » Et, par là, je vis le système déterminé à tenir ferme.

(1) William Penn (1644-1718), quaker anglais, fondateur de Philadelphie, capitale de l'Etat de *Pensylvanie*, nom dont la première syllabe a été fournie par le sien. La Charte de Penn, rédigée par lui pour cet Etat, allait, cent ans plus tard, servir de base à celle des Etats-Unis.

Je lui dis que j'avais étudié cette guerre-là en militaire et en géographe, qu'il me paraissait que tout dépendrait de la constance, et que, s'ils en avaient plus à se soutenir que l'Angleterre à attaquer, celle-ci ne pouvait que s'user, à la longue; que, d'ailleurs, on trouvait que le général Washington s'y prenait bien, et que tout dépendait de tenir jusqu'à avoir le dernier, mais que je jugeais qu'ils perdraient encore Philadelphie et même Boston, dans la campagne prochaine.

Il me dit : « On était mal armé, on le sera mieux cet été, et en état de plus résister, et je crois, ajouta-t-il, que la constance ne manquera pas ! »

Je dis encore : « Ceci est trop incertain pour que l'Europe s'en mêle ; tout le monde vous aidera secrètement, mais personne ouvertement ! » Alors, en croisant les bras, ce superbe vieillard, de l'air le moins commun, et bien d'un chef de parti, me dit avec finesse : « L'Europe fera comme cela et verra venir, c'est à nous de faire effort ! »

Tout cela ne paraissait pas d'accord avec les négociations que débitaient les Anglais pour ne pas décourager leur nation, très lasse de cette guerre, mais, depuis le mois de novembre qu'il était parti d'Amérique et s'en était esquivé avec tant d'adresse pour son âge, les Anglais avaient pris trois des treize États en question, et bien du monde des États restants était plus que las de cette guerre, de sorte qu'il fallait voir s'ils auraient la constance qu'il assurait, et pour laquelle on le voyait écrire sans cesse et être seul dans son auberge, à Paris, comme le centre qui ménageait partout les ressources.

Pour notre ministère d'alors, il paraissait plier vis-à-vis de l'Angleterre et n'annonçait seulement pas connaître ce M. Franklin, quoiqu'on crût qu'on l'aidait sous main, et c'était bien voir, à nous de les laisser tous s'user.

Ces deux conférences avec M. Franklin me firent grand plaisir.

Le 18 février, nous eûmes un grand souper chez l'ambassadeur de l'Empereur (1), dans son superbe hôtel, et je suivis

(1) Le comte de Mercy-Argenteau.

les mêmes objets avec les ambassadeurs. Il me parut que tout s'échauffait avec les Anglais, et que notre armement nous attirerait une guerre de mer. L'ambassadeur me dit avoir écrit à Vienne pour presser la substitution autrichienne, et le gros jeu continua de me paraître bien dangereux. J'y vis reprendre le prince de Salm, dont le père me parut outré.

Le 19 février, j'allai à Versailles ; je fis beaucoup d'affaires, au bel hôtel de la Guerre, puis je dînai chez M. de Saint-Germain fort agréablement, par la grande amitié qu'il me marquait toujours, et avec plusieurs anciens amis. Trouvant le moment favorable pour lui parler d'un mémoire que je devais lui donner pour récompenser M. de Bienassise de tout ce qu'il avait fait de bien pour la maladie épizootique, j'en profitai. Il se fâcha et me dit : « Toujours des récompenses pour avoir fait ce dont on a été chargé ! On est payé pour le faire ! Il faudrait bien déshabituer cette nation de demander des grâces pour avoir fait son devoir ! Toujours de l'argent, et il n'y en a pas ! »

C'est par ces principes durs et maladroits qu'il se faisait haïr et avançait les affaires de M. de Montbarrey. Et, de l'autre côté, je vis toujours, comme on venait de me le dire, au bureau des fonds, que l'argent manquait : on était de six mois en retard sur les pensions urgentes, et de deux années sur les gouvernements. Tout cela annonçait encore un été où j'entendrais bien crier, n'y ayant plus ni avancement, ni récompense, et l'argent arrêtant tout. Aussi faisait-on flèche de tout bois : on allait créer des commissions de capitaines sans rang, pour en avoir à donner pour sept ou huit cent mille francs, et tous les changements, comme je le lui avais dit au début, coûtaient plus que devant, quoique faits pour épargner.

Comme s'il fallait que tous les corps eussent leur mécontentement, il ôta, alors, aux Allemands, leur justice et partie des droits de leur capitation, ce qui les fit bien crier, quoique ce fût ce corps qui avait voulu se cotiser pour le faire vivre.

En général, j'avais une division dans un mauvais moment !

Le jour où les ordonnances avaient été rendues, était mémorable par le sort qui avait décidé du rang des vieux corps : Champagne, qui passait pour le deuxième, Navarre et Piémont alternaient ensemble. On voulut décider leur rang. On s'en remit au sort, et, en effet, c'était l'année du gros jeu : le Roi, ce matin-là, tenant le chapeau, fit tirer les trois colonels de ces trois corps, et le sort malheureux tomba sur Champagne qui, en partie le 2e régiment, devint, par les dédoublements, le 7e et le 8e, de sorte que, n'ayant plus que deux bataillons comme les autres, c'était la fin des vieux et des gros corps anciens qui avaient eu tant de monde tué pour se distinguer. Jadis, on en serait mort de chagrin ; mais tout s'affaiblissait. J'en fus d'autant plus fâché que je venais de recevoir une lettre de ce beau corps qui me marquait sa joie de revenir sous mes ordres. Il venait à Aire, remplacer Dillon, qui, avec bien d'autres, allait, disait-on, à Brest, pour le fortifier.

Le soir, je reste chez M. de Maurepas, qui, à soixante-dix-huit ans, était au mieux, et j'y eus une bien curieuse conversation politique.

Le 20 février, après avoir encore vu tous les bureaux, et le manque d'argent, je revins à Paris et je m'y adonnai à me remettre au courant sur tous les objets.

La grande affaire de mon sort pour ma division me tenant en suspens, m'empêchait de réattaquer quelques-uns de mes grands ouvrages, mais j'allai chez le graveur, et je pressai les corrections et additions de ma carte de l'hémisphère antarctique.

C'est le 27 octobre qu'étant seul à l'Hermitage, je reçus, très inopinément, la lettre de la main de M. le maréchal prince de Soubise, de Fontainebleau, 23 octobre, qui me proposait le troc de la division de Picardie, Artois et Soissonnais, que j'avais obtenue, contre celle du Hainaut où M. de Maillebois avait été nommé.

Tout en resta là jusqu'à mon retour à Paris le 17 janvier, que je traitai très à fond l'affaire avec ma famille, qui était toujours contre, et moi assez tenté d'accepter, et

croyant que, si on voulait y mettre de l'adresse et de l'ambition, il y avait de quoi, en vieux courtisan, en tirer grand parti. D'ailleurs, comme j'aimais fort Condé, je penchais à ce qui pouvait m'y donner de la considération, et j'étais flatté de commander une fois les troupes en Hainaut, sans avoir la gêne de la représentation.

Nous traitâmes bien souvent cette affaire en famille avec chaleur. Pendant ce temps, le fait s'était divulgué et M. de Maillebois disait que nous avions troqué les régiments des deux divisions qui me croyaient leur chef. Mais, pour moi, je n'avais continué de donner des ordres qu'à celle de Picardie, Artois et Soissonnais.

On a vu que, voulant les laisser venir et ne me décider que sur des avantages certains, je fis plusieurs voyages à Versailles sans en parler. On ne me parla pas, non plus, de sorte que la proposition du troc paraissait comme nulle. Mais M. de Montbarrey m'ayant répété : « Voyez M. de Soubise ! » je m'attendais bien qu'il faudrait que la bombe crevât un jour, et cela durait déjà du 23 octobre, date de la lettre de Fontainebleau !

Ce fut le 23 février, à Paris, que je reçus une lettre de M. le maréchal prince de Soubise qui me demandait un rendez-vous pour décider cette affaire. Je lui répondis que je me rendrais, le lendemain, chez lui, mais, pour abréger, j'ajoutai, en post-scriptum, que personne ne m'ayant parlé, et n'y ayant pas de promesse par écrit, j'avais cru l'affaire manquée, et qu'il n'en était plus question.

Le 24 février, je me rendis donc chez lui, à sa petite maison du faubourg Saint-Honoré, où il s'était retiré, ayant comme abandonné le bel hôtel de Soubise : c'est ainsi qu'ils finissent tous !

Je le trouvai seul, et comme s'étant bien préparé à ma visite et ayant bien fait son thème pour me déterminer. Il me fit entendre que, si je n'acceptais pas, je ne devais jamais songer au commandement de la Flandre et du Hainaut, où je pouvais espérer, M. de Castries ayant des vues sur l'Alsace. Il me dit tout ce qu'il put pour me déterminer ou m'intimider,

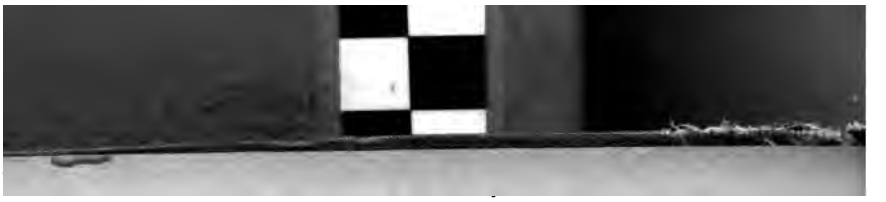



me faisant sentir que, l'autre année, on me rendrait M. de Maillebois à ma Picardie.

Ne voyant pas de promesse fixe ni rien de certain, je tins bon à dire que je n'étais ni changeant, ni ambitieux, et que, puisqu'il n'y avait rien d'assuré par écrit, je m'en tenais à ce que j'avais, ce qui le fâcha fort, car tout cela venait de ce qu'il ne voulait pas avoir M. de Maillebois, tant pour lui que par égard pour M. de Castries que cela gênait.

Cependant, je l'apaisai un peu, et il me fit voir toutes ses serres chaudes, les plus belles de l'Europe.

Le 25 février, j'allai à Versailles dire, comme je le lui avais promis, mon dernier mot à M. le prince de Montbarrey. Quoique j'y misse toute la politesse et l'adresse possibles, il me parut que je lui déplaisais fort et que je contrariais ses vues. Il me dit qu'il ne pouvait s'ouvrir, que c'était mon affaire, et parut assez sec ; mais je tins bon et j'allai dire à M. de Sainte-Rheuse que cela était fini et déterminé, et que je gardais ma partie telle qu'on me l'avait donnée. Ainsi, affaire faite, si l'on ne me tracassait pas de nouvelles propositions.

Le soir, je vis à Versailles un de mes anciens amis bien au fait, qui me dit que j'avais raison, et qu'il ne fallait pas laisser prendre pied à M. de Maillebois dans mon commandement, d'autant que les chefs de divisions pouvaient n'avoir plus lieu, car c'était à voir qui l'emporterait d'eux ou des commandants de provinces que M. de Saint-Germain n'aimait pas. D'un autre côté, cela pouvait laisser des ennemis, et m'ôter pour toujours l'avantage de commander une fois en Hainaut, et d'avoir encore plus de considération à Condé, ce qui était mon objet.

La chose avait donc son *pour* et son *contre*, mais, comme j'avais pris mon parti, et dit que je tenais à ce que j'avais, je priai cette personne, qui s'en chargea, de faire agréer à M. de Saint-Germain qu'on me laissât où j'étais, et je revins le lendemain à Paris, bien aise d'être décidé dans cette cruelle incertitude qui m'avait harassé longtemps. Et je m'y maintins d'autant plus, que les chefs de divisions pouvant finir, j'avais pour espérance de rester à en remplir l'objet dans ma partie,

comme commandant de province, et, de plus, que la guerre, qui paraissait inévitable par mer, m'y attachait. Cependant, par les alentours de M. de Maillebois, il avait aussi M. de Sartines, et cela me donnait toujours de l'inquiétude.

Du 26 février au 4 mars, je m'occupai, à Paris, à faire partir un choix considérable et bien étudié de plantes pour achever, à l'Hermitage, la collection complète des arbustes résistant un peu à nos hivers. Tout cela fut bien étudié et m'occasionna un dîner des plus agréables chez M. Janssen, à la barrière du Roule, avec les plus fameux, surtout M. Duhamel et le fameux baron de Tschudy (1). J'allai aussi au Jardin du Roi, et partout, et me remis bien dans cette botanique, pour ne pas démentir l'almanach de Lille, qui annonçait qu'on trouverait, à l'Hermitage, la collection complète, à quoi contribuèrent bien les élèves, que mon fils avait faits, de semences d'Amérique, et mes petits-fils s'y donnant aussi par leur abbé, très bon botaniste; nous étions une famille de la balle !

Du 4 au 12 mars, je me donnai en entier au grand travail sur notre origine, que j'avais entamé, l'hiver, à Condé. C'était d'après les recherches immenses que j'avais faites dès 1748 et 1756. J'avais amassé tous les matériaux possibles dans le grand recueil, à Paris, mais croyant la chose impossible, je n'avais jamais osé mettre le tout en ouvrage réglé. Enfin, m'en trouvant encore le temps et la force, je m'y donnai de telle sorte, jour et nuit, que je terminai les deux grands mémoires complets sur l'origine et les arbres généalogiques qui y avaient rapport, suivant les différentes opinions et leur réunion jusqu'à l'endroit où commence ma grande généalogie historique. J'eus donc, enfin, la satisfaction d'avoir complété ces grandes recherches-là, et tout ce qu'il est possible de dire à ce sujet. C'est le livre manuscrit intitulé *Résumé de tout ce qu'on peut savoir sur l'origine de la Maison de Croÿ*. Mon fils m'y aida et s'en mit au fait, de sorte que je

(1) Jean-Baptiste-Louis-Théodore, baron de Tschudy (1734-1784), originaire de Metz, dont il fut le bailli de 1760 à 1774, puis ministre du prince-évêque de Liège à Versailles, a écrit plusieurs ouvrages de littérature, d'arboriculture et de botanique.

n'avais pas perdu le travail immense que j'ai fait là-dessus. Cela me mena jusqu'au 16 mars, que j'en donnai deux à relier proprement.

Depuis mon arrivée, je suivais l'objet des corrections et additions à ma carte de l'hémisphère austral. J'avais étudié à fond et souvent cette partie sur le deuxième et admirable voyage de M. Cook, qui avait rempli tout ce que j'avais demandé à M. de Kerguelen, qui l'avait si bien manqué exprès. Mais, enfin, l'objet était rempli au mieux; ainsi, depuis deux mois, je ne cessais de donner à M. de Vaugondi, qui me gênait souvent, et au graveur, toutes les corrections. Il fallut du temps pour la gravure, et les idées me venant à mesure, il y avait des changements que j'allais suivre chez le graveur.

Enfin, le 22 mars, il me rapporta les dernières épreuves perfectionnées, et surtout avec la ligne des glaces que j'avais tracée avec grand soin. Une addition de discours que je fis ajouter en bas acheva de tout éclaircir, nos antipodes furent enfin connus, la ligne des glaces et l'étendue des mers navigables aussi. La mer du Sud fut complétée et, enfin, hors un peu de la Nouvelle-Hollande, et d'entre les grandes Cyclades, et la Nouvelle-Guinée qu'il restait à découvrir, tout cet hémisphère qui nous est opposé, et le plus loin, fut le mieux connu. Je mis en couleur les deux plus beaux voyages, et, le tout ensemble faisant le plus intéressant tableau possible de géographie, fut un pas de géant pour la connaissance du monde entier.

C'était une chose bien consolante d'avoir pu encore finir cela. Je perfectionnai aussi la carte itinéraire de France, de Bourgoin (1), et celle de Jaillot (2), de la France avec ses environs et toutes les grandes routes, objet très intéressant.

Je perfectionnai deux doubles bien reliés de l'*Histoire de Condé* et des terres, que je remis à mon fils, et, avec mon

(1) *Carte itinéraire de la France divisée par gouvernements militaires et en ses provinces, contenant les routes royales et particulières...* A Paris, chez Bourgoin, graveur, 1774.

(2) *Carte des Postes de France...* A Paris, chez le sieur Jaillot, géographe ordinaire du Roi, 1748. (Cette carte a eu, avant comme après 1748, de nombreuses éditions.)

ouvrage de l'origine, mes grandes recherches commençaient à être un peu d'usage et en divers doubles reliés. Tout cela m'occupait agréablement les soirs, et je sortais un peu plus les matins, pour les Arts, ce qui me faisait du bien.

Depuis très longtemps, je me sentais de la surdité, et je remarquais que cela allait devenir très sérieux. En ayant été informé, j'allai faire connaissance, au bout de la rue du Temple, avec un M. Juilliot, médecin d'oreilles; je m'en méfiais d'abord, mais, ayant vu plusieurs guérisons, le 15 mars 1777, je commençai ses remèdes, qui consistaient en du coton trempé dans une drogue de sa façon qui, quoique très volatile, contenait un sel savonneux apéritif et balsamique très singulier. Au bout de huit jours, je m'en trouvai très bien. Cela détergeait tous mes embarras de la tête, et faisait un grand effet, si cela se soutenait, et s'il n'y avait pas de risque.

Le 24 mars, j'allai à Versailles, et, dans ce seul jour, je remplis des objets intéressants. Au bureau, chez M. de Sainte-Rheuse, je me mis au fait de beaucoup de détails, et, entre autres, j'appris qu'on ne désirait pas le complet, faute d'argent. Je vis M. de Sartines, qui me marquait confiance, et il paraissait que tout s'échauffait parce qu'on armait trop, ce qui le mettait au pinacle. Je dînai avec cinquante personnes, chez M. de Taboureau, qui me parut fatigué. Le soir, chez M. de Vergennes, je m'instruisis où j'en étais pour toucher la double commande; je n'en avais plus que trois devant moi. Je raisonnai politique et vis toujours que tout s'échauffait trop, et que nous ne serions pas fâchés de nous faire attaquer par les Anglais. Nos armements de Brest et de Toulon ne pouvant être plus forts, tout cela devenait trop sérieux, et il ne pouvait y avoir que la crainte du manque d'argent qui sauvât la vie à bien du monde. Voyant l'occasion, je fis connaître ce que je savais sur cette guerre, et cela pouvait me mener ou à être trop employé, ou à être fâché d'en voir d'autres l'être à ma place : tout cela m'annonçait encore bien du tracas!

Le soir, nous eûmes, chez M. de Maurepas, la conversa-

tion la plus curieuse, parce qu'il ne soupait pas encore, et on traita à fond l'état des choses en Portugal, où le monde était bien intéressant. La Reine déclarée régnante faisait qu'enfin on croyait l'habile et méchant Pombal (1) sur le côté, à quatre-vingt-deux ans environ.

Le 25, n'ayant pu dormir, et le temps étant, depuis plusieurs jours, superbe, je me levai à six heures, j'allai à la messe, puis, avec délices, me promener dans le parc. J'y avais été la veille; je ne pouvais me consoler de la perte de tant de beaux arbres, mais alors, par ce grand nu, les statues paraissaient mieux et plus propres, et faisaient ainsi, au lever du soleil, l'effet le plus imposant.

A huit heures je partis. J'arrêtai à Sèvres, à la manufacture de porcelaines où je n'étais jamais entré. Voyant qu'on ne m'écoutait guère, je leur fis voir que j'avais bien étudié cette partie, et, en effet, il y a peu de personnes qui aient autant écrit sur les matériaux de la porcelaine et sur les terres. Comme j'avais un peu critiqué, on me considéra, et, après avoir loué l'ensemble de cette espèce d'édifice, je crus remarquer que tout cela était bien cher et pouvait être encore mieux. Cependant, on commençait à diminuer les prix. J'achetai un Empereur de la Chine actuel, et je demandai qu'on y mît le nom et l'année qu'il avait été modelé d'après nature. On voit bien, dans ce morceau, que les Chinois ne sont pas des petits-maîtres !

Pour mieux juger, je choisis, dans une immensité, quatre assiettes, pur blanc uni, mais parfaites, des deux espèces de la pâte dure qui résiste au feu, et de l'ancienne dont le blanc de lait de l'antique est plus beau. Je destinais ces huit assiettes choisies, et par là, précieuses, à prendre du fruit au salon du Vieux-Condé et du pavillon du potager de Condé.

Je trouvai qu'on était fort occupé à préparer l'enfilade de représentation et de vente pour l'Empereur, pour qui on me montra un superbe service. Cela confirmait son arrivée, et on la croyait certaine pour vers le 12 avril, ce qui me fit pro-

(1) Sébastien-Joseph de Carvalho e Mello, comte d'Oeyras, marquis de Pombal, le célèbre homme d'Etat portugais (1699-1782).

longer mon séjour de Paris. La manufacture de Sèvres vue, je me rendis à Paris par le plus beau temps, ce qui rendait délicieuse la route du Point-du-Jour. S'il faisait plus souvent aussi beau, ce qui est très rare, ce serait un meurtre de passer, comme on fait, les matinées dans son lit. Tout ce que je fis, dans celle-là, me le fit bien remarquer, et qu'on vivrait trois fois plus longtemps.

Je pris le long des quais, si beaux alors, et dès dix heures et demie, j'étais arrivé chez Bomare, rue de la Verrerie, que je n'avais pas vu depuis longtemps, et j'assistai à une récapitulation du règne végétal qui m'intéressait, ayant pour projet de traiter ce règne autrement que lui, et différemment de la botanique, qui est une science qu'il faut laisser à part. Mais on peut traiter le règne séparément de la botanique. J'y fis bien des remarques, et me trouvai avec force amateurs, dans un charmant cabinet. Ses cours prenaient encore bien, et son *Dictionnaire* est excellent. Enfin, à une heure et demie, j'étais de retour chez moi, ayant fait une immensité de choses. Qu'on serait heureux si on employait toujours ainsi son temps!

Le 26, Mercredi saint, après la messe, j'allai chez M. Juilliot, mon médecin d'oreille; de là, j'allai, avec mon fils, passer avec enchantement deux heures dans le beau cabinet d'oiseaux de M. de Mauduit, rue des Ecouffes, et raisonner sur un envoi qui venait de nous arriver du Mexique, et sur la façon d'empailler, ce qu'on faisait à merveille, chez lui. Il est certain que, par ce bel art nouveau, un cabinet d'oiseaux est plus à désirer qu'une ménagerie.

Le temps de Pâques étant fini, j'allai, le 7 avril, à Versailles. Il arriva, alors, un événement assez remarquable : M. le marquis de Castries, ayant demandé une audience au Roi, lui dit que, se trouvant contrarié par trop de choses par M. le comte de Saint-Germain, et ayant assez à faire de ses autres emplois, il suppliait Sa Majesté de recevoir sa démission du commandement de la Flandre et du Hainaut. Le Roi, sans faire semblant de rien, et le traitant obligeamment, la prit.

Comme j'allais, le 7, à Versailles, je rencontrai ma fille, la duchesse d'Havré, qui fit arrêter et qui m'apprit que cette

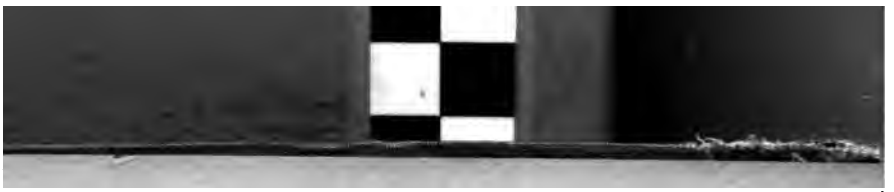



nouvelle ne venait que de se répandre à Versailles. Ainsi qu'on a vu ci-devant, à ma conversation avec M. le prince de Soubise, je lui avais refusé, comme le désirait ma famille, le troc de la division du Hainaut, contre la mienne. Comme il m'avait annoncé que, de là, je ne devais pas songer au commandement, que je me doutais bien que cela était déjà donné, que je ne demandais qu'à rester tranquille comme j'étais, je ne vis rien qui me regardât, en tout cela, et je continuai mon chemin pour Versailles.

J'y appris, en arrivant, quelque détail, et que c'était surtout d'avoir M. de Maillebois chef de la division du Hainaut, qui avait révolté M. de Castries, qui était difficile et minutieux. Je vis que, si j'avais accepté le troc des divisions, cet événement n'aurait, sans doute, pas eu lieu, ainsi que j'en étais innocemment la cause.

Étant allé, à neuf heures du soir, à l'Ordre, où il y avait peu de monde, je remarquai, seul, du côté de la fenêtre où on remercie, M. le prince de Robecq, qu'on voyait rarement à Versailles. Je dis à ceux qui étaient auprès de moi : « Voilà l'événement décidé ! » Je savais, en effet, qu'il en était question par l'attachement que lui portait M. de Maurepas, à cause de l'alliance par sa femme avec les La Rochefoucauld, auxquels M. de Maurepas était flatté d'être allié, sentiment qui, avec celui de même espèce qu'il avait pour les Mailly, influa sur tant de choses de son temps! En effet, le Roi sortit dans le moment, M. le prince de Robecq remercia et, m'étant approché de lui, le Roi étant passé, je lui dis : « Est-ce pour les deux, c'est-à-dire aussi pour le Hainaut? » Il me répondit : « Sans doute! » et alors tout fut dit.

Je le tirai à part dans la galerie, j'étais son ancien ami et parent, et bien plus aise d'avoir affaire à lui qu'à M. de Castries, pour mon pays, et comme alors, entre lui et moi, nous avions toute la contrée, et l'étendue immense de Roye à Givet, je lui en fis de bon cœur mon compliment, persuadé que nous nous entendrions bien et que cela allait mettre fin à bien des tracasseries. Nous traitâmes beaucoup de choses importantes dans cette conversation, pour qu'on s'en rapportât, à

l'avenir, aux commandants de provinces seuls, ce qui nous donnait beau jeu. J'allai, de là, passer la soirée chez M. de Maurepas où il y avait grand monde, et je le mis en gaîté, ce qui n'était pas difficile, en lui rappelant la part qu'il avait eue à la charmante pièce du *Somnambule* (1), dont il avait fourni le sujet. On fut très gaillard, et, comme si l'on n'avait qu'à rire, sa grande gaîté le soutenait.

Ayant eu, le lendemain, occasion d'achever de me mettre au fait, il parut que M. de Castries, dont l'ambition ne pouvait rester tranquille, avec le parti ancien, avait cru qu'en faisant connaître au Roi combien on était révolté contre M. de Saint-Germain, puisque cela l'obligeait lui-même à donner la démission de ses commandements, cela déterminerait le Roi à s'en défaire, et peut-être à lui donner sa place, ou à M. du Châtelet, ou bien à quelqu'un de l'autre parti, que soutenait vivement la Reine.

M. de Castries savait que, depuis quelque temps, M. de Maurepas faisait des plaisanteries de M. de Saint-Germain, pour lui rejeter les cris du militaire, et il croyait qu'il allait tout déterminer — du moins ce fut l'opinion commune. M. de Maurepas avait paru vouloir l'en dissuader, mais sans le forcer. L'autre, ayant commencé, crut devoir soutenir. Alors, en vieux renard, il parut que M. de Maurepas avait fait sentir au Roi qu'il fallait nommer, sur-le-champ, un tiers pour faire finir tout cela, et avait proposé le prince de Robecq, qu'il aimait, qui le méritait, et qui, étant déjà commandant de la Flandre maritime, et alors chef de la division de l'autre Flandre, avait beau jeu. Heureusement, il venait d'arriver à Paris ; on l'envoya chercher ; il remercia dès le même jour, et tout fut dit. Il parut résulter, de là, que M. de Castries n'avait fait qu'une cacade, que M. de Saint-Germain n'en parut que beaucoup plus affermi, et tout l'autre parti un peu plus reculé.

Si j'avais accepté le troc et que j'en eusse été averti, j'au-

(1) *Le Somnambule*, comédie en un acte, en prose, par Pont de Veyle, représentée au Théâtre-Français en 1739.

rais pu avoir le Hainaut, mais aussi, alors, l'événement ne se serait peut-être pas produit, et j'aimais autant garder le commandement que j'avais depuis vingt ans et qui, au moins quand j'étais chez moi, m'y laissait libre, au lieu que j'y aurais eu, en effet, l'agrément de commander chez moi, chose très belle, mais aussi l'embarras d'une représentation continuelle et minutieuse, qui ne m'aurait jamais laissé de repos nulle part.

Cet événement fit grand bruit, et le coup manqué ne parut pas faire bien pour M. le marquis de Castries. Tout le 8, où je dînai chez M. de Vergennes, je m'instruisis à fond de ce que je viens de dire. Je vis les ministres; je fis beaucoup d'affaires, et il me parut que je gagnais en considération et que je ne pouvais être plus agréablement que je ne l'étais à Versailles, d'où je revins, le soir, fort content que cette affaire, étant bien finie, ne me tracassât pas davantage, d'autant que cela donnait espérance de tranquillité pour l'avenir. Je n'aurais pas dû croire être quitte de M. de Castries, dans mon pays, par lui-même. On pensait qu'il se retournerait pour tirer parti de sa fausse démarche. Quelques jours après, j'eus une curieuse conférence avec M. le prince de Robecq, mon ami, qui me fit voir son ordre qui n'était qu'un *Par le Roi*, comme le mien, pour commander dans toute la Flandre et le Hainaut. Et nous nous accordâmes pour rendre tranquille toute l'étendue immense que nous avions à nous deux.

Le 11, on trouva mort chez lui M. Bouret (1), un des plus riches fermiers généraux, qui avait bâti tant de palais et s'était dérangé, à la fin.

C'est dans ce temps-là, que M. Necker, du consentement de M. Taboureau, fit donner l'arrêt qui réunissait six régies différentes en une seule, affaire dont il devait résulter deux millions d'épargne, mais pour laquelle il fallait toujours faire

(1) Etienne-Michel Bouret (1710-1777), d'abord trésorier général de la Maison du Roi (1738), puis fermier général (1743), et administrateur des Postes, enfin secrétaire de la Chambre et du Cabinet du Roi en 1769.

Après avoir joui d'une fortune immense, il mourut insolvable, et, croit-on, par suicide.

des emprunts. On ne vivotait qu'en augmentant la dette nationale, et l'argent manquait, ce qui nous retenait pour la guerre, mais nos armements augmentaient et tout s'échauffait. On doutait que M. de Taboureau et M. Necker pussent s'accommoder; cependant cela allait encore.

Le 14 et le 15 avril, je fus à Versailles : j'y eus une curieuse conversation avec M. de Sartines, à qui j'exposai mon plan, plutôt politique qu'autrement : il était au pinacle, parce que la Marine n'avait jamais eu tant d'argent, qu'il faisait beaucoup armer, qu'il avait détruit la plume, et qu'il venait de faire des promotions immenses. Cela réveillait notre Marine et paraissait la tirer du néant.

Je m'informai beaucoup de l'arrivée prochaine de l'Empereur qui, ne voulant aucun honneur ni fête, ne paraissait pas faire événement, quoique c'en fût un, et, en gros, on n'était pas aise de son arrivée. La Reine ne cessait de courir à Paris, et le Roi à la chasse.

Ayant appris, chez M. de Sartines, que le chevalier de Borda, savant marin, était de retour de sa curieuse expédition pour lever les plans et cartes des îles Canaries, et qu'il y avait vu M. Cook qui lui avait donné sa carte, je n'eus rien de plus pressé que de l'aller chercher.

Le 16 avril, je me rendis chez lui. Il me fit le plus grand plaisir en me montrant et me confiant les cartes gravées que M. Cook lui avait remises lui-même, et dont l'ouvrage ne paraissait pas encore. Par là, je fus à même de perfectionner encore la mienne. Il se trouva que M. Cook l'avait suivie en entier, et même ses fautes. Ainsi, je fus cause qu'il la donna en hémisphère, mais la projection de la mienne était plus grande et plus curieuse. Je la corrigeai, d'abord, sur celle de M. Cook, et je m'y adonnai en entier pendant trois jours, allant suivre le travail chez le graveur, de sorte qu'après, elle fut tout à fait à perfection; c'est un curieux morceau, et complet en son genre.

Je reviens à ma conversation chez M. Borda : après avoir dit tout ce qui regardait ma carte, il m'apprit qu'étant à Ténériffe, M. Cook y était arrivé, montant encore *la Résolution*,

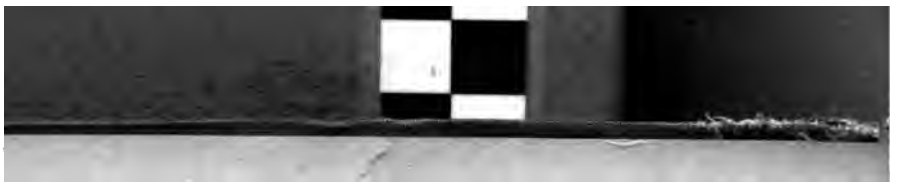



bâtiment qui durait plus à faire des tours du monde qu'à rester dans le port. M. de Borda m'assura qu'avec le radoub convenable, un vaisseau durait dix-huit ans à la mer, et ne durait que douze ans dans un port. Il me fit un détail curieux de ce fameux Cook, homme simple et ferme et voyant bien, me dit qu'ils avaient été très bien ensemble, qu'il l'avait engagé à aller faire le tour de l'île de M. de Kerguelen qui n'avait pas seulement osé la tourner; que c'était le 18 août 1776 qu'il l'avait quitté à Ténériffe et l'avait vu partir pour aller ramener son tacticien à Taïti. Nous espérions que, de là, il tenterait vers le nord de la Californie (c'était pour son troisième tour du monde, les deux premiers nous ayant plus instruits et fait plus de découvertes qu'aucun navigateur, après Magellan).

M. de Borda me fit voir le travail superbe qu'il venait de faire pour lever les îles Canaries, se servant, comme il faut, des distances à la lune pour les grands points isolés, des montres pour les points prochains, et des relèvements trigonométriques et de l'estime pour les petites distances. Au moyen de quoi, le grand problème des longitudes était résolu, et cela s'accordait avec mon mémoire des longitudes envoyé à l'Académie de Brest.

Il m'apprit qu'il avait levé trigonométriquement, et à la rigueur, la hauteur du mont de Ténériffe, sur lequel il avait monté ; que sa hauteur sur la mer était juste de 1904 toises de France et, du haut, son horizon de 43 lieues marines de 20 au degré ; ainsi que, du pont des vaisseaux, en temps superbe, on peut en découvrir la cime, de 50 lieues terrestres de 25 au degré. Cette longue conférence m'enchanta.

Le jour d'après, je suivis, comme j'ai dit, l'ouvrage de ma carte, et je montai, un jour, avec le duc d'Havré, sur le comble de sa nouvelle maison, où je l'engageai à faire une plate-forme d'usage, qui sera une des plus belles vues possibles.

FIN DU TOME TROISIÈME

# TABLE DES MATIÈRES

## XXVI

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1772

Mes travaux géographiques me mettent en rapports avec MM. de Bougainville, Robert de Vaugondi, d'Anville, Molin et Bouvet. — Envoi de mon mémoire sur la découverte des Antipodes, à M. de Boynes, ministre de la Marine, et à l'ambassadeur d'Angleterre. — Nouvelle monture du globe terrestre inventée par moi. — Visite à M. Anquetil-Duperron. — Un incident à la cérémonie de l'Ordre. — Mort du duc de La Vauguyon. — État de la Cour : mésintelligence entre le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupeou; les princes du sang et le Parlement : édits du contrôleur général Terray. — Carnaval. — Entrevues avec M. de Monteynard, au sujet des affaires de mon commandement. — Etudes scientifiques. — Voyage du duc d'Havré en Espagne. — Mariages de la princesse de Stolberg avec le prince Charles-Edouard; de Mlle d'Harcourt avec le duc de Mortemart. — Visite à Jean-Jacques Rousseau, rue Plâtrière. — Vente des collections du duc de Choiseul. — Reprise de mon travail d'*Histoire naturelle*. — J'assiste aux expériences de Lavoisier sur le diamant. — Le nouveau parlement. — Procès du comte de Morangiès. — M. de Monteynard et la réforme de la cavalerie. — Visite au Moulin-Joli de M. Watelet. — Je quitte Paris, le 11 mai, pour Calais et l'Hermitage. — Retour le 23 novembre. — Etat de la Cour : crédit de Mme du Barry et rentrée en grâce des princes du sang. — Etat de Paris. — Je travaille, avec M. de Vaugondi, à une carte de l'hémisphère antarctique dont j'ai conçu le plan. — Travail avec M. de Ker-

guelen. — Notre visite à M. de Buffon. — Je conduis M. de Kerguelen à Versailles, où sa seconde expédition aux terres australes est décidée. — Incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris . . . . . 1

## XXVII

### DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1773

Réception, à la cérémonie de l'Ordre, des ducs de Bourbon, de Villeroy et de Tresmes, de MM. de Croissy, de Sourches et de Montmorin. — Préparatifs de l'expédition de M. de Kerguelen : conférences avec MM. Borda et de Lalande au sujet des instruments astronomiques nécessaires; avec MM. Berthoud et Le Roy, au sujet des horloges et montres marines. — Bal d'enfants chez le prince de Monaco. — Je rédige un projet d'instructions pour le voyage de M. de Kerguelen. — Choix du personnel qui doit l'accompagner sur le vaisseau le *Roland* et la frégate l'*Oiseau*. — Je remets aux navigateurs une centaine de livres imprimés et des mémoires rédigés par moi. — Objets du voyage de M. de Kerguelen. — Je rends compte à M. de Boynes des quinze mille francs d'acquisitions qu'il m'a chargé de faire. — Heureux départ des explorateurs. — Arrivée à Versailles de M. de Rosily; récit de sa course à la recherche de M. de Saint-Allouarn. — Nouvelles du capitaine Cook. — Je reçois la visite du comte de Beniowski. — Déclaration du mariage du comte d'Artois. — Partage anticipé de ma succession entre mes enfants. — Visite au naturaliste Adanson. — Promenades aux environs de Paris, que je quitte le 29 avril, pour n'y rentrer que le 25 novembre. — Je trouve la capitale illuminée pour les fêtes du mariage du comte d'Artois. — Je lis, à l'Académie des Sciences, un mémoire sur le début du voyage de M. de Kerguelen. — Visite à M. de Monteynard au sujet de mon affaire avec M. de Maillebois. — Dîners chez le prince de Tingry, chez M. de Monteynard, chez Mme de Marsan. — J'assiste aux opéras de *Sabinus* et d'*Issé*. — Je fais la connaissance de MM. Crozet et du Clesmeur, lieutenants du navigateur Marion-Dufresne, et commence la rédaction d'un mémoire relatif au Pôle Nord. . . . . 32

## XXVIII

### DU 1er JANVIER AU 10 MAI 1774

Cérémonie de l'Ordre. — La comtesse du Barry dans le cabinet du Roi. — Succès de mon fils à la Cour. — Il en profite pour demander la

survivance du gouvernement de Condé. — Disgrâce de M. de Monteynard. — Je vais voir le duc d'Aiguillon, son successeur, qui me fait bon accueil, et me répond favorablement au sujet de mon affaire avec M. de Maillebois et de la survivance du gouvernement de Condé. — Nouvelles conférences avec M. Crozet. — Mon fils obtient les entrées de la chambre du Roi. — Fête chez l'ambassadeur de Malte. — Dans une réunion de famille, chez le duc d'Harcourt, on me prie de danser; je m'y prête de bonne grâce. — Erection du duché héréditaire de Croÿ-Waily pour le duc d'Havré. — Nouvelles visites au duc d'Aiguillon; il rejette la demande de survivance du gouvernement de Condé. — Arrivée à Paris du comte de Priego; honneurs qu'on lui rend. — Mon fils entreprend un voyage d'affaires à Bruxelles. — L'Académie de Marine de Brest m'admet, à mon insu, parmi ses membres honoraires. — Nouvelles de M. de Kerguelen. — Projet d'organisation de milices garde-côtes, formé par le ministère. — Administration du duc d'Aiguillon. — Retour de mon fils; résultats de sa tournée. — Je corrige le *Voyage à la Nouvelle-Zelande*, de M. Crozet. — Assemblées des commandants de province chez le duc de Richelieu, au sujet des garde-côtes. — Dîner chez le comte de Mercy-Argenteau. — La duchesse d'Havré accouche d'une fille. — Présentation de ma carte de l'hémisphère antarctique au Roi, aux Princes, à M. de Boynes, au duc d'Aiguillon et à M. Trudaine. — Conversation, chez ce dernier, avec M. Cadier, inspecteur des Ponts et Chaussées, au sujet des canaux de dessèchement de Picardie. — Réception d'une lettre de M. de Rosnevet, lieutenant de M. de Kerguelen. — Attaques dont celui-ci est l'objet. — Au moment de partir pour l'Hermitage, j'apprends la maladie du Roi. — Récit détaillé de ses derniers jours et de sa mort. — Attitude des Parisiens après cet événement. — Examen du règne de Louis XV. . . . . 60

## XXIX

### DU 10 MAI 1774 AU 14 MAI 1775

Louis XVI et la famille royale à Choisy. — Premiers actes du nouveau monarque; rappel du comte de Maurepas. — La comtesse du Barry reçoit l'ordre de se retirer dans un couvent. — Mesdames atteintes de la petite vérole. — La Cour à la Meute. — Travail du Roi. — Je pars pour Condé le 30 mai 1774. — Démission du duc d'Aiguillon; le comte du Muy ministre de la Guerre, le comte de Vergennes ministre des Affaires Étrangères. — Inoculation du Roi et de sa famille ; heureuse issue des opérations. — Anecdote : une rencontre du Roi et de la Reine, au Bois de Boulogne. — Le duc

d'Orléans et le Parlement. — Exil du duc et de son fils. — Je vais à Compiègne, où je retrouve ma belle-fille et ses enfants, et où je constate que la Cour reste sur l'ancien pied. — Goût du nouveau roi pour la chasse. — Ses soupers en famille. - Disgrâce du contrôleur général et du chancelier. — Ils sont remplacés par MM. Turgot et de Miromesnil. — M. de Sartines ministre de la Marine et M. Le Noir lieutenant général de police. — La seule réforme financière à laquelle le roi se décide est celle de l'équipage des petits chiens. — Services rendus par l'abbé Terray. — Visite au comte du Muy. — Amabilité de la Reine pour mes petits-fils, et compliment du roi à leur sujet. — Bonne impression que produit le ménage royal. — Conversation avec M. Turgot, et craintes que m'inspirent ses idées sur l'exportation des blés. — Voyage à Attichy, et description de cette terre du duc de la Trémoïlle. — Je me rends à l'Hermitage où, tombé malade, je reste jusqu'en mai de l'année suivante. — Nouvelle d'une révolte à Versailles, à Paris et dans d'autres lieux, à propos de l'exportation des grains. — Je quitte l'Hermitage le 14 mai, pour me rendre dans les pays soumis à mon commandement . . . . . 114

## XXX

DU 15 MAI AU 11 JUIN 1775

Arrivée au pouvoir des Encyclopédistes : Turgot contrôleur général. — Emeutes causées, à Versailles, à Paris et dans les environs, par la cherté du pain. — Mesures prises par Turgot pour le rétablissement de l'ordre. — Pillages en Picardie : à Péronne et à Amiens, où je me rends, je trouve le calme revenu. — Habileté de Turgot. — Importance des services rendus par la Maison du Roi, pendant les troubles. — Le poète Gresset nous lit, à Amiens, un chant inédit de son *Vert-Vert*. — Mouvements que je fais exécuter aux troupes, afin d'assurer l'ordre. — Le maréchal de Biron communique une lettre que je lui ai écrite au sujet des abus commis par les fermiers, à Turgot, qui me répond. — J'arrive à Paris le 1er Juin. — Ma visite au maréchal de Muy, nouveau ministre de la Guerre. — Vie de famille. — Promenades dans Paris. — Dîner chez le maréchal de Biron. — Je pars pour Reims, le 6 juin, afin d'assister au Sacre du Roi. — Détails de ce voyage. — En arrivant, je dîne chez M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne. — Visite à la cathédrale, et description. — Promenade dans la ville — Visites au cardinal-archevêque de la Roche-Aymon et à d'autres personnages. — Je vais voir, à l'archevêché, les appartements préparés pour le Roi et la Reine, ainsi que les ornements du Sacre. — Arrivée des souve_

rains le 9 juin; je fais visite à la Reine. — Dîner chez l'archevêque où j'ai une conversation avec Turgot sur la liberté du commerce des grains. — Entrée du Roi. — Visites à Monsieur et au comte d'Artois. — Amabilité de la famille royale à mon égard. — Premières vêpres du Sacre : sermon de l'archevêque d'Aix. — Le lendemain, j'assiste au Sacre, assis derrière les princes du sang. — Détail de cette imposante cérémonie. . . . . 152

## XXXI

DU 12 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 1775

Les chevaliers de l'Ordre s'assemblent, le 12 juin, chez le comte de Provence, afin d'examiner les dispositions prises pour les cérémonies du lendemain. — Nouvelle réunion, le 13 au matin, sous la présidence du comte de Provence, qui s'acquitte de sa tâche avec distinction. — Le Roi fait savoir à l'assemblée que conformément aux décisions de celle-ci, il paraîtra revêtu du manteau de l'Ordre. — Vêpres et Complies. — Chapitre tenu par le Roi, afin de recevoir les doléances de l'Ordre. — Nomination de deux commandeurs ecclésiastiques et de quatre otages de la Sainte Ampoule. — Le 14, cavalcade à laquelle le Roi prend part; dévotions à l'église Saint-Remi; toucher des écrouelles. — Je visite les églises Saint-Remi et Saint-Nicaise ; leur description, et celle de la Sainte Ampoule. — Dîner chez le duc de Bourbon. — Visite au maréchal du Muy et à Turgot, avec lequel j'ai une nouvelle conversation sur le commerce des grains. — Le peuple acclame le Roi sur la promenade publique. — Visite à la collection de coquilles de M. Favart. — Le 15, le Roi prend part à la procession de la Fête-Dieu. — Mon opinion sur le Sacre. — Je quitte Reims pour Attichy où je reste deux jours; je vais ensuite à Paris, d'où je sors le 24 juin, pour me rendre à Amiens, puis à l'Hermitage et à Calais. — Je reviens à Paris le 15 décembre. — Mort du maréchal du Muy, ministre de la Guerre. — Intrigues dont sa succession est l'objet. — Le Roi fixe son choix sur le comte de Saint-Germain. — Portrait du nouveau ministre, que je vais voir à Versailles; compte rendu de notre conversation. — Passion du Roi pour la chasse. — Aspect du parc de Versailles après l'abatage des arbres. — Dîner chez M. de Saint-Germain, et visite à M. de Maurepas. — Ma rencontre fortuite avec le Roi, dans l'Œil de Bœuf, à onze heures du soir. — Réforme de la Maison du Roi, par M. de Saint-Germain ; consternation des intéressés. — Caractère du Roi. — Je soupe dans ses cabinets, où il y a une exposition de porcelaines de Sèvres. — La Reine me montre des bijoux dont elle désire

faire l'acquisition. — Nouvelle entrevue avec M. de Saint-Germain. — Objet de toutes les conversations : les réformes du ministre de la Guerre et les édits du contrôleur général Turgot. . . . . 190

## XXXII

### DU 1er JANVIER AU 13 JUIN 1776

Retour à Versailles ; j'y trouve M. de Malesherbes, mon ancien ami. — Cérémonie de l'Ordre : réception des chevaliers nommés au Sacre. — Conversation avec M. de Saint-Germain. — Le comte d'Artois. — Le Roi et le duc de Choiseul. — Critique des réformes de M. de Saint-Germain. — Dîner chez M. de Vergennes. — Tombé malade, je garde la chambre plusieurs semaines. — Incendie du Palais. — Un grand hiver : la Seine est prise et l'on patine au-dessous du Pont-Royal. — Remarque sur le thermomètre. — Je travaille à mon *Histoire de Condé*, à celle de l'Hermitage et à celle de mes terres. — Discussions soulevées par les projets des Economistes. — Nouvelle visite à M. de Saint-Germain. — Bassesse des hommes de Cour. — Goût de la Reine pour le plaisir. — Le Roi m'avoue n'en avoir que pour la chasse. — Le prince de Montbarrey créé adjoint au ministre de la Guerre. — Sa nomination est, comme celle de Turgot au Contrôle général, et la faveur dont jouissent les Economistes, due à M. et à Mme de Maurepas. — Remontrances du Parlement au sujet des édits de Turgot ; Lit de Justice tenu à Versailles ; enregistrement des édits. — Duel du prince Frédéric de Salm avec M. de Lanjamet. — Ordonnances de M. de Saint-Germain sur les Déserteurs, les Carabiniers et la Gendarmerie. — Visite au cabinet d'histoire naturelle de l'abbé Nollet. — Mes démarches pour empêcher les projets de M. de Saint-Germain de compromettre la survivance du gouvernement de Condé promise à mon fils. — Soupers chez le Roi et chez M. de Sartines. — Visite à M. et Mme de Maurepas. — Le Roi prend en considération ma réclamation en faveur de mon fils. — Nombreuses démarches auxquelles m'oblige cette affaire. — Je reçois, enfin, pour lui, la patente et les provisions de gouverneur de Condé, après moi. — Ordonnance relative aux gouvernements de province. — Edits supprimant les corvées, les jurandes ou maîtrises, et proclamant la liberté du commerce des grains. — Leurs conséquences et leur effet dans le public. — Belles courses de chevaux dans la plaine des Sablons. — Visites et promenades dans Paris. — Le Roi

s'amuse à me peser. — L'armée transformée par les nouvelles ordonnances de M. de Saint-Germain. — Chute de Turgot; M. de Clugny lui succède. — Nouvelles d'Amérique. . . . . 228

## XXXIII

### DU 14 JUIN 1776 AU 15 AVRIL 1777
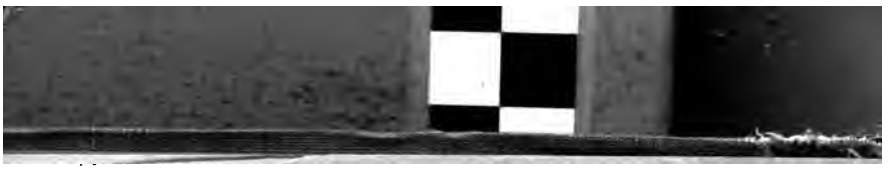
J'apprends avec colère que le comte de Maillebois est parvenu à se faire nommer commandant de la division de Picardie et du Soissonnais. — Une lettre du Ministre me confirme cette nouvelle dont je perçois aisément les causes. — Mes lettres de protestation à MM. de Saint-Germain et de Montbarrey. — Mes réclamations sont appuyées par le tribunal des Maréchaux de France, qui a déclaré M. de Maillebois indigne de servir. — Démarches énergiques de ma mère et de plusieurs autres personnes en ma faveur. — Réponse de M. de Montbarrey; ma réplique. — Démarche de ma fille auprès de la Reine, qui plaide mal ma cause et la perd. — Enfin, M. de Saint-Germain se décide non seulement à me satisfaire au sujet de la Picardie et du Soissonnais, mais encore à y ajouter l'Artois. — Disgrâce de M. de Lugeac et de plusieurs autres commandants de division. — La duchesse d'Havré accouche d'une troisième fille. — Visites ; rencontre de M. de Maillebois. — Le marquis de Lévis. — Embellissements de Paris. — Séjour à Ivry, puis à l'Hermitage et à Condé, du 10 octobre 1776 au 15 janvier 1777, date de mon retour à Paris. — Versailles; état de la Cour. — Caractères du Roi et de la Reine. — Mécontentement général provoqué par l'administration du comte de Saint-Germain. — Crédit du prince de Montbarrey. — Visite au docteur Franklin et conversation scientifique avec lui. — Mort du marquis d'Hautefort, mon beau-frère. — Réception de trois chevaliers de l'Ordre, dont l'ambassadeur d'Espagne, le 2 février. — Correction de l'attitude de M. de Montbarrey à l'égard de M. de Saint-Germain. — Conférence avec des directeurs du Génie, au sujet du dessèchement du Calaisis. — Le jeu à Paris; contagion de l'exemple donné par la Cour; mesures prises contre les jeux publics. — Conversation avec l'ambassadeur d'Angleterre, après un grand souper chez l'ambassadeur d'Espagne. — Nouvelle visite à Franklin, qui me parle du traité d'union et des projets de ses compatriotes. — Souper chez le comte de Mercy-Argenteau. — Un mot du comte de Saint-Germain. — Pénurie d'argent au ministère de la Guerre. — Le prince de Soubise m'offre l'échange de la division de Picardie, Artois et Soissonnais contre celle du Hainaut où M. de Maillebois a